هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 690

42 PAGES

— JEUDI 14 JUIN 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,88 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise du Tchad

DES AFFRONTEMENTS A N'DJAMENA AURAIENT FAIT PLUSIEURS DIZAINES DE MORTS

LIRE PAGE 42

Les réformes de Mme Thatcher

• Fort relèvement du taux de l'escompte

• Réduction des impôts directs

A l'occasion de la présentation du premier budget conservateur, le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, a annoncé, le mardi 12 juin, aux Communes, un relèvement de deux points du taux de l'escompte. Ce taux, qui était de 12 % depuis le 5 avril, a été porté à 14 %, ce qui est proche des 15 % appliqués lors de la crise de la livre sterling à la fin de 1976. Ce relèvement a provoqué une montée immédiate de la monnaie britannique vis-à-vis du dollar. La livre valait, mardi, 2,095 dollars contre 2,069 la veille.

Le nouveau budget comporte une réduction des impôts directs, compensés par une majoration du taux de la T.V.A., ainsi qu'une limitation des dépenses publiques.

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement de Mme Thatcher a, pour l'essentiel, proposé de réduire de 83 à 60 % *le taux de l'impôt frappant les hauts* revenus, dont le seuil d'imposition est, en outre, relevé de 8 000 à 10 000 livres. Le taux de base est, quant à lui, ramené de 33 à 30 % (Sir Geoffrey a indiqué qu'il envisageait d'aboutir ultérieurement à 25 %). Cette mesure est accompagnée d'une augmentation des abattements à la base et d'un relèvement du seuil de l'imposition, qui aboutira à exempter de l'impôt un million trois cent mille contribuables.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 39.)

Un pari risqué

Le premier budget conservateur honore les promesses de la campagne *électorale*, notamment celles relatives à la réduction de l'impôt sur le revenu. Toutefois, à en juger par les premières réactions des dirigeants syndicalistes, le « nouveau départ » annoncé par le chancelier de l'Echiquier représente un pari *qualifié* d'« aventureux » par M. Callaghan, pari que le gouvernement n'est pas sûr de gagner.

La diminution de la fiscalité directe *s'accompagne* d'une hausse spectaculaire de la T.V.A. et d'une majoration d'autres impôts indirects *dont l'effet immédiat* sera d'augmenter de 4 % environ le coût de la vie. Le taux d'inflation annuel, qui se situe à 13,5 % pour les six derniers mois, atteindrait 16 % d'ici à la fin de l'année.

L'équipe au pouvoir doit en tout cas, *malgré* ses appels à la sagesse des syndicats, s'attendre, à partir du mois d'août, à de nouvelles et importantes revendications salariales de nature à menacer la paix sociale. Pour le secrétaire général de la Confédération intersyndicale (TUC), M. Murray, le gouvernement conservateur a pris le risque de déclencher la spirale inflationniste en présentant un budget qui, à son avis, n'indique pas une volonté de coopération avec *le mouvement des salariés.*

En revanche, le patronat a réagi favorablement à la réduction des impôts directs. Selon le président de la Confédération industrielle (C.B.I.), cette mesure, qui va récompenser « le travail et le talent », apportera les stimulants nécessaires aux affaires. La hausse du taux de l'escompte, annoncée *à la surprise générale*, confirme l'intention du gouvernement de mener une politique monétaire rigoureuse et de réduire l'accroissement de la masse monétaire.

Cette décision a été évidemment bien accueillie à la City, où la livre a *immédiatement* progressé par rapport au dollar. Toutefois, elle risque de freiner l'expansion et donc d'augmenter le nombre des chômeurs. Le relèvement du taux affectera aussi la compétitivité des exportations britanniques. Aussi les milieux officiels soulignent-ils qu'il ne s'agit que d'une mesure temporaire.

Pour le gouvernement de Mme Thatcher, le nouveau budget n'est que *le point de départ* d'un effort qui doit s'étendre sur plusieurs années afin d'éviter, selon les paroles de Sir Geoffrey, « que la menace du déclin économique absolu de la Grande-Bretagne ne devienne une réalité ». *Selon cette logique*, il faut prendre immédiatement des mesures rigoureuses et impopulaires afin de permettre le redressement. Pour le chancelier de l'Echiquier, la prospérité de la nation dépend essentiellement de celle des individus, alors même que les mesures fiscales, dans l'immédiat, favorisent *surtout* les contribuables aisés.

Les responsables de l'opposition estiment, eux, que *l'accélération* de la hausse des prix absorbera rapidement tous les avantages et bénéfices annoncés dans le nouveau budget. Celui-ci, à leur avis, ne *tient pas compte des* réalités économiques et sociales. Tient-il compte des réalités européennes ? Le chancelier de l'Echiquier a, en *tout* cas, souligné que « le Royaume-Uni *et* l'Italie, *qui* sont parmi les pays les plus pauvres de la C.E.E., transféreront des ressources substantielles à la Communauté, principalement sous la forme de contribution au budget ».

« Cela ne peut continuer, car c'est injuste et cela va à l'encontre des intérêts européens. » Déclaration préoccupante au lendemain *de l'élection* boudée par les Britanniques du nouveau Parlement européen, qui va devoir débattre des conditions d'harmonisation des politiques des Neuf.

L'Iran face à ses voisins

• L'imam Khomeiny somme l'U.R.S.S. de cesser ses « ingérences »

• Vive tension entre Téhéran et Bagdad

Aux prises avec de considérables difficultés intérieures, l'Iran s'oppose de façon de plus en plus nette à trois de ses voisins. Téhéran, qui dénonce violemment le régime « athée » d'Afghanistan soutenu par Moscou, et les incursions de l'aviation irakienne au-dessus de son territoire au cours de raids dirigés contre les Kurdes, vient d'adresser un sévère avertissement à l'U.R.S.S.

L'imam Khomeiny a rappelé à l'ambassadeur soviétique que si son pays désirait entretenir de bonnes relations avec l'Iran, il lui fallait cesser de « s'ingérer dans les affaires intérieures des pays musulmans ».

Peu soucieux des usages diplomatiques, le « guide » de la révolution a fait diffuser par la radio nationale la teneur du dialogue, parfois d'une brutale franchise, qu'il a engagé avec M. Vinogradov. L'iman Khomeiny a demandé à son interlocuteur de « *prouver* » que l'U.R.S.S. ne soutient pas les mouvements autonomistes en Iran. Il a insisté pour que soient démenties « *les rumeurs sur la contrebande d'armes soviétiques en Iran, afin que les autorités iraniennes sachent d'où viennent les armes de fabrication soviétique qui entrent clandestinement dans le pays* ».

L'iman Khomeiny a, en outre, exigé que l'U.R.S.S. « *cesse de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan* » où, a-t-il dit, « *une solution islamique devrait être apportée aux problèmes d'une nation islamique* ». Il a ajouté : « *Si Mohamed Nour dont la campagne anti-islamique a coûté la vie à cinquante mille musulmans, continue à s'opposer à l'essor de la religion dans son pays, il se réserve le sort du chah.* » L'ambassadeur soviétique a fait valoir à ce sujet que le régime de Kaboul était celui « *des pauvres et des opprimés* », ce à quoi l'iman Khomeiny a rétorqué : « *Il est clair que vous ignorez tout de ce qui se passe là-bas.* »

D'autre part, les relations entre l'Iran et l'Irak ne cessent de se détériorer depuis le bombardement, le 5 juin dernier, par l'aviation de Bagdad de localités frontalières en Iran. Des manifestations anti-irakiennes se sont déroulées ces derniers jours à Téhéran.

Le quotidien officieux irakien *Al Thawra* avait, le même jour, adressé un « *avertissement* » à l'Iran, l'incitant à « *ne pas jouer avec le feu* ». L'organe du Baas a accusé le gouvernement de Téhéran de se comporter en « *gendarme du Golfe* », à l'instar du régime du chah. La nouvelle République islamique, a ajouté le journal, ne pourrait démontrer sa bonne foi que si elle restituait aux Arabes les trois îlots que l'ancien régime avait fait occuper dans le Golfe.

Malgré les excuses présentées ultérieurement au gouvernement iranien, pour le bombardement du 5 juin, le ton de la presse de Téhéran continue à monter. Le quotidien *Kayhan*, par exemple, dénonce le « *régime dictorial de Bagdad* », l'accuse de pratiquer couramment la torture et d'assassiner des militants musulmans dans les prisons.

La guerre civile au Nicaragua

Les insurgés contrôlent une partie de la capitale

L'insurrection sandiniste marque des points au Nicaragua, où la situation du général Somoza semble chaque jour plus délicate. Des combats de rue très violents se poursuivaient ce mercredi 13 juin dans la capitale Managua, où les rebelles s'efforcent d'investir l'aéroport international. Des milliers de civils tentent de fuir les combats. On compterait déjà de très nombreuses victimes, civiles et militaires.

Préoccupé par l'évolution de la crise, le gouvernement américain a décidé mardi la création d'un groupe de travail dirigé par le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique centrale, M. Brandon Grove. A Managua, le général Somoza a réaffirmé mardi que la crise n'avait pas d'autre solution que militaire.

L'aviation gouvernementale est intervenue de façon systématique, le mardi 12 juin, *dans la capitale nicaraguayenne*, afin de tenter de déloger les guérilleros sandinistes, qui contrôlent une demi-douzaine de quartiers populaires, au nord-est et au sud-ouest de la ville. Les gardes nationaux, soutenus *par* l'artillerie *lourde et des blindés, tentent, de leur* côté, de nettoyer les nombreuses *barricades édifiées dans divers* secteurs de la capitale.

Des combats très violents ont lieu aux abords de l'aéroport international de Las Mercedes, les rebelles s'efforçant de contrôler toutes les routes d'accès en ouvrant le feu à *la mitrailleuse. Dans la soirée de* mardi, des commandos de guérilleros ont d'autre part attaqué le secteur militaire de l'aéroport, utilisant, selon certaines informations des missiles sol-sol.

La capitale est un vaste champ de *bataille, où la situation de la population*, privée de nourriture et d'électricité, est chaque *jour* plus difficile. De nombreux magasins ont été pillés le 13 juin, en particulier dans certains quartiers résidentiels. L'armée n'est pas intervenue. De nombreux *civils* tentent de *fuir* Managua, se dirigeant notamment vers le sud du pays.

Les communications avec la province étant très difficiles, il est *malaisé d'avoir une idée claire* de la situation globale. Leon, seconde ville du pays, située à une centaine de kilomètres au nord de la capitale, aurait été déclarée « ville libre » par les insurgés, qui la tiennent depuis une dizaine de jours.

Des *combats se poursuivent* aussi dans les villes de Chinandega, Mata*galpa et Esteli, situées au nord* et au nord-ouest du pays, ainsi qu'aux frontières du Costa-Rica et du Honduras.

Le *nombre des victimes* serait déjà très élevé. Selon des *informations* sérieuses, le chiffre de trois cents *soldats tués ou blessés, donné* le 11 juin par le général Somoza, serait *notablement* inférieur à la réalité. L'armée aurait perdu un millier d'hommes. Un aviateur somoziste a déserté, le 12 juin, et atterri avec son appareil à San-José-de-Costa-Rica.

Le président Somoza a répété le *12 juin, devant les ministres* des affaires étrangères du Venezuela et de l'Equateur, émissaires des cinq pays du pacte andin, sa détermination de rester au pouvoir jusqu'en 1981. Face à *ce qui n'est pour lui* qu'une insurrection armée, il ne *saurait y avoir de « solution que militaire »*. Il a admis, lors d'une interview téléphonée le mardi 12 juin, que sa situation était « *délicate* ». Il a renouvelé ses accusations contre le Panama, le Costa-Rica et le Venezuela, qui mèneraient une « *conspiration* » contre son *régime*.

Les implications internationales de *la guerre civile au Nicaragua* sont chaque jour plus évidentes. A Washington, un groupe de travail a été créé en vue d'étudier les options actuelles du gouvernement américain face à la crise, a annoncé le 12 juin M. Hodding Carter, porte-parole du *département d'Etat. Son responsable* est M. Brandon Grove, sous-secrétaire d'Etat *adjoint pour* l'Amérique centrale. Un sénateur démocrate du Nebraska, M. Edward Zorinsky, a, de son côté, préconisé une intervention armée des Etats-Unis en vue de *renverser* le *général* Somoza « *Instrument inconscient du marxisme* ». M. Zorinsky est président de la sous-commission sénatoriale *pour* l'hémisphère occidental.

En revanche, les forces armées du Guatemala ont démenti, le 12 juin, toute participation de leur part, aux côtés dse troupes somozistes, dans les combats du Nicaragua. La radio du Front sandiniste avait annoncé que *trente-neuf Guatémaltèques* avaient été tués au Nicaragua lors d'affrontements avec ses combattants. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

AU JOUR LE JOUR

De ses propres ailes

On retiendra peut-être un jour la date du 12 juin 1979 comme une des plus importantes de l'Histoire. Pour la première fois, en effet, le rêve d'Icare a été réalisé : l'énergie humaine a permis à l'homme de voler.

Il n'y a que trois siècles que la machine à vapeur a commencé à transformer notre civilisation, et cette brève période a suffi à mettre les sources de l'énergie de la planète au bord de la pénurie.

Nous savons maintenant que les performances de la technologie, pour impressionnantes qu'elles soient, coûtent cher et ont leurs limites. C'est folie que d'attendre d'elles ce que seul l'homme peut faire.

Nos chefs politiques, qui se bousculent à la télévision, devraient savoir que le champ de la caméra a ses limites, que les erreurs y coûtent très cher et qu'il n'est rien de tel que de voler de ses propres ailes.

ROBERT ESCARPIT.

LE GRIPPAGE ESPAGNOL

La situation était de nouveau très tendue ce mercredi 13 juin au Pays basque espagnol, où grèves et manifestations se multiplient. Renteria, entre Saint-Sébastien et la frontière française, était une ville morte mardi, le mot d'ordre de grève générale lancé par le maire de la ville à la suite de l'intervention des forces de police à la mairie ayant été largement suivi.

D'autre part, l'ETA a menacé mardi de tuer tous les représentants du gouvernement de Madrid au Pays basque, si ceux-ci ne quittaient pas immédiatement la région. La question basque est largement à l'origine du malaise politique grandissant en Espagne.

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Madrid. — « *Soy de Galicia* » (Je suis de Galice). L'homme en uniforme gris à qui nous demandons notre chemin, à 300 mètres de la Puerta del Sol, confesse avec un gentil sourire son ignorance complète des dédales de la capitale. Avec trois mille de ses camarades de la Policia Armada du régime franquiste, devenue Policia Nacional de la monarchie, il a été amené à Madrid pour donner à la population l'impression qu'elle est protégée. Les *grises* se promènent donc dans les rues, sans autre mission précise que de faire constater qu'ils sont là, prêts à réagir à la première alerte.

L'explosion d'une bombe dans la cafétéria California-47 de la rue Goya, où se réunissaient les extrémistes de droite du mouvement Fuerza Nueva, qui a fait huit morts le 26 mai, n'a été en effet que le plus marquant d'une série quasi ininterrompue d'attentats, dont le bilan dépasse les soixante-dix morts depuis le début de l'année. Petit à petit, l'Espagne devient l'Argentine, a pu nous dire un Français de Madrid, familier de l'Amérique latine. Aux bombes et aux rafales de pistolets mitrailleurs, s'ajoutent les agressions commises par des bandes de voyous qui prennent plaisir, la nuit tombée, à esquinter des voitures et à tabasser leurs passagers : rien de surprenant à ce que les rues, si fréquentées jadis à minuit passé, se vident dès le crépuscule.

Nombreux sont ceux qui redoutent que quelque général, lassé du désordre ambiant et des provocations continuellement montées contre les forces de l'ordre, n'en vienne à renouveler pour son compte, comme le préconise jour après jour le quotidien *El Imparcial*, le coup de dés de juillet 1936. Après tout un complot militaire — l'opération Galaxie — a été démantelé en novembre dernier et c'est un haut personnage de l'Etat qui nous a dit : « *Si l'assassinat des deux gardes civils* (le 4 juin) *s'était produit le lendemain de l'affaire de la cafétéria, je ne sais pas ce qui se serait passé.* »

Tel confrère communiste nous a paru paradoxalement beaucoup plus serein, pour qui, s'il existe un risque d'évolution du régime vers la droite — comme le Portugal, disait-il, — les changements intervenus au cours des deux dernières années à la tête de l'armée, où il n'y aurait plus que des hommes du roi ou du premier ministre Adolfo Suarez, excluent désormais toute velléité de caudillisme.

(Lire la suite page 7.)

Une étude d'Amnesty International

UN NOMBRE CROISSANT DE RÉGIMES TOTALITAIRES FORMENT « SCIENTIFIQUEMENT » DES TORTIONNAIRES

Lire page 8 les articles du PROFESSEUR LÉON SCHWARZENBERG et de CLAIRE BRISSET.

GEORGES ELGOZY ET L'HUMOUR

Un économiste qui aime rire

« *Tout un art de vivre* », nous dit la couverture de cet ouvrage troublant. Un art bien sûr, mais cet « *essai* » *ouvre, ne disons pas un* abîme, mais un monde multidimensionnel de réflexions. Dire que l'humour est une chose trop sérieuse pour être confiée à des humoristes *serait déchargé d'humour, car usé* par tant d'applications. Nous savons que l'auteur du *Bluff du futur* ou des *Damnés de l'opulence*, économiste, et inspecteur de surcroît, parvient, dans *notre temps réputé grave*, à ne rien prendre au tragique.

Depuis la guerre, depuis quarante ans, a paru une imposante bibliothèque sur la gestion des entre*prises, une autre sur le problème* monétaire international, etc. — et ne parlons pas des romans, *policiers ou* non, — mais les *ouvrages* sur l'humour, le rire ou le comique peuvent se compter sur les doigts d'une seule *main.*

Il vous est formellement déconseillé de *jeter un coup d'œil sur* deux ou trois pages, au hasard, pour « voir ce que c'est et pouvoir en parler à l'occasion ». Il s'agit, en effet, d'une dégustation. Selon Brillat-Savarin, *l'absorption d'un mets* de qualité comporte trois phases : l'impression première, produite *sur* les papilles de la langue, le goût proprement dit, au moment du passage *dans* le palais, et la sensation ultérieure, qui permet de savourer. *Ne cherchez donc pas à battre* quelque record de vitesse, prenez quelques gorgées, fermez un peu les yeux *et goûtez*, avec la satisfaction ultérieure de pouvoir récidiver.

ALFRED SAUVY.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

La série d'articles de Roger Garaudy, publiée dans « le Monde » des 4, 5, 6 et 7 mai 1979, a suscité un abondant courrier. Nous en publions ci-dessous les éléments les plus significatifs.

Le point de vue d'un mécréant

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

M. GARAUDY a trouvé un truc pour résoudre en trois ans, jour pour jour, les problèmes de l'énergie, de l'inflation et de l'emploi. Un truc simple : l'arrêt de la construction des centrales *nucléaires et le développement* des énergies nouvelles. En réalité, il veut surtout, ainsi qu'il *le dit lui-même, « ouvrir sur le pro*gramme nucléaire le grand débat national refusé aux Français depuis *cinq ans »*. On voit mal, du reste, en quoi ce débat est « fermé » : le Parlement s'est saisi de la question, qui a été le sujet d'innombrables émissions de télévision et articles de presse — très souvent hostiles au programme nucléaire. Mais l'importance, l'intérêt et la complexité du problème justifient en effet l'approfondissement du débat. Je voudrais essayer d'y contribuer en examinant cinq des critiques que M. Garaudy formule à l'encontre du programme électro-nucléaire français :

— Ce programme est dicté par les groupes de pression ;

— Il fait tout reposer sur l'électricité ;

— Il est follement coûteux ;

— Il est criminellement dangereux ;

— Il brade l'indépendance nationale.

∴

1) Le programme antinucléaire est dicté par les multinationales. M. Garaudy peut même révéler quand, où et comment : au sein de la commission PEON. Je siège à cette commission depuis 1975. Je ne suis pourtant qu'un modeste professeur d'économie, totalement indépendant, et nommé pour ces seules raisons. Il faut sans doute que je précise que l'on ne m'a pas demandé, que l'on n'a pas cherché à connaître mes opinions sur le nucléaire (je n'en avais alors aucune), ni mes opinions politiques (j'avais signé quelques mois auparavant, en 1974, *un appel des économistes* en faveur de François Mitterrand).

La commission PEON rassemble des hommes qui, pour la plupart, ont beaucoup de pouvoir, mais elle n'a pas, par elle-même, autant de pouvoir que le croit M. Garaudy. Elle ne décide rien du tout. Elle est, c'est son nom, une commission *consultative* pour la production d'électricité d'origine nucléaire. Chaque année, elle cherche à savoir ce que sera, dix ans plus tard, la demande d'électricité du pays, et quelle est la façon d'y *répondre au moindre coût*.

Il est injurieux d'écrire que les directeurs de ministères et d'entreprises publiques, qui constituent la majorité des membres de la commission, se laissent « dicter » leurs *conclusions par les industriels qui* y siègent également. M. Garaudy a une curieuse idée des hauts fonc*tionnaires français. Et des industriels.* Ceux-ci interviennent assez peu dans les travaux de la commission. Et *même pas toujours dans le sens* que pense M. Garaudy : les industriels du pétrole, par exemple, ne *sont pas de chauds partisans* du programme électro-nucléaire. On voit mal par ailleurs ce que le principe de la présence des industriels intéressés à la réalisation du programme a d'« anormal » : ce principe est appliqué dans toutes les commissions des sept plans qui se sont succédé depuis la guerre, et dans des centaines d'autres commissions.

PEON, comme toutes les commissions, établit donc des rapports. Ces rapports, qui sont rendus publics, analysent le rôle que peut jouer la production d'électricité d'origine nucléaire. Ils aident le gouvernement, seul responsable, à définir la politique énergétique et le programme électro-nucléaire.

∴

2) Ce programme, affirme M. Garaudy, fait tout reposer sur l'électricité. En réalité, le programme suppose qu'en 1990 le taux de pénétration de l'électricité, dans la consommation finale d'énergie serait d'environ 35 % : c'est ce que les croisés de l'anti-nucléaire appelle le « tout-électrique ». Mais *l'essentiel n'est pas dans cette singulière confusion entre le tiers et le tout.*

L'essentiel, c'est que la demande d'électricité en 1990 ne se décrète pas. Il y a quelques mois, dans un grand hebdomadaire de gauche, une lectrice s'indignait, et avec quelle vigueur ! de ce que l'« on » décidât pour elle de sa consommation future d'électricité : mais, chère madame, personne ne fait rien de tel, ni E.D.F., ni PEON, ni le gouvernement ; *« on » la supputa, votre consommation*, et celle de tous autres Français, afin que vous puissiez, si vous le désirez, un beau matin de décembre 1990, tourner votre bouton, et avoir de la lumière. C'est un exercice difficile, auquel se livre la commission PEON. Elle pèse le risque de se tromper par défaut, c'est-à-dire les gênes et les coûts de pannes graves, et le risque de se tromper par excès, c'est-à-dire les gaspillages engendrés par un surinvestissement dans les capacités de production. Le chiffre, ou plutôt les *chiffres — car la demande d'électri*cité se mesure en puissance à la période de pointe autant qu'en quan*tité à l'année — retenus sont pour* l'essentiel des prévisions et non des décisions.

Pour l'essentiel seulement, car des politiques appropriées peuvent modifier la demande d'énergie de*mandée sous la forme d'électricité.*

Qu'il faille économiser l'énergie, tout le monde en est d'accord. Le gouvernement a même créé une agence à cet effet. La France est l'un des pays les plus économes du *monde en énergie, c'est-à-dire l'un* des pays où la quantité d'énergie par franc de production est la plus *faible. Et la France est de plus en* plus économe, c'est-à-dire que la quantité d'énergie par franc de pro*duction* baisse *régulièrement*. Il serait souhaitable d'accélérer ce mouvement. Sans doute. La seule mesure concrète proposée par M. Garaudy, c'est l'emploi obligatoire par les entreprises de ces thermiciens qui sont au chômage par milliers. Il suggère aussi une obligation d'isolation thermique. Il ne dit pas quelles sanctions prévoir à l'encontre des entreprises et des particuliers récalcitrants : amendes ? prison ? De deux choses l'une. Ou bien les économies d'énergie sont économiques, et alors les particuliers, et plus sûrement encore les entreprises, les réaliseront. Ou bien elles ne le sont pas, et ils ne les réaliseront pas. Qu'est-ce qui les rendra économiques ? La hausse du prix de l'énergie, et des subventions budgétaires. Car ces subventions existent. La politique actuelle consiste à taxer la consommation d'énergie et à subventionner l'économie d'énergie.

Qu'il faille réduire la part de l'électricité est déjà moins évident. Il est vrai que la conversion de chaleur en électricité (qui a lieu dans une centrale nucléaire) puis d'électricité en chaleur est un gaspillage d'énergie. Mais la demande de chauffage électrique n'est qu'une part faible de la demande d'électricité : moins de 10 % à l'heure actuelle, environ 13 % en 1990, dans les projections retenues. Que ce dernier chiffre puisse être abaissé, grâce à un développement plus rapide à pré*voir de l'énergie solaire, de la géo*thermie, *de la bioconversion ou des* pompes à chaleur, c'est sans doute possible et probablement *souhaitable*. *Tout le monde est d'accord avec* M. Garaudy sur ce point. Mais il ne faut pas en exagérer l'enjeu. La demande d'électricité restera considérable. M. Garaudy lui-même ne s'éclairera pas à l'énergie géothermique. L'industrie continuera d'être une grosse utilisatrice d'énergie électrique. C'est un adversaire du programme nucléaire, M. Puiseux, qui écrit que *« maints processus industriels (pour le séchage, pour la production de ciment, etc.) gaspillent des calories pour des transformations de la matière qu'une énergie ordonnée — électrique — peut obtenir bien plus économiquement. Le champ de l'innovation technologique (micro-ondes, induction, conduction, osmose, four à plasma, etc.) est vaste où la substitution de l'électricité aux combustibles entraîne au contraire une économie, parfois considérable, d'énergie primaire. »* On voit mal quelles actions concrètes pourraient réduire significativement la demande d'électricité prévue pour la fin de la prochaine décennie.

∴

3) Une troisième critique est que l'électricité *nucléaire* est trop coûteuse. La pensée de M. Garaudy sur ce point n'est d'ailleurs pas très claire, puisqu'il dit aussi que *« nul ne peut dire ce que coûte un kilowatt* (l'auteur veut sans doute parler de kilowatt-heure) *nucléaire »*. M. Garaudy n'a sans doute jamais regardé les rapports de la commission PEON, qui sont, pour une très large part, consacrés à cet effort d'estimation.

Pour ce qui est du passé, on peut faire des calculs assez précis ; ils font apparaître que l'électricité produite dans les centrales nucléaires coûte moins cher à la collectivité nationale que celle qui aurait été produite dans des centrales au fuel ou au charbon. Ce point est important. L'électricité nucléaire, à la différence de certaines autres formes d'énergie, n'est pas un projet, c'est une réalité ; elle représente actuellement entre 15 et 20 % de l'électricité que nous consommons. Et c'est une réalité qui, pour le moment au moins, nous économise des ressources et des devises.

Pour ce qui est du futur, il est évidemment difficile d'être affirmatif. Les calculs effectués montrent que le coût du kilowatt nucléaire devrait être inférieur d'environ 20 % à 30 % au coût du kilowatt au charbon ou au fuel. Et il n'y a pas besoin de calculs pour montrer que ce coût est un coût en francs et non en devises. C'est pour ces simples, mais bonnes raisons que la commission PEON recommande chaque année au gouvernement d'engager la construction de quelques centrales.

L'électricité d'origine hydraulique, éolienne et solaire coûte (et coûtera ou coûterait) encore moins cher, affirme M. Garaudy. On connaît bien les coûts de la houille blanche : E.D.F. a, dans ce domaine, une longue expérience. Un certain nombre de barrages sont en effet prévus. Ils se heurtent généralement à une opposition, souvent justifiée, des écologistes : M. Garaudy devrait aller essayer de convaincre les amoureux *des gorges du Verdon (j'en suis) de* consentir au barrage qu'E.D.F. veut y construire. Peut-on faire davantage de barrages ? Il ne suffit pas de l'affirmer. Quant à l'électricité éolienne et solaire, il est probable, en effet, que son coût diminuera. Il est souhaitable que l'Etat finance toutes sortes de recherches et d'expériences dans ces domaines et y fasse naître des industries. Mais il n'est pas raisonnable de comparer une technique qui existe à une technique qui existera peut-être. A qui et à quel prix E.D.F. peut-elle passer commande des kilowatts que les Français demanderont demain ?

S'il est vrai qu'il y a des obstacles juridiques à ce que des particuliers, des entreprises ou des collectivités locales fabriquent leur propre électricité, alors M. Garaudy a raison, il *faut lever les obstacles. Les* syndicats et les partis de gauche crieront au démantèlement du monopole et *à la privatisation du service public*, mais l'apparition des nouvelles technologies en sera facilitée.

∴

4) L'énergie nucléaire est, c'est une autre critique, abominablement dangereuse. Les usines d'enrichissement de l'uranium, les centrales et les usines de retraitement ne sont pas, c'est vrai, exemptes de danger. Comme toutes les activités humaines, elles comportent un risque. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce risque, plus que dans la plupart des activités humaines, est analysé, réduit, surveillé, et qu'il apparaît extraordinairement faible.

*Deux cent cinquante centrales fonc*tionnent dans le monde. Elles ont déjà produit beaucoup d'électricité. Elles n'ont encore tué personne. Elles ont même sauvé beaucoup de vies : celles des mineurs qui auraient extrait le charbon que ces centrales ont économisé. Et cependant, la mise en œuvre de ces centrales correspondait à une période d'essais, de tâtonnements. Les risques seront sûrement moindres avec les centrales *en construction ou à construire.*

Ils ne seront jamais totalement éliminés. Est-ce une raison pour ne *pas recourir à l'énergie nucléaire ?* Si tel était le cas, il faudrait évacuer toute la côte méditerranéenne et *toute la côte californienne. Les ris*ques de tremblement de terre n'y sont pas non plus totalement élimi*nés. Ils sont sans doute plus grands* que les *risques d'« éclatement »* d'une centrale. Qui propose sérieusement l'évacuation de ces régions ?

5) Construire des centrales nucléaires, c'est aussi brader l'indépendance nationale, affirme M. Garaudy. *Son premier argument* est que les centrales sont construites sous licence américaine. Et alors ? La redevance payée à Washington s'élève à moins de 2 % du coût de la centrale. Et dans trois ans, la France sera libérée de cette licence, qui ne l'a même pas empêché d'exporter des centrales.

Un deuxième argument est que l'uranium est importé. C'est vrai. Mais il y en a chez nous, de l'ura*nium, que nous pourrons* toujours extraire lorsque — hypothèse d'école — plus personne ne voudra nous en vendre. Il faut ajouter que le coût de l'uranium *représente une part très faible du coût du* kilowatt-heure nucléaire : en sorte qu'un triplement du prix de l'uranium n'entraînerait qu'une hausse faible du coût du kilowatt-heure.

Un troisième argument est que nous dépendons des Etats-Unis pour *l'enrichissement de l'uranium. Il a* été vrai. Il est complètement faux. L'usine d'Eurodif, qui vient d'être *mise en service, nous assure au* contraire une surcapacité en matière *d'enrichissement*. C'est nous qui *allons fournir, contre bonnes devises*, beaucoup d'autres pays en uranium enrichi. De la même façon, nous *sommes plus qu'indépendants en* ce qui concerne le retraitement des combustibles.

Le dernier argument de M. Garaudy est qu'E.D.F. emprunte *à l'étranger* pour financer ses investissements. Cela prouverait plutôt que les prêteurs étrangers, qui ne sont ni des *rêveurs* ni des philanthropes, ont *confiance dans le programme d'E.D.F.* *M. Garaudy* aurait plus de difficultés à trouver quelqu'un pour payer ses projets. *Il est vrai qu'il* sait comment financer les investissements : avec l'allocation-chômage. Voilà une idée *qui devrait retenir l'attention* des dirigeants d'E.D.F. : ils pourraient demander que soient versées à *l'établissement public les allocations*-chômage que ne reçoivent pas les cent cinquante mille travailleurs à *qui le nucléaire donne des emplois !*

Lorsque l'on examine sérieusement ce que peuvent être, dans les vingt prochaines années, la consommation et la production d'énergie en France, on est bien amené à conclure qu'il faut construire des centrales électronucléaires. Qu'à terme, c'est-à-dire au vingt et unième siècle, le solaire, ou la fusion, ou je ne sais quoi puissent être préférables au surrégénérateur, c'est bien possible, et rien ne doit être négligé *pour* l'exploration de ces voies. Que dans l'immédiat, des économies d'énergie puissent et *doivent être réalisées*, c'est certain. Mais croire que notre pays pourrait dans les années 1985-1990 se passer *de l'électricité qui sera produite par* les centrales en construction ou à engager dans les années à venir, *c'est se bercer d'illusions*.

(*) Professeur à l'université de Paris-XII.

La réponse de Roger Garaudy

J'AI reçu jusqu'ici soixante et une lettres à propos de mes « Onze thèses ». Une seule exprime un *rejet total* : celle de M. Prud'homme, membre de la commission Peon.

Cinq de mes arguments irritent M. Prud'homme.

1) *« Le programme nucléaire est dicté par les multinationales... dans la commission Peon. »* C'est pourtant un fait : le 4 mars 1974 a été décidé, *« sur recommandation de la commission Peon »*, le programme de construction des centrales nucléaires, sans la moindre consultation du Parlement. Par la même « recommandation » a été imposé le choix de la filière américaine. M. Prud'homme s'indigne que je trouve « anormal » que le programme soit dicté précisément par les industriels (tel le baron Empain) *qui ont intérêt* à sa réalisation. Cette « anomalie » est soulignée par le « rapport Schloesing » (parlementaire de la majorité), disant : *« On n'imagine pas que la politique de construction scolaire soit... élaborée par les entreprises du bâtiment ! »* (Annexe 23 du P.V. de la séance du 5 octobre 1977.) Les « décideurs » n'ont d'ailleurs jamais tenu le moindre compte de ce rapport, enseveli dans les archives.

2) *« Ce programme*, affirme M. Garaudy, *fait tout reposer sur l'électricité. »* Hélas ! je ne vois guère ce qu'on peut faire d'autre avec le nucléaire que de l'électricité ou des bombes. Le « tout-électrique » dont je parle est le système éminemment gaspilleur qui consiste à utiliser l'électricité à des usages pour lesquels elle n'est pas indispensable : par exemple le chauffage (rendement : 6 %). C'est ce que confirme le « rapport Demargne » sur les « perspectives énergétiques », adopté le 28 février 1979 par le Conseil économique et social.

3) *« L'électricité nucléaire est trop coûteuse. »* M. Prud'homme réplique : *« On peut faire des calculs assez précis. »* Lorsqu'on sait qu'il faudra préserver (par bétonnage ou vitrification, ou on ne sait trop comment) les centrales (hors d'usage au bout de vingt ans) et leurs déchets, et maîtriser ces cimetières pendant des millénaires, je serais curieux de savoir comment on peut « calculer » le coût de telles opérations.

« Peut-on faire davantage de barrages ? Il ne suffit pas de l'affirmer. » Pour l'affirmer avec assurance, il suffit de lire le « rapport Varlet » (1973), de l'ancien directeur d'E.D.F., dans la très officielle *Revue administrative*, n° 159, de mai-juin 1974, montrant qu'il est possible d'aménager sur nos cours d'eau 27 milliards de kilowatts-heure supplémentaires. Ce programme rentable avant la hausse des prix du pétrole, cesserait-il de l'être en 1979 ?

4) *« Le nucléaire est criminellement dangereux. »* L'ampleur du danger est parfaitement définie dans le fameux plan « Orsec-Rad », que l'on cache aux Français depuis seize ans. Je cite : *« Les risques encourus peuvent avoir une ampleur telle que l'on est amené à prévoir un plan de sécurité valable pour une zone comprenant plusieurs départements. »* (Circulaire interministérielle du 3 août 1963.) C'est très exactement ce qu'envisageait, après Harrisbourg, le gouverneur de Pennsylvanie pendant les trois jours où aucun expert au monde *n'a pu lui dire ce qui pouvait* arriver.

5) *« Le nucléaire brade l'indépendance nationale. »* Je n'aurais même pas à répondre sur ce point, car M. Prud'homme reconnaît notre dépendance pour le brevet et le combustible. Il ajoute même un argument remarquable : il se réjouit de la confiance des investisseurs étrangers, comme si la « confiance » des multinationales n'était pas fonction de la docilité présumée des Etats où elles investissent, que ce soit en Afrique, en Amérique latine ou... en France !

Je passe sur les « détails », pour n'en retenir qu'un : M. Prud'homme affirme que je propose « une seule mesure concrète », alors que, au lieu des quelques milliers d'emplois, concentrés en quelques centrales *et soumis à une « discipline quasi militaire »*, comme écrit le directeur de Framatome, notre texte présente quinze propositions permettant de créer, en trois ans, 2 millions d'emplois dans les « énergies nouvelles », et répartis sur tout le territoire français.

Examiner et enrichir ces suggestions n'implique ni « croisade » ni « mécréance », à moins que simplement *montrer qu'on peut* se passer du nucléaire ne soit déjà une offense à ce nouveau « Saint-Sépulcre ».

R. GARAUDY
ET LES GROUPES ESPÉRANCE.

Les aléas de Thémis

par CLAUDE ETIÉVANT (*)

JE *suis en plein cœur du* combat pour le développement des énergies nouvelles, étant responsable au C.N.R.S. de projets de centrales solaires et en particulier du projet Thémis (centrale de 2 MWe) dont vous avez *sans doute* appris les récentes mésaventures lors de l'arbitrage du budget 1980.

Quelles sont les raisons réelles de nos récentes difficultés ? Officiellement, il est affirmé que le coût est trop élevé. La presse s'est d'ailleurs largement *fait* l'écho de la thèse du gouvernement. Dans la réalité, les choses sont très différentes. Un projet de centrale de puissance est en fait très gênant pour beaucoup de monde.

Pour la direction d'E.D.F. et pour les groupes industriels impliqués dans le programme nucléaire français, car il ne faut pas que l'on puisse soupçonner que ce programme n'est pas nécessaire et qu'il y a peut-être des solutions de remplacement.

Pour le secrétariat d'Etat à la recherche et le ministère de l'industrie : mêmes raisons.

Pour le Commissariat à l'éner*gie solaire* dont le budget est *dérisoire* (100 millions de francs en 1979 contre 3 500 millions pour le C.E.A., hors applications militaires et hors participation à Super Phénix), le projet Thémis (94 millions dont 80 à la charge du COMES) représente une charge très lourde (trop lourde).

Pour le groupe industriel CETHEL (Saint-Gobain, Heurtey, Babcock, SERI-Renault), *Thémis* a toujours été considéré comme une « vache à lait » permettant d'avoir accès aux études effectuées *dans* les organismes publics (E.D.F. et C.N.R.S.) et de *vendre très cher à l'Etat de* soi-disant études dont la consistance n'est pas en relation avec les crédits versés par les pouvoirs publics (D.G.R.S.T., C.N.R.S., E.D.F.).

Le premier devis de la centrale, *reposant sur* des propositions de CETHEL a effectivement fait apparaître des dépassements de *l'ordre de 30 %*, mais après de nouvelles consultations d'industriels choisis en dehors de ceux qui nous étaient initialement *imposés*, nous avons pu présenter un devis sans dépassement. Mais aucune réponse du gouvernement, nous croyons savoir que la solution de remplacement à Thémis serait le projet Inti 800 présenté par le même groupe CETHEL.

Bref, après avoir coulé le projet performant qu'était Thémis, le groupe industriel CETHEL est sur le point d'obtenir le finance*ment d'un projet dont le seul* intérêt est de démontrer aux Français qu'il n'est pas raisonnable de miser sur l'énergie solaire ; la seule voie raisonnable étant bien entendu celle du tout-nucléaire.

Au lieu de nous engager dans la voie de l'espoir, quelles perspectives nous offre-t-on aujourd'hui ? Une politique de refus de *la diversification des sources* d'énergie, une politique de mensonge qui essaie de convaincre nos concitoyens que nous faisons l'effort qu'il convient dans le domaine des énergies nouvelles, une politique à courte vue qui n'a pas compris l'intérêt des systèmes renouvelables et qui refuse de regarder en face les dangers multiples et redoutables du tout-nucléaire.

(*) Chercheur au C.N.R.S.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

CHINE

Les débats de l'Assemblée nationale pourraient refléter les différends idéologiques au sein du parti

De notre correspondant

Pékin. — La seconde session de la cinquième Assemblée nationale populaire s'ouvrira, lundi 18 juin, à Pékin. Selon l'agence Chine nouvelle, cette date a été décidée par le comité permanent de l'Assemblée, lui-même réuni depuis le 7 juin et qui a approuvé un projet d'ordre du jour de la prochaine session.

Le comité a également examiné des projets de code pénal, de code d'instruction criminelle, d'un code sur les investissements étrangers dans des entreprises mixtes, ainsi que d'autres textes législatifs qui seront soumis à l'Assemblée.

Le rétablissement d'un « secrétariat général du conseil des affaires d'État », disparu depuis la révolution culturelle, a, d'autre part, été décidé, avec comme titulaire M. Jin Ming. Ancien vice-ministre des finances et personnage important de l'appareil du parti en Chine méridionale, M. Jin Ming aurait été condamné en 1968 comme « *partisan du capitalisme* ». Deux nouveaux ministres enfin ont été nommés : MM. Chen Guodong aux produits alimentaires, et Gao Yang aux fermes d'État et au défrichement des terres.

La seconde session de la cinquième Assemblée nationale populaire était prévue pour cette année, depuis la réunion plénière, en décembre dernier, du comité central du parti. Il avait alors été indiqué que l'Assemblée aurait à approuver les plans de développement économique pour les années 1979 et 1980. La réunion du Parlement chinois a été plusieurs fois retardée, ce qui incite à croire que son ordre du jour et les décisions qu'il doit approuver ont donné lieu à de difficiles discussions. Celles-ci ont moins porté sur les projets législatifs examinés par le comité permanent — généralement attendus et qui doivent combler d'importantes lacunes du droit chinois — que sur deux autres sujets qui sont aujourd'hui au centre des préoccupations nationales.

Des dirigeants « mal informés »

Dans le domaine de la planification économique d'abord, le principe d'un « réajustement » des projets annoncés au début de 1978 (lors de la première session de l'Assemblée) avait été énoncé dès le mois de décembre dernier. Le communiqué publié le 23 décembre, à l'issue du plénum du comité central, parlait de « *déséquilibres majeurs* » qui devaient être corrigés, ainsi que de la nécessité d'« *établir de solides fondations pour un développement rapide* ». Ces « réajustements » ont donné lieu à des enquêtes qui ne se sont achevées que le mois dernier et dont il a fallu ensuite tirer les conclusions. D'après leurs propres confidences à des visiteurs étrangers, les dirigeants chinois étaient « *mal informés* » lorsqu'ils établirent leurs plans initiaux. Les révisions qui s'annoncent sont très profondes et sont principalement de trois ordres :

— Un retard de trois années environ dans des projets majeurs, aussi divers que l'aciérie de Baoshan, près de Shanghaï, et la construction d'un accélérateur de protons d'une capacité de 50 millions d'électrons-volts ;

— L'abandon pur et simple de programmes plus ou moins importants (comme, semble-t-il, la construction de centrales nucléaires au profit de centrales hydro-électriques et thermiques fonctionnant au charbon) ;

— Un retour aux méthodes chinoises de développement les plus classiques comportant, d'une part, un recours réduit aux importations de l'étranger et une meilleure utilisation du potentiel national existant ; d'autre part, une priorité accordée au développement de l'agriculture et de l'industrie légère par rapport à celui de l'industrie lourde. L'originalité du nouveau schéma consiste à mettre l'accent sur les secteurs de l'énergie et des communications, dont les fonctionnements respectifs sont sensibles sur l'ensemble de l'économie.

De grandes divergences

Une session de l'Assemblée nationale populaire — même si elle ne donne pas lieu à de nouvelles élections, puisqu'il s'agit de la seconde session de l'Assemblée déjà réunie en février-mars 1978 — constitue cependant un événement politique, qui contraint à faire le point sur des problèmes plus généraux que les plans économiques pour l'année en cours et la suivante. En principe, l'Assemblée devrait entendre un rapport de M. Hua Guofeng, premier ministre, sur les activités du gouvernement, au cours duquel des questions d'ordre idéologique seront nécessairement évoquées.

C'est dans ce second domaine qu'un accord — ou un compromis — semble se réaliser le plus difficilement au sein de l'appareil dirigeant du régime. Qu'il s'agisse des notions de démocratie et de discipline, de l'autorité du parti, de la fidélité à l'héritage politique de Mao Tse-toung ou du jugement à porter sur la révolution culturelle, des tendances très différentes se manifestent actuellement parmi les cadres du P.C.C. De nombreux dirigeants provinciaux, civils ou militaires, en ont fait état et le général Desheng, membre du bureau politique et commandant de la région militaire de Shenyang, est allé jusqu'à parler d'« *actes et de propos réactionnaires visant à attaquer et à diviser le comité central sous prétexte de lever haut la bannière de Mao Tse-toung* ».

S'agit-il seulement de tendances « erronées » par rapport à un courant principal appuyé par une solide majorité ? Ce n'est pas absolument évident, et l'on parle à Pékin d'un « contre-courant d'avril » — réaction de défense devant les manifestations d'« ultra-démocratisme » de l'hiver dernier — assez puissant pour avoir contraint M. Deng Xiao-ping et ses alliés à une retraite au moins tactique. Tous les signes sont, en fait, réunis d'une « lutte entre deux lignes » dont l'issue n'est pas encore claire, et qui risque de se refléter dans les prochains débats de l'Assemblée.

Celle-ci, selon l'usage, devrait également être informée des dernières orientations du régime en politique extérieure. Sur ce terrain, les relations avec l'U.R.S.S. sont les plus immédiatement à l'ordre du jour, et il n'est pas exclu, après la dernière note soviétique du 4 juin, que la session entende un exposé des grandes lignes de la position chinoise à l'approche d'une négociation dont le principe paraît désormais acquis.

La règle voudrait enfin que la réunion de l'Assemblée nationale populaire soit précédée par une session plénière, au moins formelle, du Comité central du parti, à qui il appartient, en principe, d'approuver les documents et projets soumis au Parlement. Ce nouveau plénum pourrait être, si les circonstances le permettent, l'occasion de décisions concernant non seulement le personnel de l'État et du gouvernement, mais également celui de la direction du parti.

ALAIN JACOB.

LE DRAME DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Les États-Unis dénoncent le « cynisme » du Vietnam

Le gouvernement américain a sévèrement condamné, mardi 12 juin, le « *cynisme* » du Vietnam, qu'il a accusé de vouloir faire émigrer tous les éléments de sa population hostiles au régime de Hanoï, ainsi que toute la communauté vietnamienne d'origine chinoise, et d'essayer de tirer de cet exode le maximum de bénéfices financiers. Il a, d'autre part, « *regretté profondément* » l'attitude du gouvernement thaïlandais qui a *entrepris de renvoyer* au Cambodge des milliers de réfugiés khmers ayant pénétré en Thaïlande dans les dernières semaines.

Rendant publique la condamnation du Vietnam, le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter, a précisé que Washington ne l'avait pas transmise directement à Hanoï, les deux pays n'entretenant pas de relations diplomatiques, mais avait communiqué son point de vue à la délégation du Vietnam à l'ONU.

D'autre part, la Malaisie et l'Indonésie affirment ne plus pouvoir accueillir de réfugiés indochinois et l'ont fait savoir, mardi 12 juin, aux représentants du Vietnam dans leur pays. Le ministre malaisien des affaires étrangères a déclaré que le nombre des réfugiés avait atteint « *un seuil critique* » et le ministre de la défense de Djakarta a dit que son gouvernement était amené à leur interdire l'accès du territoire indonésien « *car il ne peut résoudre le problème* ». En Australie, enfin, nous signale « *un seuil critique* », et le ministre de l'immigration a affirmé, ce mercredi 13 juin, que l'afflux de réfugiés indochinois — environ neuf cents par mois — commençait à peser sur l'économie. Aucune augmentation de quota n'est prévue pour l'année prochaine.

A Rome la soixante-quinzième session du conseil de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'est ouverte, lundi 11 juin, sur un appel du directeur général, M. Saouma, pour secourir « *les milliers d'affamés du Sud-Est asiatique* ».

« *Je pense à la disette au Cambodge, aux bateaux de réfugiés du Vietnam, aux affamés et aux réfugiés du Laos et du Cambodge* », a précisé M. Saouma. — *(A.F.P.)*

LA VISITE DE M. DESAI EN U.R.S.S.

Le premier ministre indien confirme que Moscou et Pékin « vont avoir des discussions »

Le premier ministre indien, M. Desai, devait quitter Moscou, ce mercredi 13 juin, pour Leningrad, avant de poursuivre sa tournée en Europe centrale. A l'issue de cette visite de trois jours, les représentants de l'Inde et de l'U.R.S.S. ont signé plusieurs documents : une déclaration commune (qui n'a pas encore été publiée) et un accord intergouvernemental sur la construction d'une usine métallurgique à Visakhapatnam, sur la côte est de la péninsule.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre indien a indiqué que ses pourparlers avec les dirigeants soviétiques avaient été « faciles, car nos deux pays ont toujours fait preuve de compréhension mutuelle ». Il a estimé que la coopération économique et technique soviéto-indienne était « positive », citant en exemple, outre la construction de cette aciérie, le récent lancement du deuxième satellite indien à partir de l'U.R.S.S. Un accord a été signé entre les académies des sciences pour le lancement d'un troisième satellite en 1980-1981.

M. Desai a, d'autre part, déclaré que l'U.R.S.S. et la Chine se sont mises d'accord pour ouvrir des négociations. Il a clairement laissé entendre que M. Brejnev l'en avait formellement informé : « L'U.R.S.S. et la Chine vont avoir des discussions, a-t-il dit. Je ne le pense pas, je le *sais*. »

La coopération se développe entre l'Inde et l'Union soviétique

Les désaccords politiques notables entre *MM. Brejnev et Desai* et notamment les réserves qu'exprime l'Inde à l'égard de l'action des protégés de *l'U.R.S.S.* au Cambodge et en Afghanistan, les critiques que porte la presse moscovite contre la politique économique du gouvernement de New-Delhi, n'empêchent pas le développement de la coopération économique indo-soviétique. Inaugurée pendant les années 50, *lorsque Nehru était premier ministre*, poursuivie par sa fille, Mme Gandhi, cette coopération reste une constante de la politique indienne quelle que soit la majorité au pouvoir à New-Delhi.

Les accords signés par M. Desai lors de sa visite à Moscou sont en partie la concrétisation de ceux paraphés en mars lors de la visite de M. Kossyguine en Inde, et s'étendant à plusieurs secteurs : production d'acier, de charbon, d'aluminium, exploration pétrolière, agriculture (*le Monde du 16 mars 1979*) ; *l'élément* le plus important est sans doute l'installation d'une nouvelle aciérie par *l'U.R.S.S., dont la production* passera de 1,2 million de tonnes à 3,2, et, assure le ministre responsable, permettra à l'Inde de combler une partie de son déficit. *The Guardian* rappelait récemment que 30 % de l'acier, 35 % du pétrole, 20 % de l'électricité sont produits, en Inde, *avec le concours de l'assistance* soviétique. L'U.R.S.S. absorbe un tiers des exportations de thé, d'huile *végétale, de tabac et de café, un* quart de celles de jute manufacturé, etc. *The Economist* écrit que l'Inde est, après Cuba, le *plus grand bénéficiaire* d'aide soviétique dans le tiers-monde.

Sans doute les Soviétiques veulent-ils, en étendant cette coopération, compenser en quelque sorte leur perte d'influence dans le domaine politique depuis la chute de Mme Gandhi. Ils ne se privent pourtant *pas de brocarder tantôt* les choix du gouvernement Desai en faveur des moyennes et petites entreprises *rurales, tantôt* les « ouvertures » faites par quelques dirigeants aux multinationales.

D'un autre côté, la coopération avec l'U.R.S.S. ne suscite pas l'en*thousiasme de tout le monde dans* les rangs de la coalition gouvernementale indienne. Il y a quelques semaines, *Organiser*, l'hebdomadaire du Jan Sangh, formation de la droite nationaliste influente au sein de cette coalition, a dénoncé « *l'exploitation et le contrôle de l'Inde par l'U.R.S.S.* » dans un article que s'est empressée de reproduire l'agence Chine nouvelle. L'auteur faisait *remarquer qu'une raffinerie* construite par une société américaine coûtait deux fois moins cher qu'une autre *implantée par les Soviétiques* et d'une production sensiblement inférieure. Il donnait d'autres exemples montrant que les Soviétiques se posent en « *réels amis* », offrant une aide apparemment préférentielle mais qui se révèle finalement très coûteuse car « *une fois pris pied dans l'économie indienne, les Soviétiques portent leur prix au niveau international, et même plus haut* ». *Organiser avançait, en particulier*, que l'aciérie de Bokaro, fleuron controversé de la technique soviétique en Inde, avait, *tout compte fait*, coûté trois fois plus cher que celle de Dunkerque d'une capacité de production sensiblement équivalente. Le journal ajoutait que l'aide soviétique créait des liens de dépendance ténus, que l'U.R.S.S. livrait parfois à son partenaire des matériels défectueux ou démodés, et que le commerce entre les deux pays présentait un « *type néo-colonial traditionnel* ».

La dépendance de l'armée indienne

Il est vrai que les Soviétiques, au même titre que certains Occidentaux, profitent des faibles protections *sociales et des coûts de la main*-d'œuvre indienne. Ainsi font-ils fabriquer en Inde des produits textiles, *des chaussures, etc., qu'ils* revendent avec profit, ainsi que certaines denrées de même origine, dans les pays de l'Europe de l'Est, sinon de l'Ouest. Les Soviétiques ont *récemment mis en émoi* les Indiens lorsqu'ils leur ont annoncé que les hausses internationales devraient être *rapidement répercutées sur le prix* des 2,2 millions de tonnes de pétrole que l'U.R.S.S. livre annuellement à l'Inde.

Organiser soulignait enfin la *dépendance* dans laquelle se trouve l'armée indienne pour certains de ses équipements. « *Il est peu probable*, affirmait l'hebdomadaire, *que l'armée de l'air pourrait fonctionner plus d'un mois si les Soviétiques venaient à interrompre les livraisons de pièces détachées. Les sous-marins sont presque tous de fabrication soviétique et leur réparation doit être faite par du personnel soviétique (environ soixante-dix techniciens) stationné à Vishakapatnam, précisément là où doit être installée la nouvelle aciérie.* » *Certes, l'Inde tend actuellement à se* tourner vers les pays européens pour moderniser ses forces armées, mais le ministre de la défense, M. J. Ram, qui était tout dernièrement en Bulgarie, compte parmi les personnalités les plus influentes de ce qui est considéré à New-Delhi comme le « *lobby prosoviétique* ».

Les avocats de la coopération avec Moscou font valoir que celle-ci a joué un rôle essentiel dans le développement d'un secteur industriel public. En la poursuivant, les responsables indiens estiment tirer parti de la concurrence entre les multinationales et les pays socialistes en ce qui concerne les technologies, les prix et les conditions de crédit, *et, ce faisant, affirmer, malgré tout*, leur indépendance. Ils prennent pour exemple le fait qu'ils ont refusé de s'équiper d'une usine de laminage à froid auprès de l'U.R.S.S., jugeant une offre américaine plus satisfaisante.

Mais, si la coopération entre les deux pays se développe, cela tient aussi au fait que l'Inde dispose, depuis plusieurs années, d'un important reliquat d'aide soviétique qu'elle n'a pas utilisé et que, d'autre part, la balance commerciale présente un solde très *largement favorable* à New-Delhi. Au-delà des considérations politiques, l'Inde n'est ni plus ni moins regardée de Moscou comme un marché pour l'industrie soviétique.

GÉRARD VIRATELLE.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

● LE MINISTRE SAOUDIEN DE L'INTÉRIEUR, le prince Nayef Ibn Abdel Aziz, est arrivé le 12 juin à Paris pour une visite de quatre jours en France, au cours de laquelle il rencontrera le président Giscard d'Estaing. Le prince Nayef, invité par son collègue français, M. Christian Bonnet, s'entretiendra également avec M. Raymond Barre et avec M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

Egypte

● L'AFFILIATION de l'Egypte à l'Union arabe du tourisme a été suspendue le lundi 11 juin, au cours d'une réunion tenue par cette organisation à Aden. L'U.A.T. a également décidé d'arrêter l'ensemble des programmes techniques égyptiens que comportent les plans de l'Union, ainsi que tous les programmes et projets en cours d'exécution au Caire.

D'autre part, l'Union a invité les touristes arabes, ainsi que les agences touristiques des États membres de l'U.A.T., à ne plus organiser de voyages en Egypte. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LA REINE ELISABETH a accordé différentes distinctions à quarante-huit personnalités travaillistes. Six anciens dirigeants du Labour, dont MM. William Ross, ancien secrétaire aux affaires écossaises, Michael SteWart, ancien secrétaire au Foreign Office, Harold Lever, ancien conseiller économique, et John Brooks, président du parti travailliste pour le Pays de Galles, ont reçu notamment la dignité de pairs à vie. — *(A.P.)*

Luxembourg

● LE GRAND-DUC JEAN a accepté, lundi 11 juin, la démission du gouvernement de M. Gaston Thorn, après le succès de l'opposition aux élections législatives du 10 juin (*le Monde du 12 juin*), *puis* a reçu en consultation, mardi, les dirigeants des principales *formations politiques. Il devait* nommer dans les jours qui viennent un formateur du nouveau gouvernement, vraisemblablement M. Pierre Werner, ancien premier ministre et dirigeant des sociaux-chrétiens, parti qui a enregistré une forte progression lors de la consultation de dimanche. — *(A.F.P., Reuter.)*

Mali

● LA COUR SUPRÊME DU MALI a cassé lundi 11 juin les verdicts prononcés lors du « *procès de Tombouctou* », au cours duquel neuf responsables maliens, dont M. Kissima Doukara, acien ministre de la défense, avaient été condamnés pour détournement de fonds publics, en mars dernier (*le Monde* du 13 mars). — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LES AUTORITÉS DE LA R.D.A. ont interdit mardi 12 juin aux correspondants étrangers accrédités à Berlin-Est « *toute activité journalistique liée au prochain procès de Robert Havemann* », contestataire est-allemand. Cette interdiction a été signifiée par le ministère des affaires étrangères aux journalistes ayant demandé à suivre, jeudi à Fürstenwald, près de Berlin-Est, le procès en appel de M. Havemann, où à pouvoir l'interviewer à cette occasion. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● *LE SYNDICALISTE* DISSIDENT LEV VOLOKHONSKY a été condamné le mardi 12 juin, à Léningrad, à deux ans de camp de travail, a annoncé à Genève M. Viktor Faimberg, Soviétique émigré et « représentant à l'étranger de l'Union professionnelle libre » (SMOT).

M. Volokhonsky était poursuivi pour « *diffusion de propos calomnieux, manifestement faux et subversifs contre l'État social soviétique et l'ordre social* ».

M. Faimberg a déclaré que M. Volokhonsky était l'un des fondateurs et dirigeants du SMOT. Âgé de trente-quatre ans, il a été géologue et était devenu bûcheron. — *(A.F.P.)*

Yémen du Sud

● *L'IRAK A RAPPELÉ SON* AMBASSADEUR A ADEN, en guise de protestation contre la prise d'assaut par les forces de l'ordre sud-yéménites de son ambassade et l'arrestation de trois de ses diplomates (*le Monde* du 8 juin). Ces derniers sont accusés d'avoir assassiné un dirigeant communiste irakien, M. Tewfick Rouchdi, qui avait fui Bagdad pour se réfugier à Aden. Par mesure de représailles, le gouvernement irakien a arrêté plusieurs membres de l'ambassade sud-yéménite à Bagdad. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LA SOCIÉTÉ OUEST-ALLEMANDE DE FUSÉES OTRAG a rapatrié les équipements électroniques dont elle disposait dans sa base au Zaïre, a déclaré, mardi 12 juin, un porte-parole de la firme de Stuttgart. Kinshasa avait ordonné le 27 avril à l'OTRAG de cesser ses activités « *relatives à la recherche et au lancement de satellites à partir du territoire zaïrois* » (*le Monde* daté 29-30 avril). — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

La visite du roi Juan Carlos au Maroc illustre le désir de Madrid de participer à un règlement

De notre correspondant

Madrid. — Un mois et demi après le voyage du président Suarez à Alger, le roi Juan Carlos se rend, le 14 juin, au Maroc. Ces deux déplacements n'ont pas été faciles à organiser. Celui du souverain a été ajourné deux fois, celui du chef du gouvernement avait été retardé pendant près d'un an. Ils montrent en tout cas que la diplomatie espagnole reprend pied en Afrique du Nord, après la longue paralysie qui a suivi la cession du Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie en novembre 1975.

Pendant toute cette période, les Espagnols ont été des *« spectateurs honteux »* du conflit saharien, dont ils se sentaient moralement responsables. Aujourd'hui, ils souhaitent participer au processus qui peut mener à la paix. *« Le Polisario, l'Algérie et la Mauritanie nous l'ont demandé »*, affirme M. Javier Ruperez, chargé des relations internationales de l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental. *« Personne n'a étudié jusqu'à présent les exigences minimum des parties en cause. C'est ce que nous essayons de faire. »*

L'ambition du gouvernement espagnol serait de servir de médiateur dans le conflit et de faciliter une négociation globale qui pourrait avoir lieu sur son territoire. Au cours de leur visite à Alger, les collaborateurs de M. Suarez ont senti chez leurs interlocuteurs algériens et sahraouis le désir d'engager des conversations avec le Maroc. Ils disent avoir perçu une tension entre le Polisario et ses protecteurs algériens, ce qui favorise sans doute la recherche d'une solution. *« L'Espagne est mieux placée que la France pour offrir ses bons offices,* disent les autorités madrilènes. *Elle n'est pas une puissance militaire. En outre, elle est l'ancienne autorité occupante du Sahara occidental. »*

La reconnaissance de fait du Polisario

Le séjour de M. Suarez à Alger a servi à rééquilibrer la politique maghrebine du gouvernement madrilène, qui passait pour promarocaine en raison des accords de 1975. Le virage avait été amorcé dès l'automne 1978 lorsque M. Javier Ruperez avait signé au nom de son parti un communiqué commun avec le Polisario. M. Adolfo Suarez a achevé cette reconnaissance de fait en s'entretenant à Alger avec M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du *mouvement sahraoui*. Même s'il a pris cette initiative comme président de l'U.C.D. et non comme chef du gouvernement, il a ainsi *« corrigé »* la politique de son ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, hostile à la reconnaissance d'un mouvement *« ni reconnu par l'ONU*, disait-il, *ni unique représentant légitime des populations du Sahara »*.

Aujourd'hui, les dirigeants espagnols constatent que le Polisario, certes, est *« composé pour moitié de Sahariens venus du Niger, du Mali, de Mauritanie et d'Algérie, mais qu'il a réussi à créer une volonté commune parmi les populations sahraouies »*. S'ils se sont décidés à nouer des relations avec le Frony, c'est aussi pour faire sortir de l'impasse leurs rapports avec Alger. Les réalités économiques ont pesé lourd dans ce choix : l'Espagne est le cinquième fournisseur de l'Algérie, et les deux pays entretiennent un commerce croissant. Un gazoduc est en projet d'une rive à l'autre de la Méditerranée : le communiqué commun publié le 2 mai, après la visite de M. Suarez, a souligné *« la grande portée économique et politique »* d'un *tel ouvrage*. Enfin, le gouvernement algérien avait exercé une forte pression sur celui de Madrid en invitant l'OUA à considérer l'archipel canarien comme un *« territoire non autonome »* et à exiger sa *« décolonisation »*. La diplomatie espagnole a dû faire des acrobaties pour obtenir que l'examen du problème canarien soit ajourné par les dirigeants de l'organisation africaine. Une fois ce danger écarté, elle s'est sentie les mains plus libres *pour se rapprocher d'Alger*.

La situation militaire

La dégradation militaire du Maroc a incité également Madrid à faire preuve de réalisme. Il y a quelques semaines, une délégation du parti communiste espagnol s'est rendue sur le théâtre des opérations du côté sahraoui. Au retour, le chef de la délégation, le député catalan Jordi Solé-Tura nous déclarait : *« Le Polisario est maître du terrain. Il ne peut pas gagner à lui tout seul, mais il a rendu impossible une victoire militaire marocaine. L'armée d'Hassan II est en train de se décomposer. Ses aviateurs, ont l'ordre de sortir sans parachute pour éviter de tomber aux mains de l'ennemi. Alors, ils lâchent leurs bombes n'importe où afin de rentrer sains et saufs chez eux. »*

Après les accords de 1975, le gouvernement madrilène avait cru être débarrassé du problème saharien et il multipliait les déclarations dans ce sens. Aujourd'hui, il est amené à réaffirmer les thèses qui ont toujours été les siennes mais qu'il ne présentait que du bout des lèvres. La décolonisation du Sahara occidental, dit-il, n'est pas terminée ; l'Espagne a cédé au Maroc et à la Mauritanie l'administration du territoire, non une souveraineté qu'elle ne détenait pas. Elle était prête dès 1969 à organiser un référendum parmi les Sahraouis pour qu'ils exercent leur droit à l'autodétermination mais la nécessité d'un recensement a retardé la consultation et celle-ci a été finalement écartée lorsque Rabat — avec l'accord d'Alger — a sollicité l'arbitrage de la cour internationale de La Haye qui a tranché en faveur des thèses marocaines.

Madrid et Nouakchott ont repris l'idée du référendum. Les Espagnols affirment que l'Algérie n'y est pas hostile. Mais ils se demandent si une telle solution est réaliste dans un pays en guerre. *« Qui voterait, le Polisario ou les Sahraouis ? »* Pour qu'une consultation soit possible, il faudrait que les troupes marocaines évacuent le terrain et qu'une organisation internationale exerce son contrôle. *« Pour le Polisario, ce serait le piège,* dit-on à Madrid, *car le droit de vote serait refusé aux combattants qui ne sont pas Sahraouis »*.

Quelle est la solution ? Du côté espagnol, on agite l'idée d'*« une entité autonome fédérée ou confédérée »*. La création d'un Etat sahraoui sur le seul territoire confié à la Mauritanie paraît irréalisable car la principale richesse de la région, les phosphates de Bou-Craa, se trouve dans la partie administrée par le Maroc. La Mauritanie souhaiterait en tout cas — affirme-t-on du côté espagnol — la création d'une entité tampon avec le Maroc. En outre, elle redoute que le Polisario, s'il gagne la guerre, ne s'en tienne pas à ses frontières.

Le principal obstacle à la paix reste néanmoins Hassan II. Pour le souverain chérifien, la décolonisation du Sahara occidental est bel et bien terminée. Les dirigeants espagnols souhaitent qu'il modère ses positions, mais sans mettre sa couronne en péril. Ils se sont rapprochés d'Alger en ménageant les susceptibilités de Rabat. Signe qu'ils y sont en partie parvenus : c'est la presse marocaine — non les officiels du régime — qui attaque la diplomatie de M. Suarez depuis sa rencontre avec le secrétaire général du Polisario.

La tension reste néanmoins assez vive entre les deux pays. Comme Alger avec les Canaries, Rabat dispose d'un sérieux moyen de pression sur Madrid : la revendication traditionnelle sur les présides espagnols de Ceuta et Melilla, situés en terre marocaine. Elle en a un autre : empêcher les bateaux espagnols de pêcher dans les eaux marocaines. Un accord de pêche a été conclu entre les deux pays et il a été ratifié par les Cortès de Madrid en 1978. Mais, depuis plus d'un an, il attend d'être ratifié par le Parlement marocain. Or, la flotte espagnole a été déjà durement touchée par les restrictions dans les eaux européennes communautaires. Elle a plus que jamais besoin d'une « sortie » vers le Sud.

CHARLES VANHECKE.

Nouakchott envoie à Alger une délégation d'un niveau élevé

De notre correspondant

Alger. — Des entretiens se sont engagés, mardi 12 juin, entre responsables algériens et une délégation mauritanienne de haut niveau arrivée à Alger en début de matinée (*le Monde* du 13 juin).

Celle-ci comprend le colonel Hamed Salem Sidi, vice-président du Comité militaire de salut national, le lieutenant-colonel Ould Abdallah, ministre des affaires étrangères et ancien chef d'état-major, le commandant Moulay Ould Boukreiss, ministre du plan et des pêches, et le commandant Soumaré. Cette composition constitue en elle-même un signe de l'importance attachée par les dirigeants de Nouakchott à cette mission.

Les Mauritaniens répètent depuis plusieurs mois qu'ils sont disposés à discuter avec le Polisario des modalités d'application de l'autodétermination à la partie du territoire qu'ils occupent. Ils proclament, de la même façon, leur volonté de rouvrir le dialogue avec l'Algérie et de rétablir avec ce pays les relations diplomatiques rompues en 1976, lorsque Alger avait reconnu la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.). Sur ces points, les trois gouvernements qui se sont succédé à Nouakchott depuis la chute en juillet 1978 du président Ould Daddah ont tenu des propos voisins. Mais ils semblent incapables jusqu'à présent de concrétiser leurs intentions, se refusent pour autant à un renversement d'alliance et tiennent à garder de bonnes relations avec Rabat.

Sur le plan militaire, ils restent très vulnérables aux coups du Polisario, malgré la présence des Jaguars français basés à Dakar. Sur le terrain diplomatique, enfin, ils craignent l'échéance du prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), où ils auront bien du mal à expliquer pourquoi, tout en se déclarant partisans de l'autodétermination, ils continuent d'occuper un territoire dont la population revendique l'indépendance.

Il semble donc que les dirigeants mauritaniens soient maintenant décidés à explorer toutes les voies pouvant conduire à un accord. Les Algériens se disent tout disposés à faciliter des contacts éventuels avec le Polisario et à aider à la conclusion d'un accord politique sur la base de la *« satisfaction des aspirations légitimes du peuple sahraoui »*. Récemment encore, le 7 mai, le président Chadli Bendjedid a rappelé que *« l'Algérie ne nourrissait aucune hostilité à l'égard des Mauritaniens ou des Marocains »*.

Une évolution favorable des discussions en cours intervenant peu avant la visite de M. François-Poncet à Alger les 23 et 24 juin aurait certainement des répercussions positives sur les relations franco-algériennes.

DANIEL JUNQUA.

● ERRATUM. — Une erreur de *transmission a déformé un mot* d'un article de notre correspondant à Alger (*le Monde* du 9 juin). Le dispositif militaire marocain au Sahara occidental n'a pas été « levé » dernièrement, mais « allégé ».

Ghana

Les nouveaux dirigeants laissent prévoir une vague d'exécutions

Accra (A.F.P.). — Des procès pour corruption, détournement de fonds publics, spéculation, contrebande et pillage vont commencer au Ghana, et ceux qui seront reconnus coupables de ces *« crimes contre l'Etat »* seront fusillés.

Un tribunal militaire vient d'être mis en place à Accra par le Conseil révolutionnaire des forces armées, au pouvoir au Ghana depuis le 4 juin, et des poteaux d'exécution sont dressés non loin de la capitale, a indiqué mardi 12 juin la presse ghanéenne.

Un « bain de sang »

Les journaux laissent même entendre que les premières exécutions pourraient avoir lieu dès cette semaine et publient en première page des photographies des poteaux d'exécution. On ignore, pour le moment, combien de personnes ont été arrêtées depuis le coup d'Etat.

La volonté des nouveaux dirigeants de *« nettoyer »* le pays avait été annoncée dès la prise du pouvoir. Le capitaine d'aviation Jerry Rawlings, président du Conseil révolutionnaire des forces armées, avait affirmé quelques jours avant le coup d'Etat, alors qu'il était jugé pour une tentative de putsch manquée quinze jours auparavant, qu'une solution *« à l'éthiopienne »* était nécessaire au Ghana (*le Monde* du 6 juin). Il avait même préconisé un *« bain de sang »*, notamment au sein des forces armées, pour *« libérer le pays de la corruption »*.

Afin de mener à bien ses enquêtes, le Conseil révolutionnaire a mis sous séquestre mardi les biens et comptes bancaires de cinquante-deux personnalités civiles et militaires et de leur famille. Parmi elles figurent notamment l'ancien chef de l'Etat, le général Akuffo, et de nombreux officiers supérieurs membres des organes dirigeants de l'Etat sous les régimes des généraux Akuffo et Acheampong.

De plus, selon la presse ghanéenne, qui fait état d'une source proche des nouvelles autorités, toute personne *« prise en train de spéculer »* sera fusillée. L'armée a, depuis plusieurs jours, fait état de nombreuses saisies de marchandises de première nécessité entreposées *« à des fins de spéculation »*.

Rhodésie

LE SÉNAT AMÉRICAIN MAINTIENT SA DEMANDE DE LEVÉE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE SALISBURY

Washington (*Reuter, A.F.P.*). — Le Sénat américain s'est prononcé, mardi 12 juin, par cinquante-deux voix contre quarante et une, contre le maintien décidé la semaine dernière, par M. Carter (*le Monde* du 9 juin), des sanctions économiques imposées par les Nations unies à la Rhodésie.

Ce vote, qui constitue un camouflet pour M. Carter, a pris la forme d'un amendement introduit au cours du débat sur le budget de la défense. Ce texte permet aux Etats-Unis de reprendre ses livraisons de matériel militaire au gouvernement de Salisbury. Il y a quatre semaines, le Sénat avait déjà adopté, à une très large majorité, une résolution non contraignante invitant M. Carter à lever les sanctions.

Jeudi dernier, le président avait annoncé son refus de céder aux demandes des parlementaires, arguant notamment que les récentes élections rhodésiennes n'avaient été *« ni libres ni équitables »*.

Le secrétaire d'Etat, M. Vance, a estimé mardi qu'une levée prématurée des sanctions ternirait l'image des Etats-Unis à l'étranger. Il a toutefois été plus nuancé que M. Carter en indiquant, pour sa part, que les élections rhodésiennes avaient *« été raisonnablement équitables »*.

PROCHE-ORIENT

A Alexandrie

Les négociations sur l'autonomie palestinienne sont dans l'impasse

De notre correspondant

A Alexandrie, les négociateurs égyptiens et israéliens n'ont pu se mettre d'accord sur l'établissement d'un ordre du jour formel, qui sera remplacé par une « liste de grands thèmes ». Il n'y aura pas non plus un secrétariat commun : chaque délégation prendra des notes séparées.

Le Caire. — Tandis qu'une rumeur assurait que les négociations d'Alexandrie sur l'autonomie palestinienne avaient échoué, le président Sadate, serein, se déclarait « toujours optimiste » après avoir reçu le chef de la délégation israélienne, M. Yossef Burg. Celui-ci devait ensuite regagner Israël, mais, avant même le début des entretiens, il avait été annoncé qu'ils seraient suspendus dès le mardi 12 juin et reprendraient, à Herzlya, en Israël, le 25 de ce mois. Le rendez-vous du 10 juillet à Alexandrie, entre MM. Sadate et Begin, a également été confirmé.

Il est clair que les négociateurs israéliens et égyptiens ne sont pas parvenus, au cours des deux journées de conversations tenues dans la « seconde capitale » de l'Egypte, à aborder au fond la question de l'autonomie palestinienne. Tout au plus ont pu être réglés certains points de procédure : ainsi M. Moustapha Khalil, chef du cabinet égyptien, ne refusera plus de se rendre en Israël pour négocier même si M. Begin n'est pas présent devant le tapis vert. Ce problème de protocole avait empoisonné depuis plusieurs semaines les relations égypto-israéliennes.

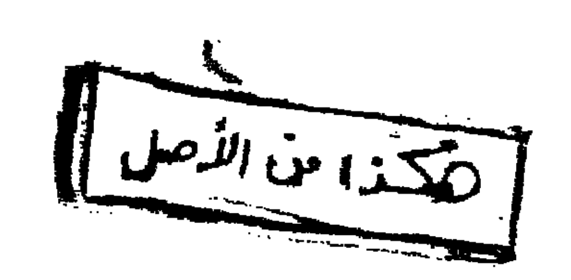
Les négociations seront, en tout cas, ardues. M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères et membre de la délégation égyptienne aux pourparlers, a déclaré, mardi soir, à la télévision du Caire : *« Pour nous, l'autonomie signifie en clair le droit à l'autodétermination des Palestiniens, alors que Israël ne pense qu'à une simple décentralisation administrative. Après l'autonomie, Israël veut continuer à appliquer ses lois en Cisjordanie et à Gaza, alors que doivent y prévaloir les lois internationales régissant toute décolonisation. »*

Ultime désaccord entre Jérusalem et Le Caire : l'Egypte veut accentuer le rôle des Américains au cours de la négociation, tandis que les Israéliens veulent le réduire. — J.-P. P.-H.

Liban

M. WALDHEIM MENACE DE RETIRER AVANT TERME LES FORCES DE L'ONU AU SUD

M. Kurt Waldheim a averti le Conseil de sécurité, le mardi 12 juin, qu'il serait peut-être contraint de retirer avant terme, et malgré les dangers que cela impliquerait, la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Les cinq mille sept cents « casques bleus » seraient rappelés, a précisé le secrétaire général de l'ONU, si les quatre conditions suivantes n'étaient pas réunies : l'établissement d'une zone de sécurité autour du quartier général de la *FINUL* à Naqoura ; l'arrêt du harcèlement par les milices chrétiennes de la population civile et des forces de l'ONU ; le changement « indispensable » de l'attitude du gouvernement israélien ; la coopération continue de l'O.L.P.



Iran : révolution ou rénovation ?

II. — Les partis de Dieu

Dans une situation marquée par une guerre civile larvée, et la multiplicité et la faiblesse des pouvoirs, les Iraniens jouissent, malgré les apparences, de libertés *sans précédent depuis un* quart de siècle, mais qui risquent d'être singulièrement limitées si les musulmans intégristes devaient monopoliser le pouvoir. (« Le Monde » du 13 juin.)

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Téhéran. — *« Un seul chef, Rouhallah* (Khomeiny), *un seul parti, celui de Dieu* (Hizballah) », scandaient les Iraniens, par millions, au cours des mois qui ont précédé la chute du régime impérial. Cependant, à la veille du soulèvement populaire, comme après, la population ne fait pas preuve d'une religiosité excessive. Au contraire. Les mosquées sont peu fréquentées ; la bière, et surtout l'arak (sorte de vodka locale), sont couramment consommées, y compris par des mollahs « modernes » : les paysannes travaillent aux champs sans voile ou tchador — le manteau traditionnel servant essentiellement de cache-misère dans les centres urbains ; les propos irrévérencieux à l'égard des dogmes de l'islam ou du clergé émaillent les conversations. Les Persans sont contestataires de tradition, comme leur religion chiite, comme leur littérature, imprégnée *d'agnosticisme*, qui célèbre le vin, l'amour, la sensualité, l'érotisme. Les Iraniens, nous dit un intellectuel, sont profondément croyants sans être très pratiquants ; parfois intolérants mais jamais fanatiques. Depuis trois siècles, au moins, il n'y a pas eu de violences collectives contre une quelconque minorité religieuse. En revanche, l'histoire de ce pays est jalonnée de soulèvements populaires d'apparence confessionnelle mais d'essence politique.

« Votre occidentalocentrisme vous empêche de comprendre que l'islam n'est pas, comme le christianisme, seulement une religion », nous dit le docteur Ibrahim Yazdi, militant islamique de la première heure et actuellement ministre des affaires étrangères. *« L'islam*, ajoute-t-il, *est une philosophie au même titre que le marxisme, par exemple, une éthique de vie, une doctrine qui régit le comportement politique de ses adeptes. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est un concept occidental né dans des conditions spécifiques, différentes des nôtres, lesquelles ont engendré le chiisme, d'essence révolutionnaire. »*

Le mollah occupe une position très particulière dans la société iranienne. Il est tout à la fois le confident, le conseiller, le guide de ses ouailles, un « *activiste permanent* », selon le terme du Dr. Yazdi. Politiquement, il n'est pas dépendant de l'Etat puisqu'il tire sa subsistance de l'obole (entre autres, le « *khoms* », cinquième des revenus) des fidèles, dont il partage forcément le sort, la prospérité ou la misère. Il entretient un dialogue ininterrompu non seulement à la mosquée — lieu de rassemblement privilégié en régime *autocratique* — mais aussi et surtout au cours des réunions hebdomadaires, ces « *rozah-khani* », que l'on tient au domicile de particuliers, pour la commémoration rituelle du martyre de l'iman Hussein, tué par l'« *usurpateur* », le calife Yazid en l'an 680. « *Nos mollahs sont en quelque sorte l'équivalent de nos prêtres-ouvriers* », dit encore le Dr. Yazdi.

Quatre courants

Cette image d'Epinal, que les cléricaux iraniens tentent aujourd'hui d'accréditer, n'est pas entièrement corroborée par l'histoire. Celle-ci démontre que le clergé se partageait au moins en quatre grandes catégories : réactionnaire ou conformiste, révolutionnaire ou réformiste. S'il est vrai que de nombreux mollahs sont proches des classes populaires, d'autres étaient largement dépendants des subsides que leur versaient des féodaux ou de *grands bourgeois*, dont ils partageaient l'idéologie et les options politiques.

Il est incontestable qu'une bonne partie du clergé a participé activement à tous les soulèvements populaires, cinq depuis le début du siècle. Il n'en demeure pas moins que certains dirigeants religieux, notamment l'ayatollah Behbehani et le cheikh Fadlullah Nouri (le grand-père de l'actuel premier secrétaire du parti communiste Toudeh) ont été exécutés en 1907 par les « *constitutionnalistes* » pour menées contre-révolutionnaires ; que l'ayatollah Kachani, par anticommunisme notamment, a couvert de son autorité le coup d'Etat de la C.I.A. en 1953 contre Mossadegh ; que *nombre de mollahs ont été exécutés comme « agents de la Savak »* depuis le retour en Iran de l'ayatollah Khomeiny.

Le courant réactionnaire au sein du clergé iranien n'annule pas pour autant le caractère contestataire du chiisme. Née de la protestation contre le pouvoir établi par les califes, contre l'autorité et les injustices de l'*establishment* des premiers siècles de l'hégire, cette branche schismatique de l'islam considère — un peu comme les anarchistes occidentaux — que tout Etat est, *a priori*, illégitime puisqu'il usurpe les fonctions et les pouvoirs de l'imam. Le pouvoir absolu, au regard de la doctrine *chiite*, constitue une *double* offense : à l'homme, privé d'un droit naturel à la liberté, et à Dieu, unique détenteur de la *toute-puissance*.

C'est encore au nom de la foi que le chiisme iranien a été *« anti-impérialiste »*, avant la lettre. Hostile à toute influence étrangère qui *« pervertirait »* la société islamique, les oulémas se sont révoltés au dix-neuvième siècle, avec une remarquable constance contre l'octroi à des monopoles britanniques ou russes du droit d'exploitation de ressources naturelles en Iran. C'est pourquoi ils devaient soutenir *avec enthousiasme la nationalisation* de l'Anglo-Iranian Oil Company par Mossadegh en se montrant constamment des champions de l'indépendance nationale.

Le chiisme est enfin, dans la *pratique* comme dans *ses dogmes*, une religion de combat, qui pousse le militantisme jusqu'à son paroxysme : le sacrifice suprême, à l'instar de l'imam Hussein, premier d'une longue lignée de martyrs. Ainsi, pour prendre un exemple récent, l'imam Khomeiny a adressé un message de *« félicitations »* à la famille de l'ayatollah Moutahari, après l'as*sassinat de ce dignitaire* religieux le mois dernier. Plus le sang des croyants sera répandu, déclarait en substance récemment le patriarche de Qom, mieux sera assuré le triomphe de l'islam libérateur.

Le rôle de l'imam Khomeiny

Ce n'est pas l'effet du hasard si l'imam Khomeiny devint, dans les années qui ont précédé la chute de la monarchie, le catalyseur des énergies révolutionnaires de l'ensemble de la nation iranienne. Mieux que quiconque, il fit la synthèse, avant de l'incarner, de l'esprit du chiisme et des aspirations de son peuple. Il n'a été, à *strictement* parler, ni un *chef spirituel — ses contributions* à l'interprétation des textes religieux ont été, de l'avis de nombre de ses pairs, modestes sinon médiocres, — *ni un dirigeant* politique d'envergure, sachant pratiquer les alliances tactiques et conclure, au besoin, des compromis. Sa nature profonde, ses limitations sans doute aussi, l'ont conduit à s'ériger en une sorte de *prophète de la révolution*. Tout au long de son exil, quinze ans durant, il dénonça le mal (symbolisé par le chah) et prédit l'avènement de l'ère de la vertu (la République islamique).

Ses prises de position, ponctuelles et concrètes, lui valent le *soutien unanime de toutes les* catégories d'opposants. Religieux et démocrates admirent son courage quand, défiant en mars 1963 la police impériale qui devait l'arrêter quelques jours plus tard, il brandit d'une main le Coran et de l'autre la Constitution pour accuser le régime d'avoir violé l'un et l'autre ; quand il proclame, en mai 1970, nulles et non avenues *toutes* les décisions prises par le Parlement parce que celui-ci n'a pas été *« librement élu par le peuple »*. Il se gagne les sympathies des nationalistes en critiquant vigoureusement, dès 1963, les faveurs et le privilège d'exterritorialité accordés aux conseillers américains, civils et militaires. *« Vous avez extirpé jusqu'aux racines de notre indépendance »*, écrivait-il, en 1967, de son lieu d'exil à Nadjaf, au premier ministre M. Hoveyda. Les bazaris, *les patrons des petites et des* moyennes entreprises, lui sont reconnaissants de condamner sans rémission la *« domination »* des capitaux étrangers qui *« envahissent »* les marchés iraniens, les achats massifs d'armements qui ruinent l'économie du pays. Les « *mostazafine* » — terme que l'imam Khomeiny a mis à la mode et qui sert à désigner les *défavorisés de tous acabits*, les pauvres, les faibles, les opprimés — se sentent moins frustrés quand il récuse la *« vie de château »*, le *« luxe insolent »*, les *« dépenses excessives »* (notamment, en 1971, lors des festivités de Persépolis) du chah, des membres de sa famille, des privilégiés, qu'il qualifie avec mépris de *« parasites »*. Il rassure la droite cléricale : *« L'islam*, déclare-t-il dès 1965, *est un système et un programme conçus pour gérer la société dans tous les domaines. »* Il comble d'aise la gauche et l'extrême gauche en désignant les Etats-Unis comme étant la *« tête du serpent impérialiste »* et en accusant les monopoles étrangers de *« piller »* les ressources naturelles de l'Iran.

Personnage complexe, aux multiples facettes, aux conceptions mêlées, les unes tout aussi rétrogrades que d'autres sont révolutionnaires, l'im n Khomeiny est non seulement le produit d'une époque peut-être révolue, d'un milieu, d'une idéologie religieuse, mais aussi d'un clergé profondément divisé, et dont il paraît être le multiple reflet. Son entourage et ses collaborateurs en témoignent : intégristes et libéraux, anticommunistes et pro*gressistes, partisans et adversaires* d'une théocratie, se côtoient tout en polémiquant, le plus souvent allusivement ou implicitement, par voie de presse. Nombre d'ayatollahs, par exemple, ont critiqué, parfois sévèrement, les *procès sommaires des collaborateurs* de l'ancien régime, sans jamais s'en prendre nommément à ceux parmi leurs collègues qui font partie des tribunaux révolutionnaires islamiques ou qui prônent une épuration radicale.

Nationalisme et panislamisme

L'imam Khomeiny est profondément partagé, d'autre part, entre ses sentiments nationalistes et ses convictions panislamiques. Cette dualité est d'ailleurs inhérente à la nature du nationalisme qui s'est forgé, non pas contre l'Eglise, mais en symbiose avec le clergé chiite qui s'est affirmé dès les origines — notamment contre l'expansion arabe — comme le défenseur et le garant de la spécificité et de la souveraineté des Persans. Le patriarche de Qom oscille donc entre les ayatollahs « *mossadeghistes* », les adeptes d'un patriotisme laïque qu'il ne porte pas dans son cœur, et les *« trotskistes de l'islam »* — selon les termes du Dr Yezdi — partisans d'une révolution permanente qui ferait tomber les *« frontières artificielles inventées par l'impérialisme pour diviser l'Oumma »* (la nation musulmane).

Pour préserver l'unité du clergé et, partant, en faire le fondement du régime en gestation, l'imam Khomeiny a pris une initiative qu'aucun ayatollah n'avait osé prendre dans le passé : il a patronné la *fondation* d'une formation politique, dirigée par des religieux, qui était destinée, dit-on, à devenir le parti unique de la nouvelle République. Mal lui en a pris. Le parti républicain islamique suscita aussitôt la création d'un mouvement rival, le parti républicain du peuple musulman, télécommandé par l'influent ayatollah Chariat Madari, un libéral de droite. L'une des principales préoccupations de ce dernier est d'empêcher les communistes iraniens et l'U.R.S.S. d'exploiter à *leur profit les mouvements autonomistes*, en particulier dans sa province natale, l'Azerbaïdjan. Estimant qu'un régime clérical est *facteur de désintégration*, l'ayatollah Chariat Madari était, jusqu'au départ du chah, favorable à une monarchie constitutionnelle et, depuis, partisan d'une République laïque et modérée, l'une et l'autre étant à ses yeux le meilleur garant de l'unité nationale. D'autres religieux conservateurs — comme l'ayatollah Rafsandjani — reprochent seulement au régime des Pahlavi, ses excès et ses options culturelles *« contraires à l'islam »*.

Le clergé iranien n'est pas bien différent du monde politique laïque. Les *«hesbollahs»* (les partis de Dieu) foisonnent — une dizaine d'organisations et d'associations — reflétant des tendances allant de l'extrême droite cléricale à la *gauche socialiste ou nationaliste*, dont les ayatollahs Taleghani et Zandjani sont parmi les représentants les plus respectés. Comme dans le camp laïque, une solidarité naturelle incite les politiques religieux à étouffer sinon leurs divergences, du moins leurs querelles, face à des périls qui menacent la révolution pour les uns, la religion pour les autres.

Prochain article :

LA MOSQUÉE ET LE BAZAR





DIPLOMATIE

AVANT LA RENCONTRE BREJNEV-CARTER

Mesures de sécurité exceptionnelles à Vienne

Le président Carter doit arriver à Vienne, jeudi soir 14 juin, pour rencontrer M. Brejnev. Le secrétaire général du P.C. soviétique n'arrivera, lui, dans la capitale autrichienne que vendredi matin, par avion également, et non en train comme il avait été dit. Les véritables négociations entre les deux délégations ne doivent commencer que samedi; elles se poursuivront dimanche et se termineront lundi, à midi, par la signature du *second traité sur* la limitation des armements stratégiques (SALT 2), dont la négociation aura duré presque sept années.

De notre correspondante

Vienne. — Pour des raisons de *sécurité, les Viennois n'auront* guère l'occasion de voir, même de loin, MM. Carter et Brejnev. Si, lassés de rester plantés devant leur écran de la télévision qui suivra largemnet les diverses phases de la rencontre, ils veulent satisfaire leur curiosité, il leur suffira de flâner devant les vitrines de la célèbre pâtisserie Demel : ils y verront, sculptés grandeur nature dans des blocs de massepain, une reconstitution de l'entrevue des deux « grands » entourés du chancelier Kreisky et du prince de Metternich qui, de 1814 à 1815, fût l'hôt edu congrès de Vienne. Cette « œuvre d'art » est destinée à figurer ensuite au *Musée du massepain.*

Le gouvernement autrichien n'a pas lésiné : quelque six mille hommes, appartenant aux différents corps de sécurité du pays, veilleront à côté de leurs collègues soviétiques et américains (*officiellement une centaine* de spécialistes du K.G.B. et du F.B.I.) à la sécurité de MM. Carter et Brejnev, ainsi qu'à celle des personnes qui les accompagneront. Tout a été négocié et prévu dans les moindres détails entre les représentants de la Maison Blanche et du Kremlin. C'est la *protection* du président des Etats-Unis qui semble préoccuper le plus le ministère autrichien de l'intérieur : c'est la première *sortie officielle* à l'étranger de M. Carter, depuis la signature des accords de Camp David.

On se réjouit donc à Vienne, tout au moins du côté des services de sécurité, que les deux « grands » n'apparaissent quasiment pas en public. En dehors d'une soirée à l'Opéra où M. Carter, sa femme et sans doute leur fille Amy, assisteront, vendredi 15 *juin,* à la *représentation* de *l'Enlèvement au Sérail,* le président des Etats-Unis restera pratiquement invisible pour les *Viennois. Il en sera de même* pour M. Brejnev. L'un comme l'autre *se* contenteront d'apparaître devant les journalistes, lorsque ce même vendredi, *en fin* d'après-midi, durant une petite demi-heure, ils seront reçus par le président fédéral autrichien M. *Rudolf Kirschschlaeger. Le* reste du temps, ils seront calfeutrés dans leur résidence respective, ne sortant que pour se rendre, à tour de rôle, à l'ambassade de l'U.R.S.S. et dans celle des Etats-Unis, les samedi 16 et dimanche 17 juin.

Dans leur déplacements, MM. Carter et Brejnev circuleront à bord de voitures blindées, et seront accompagnés *pour leur* protection rapprochée. Les rues, aux abords des ambassades soviétiques et américaines, seront interdites à la circulation automobile. Depuis plusieurs jours, les pilotes américains répètent à l'aéroport de Vienne-Schwechap l'atterrissage de l'appareil qui amènera le président des Etats-Unis en Autriche.

Chaque chef de *délégation* sera accompagné d'environ six cents personnes. On attend, en outre, plus de deux mille journalistes. Dès l'annonce de la rencontre, au début du mois de mai, il était pratiquement impossible de trouver une chambre d'hôtel à Vienne. Toutefois, à la différence de ce qui s'était passé en 1961, lors des entretiens Kennedy - Khrouchtchev, les autorités viennoises n'ont pas été obligées d'aménager une caserne pour l'hébergement des représentants de la presse inter*nationale. Contents évidemment* d'afficher complet, certains hôteliers de la capitale autrichienne font cependant grise mine devant cette affluence de fonctionnaires, de diplomates et de journalistes.

Le coût global de la rencontre est évalué à 25 millions de shillings (1 shilling = 0,31 F), dont 4 millions seront pris en compte par l'Autriche, le reste étant à la charge des délégations soviétique et américaine.

Tous les habitants de la capitale autrichienne observent cette *effervescence avec placidité. Trois* jours d'une rencontre au sommet entre les « Grands », *« c'est si vitte passé, et ce ne sera même pas drôle », remarque un vieux* monsieur installé à une terrasse devant l'habituelle tasse de café brun. *« En 1815, le Congrès de Vienne avait duré un an et cent mille personnes avaient pris quartier dans la ville. Les bals succédaient aux réceptions fastueuses. A l'époque au moins on savait s'amuser. »* Autres temps, autres mœurs...

ANITA RIND.

● *M. Kim Jong Pil,* ancien premier ministre de Corée du Sud, et conseiller personnel du président Park, a été reçu mardi 12 juin, en fin de matinée, par M. Giscard d'Estaing. Interrogé au terme de l'entretien sur l'intention de son pays d'acheter des centrales nucléaires à la France, il a évoqué le *« besoin coréen d'une coopération étroite avec Paris »* mais observe : *« La question est délicate et demande un examen prudent et sérieux ».*

Nominations d'ambassadeurs

M. JEAN FRANÇAIS AU VENEZUELA...

Le Journal officiel du mercredi 13 juin publiera la nomination de M. Jean Français comme ambassadeur au Venezuela en remplacement de M. André Roger, décédé en mars dernier.

[Né en 1920, M. Français est entré aux affaires étrangères en 1944. Outre *différentes fonctions* à l'administration centrale (service de presse, direction d'Europe, secrétariat général) et dans plusieurs cabinets ministériels, M. Français a été en poste aux affaires allemandes et autrichiennes à Rio, Madrid et Nairobi. Il a été ambassadeur en Centrafrique (1965-1966), au Népal (1967-1971), en Uruguay (1971-1975), en Zambie (1975) simultanément au Botswana (1976).]

... ET M. CHARLES MALO EN LIBYE

Le *J.O.* du 13 juin annoncera également la nomination de M. Charles Malo comme ambassadeur *en Libye où il succède* à M. Jean-Pierre Cabouat, récemment nommé chef du service d'information et de presse du Quai d'Orsay.

[Né en 1925, M. Malo a été en poste à Tientsin, Canberra (à deux reprises), à Tokyo, à l'administration centrale (direction d'Asie-Océanie) Premier conseiller à Pékin de 1970 à 1975. Il a été de 1976 à 1978 ambassadeur à Hanoï.]

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le mouvement de grève de la faim s'étend dans les prisons

Le mouvement de grève de la faim déclenché le 20 avril dernier par six détenus politiques de la prison de Berlin-Ouest s'est étendu au cours des dernières semaines à la plupart des grandes prisons de la République fédérale, notamment celles de Hambourg, de Cologne-Ossendorf, de Stammheim et de Hohenasperg, à Stuttgart, de Celle, de Straubing et *de Hanovre. Il concerne désormais* environ soixante-dix détenus, dont une trentaine de prisonniers de droit commun.

Mᵉ Rainer Fromman a souligné mardi 12 juin, au cours d'une conférence de presse à Paris, l'état très critique dans lequel se trouvent certains des grévistes, dont les six détenus de Berlin, qui ont cessé de se nourrir depuis plus de sept semaines, et les trois prisonniers politiques de Stammheim, en grève de la faim depuis le 4 mai : Siegfried Haag, Roland Mayer et Irmgard Moeller, dont il est l'avocat.

Selon Mᵉ Fromman, on doit craindre pour la *vie d'Irmgard* Moeller, en détention quasi ininterrompue depuis sept ans et dont l'état de santé était déjà défaillant avant qu'elle n'entame sa grève de la faim. Irmgard Moeller avait, selon les autorités pénitentiaires, tenté de mettre fin à ses jours en octobre 1977, au moment du « suicide » — contraversé — de trois autres membres du groupe Baader-Meinhof Selon son avocat, elle serait privée depuis un mois du traitement nécessaire aux troubles *thyroïdiens dont elle souffre.* Elle a subi le 11 juin une séance d'alimentation forcée à laquelle aucun avocat n'a été autorisé à *assister. Plusieurs détenus de* Stammheim ont fait savoir qu'ils entameraient une grève de la soif si une telle mesure se reproduisait.

Tous les grévistes demandent une amélioration des conditions de détention, et en particulier la suppression des cellules d'isolement qui, selon un projet du procureur fédéral Mayer, devraient être multipliées dans les prisons allemandes, sur le modèle de celles qui existent déjà à Celle, Straubing et Stammheim notamment : cellules climatisées, entièrement carrelées, acoustiquement isolées et surveillance électronique dans les quartiers spéciaux.

Ils réclament le respect des garanties minimales prévues pour les prisonniers par la convention de Genève et le contrôle des conditions de détention par des organisations humanitaires internationales. Aucune réponse autre que l'alimentation forcée n'a jusqu'à présent été donnée par l'administration pénitentiaire à ce mouvement de grève auquel la presse allemande ne *consacre* qu'une place infime. Un groupe de jeunes « gauchistes radicaux » a occupé mardi matin les locaux du quotidien *Tageszeitung* à Berlin-Ouest pour obtenir que ce journal consacre un compte-rendu aux motifs de la grève.

Hongrie

Ancien premier ministre

M. FERENC NAGY EST MORT

M. Ferenc Nagy, ancien premier ministre hongrois, a succombé mardi 12 juin à une crise cardiaque, à l'hôpital de Fairfax, *en Virginie.*

[Né en 1903, Ferenc Nagy avait fondé en 1930 le parti des petits propriétaires, représentant les intérêts des agriculteurs hongrois. Député de 1939 à 1942, arrêté par la Gestapo en 1944, il reprend ses activités au sein de son parti lors de l'arrivée des Soviétiques en Hongrie et devient premier ministre d'un gouvernement de coalition antifasciste en 1946. Lors d'un séjour en *Suisse, en mai 1947, Ferenc Nagy est* accusé de conspiration contre les forces soviétiques d'occupation par le parti communiste et contraint de démissionner. Il vivait depuis cette date aux Etats-Unis et venait d'obtenir des autorités de Budapest l'autorisation de se rendre en Hongrie, après trente-deux années d'exil.]

Yougoslavie

Belgrade et Prague souhaitent développer leur coopération industrielle

De notre correspondant

Belgrade. — Le chef du gouvernement tchécoslovaque, M. Lubomir Strougal, fait, les 13 et 14 juin, une visite en Yougoslavie. Après des entretiens à Belgrade avec le premier ministre, M. Djouranovitch, il sera reçu à Brioni par le *président Tito. Il se rendra* également à l'île de Krk, au large du port de Rijeka, pour visiter le chantier du premier oléoduc yougoslave, dont une branche sera orientée vers la Hongrie et la Tchécoslovaquie, qui participent à la construction de cet ouvrage pour 25 millions de dollars chacune. Dans la soirée du 14 juin, M. Strougal prendra l'avion pour Bratislava afin d'accueillir le lendemain M. Brejnev, qui y fera escale avant de rencontrer le président Carter à Vienne.

Les relations entre Belgrade et Prague, qui s'étaient dégradées après l'intervention en Tchécoslovaquie en 1968 des troupes du pacte de Varsovie, ont repris un cours normal et les échanges économiques se sont développés. Sur la liste des partenaires du commerce extérieur de la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie occupe aujourd'hui la cinquième place, et la Yougoslavie la sixième place sur celle de la Tchécoslovaquie. En 1979, le commerce entre les deux pays atteindrait 1 milliard de dollars ; en 1980, 1 milliard 300 millions de dollars. Le niveau prévu pour la période de 1976 à 1980 sera largement dépassé.

MM. Strougal et Djouranovitch concentreront leur attention sur les formes nouvelles de coopération industrielle, notamment pour la production d'appareils électroniques et ménagers, de *tracteurs, de moteurs,* d'automobiles et de motocyclettes et pour l'équipement industriel, voire l'équipement de centrales nucléaires. Il existe également un projet d'extension de la coopération sur le marché des pays tiers, dont les résultats obtenus jusqu'à présent sont considérés comme encourageants.

PAUL YANKOVITCH.

AMÉRIQUES

Cuba

LES AUTORITÉS ONT ARRÊTÉ L'AUTEUR DU DÉTOURNEMENT D'UN AVION AMÉRICAIN

La Havane (Reuter). — Les autorités cubaines ont arrêté *mardi 12 juin le pirate* de l'air qui avait détourné vers La Havane dans la nuit de lundi à mardi un appareil de la compagnie américaine Delta qui effectuait la liaison entre New-York et Fort-Louderdale (Floride). Les motifs de l'auteur du détournement, Eduardo Guerra Jimenez, un exilé cubain anticastriste devenu chauffeur de taxi à New-York, restent obscurs. Celui-ci s'était réfugié en 1969 aux Etats-Unis aux commandes d'un Mig-17 cubain. Il risque une forte peine d'emprisonnement à Cuba.

L'avion et les passagers sont arrivés mardi à Miami.

[Il s'agit du premier détournement d'un avion de ligne américain vers Cuba depuis 1972. En février 1973, Washington *et* La Havane ont signé un traité destiné à lutter contre la piraterie aérienne qui s'est révélé très efficace (par comparaison, quatre-vingt-sept détournements avaient eu lieu entre 1961 et 1972). Cuba a décidé de ne pas renouveler le traité à la suite de l'attentat *commis par des exilés anticastristes* contre un avion de ligne cubain, et qui avait provoqué la mort de soixante-treize personnes en octobre 1976. *Le traité est donc officiellement* caduc depuis 1977, mais continue visiblement à être appliqué.]

États-Unis

Le président Carter soumet au Congrès son projet d'assurance santé

De notre correspondant

Washington. — Le dépôt par M. Carter de son projet d'assurance santé mardi 12 juin a été l'occasion d'un nouvel affrontement cette fois ouvert, entre le *président* et *M. Edward Kennedy,* qui avait fait de son propre plan, présenté en mia, une des plateformes de départ de sa course, non déclarée, à la présidence. Non seulement le sénateur du Massachusetts a refusé d'apparaître pour l'occasion à la Maison-Blanche aux côtés du président et de plusieurs sénateurs mieux disposés envers le gouvernement, mais il a convoqué aussitôt après une conférence de presse pour condamner le plan gouvernemental le jugeant *« trop inflationniste et trop inéquitable ».* Abandonnant ses dernières réticences, il a affirmé que ce plan pourrait bien être *« la paille qui va briser les reins du système américain de santé ».*

Le frère du président assassiné a cependant marqué un point *en obligeant* M. Carter à revoir en hausse les objectifs de son plan et à mettre l'accent sur sa progression future vers un *« système complet d'assurance santé »* qui figurait dans ses promesses électorales. La « phase I » qui devrai être mise en place en 1983 comporte déjà une mesure qui devrait alléger sensiblement les soucis des familles américaines : la couverture totale des frais de maternité depuis les débuts de la grossesse jusqu'aux soins des enfants jusqu'à un an, sans distinction de revenus et sans obligation de cotisation de la part des assurés. Une autre mesure d'ensemble vise à limiter à 2 500 dollars par an (environ 11 000 F) le total de ce que l'Américain moyen devra payer de sa poche en cas de maladie *« catastrophique »* entraînant de longs séjours dans les hôpitaux.

Les autres chapitres du plan sont plus modestes et ont surtout *pour effet d'accentuer* la distinction entre deux catégories d'Américains :

1) Les cent cinquante-six millions d' *« employés »* aux revenus plus ou moins *« normaux »* et dont cent vingt-huit millions *bénéficiaient* déjà de plans d'assurance maladie souscrits par les employeurs ; ces plans deviendront une obligation pour tous *et seront étendus,* si nécessaire, à la couverture de maladies *« catastrophiques »,* la part des employés n'excédant pas 25 %.

2) Ceux que l'on n'hésite pas ici à appeler les *« pauvres »* (trente-sept millions d'Américains), auxquels il convient d'ajouter les vingt-neuf millions de vieux et d'invalides.

Moins de la moitié des « pauvres » bénéficiaient du système MEDICAID voté il y a quinze ans, et qui correspond en gros à un système de sécurité sociale *financé par l'Etat. Il sera étendu* à dix millions cinq cent mille nouveaux bénéficiaires grâce à un relèvement de la limite des revenus donnant droit aux prestations. Quant aux vieillards et aux invalides, ils bénéficiaient presque tous du système MEDICARE *établi* pour eux à la même époque, et qui leur imposait une participation de 20 %. Celle-ci est maintenue mais ils n'auront pas à payer de leur poche plus de 1 250 dollars par an (environ 5 500 F.) soit *la moitié* du plafond des patients « normaux ». En outre, les deux systèmes seront réunis en un seul organisme baptisé HEALTHCARE.

La principale critique de M. Edward Kennedy a précisément porté contre ce qu'il estime être *« la création de deux systèmes de santé séparés et inégaux ».* Le sénateur a notamment attaqué une disposition concernant les honoraire sdes médecins, lesquels *seront contrôlés et* plafonnés lorsqu'ils soigneront des patients *« pauvres »,* mais non limités, sinon à titre indicatif, pour les autres : *« Le docteur saura que son malade est pauvre et qu'il sera moins payé pour le soigner »,* a dit le sénateur. Ce *dernier* a été rejoint dans ses critiques par les personnalités qui avaient soutenu son plan santé, notamment MM. Meany, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., et Douglas Fraser, président du Syndicat de l'automobile. Ce dernier a vu dans le plan de la Maison Blanche une *« façade et non une solution ».*

Les calculs des *coûts des divers* programmes doivent être accueillis avec prudenec, mais ils donnent une idée de l'envergure de *ces plans : 18,2 milliards* de dollars de dépense de la part du budget fédéral en 1983, selon le plan Carter, 28,6 milliards selon *le plan Kenndey. En fait aucune* de ces prévisions ne se réalisera car le Congrès, selon son habitude, transformera les divers projets qui lui *sont soumis. Depuis* trente ans, il a enterré successivement tous les plans d'assurance-santé quelque peu *« avancés ». Selon les experts, il est très peu* probable qu'il ratifie un système aussi ambitieux que celui de M. Kennedy. Cela donne de meilleures *chances* à la ligne du « juste milieu » qu'a choisie M. Carter.

MICHEL TATU.

LE SÉNATEUR KENNEDY SERAIT CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE SI M. CARTER NE SE REPRÉSENTAIT PAS

Boston *(A.F.P.).* — Le sénateur Edward Kennedy serait *« probablement »* candidat à la présidence des Etats-Unis en 1980 si M Carter décidait de ne pas se représenter. C'est ce qu'il a déclaré dans une interview accordée au *Boston Globe.* Pour le sénateur du Massachusetts, qui, selon les sondages, a actuellement la préférence des électeurs démocrates, le retrait du *président le* conduirait à *« penser très sérieusement »* à briguer la Maison Blanche et donc à solliciter l'investiture du parti démocrate.

Malgré la prudence de ces déclarations, c'est la première fois, semble-t-il, que le frère du président assassiné envisage l'hypothèse de sa candidature. Ajoutons que M. Carter ne donne aucun signe de vouloir déclarer forfait dans la course à la Maison Blanche et que ses partisans sont déjà à l'œuvre pour préparer la campagne des « primaires ».

Dominique

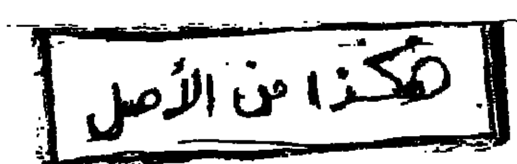
LE PREMIER MINISTRE EST SÉRIEUSEMENT CONTESTÉ

Roseau *(A.F.P., Reuter.).* — La situation politique est confuse dans la petite île caraïbe de la Dominique, ancienne colonie britannique devenue indépendante le 3 novembre dernier. M. Patrick John, premier ministre (travailliste) est vivement contesté par une partie de la population. Des milliers de personnes ont manifesté mardi 12 juin pour demander sa démission, et l'île est paralysée depuis le 29 mai par une grève générale.

Imbroglio constitutionnel

M. John a été mis en minorité mardi au Parlement, son ancien ministre de l'agriculture, M. Ollivier Seraphine, *qui a quitté le* cabinet il y a une dizaine de jours, ayant réussi à obtenir le soutien de la moitié des députés qui suivaient jusqu'à présent le premier ministre. Un comité de salut national composé de membres de l'opposition, de personnalités religieuses, d'hommes d'affaires et de syndicalistes a, d'autre part, annoncé la formation prochaine d'un gouvernement intérimaire dont la direction serait confiée à M. Seraphine.

L'imbroglio institutionnel est total, M. John refusant de quitter son poste en l'absence de nouvelles élections. Le président de la République, M. Fred Degazon, qui pourrait dénouer la situation en désignant un successeur à M. John, a quitté lundi la Dominique et serait actuellement à Londres.





EUROPE

Le grippage espagnol

(Suite de la première page.)

On ne demande qu'à le croire mais il faut bien se rappeler qu'au Chili, avant le putsch de Pinochet, tout le monde tenait le loyalisme de l'armée pour un postulat. M. Santiago Carrillo lui-même ne se cache pas de penser que l'existence de l'armée est l'un des facteurs dominants de la vie politique espagnole. Aujourd'hui il ne manque pas de bons esprits à Madrid pour trouver au nouveau ministre de l'intérieur, le général Ibañez Freire, avec son visage plein, son regard impassible et sa fine moustache, un certain air de ressemblance avec feu Francisco Franco.

Le défi basque

Personne en tout cas ne conteste qu'il y ait en Espagne des gens qui ont délibérément entrepris de répandre la pagaille, dans le but de mettre fin à l'expérience démocratique. Au premier rang figurent, bien entendu, les séparatistes basques de l'ETA, dont les revendications posent au pouvoir un problème quasi insoluble, puisqu'elles vont bien au-delà de ce que prévoit la Constitution. Certes, les implications du statut d'autonomie qui devrait entrer en vigueur dans le courant de l'été sont déjà considérables puisqu'elles donnent notamment « aux institutions autonomes du Pays basque (...) compétence exclusive » en matière économique, et, ce qui, dans le cas présent, va beaucoup plus loin, scolaire : de ce fait, par exemple, l'Etat espagnol ne pourrait plus entretenir de lycée à lui en Euzkadi.

L'enjeu est d'importance si l'on songe que dans certains établissements privés de ces provinces, les *ikastolas*, où l'enseignement est donné en basque, les manuels présentent l'Espagnol comme l'oppresseur auquel le peuple, au cours des siècles, n'a cessé de résister.

Il est vrai que le statut d'autonomie est susceptible de plusieurs interprétations, mais il faudrait beaucoup de bonne volonté et de subtilité d'esprit de part et d'autre pour parvenir à s'entendre. Les dirigeants de Madrid se déclarent prêts à aller fort loin dans la voie des concessions. Ils doutent fort cependant que les nationalistes, qui ne veulent rien de moins qu'une République marxiste-léniniste pratiquement indépendante, puissent s'en contenter.

Le roi, comme il le répète à tous ses visiteurs, est décidé à s'opposer à toute solution qui remettrait en cause la Constitution que le corps électoral a massivement approuvée en décembre et dont il est le gardien. Sinon, estime-t-il, c'est l'existence même de l'Espagne qui risquerait de se trouver mise en cause par les différents mouvements autonomistes, sinon séparatistes, qui s'y manifestent, de la Catalogne aux Canaries en passant par la Galice et par l'Andalousie. De même n'acceptera-t-il pas que le Guipuzcoa et la Biscaye, les deux provinces basques les plus hostiles au pouvoir central, imposent leur loi à la Navarre, qui l'est beaucoup moins, comme l'ont montré aussi bien les taux d'abstention lors du référendum constitutionnel du 6 décembre que les municipales du 3 avril dernier.

A droite, on prétend volontiers que le séparatisme basque n'est le fait que d'une poignée d'agitateurs payés par l'étranger et qui terroriseraient la population. Que l'ETA bénéficie de soutiens extérieurs, notamment libyens, qu'elle ait des liens étroits avec l'IRA à laquelle elle fournirait des explosifs plus faciles à dérober en Espagne qu'en Ulster, en échange d'armes automatiques achetées aux Soviétiques, c'est de notoriété publique. Mais il est non moins avéré que, volontairement ou non, un grand nombre d'entreprises et de propriétaires terriens du Pays basque lui payent tribut, ce qui lui confère une indépendance financière bien suffisante, et qu'elle bénéficie, dans une partie relativement importante de la population, de la sympathie plus ou moins active que les majorités silencieuses accordent volontiers, dans les temps d'épreuves, à la minorité, toujours réduite, qui prend des risques en leur nom. Les activistes de l'ETA le savent bien qui assassinent des militaires ou des policiers, mais se gardent d'organiser des attentats dont la population pourrait être victime.

Cette constatation pousse beaucoup d'observateurs à mettre en doute la thèse, répandue dans les milieux gouvernementaux, selon laquelle les Basques seraient responsables, en fin de compte, du drame de la rue Goya. *Mundo Obrero*, le journal du P.C.E., a pu faire état du témoignage d'employés de la caféteria selon lesquels les militants d'extrême droite présents ce jour-là étaient partis quelque temps avant l'explosion, comme s'ils avaient été prévenus. Mais que l'attentat soit dû à des extrémistes de droite, aux gauchistes du GRAPO, dont personne ne doute qu'ils soient manipulés, ou à des Basques n'y change finalement pas grand-chose : le fait est que l'Etat démocratique est soumis à des assauts convergents, menés par des hommes que les horribles souvenirs de la guerre civile ne dissuadent plus de recourir à la violence.

Un Etat mal armé

Or l'Etat, pour faire face à cette menace, n'est pas bien armé. Quelles que soient les spéculations que l'on puisse élaborer sur leur loyalisme, les forces de l'ordre, et spécialement les soixante mille hommes de la garde civile, reconnaissables à leur uniforme vert et à leur invraisemblable coiffure de cuir bouilli, sont mal préparées à leur tâche. Leur niveau intellectuel est dans l'ensemble trop faible, la tradition de leur corps est rien moins que démocratique, et l'on ne saurait dire que le sang-froid devant les provocations, l'habileté face aux mouvements de rue, soient leurs caractéristiques principales. Il n'est au pouvoir d'aucun pouvoir de remédier en peu de temps à une telle situation, sauf à recourir à l'armée, décision grave dont le chef d'état-major des forces de terre vient pour la première fois d'agiter publiquement l'éventualité. Il y aurait beaucoup à dire également sur une administration que le franquisme avait réduite au rôle de simple courroie de transmission des ordres venus d'en haut, et dont l'esprit d'initiative et de responsabilité n'est pas le fort.

Pour assurer dans ces conditions la transition pacifique d'une dictature qui avait laissé, dans les derniers temps du Caudillo, s'accumuler les problèmes à une monarchie démocratique, il a fallu d'abord la détermination tranquille d'un jeune roi dont tout un chacun, à commencer par Franco lui-même, avait sous-estimé l'intelligence, l'autorité naturelle et la foi dans les institutions représentatives. Sans lui, sans le prestige que lui valent dans l'armée sa couronne et son éducation militaire, sans l'habileté avec laquelle il a su promouvoir tel général, retenir tel colonel au bord du Rubicon, l'Espagne aurait pu connaître, elle aussi, des remous à la portugaise, avec cette circonstance aggravante que le sang y a toujours plus facilement coulé que dans la république voisine. Même ceux qui critiquent, dans le moment présent, l'immobilisme de Juan Carlos ne font pas de difficulté à l'admettre. De toute façon, depuis l'entrée en vigueur de la Constitution, ce n'est plus le roi mais le président du gouvernement qui exerce le pouvoir. Aussi bien est-ce sur M. Adolfo Suarez que se concentrent aujourd'hui les attaques.

Un « consensus » dépassé

Directeur de la télévision sous le Caudillo, M. Suarez est avant tout un politique qui, par deux fois, à un an de distance, a gagné les élections d'une courte tête. Cette double investiture est suffisante aux yeux du souverain pour que la question de son remplacement ne se pose pas. Et ce n'est pas par hasard que Juan Carlos exprime à qui veut l'entendre sa confiance dans les deux vice-présidents du gouvernement choisis par M. Suarez : non seulement le général Gutierrez Mellado, garant du loyalisme de l'armée, mais aussi M. Abril Martorell, grand maître, très contesté, de l'économie. Cela dit, le fameux « consensus » national dont le chef du gouvernement a été l'artisan, et qui a conduit entre autres à l'adoption par les principaux partis politiques, y compris le P.C., de la trêve sociale connue sous le nom de pacte de la Moncloa, est aujourd'hui bien loin.

Le parti socialiste (P.S.O.E.) a fait savoir, lors de son congrès de mai, qu'il ne souscrirait pas à un nouveau pacte de ce genre, le gouvernement « ne méritant pas la confiance » des socialistes. M. Santiago Carrillo vient de déclarer à Ténériffe qu'il n'y avait plus de consensus, et qu'il fallait un gouvernement de majorité.

De tous les pays d'Europe occidentale, l'Espagne est celui qui a enregistré, en 1978, le plus d'heures de grève ; et le même électorat qui avait confirmé aux législatives d'avril le cabinet sortant a donné à la gauche pour une fois unie, en avril, la direction des municipalités de la totalité des grandes villes, Madrid et Barcelone en tête.

Les remous internes du P.S.O.E., dont le leader, M. Felipe Gonzalez, a démissionné faute d'avoir pu convaincre ses camarades de renoncer à la référence marxiste, ajoutent à la confusion provoquée par la multiplication des partis et l'obscurité de leurs querelles. Du côté du pouvoir, on s'inquiète de l'avantage que peuvent en tirer les communistes, bien installés désormais dans leurs mairies et fort bien servis par la simplicité de leur argumentation, par l'habileté de leur chef et par la qualité de leurs militants. A gauche, on s'alarme de voir les nostalgiques du franquisme, malgré leur écrasement aux élections, refaire de plus en plus surface.

Il n'y a pas seulement les 200 000 néofascistes que M. Blas Piñar a fait défiler en chemise bleue, bras tendu, le 11 mai, à l'occasion du « jour de la patrie espagnole » dans les rues de la capitale, les croix gammées sur les murs, les graffiti du type *Holocausto Farza !* Il y a aussi cette masse, qu'on dit nombreuse, de petits commerçants, de fonctionnaires, de chauffeurs de taxis, pour ne pas parler des militaires, qui disent leur désenchantement devant l'incapacité du régime à venir à bout non seulement du terrorisme ou du problème basque, mais de leurs mille et une difficultés quotidiennes. De là à conclure que les politiciens ne sont que des bavards et à appeler de leurs vœux l'homme fort qui remettra la machine en route, il n'y a pas loin. Après tout, c'est un langage qu'il arrive à des Français de tenir.

Du politique à l'économique

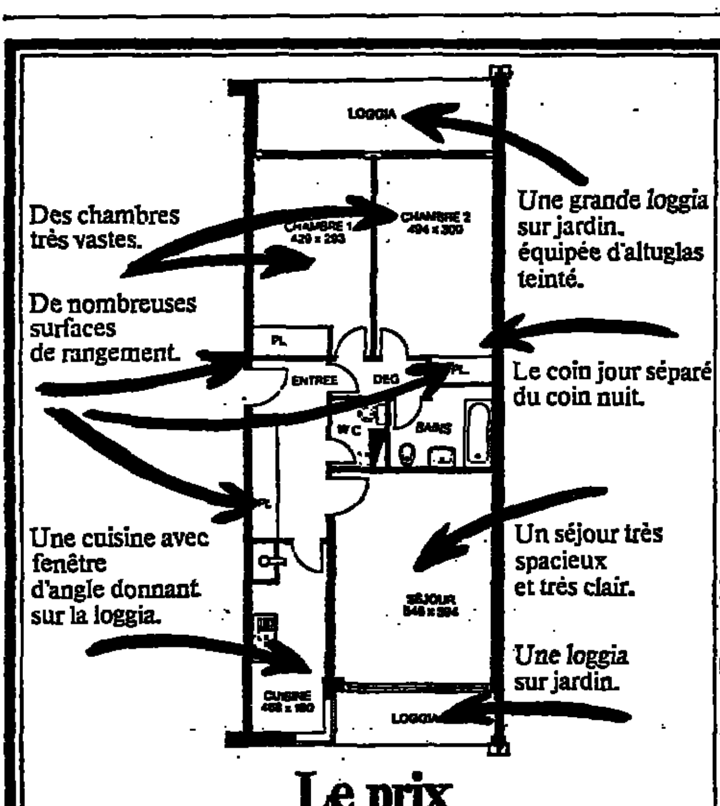
Les difficultés économiques de l'Espagne ne datent pas d'hier. Mais les dirigeants, comme dans le Portugal voisin, ont trop longtemps cru qu'ils pouvaient provisoirement les ignorer pour donner la priorité au politique. Le résultat c'est que les mécanismes politiques se grippent, tandis que la situation économique s'aggrave : le taux du chômage atteint 8,2 %, l'un des plus élevés d'Europe, la moitié des jeunes diplômés cherchent en vain un emploi, l'inflation demeure élevée, 15 % sans doute pour l'année en cours, le bâtiment est en plein marasme, le patronat ne montre aucune espèce d'empressement à investir et témoigne d'une extrême froideur à l'égard de M. Suarez, accusé de ne pas s'intéresser à l'économie, d'en ignorer jusqu'au vocabulaire, et de fermer sa porte à ceux dont il devrait normalement recevoir les conseils. Mais le grief principal qu'on lui fait, dans des milieux attachés à la loi du marché et à la libre entreprise, est d'avoir grandi dans l'atmosphère dirigiste du régime franquiste et d'y être au fond resté fidèle.

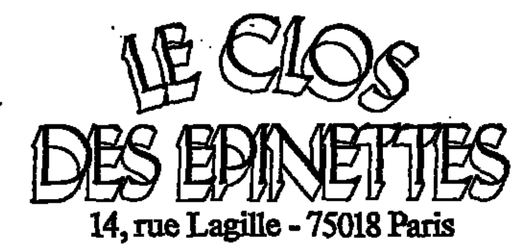
Curieusement, on n'entend pour ainsi dire jamais les esprits critiques faire allusion à l'environnement international ou à la crise de l'énergie ; à entendre certains, il suffirait de presque rien pour que l'économie reparte comme si de rien n'était. Tel fonctionnaire, qui se présentait comme n'ayant jamais été franquiste nous a déclaré qu'il était en train de le devenir : sous Franco, nous a-t-il dit, l'Espagne était devenue la dixième puissance économique du monde, elle ne cessait de se développer. En trois ans de démocratie, elle a perdu tout ce qu'elle avait gagné et elle a reculé de quatre points au palmarès des puissances économiques. Il oubliait seulement de dire que l'époque de la prospérité espagnole avait coïncidé avec celle de la prospérité européenne, et qu'on ne saurait séparer les résultats alors obtenus des apports de la main-d'œuvre espagnole à l'étranger ou du tourisme. La réflexion n'en est pas moins typique d'un esprit en fin de compte très centré sur la seule Espagne, qui n'a pu qu'être renforcé par l'hostilité des communistes français et des gaullistes à l'entrée du royaume dans la C.E.E., même si certains ont pu se sentir flattés de voir conférer à leur pays une telle importance.

L'Europe a regardé à juste titre comme quasiment miraculeuse, depuis la disparition de Franco, la transformation de l'Espagne. Nul doute qu'elle ait été largement liée à son ouverture au monde extérieur, au nord vers l'Europe, à l'ouest vers l'Amérique latine, et, notamment, le Mexique — la Nouvelle Espagne. Cette ouverture a été désirée par l'immense majorité de la population et par un roi qui faisait volontiers grief à son prédécesseur de son orgueilleux repli sur le quadrilatère national. Sa poursuite est non moins indispensable à la consolidation d'une démocratie qui est loin d'être assurée, sur cette terre à tant d'égards si chaude des promesses de l'éternité. De l'Europe, de la France, l'Espagne attend, avant tout, un élan du cœur. En sommes-nous encore capables ?

ANDRÉ FONTAINE.







DROITS DE L'HOMME

Une réunion de médecins et de juristes organisée par Amnesty International

Un nombre croissant de régimes totalitaires forment « scientifiquement » des tortionnaires

Genève. — « Le médecin face à la torture » : sur ce thème, la section suisse d'*Amnesty International* — et notamment des médecins genevois membres de l'organisation — a tenu récemment à Genève une réunion à laquelle ont participé des médecins et des juristes venus de nombreux pays européens. Le problème soulevé a deux aspects : comment détecter — et dénoncer — la participation de médecins à des séances de torture ou à l'organisation de méthodes répressives qui portent atteinte aux droits de *l'homme ? Comment*, d'autre part, protéger, dans les régimes totalitaires, les médecins contre les pressions dont ils sont de plus en plus l'objet et qui visent à les intégrer aux appareils répressifs ?

De notre envoyée spéciale

Le tortionnaire, c'est l'autre. Si l'on veut, avec quelque chance d'efficacité, lutter contre le processus qui aboutit à l'organisation de la torture, c'est évidemment de cette idée simple qu'il faut d'abord faire justice. Comme l'a souligné à Genève M. Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty International, « *le danger consiste à penser que les tortionnaires viennent toujours d'« ailleurs. », de certains groupes sociaux ou ethniques, de certaines minorités* ». Et pourtant... Mme Mika Haritos-Fatouros, professeur de psychologie à l'université de Salonique, en Grèce, et qui a été elle-même emprisonnée et torturée par la junte des colonels, a rappelé les enseignements essentiels de la célèbre expérience menée en 1974 par M. Stanley Milgram aux Etats-Unis sur une population « ordinaire » (1). Recrutés par petites annonces à New-Haven, une petite ville américaine, des volontaires rétribués avaient accepté de se prêter à une expérience de psychologie d'un type particulier. Il leur était demandé de donner, à l'aide de manettes, des chocs électriques d'intensité croissante à des victimes dont ils observaient le comportement. Ces « victimes » étaient en réalité des acteurs qui mimaient tous les signes de la douleur physique. Mais les volontaires, encouragés par des « moniteurs », ignoraient que la douleur qu'ils croyaient infliger était purement fictive. La majorité d'entre eux interrompaient l'expérience après un certain laps de temps, incapables de supporter longtemps les souffrances, les cris, les pleurs dont ils se croyaient responsables. Mais une minorité de ces volontaires montrèrent un zèle très spécial. Même seuls, même en l'absence de tout encouragement, ils continuèrent à donner des chocs électriques de plus en plus intenses, obéissant à une « autorité » qui n'était même plus présente, et ne demandait plus rien. Ces tortionnaires virtuels représentaient environ 2,5 % de cette population choisie au hasard.

Une expérience comparable menée récemment aux Pays-Bas sur des adolescents âgés de quinze à dix-sept ans a donné des résultats tout à fait similaires.

Aussi suffit-il de sélectionner attentivement ces tortionnaires virtuels, puis de les « former » pour obtenir de « remarquables » résultats. C'est précisément ce qu'avaient réalisé les responsables de la junte militaire grecque, et Mme Haritos-Fatouros a mené sur ce point un travail dont elle a révélé les résultats accablants lors de la réunion de Genève.

Des techniques de conditionnement

Le régime des colonels avait organisé une véritable école de torture. La « matière première » était fournie par de jeunes recrues de *l'armée*, sélectionnées par des spécialistes. Le jeune soldat était d'abord interrogé sur ses opinions politiques et celles de sa *famille*, les questions portant particulièrement sur le degré d'adhésion au régime militaire et sur celui de l'agressivité à l'égard du *communisme*. *Suivait* une période d'observation intense : pendant trois mois, le jeune soldat était testé sur sa capacité à supporter les coups, sur son obéissance à n'importe quels ordres, sur ses aptitudes à imiter ses supérieurs.

Puis il devait subir une cérémonie d'initiation dans un camp d'entrainement situé à trois *heures de route de la caserne* : tout au long du trajet, le jeune soldat était battu puis, arrivé au camp, il devait jurer allégeance à *l'emblème de la junte* et au « totem » des généraux, présentés comme des figures paternelles.

Dès ce moment, le conditionnement du futur *tortionnaire* était parachevé : il perd son nom, doit utiliser un langage codé et obéir à des ordres absurdes, tels que manger de l'herbe, ou une cigarette allumée, adresser des mots d'amour à un lampadaire..., trois fois par jour, il est soumis à une séance de flagellation. Puis venait l'exercice de la torture proprement dite : il doit d'abord regarder ses ainés torturer des prisonniers, puis frapper lui-même des victimes ; enfin, il reçoit un jour l'ordre brutal de les torturer lui-même, sans disposer du moindre temps de réflexion.

En outre, des mécanismes — négatifs et positifs — étaient mis en place pour renforcer la *cohésion* du groupe des jeunes tortionnaires : chacun devait espionner les autres, les séances de torture étant toujours pratiquées par deux recrues, la première surveillant la seconde. Etant entendu que si le tortionnaire était trop indulgent il *prendrait* lui-même la place de la victime et serait torturé par son compagnon. En outre, les recrues — choisies dans un milieu *modeste* — recevaient des gratifications financières, et certains « droits » tels que celui de conserver les cheveux longs, de *ne pas* porter l'uniforme, d'utiliser des voitures confisquées, de *frapper* certains supérieurs...

Ce système était si perfectionné et si *efficace*, a conclu Mme Haritos-Fatouros, qu'il devait nécessairement avoir été conçu de manière « scientifique » : « *Tout cela nous montre que, pour peu qu'on y mette le temps et qu'on utilise des techniques adaptées, on peut aller jusqu'à faire des prisonniers politiques eux-mêmes les tortionnaires de leurs camarades* ».

Ce sont ces méthodes « scientifiques » qu'utilisent aujourd'hui certains régimes pour lesquels la torture est un mode de gouvernement. De plus en plus, des médecins sont sollicités ou contraints d'y participer, pour désigner les zones les plus sensibles, pour réanimer les victimes *lorsqu*'elles perdent connaissance, pour éviter qu'un trop grand nombre d'entre elles ne meurent sous la torture, pour inventer des techniques nouvelles qui, de préférence, ne laissent pas de traces visibles...

Aussi des organisations telles qu'Amnesty International se sont-elles souciées de définir certaines attitudes auxquelles tout membre des professions médicales devrait pouvoir se conformer s'il était menacé dans son exercice professionnel.

Elaborer des normes

Certes la « Déclaration de Tokyo » adoptée en 1975 par l'*Association* médicale mondiale précise que « *le médecin ne devra jamais assister, participer ou admettre les actes de torture ou autres formes de traitements cruels, inhumains, ou dégradants, quelles que soient la faute commise, l'accusation, les croyances ou motivations de la victime, dans toutes les situations, en cas de conflit civil ou armé* ». Le professeur Léon Schwarzenberg *expose ci-dessous* comment une telle réglementation internationale pourrait être améliorée.

Mais Amnesty International a *souhaité définir* davantage les situations auxquelles un médecin peut être confronté. L'organisation humanitaire estime ainsi qu'un *médecin doit refuser d'examiner* un prisonnier qui sera ensuite soumis à un interrogatoire et torturé. Il doit aussi *refuser d'assister* à des séances de torture et d'indiquer quand la victime est à bout de forces. Mais doit-il « réparer » les effets de *la torture* ? Amnesty International pose la question, car il peut arriver « *que la victime préfère mourir rapidement plutôt que d'être ranimée pour être torturée à nouveau ; plutôt — également — que de risquer de « parler » et mettre d'autres vies en danger* ». Il faut donc envisager « *certaines restrictions au devoir du médecin de conserver en vie la victime de la torture* (2) ».

Les délégués réunis à Genève ont voulu aller plus loin encore dans la définition des attitudes médicales : ils ont souhaité que les législations nationales puissent intégrer, sur ce sujet, un certain nombre de normes, étant entendu que, même dans les démocraties, certains groupes de médecins (psychiatres, médecins militaires, des prisons, de la police) sont exposés à subir des pressions qui interfèrent directement avec leur pratique médicale. L'une des dispositions prévues par le projet de réforme du code de déontologie français, projet élaboré par l'ordre des médecins (3), a particulièrement retenu leur attention. Un article de ce projet précise en effet : « *Un médecin sollicité ou requis pour examiner une personne privée de liberté ou pour lui donner des soins ne peut en aucun cas, directement ou indirectement, ne serait-ce que par sa seule présence, favoriser ou cautionner une atteinte à l'intégrité physique, ou à sa dignité.* »

Protéger les médecins pour protéger les victimes : l'expérience des trente dernières années, des médecins d'Auschwitz à ceux de *l'Uruguay*, montre clairement qu'il s'agit bien du même combat.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Le Monde* du 3 janvier 1975.

(2) *Codes d'éthique professionnelle*, par Alfred Heijder et *Herman Von Geuns. Publication* d'Amnesty International, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

(3) Le docteur Louis René, qui représentait l'ordre national des médecins et qui a activement participé aux travaux de Genève, a notamment déclaré qu'il présiderait, *lors* des Entretiens de Bichat d'octobre 1979, une « table ronde » consacrée au médecin face à la torture et que des membres de la section française d'Amnesty International participeraient à ce débat.

Le « laboratoire » uruguayen

Ce médecin uruguayen, réfugié en Suède, ne veut pas que son nom soit publié : il établit, en effet, un lien entre l'assassinat d'un de ses amis et les confi*dences que celui-ci avait faites* à des journalistes.

Chirurgien à l'hôpital de Montevideo, il a *été* arrêté, en 1972, *pour des raisons* qu'*il n'a jamais* connues. Les séances de torture ont commencé en présence d'un médecin dont il entendait *la voix guider le tortionnaire*. « A un moment, dit-il, on a enlevé la cagoule que l'on m'avait mise sur la tête, *comme à tous les prisonniers*. J'ai reconnu ce médecin : il était avec moi à l'université. Il savait que j'avais subi dans mon *enfance une grave opération* pulmonaire. Quand j'ai commencé à cracher le sang, il a fait arrêter les tortionnaires. Il m'a accompagné à l'hôpital militaire où les infirmiers sont des soldats et où j'ai vu beaucoup de prisonniers mourir des suites de tortures. *L'un d'entre* eux avait reçu une balle dans le dos. Il était paralysé. Les militaires ont interdit aux médecins de le soigner tant qu'il n'aurait pas parlé. Il est mort quelques jours plus tard. »

« Quand mon état s'est amélioré, *poursuit le jeune* chirurgien, on m'a ramené à la caserne et les séances de torture ont repris, toujours en présence du *médecin*. *Puis j'ai été trans*féré au pénitencier de Libertad où j'ai passé trois ans et demi.

» Là, un psychiatre et un psy*chologue contrôlent* l'état psychologique des prisonniers et dosent la violence dont ils sont l'objet. Ainsi, lorsque le nombre *des tentatives de suicide s'élève*, ils font baisser la musique qui hurle jour et nuit dans les cellules. Quand la tension s'abaisse, *ils donnent l'ordre de tout* reprendre. »

Après ce séjour à Libertad, ce chirurgien a *été* transféré dans un autre camp, où *il* a passé un an et demi. Ses années de détention lui ont fait perdre 25 kilos. Il parle calmement. Il décrit le *détail*. « *L'Uruguay*, dit-il, est presque un laboratoire. » — C. B.

Pour un code international de déontologie médicale

par le professeur
LÉON
SCHWARZENBERG (*)

Au Nicaragua, des hommes armés aux ordres du pouvoir entrent à l'hôpital, poussent les portes des salles d'opération dans lesquelles des malades subissent une intervention *chirurgicale, exigent des chirurgiens* et des anesthésistes qu'ils sortent, exécutent les malades encore en*dormis et fusillent ensuite les méde*cins et les chirurgiens coupables d'avoir essayé d'aider à survivre des opposants politiques.

En U.R.S.S., où certains instituts sont célèbres pour l'internement des malades mentaux coupables du délit *d'opposition et où l'uniforme de* policier prend l'aspect d'une blouse blanche, le docteur Glouzman, médecin psychiatre, a été interné dans un camp de concentration baptisé asile psychiatrique pour avoir, il y a plusieurs années, *reconnu* sain d'esprit le *général* Grigorenko. Il est actuellement, quoique de santé très fragile, transféré dans un autre camp, au risque de sa vie.

En Argentine, des médecins assistent à des séances de torture ou se voient appelés, après de telles séances, à examiner des prisonniers torturés pour éviter que les tortionnaires ne dépassent le seuil de tolérance d'un individu, et pour tenter, si ce seuil a été franchi, de réanimer le malheureux au bord de la mort.

Des membres du corps médical sont, au même titre que des policiers, *des soldats ou des magistrats*, impliqués dans la torture, soit parce qu'ils mettent au point de nouveaux procédés ou de nouvelles techniques destinées à réduire les séquelles objectives à long terme. *D'autres médecins* qui essaient de porter assistance à personne en danger sont condamnés par le pouvoir, qui établit une *discrimination* parmi les malades ou les blessés entre ceux *qu'on doit s'efforcer de sauver parce* qu'ils pensent bien et ceux qu'on doit laisser souffrir et mourir parce qu'ils pensent mal.

Il est impossible que des médecins puissent continuer à tolérer cet état de choses. Venus sur terre pour porter aide aux personnes en détresse, ils se doivent d'aider, en toute circonstance, ceux de leurs confrères qui respectent leur serment profes*sionnel et leur raison* de vivre au risque de leur propre vie ; ils se doivent par ailleurs de proscrire ceux qui, par leur assistance aux tortionnaires, se mettent d'eux-mêmes en dehors de la profession médicale.

La haine de la douleur

L'exercice de la profession médicale est en danger de mort. Un *médecin n'a pas à être un auxiliaire* du pouvoir. Et s'il refuse de l'être, il doit pouvoir être protégé. Aussi faudrait-il, reprenant une idée émise *par le professeur* Klotz, créer un code international de déontologie médicale valable pour tous les médecins, sous toutes les latitudes, et qui énoncerait en termes corrects la vocation inaliénable du médecin : aider, en toute circonstance, les personnes qui *souffrent, sans aucune* discrimination raciale, linguistique ou politique ; répondre à tout appel de détresse sans se permettre d'émettre aucun *jugement moral ; stigmatiser* la *participation* directe ou indirecte de médecins à l'aliénation physique d'un individu en *les* excluant du corps médical.

L'assistance du *prochain* passe aussi, on l'oublie trop souvent, par la *haine de l'oppresseur. L'aide* au malade passe par la haine de la douleur. Le *respect de l'être humain* passe par le mépris du *pouvoir*. Que les médecins qui respectent la règle d'or de leur profession (*toutes* en possèdent une : *les droits de la défense pour l'avocat ; le respect du* droit d'asile pour l'homme d'Etat) se retrouvent par-delà les frontières pour affirmer une fois pour toute la vérité sacrée ; la personne humaine ne doit faire l'objet d'aucun sévice corporel, d'aucune atteinte à sa dignité. Tout individu qui collaborerait à de tels attentats serait mis au ban de la médecine pour participation à des crimes contre l'humanité ; *tout médecin qui s'efforcerait de faire* son *métier* devrait bénéficier de l'appui moral et physique de tous ses confrères à travers le siècle.

Si les médecins ne visent pas à la suppression de la souffrance, ils ne sont rien. S'ils interdisent toute atteinte à l'intégrité physique d'un être humain, ils restent des médecins.

(*) Cancérologue (Villejuif).

هكذا من الأصل

Le scrutin du 10 juin

ITALIE

Les élus

Voici la liste officielle des députés italiens à l'Assemblée des Communautés européennes, élus dimanche 10 juin. L'Italie dispose de quatre-vingt-un sièges à Strasbourg, comme la France, la Grande-Bretagne et la R.F.A. Mais les particularités du système électoral qu'elle avait choisi pour désigner ses députés européens font que certains candidats ont pu se présenter et être élus dans plusieurs collèges électoraux à la fois. C'est pourquoi la liste ci-dessous ne comporte que soixante-seize noms, le remplaçant de certains de ces « doubles élus » n'ayant pas encore pu être désigné.

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

BENIGNO ZACCAGNINI *(1912)*, secrétaire général de la démocratie chrétienne.
LUIGI MACARIO (1920), ancien secrétaire général de la Confédération italienne des syndicats des travailleurs.
ALFREDO DIANA (1930), ancien président de la Confédération de l'agriculture, vice-président du Comité national de l'économie et du travail.
MARIO PEDINI *(1918)*, sénateur, ancien ministre de l'instruction publique.
FLAMINIO PICCOLI *(1915)*, ancien ministre, président du conseil national de la démocratie chrétienne.
MARIANO RUMOR (1915), député, ancien président du conseil, président des démocrates chrétiens européens.
GUIDO GONELLA (1905), ancien président du conseil, président sortant du Parlement européen.
EMILIO COLOMBO (1920), ancien président du conseil, président sortant de l'Assemblée européenne,
PAOLO BARBI (1919), ancien sous-secrétaire d'Etat.
DARIO ANTONIOZZI (1923), député, ancien ministre des biens culturels.
SALVATORE LIMA (1928), ancien maire de Palerme, ancien sous-secrétaire d'Etat.
GUSTAVO SELVA (1925), directeur des informations de la deuxième chaîne radiophonique de la R.A.I.
STEFANO GIOSUE LIGIOS (1928), sénateur, député sortant du Parlement européen.
ANGELO NARDUCCI (1930), journaliste, directeur du quotidien catholique « Avvenire ».
SILVIO LEGA (1945), chef d'entreprise, ex-dirigeant de la démocratie chrétienne à Turin.
GIOVANNI GIAVAZZI (1920), ancien secrétaire provincial de la démocratie chrétienne à Bergame.
ROBERTO COSTANZO (1930), ancien assesseur régional de Campanie.
ORTENSIO ZECCHINO (1943), criminologue, professeur à l'université d'Urbino.
GIOVANNI TRAVOGLINI (1924), chargé de travaux publics dans deux régions méridionales.
ALBERTO CHERGO (1915).
MARIO SASSANO (1923).
PIETRO ADONNINO (1931).
SERGIO ERCINI (1934).
GIOVANNI BERSANI (1914), ancien parlementaire, ancien sous-secrétaire d'Etat.
ARNALDO COLLESELLI (1918), enseignant.
Mme PAOLA GAIOTTI (1927).
Mme MARIA LUISA CERRETTI CASSANMAGNAGO (1929).
VINCENZO GUIMMARRA (1923), juriste, ancien président de la région sicilienne.

PARTI COMMUNISTE

ENRICO BERLINGUER (1922), député, secrétaire général du *P.C.I.*
GIANCARLO PAJETTA (1911), député, membre de la direction, vice-président de la commission parlementaire des affaires étrangères.
ALTIERO SPINELLI *(1907)*, député, ancien membre de la commission de la C.E.E. chargé de l'industrie.
SERGIO SEGRE (1926), membre du comité central, responsable de la section extérieure du P.C.I., membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe.
Mme *LEONILDE JOTTI* *(1920)*, député, membre du comité central.
GUIDO FANTI *(1925)*, député, ancien maire de Bologne, ancien président de la « Giunte » *régionale Emilie-Romagne.*
Mme FABRIZIA BADUEL GLORIOSO (1925), présidente du comité économique et social de la C.E.E.
GUIDO CARANDINI (1929), professeur de sciences politiques à l'université de Macerata.
FELICE IPPOLITO (1915), professeur de géologie à l'université de Rome, ancien secrétaire général du Centre national de l'énergie nucléaire, indépendant.
GIORGIO AMENDOLA (1907), sénateur, membre de la direction, membre du Parlement européen sortant.
PANCRAZIO DE PASQUALE (1925), ancien président de l'Assemblée régionale sicilienne.
UMBERTO CARDIA (1921), membre du comité central, membre de la commission affaires étrangères de la Chambre.
GIOVANNI PAPAPIETRO (1931).
FRANCESCO D'ANGELOSANTE (1922), avocat, ancien sénateur.
ANGELO CAROSSINO (1929), président de la junte régionale de Ligurie.
BRUNO FERRERO (1943), secrétaire régional du P.C.I. dans le Piémont.
Mme TULLIA CARETTONI (1918), sénateur indépendant, ancienne vice-présidente du Sénat.
Mme VERA SQUARCIALUPI (1928), député.
DOMENICO CERAVOLO (1923), député.
ANSELMO GOUTHIER (1933), membre du secrétariat du P.C.I.
CARLO GALLUZZI (1919), comptable, élu au Parlement européen en 1976.
Mme CARLA BARBARELLA.
Mme MARIA CIUCIARA RODANO.

PARTI SOCIALISTE

BETTINO CRAXI (1934), secrétaire général du P.S.I., député.
MARIO DIDO (1928), secrétaire national de la Confédération générale italienne du travail (C.G.I.L.).
JIRI PELIKAN (1923), ancien directeur des informations de Radio-Prague, résidant à Rome depuis le « printemps de Prague », naturalisé italien.
GAETANO ARFE (1925), professeur d'histoire à Florence, membre du Conseil de l'Europe depuis 1976.
MARIO ZAGARI (1913), ancien ministre, vice-président sortant du Parlement européen.
GIORGIO RUFFOLO (1926), économiste, ancien fonctionnaire de l'O.C.D.E., ancien secrétaire général du comité interministériel pour la programmation économique.
PIETRO LEZZI (1922), membre du comité central du P.S.I., élu en 1976 à l'Assemblée européenne.
VINCENZO GATTO (1922), membre du comité central du P.S.I.
CARLO RIPA DI MEANA (1929), ancien président de la Biennale de Venise.

MOUVEMENT SOCIAL ITALIEN (Droite nationale)

GIORGIO ALMIRANTE (1914), député, secrétaire national du M. S. I.
PINO ROMUALDI (1913), sénateur, journaliste.
ANTONINO BUTAFUOCO (1923), ancien député de l'assemblée régionale de Sicile.

PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

MAURO FERRI (1920), *ancien ministre* du commerce et de l'industrie, ancien député.
FLAVIO ORLANDI (1921), ancien député et ancien secrétaire général du parti.
ANTONIO CARIGLIA (1924), ancien député.
RUGGERO PULETTI.

PARTI LIBÉRAL

SERGIO PININFARINA (1926), président de l'Association des industriels du Piémont.
VINCENZO BETTIZA (1927), journaliste, sénateur sortant.

PARTI RÉPUBLICAIN

Mme SUSANNA AGNELLI (1922), député, maire de *Monte-Argentario* (Toscane).
BRUNO VISENTINI (1914), député, ministre du budget, ancien président de la société Olivetti.

PARTI RADICAL

Mme *EMMA BONINO* *(1948)*, député.
GIACINTO (dit MARCO) PANNELLA *(1930)*, sénateur, journaliste, principal fondateur du parti radical.
LEONARDO SCIASCIA *(1921)*, écrivain sicilien.

PARTI DÉMOCRATIQUE D'UNITÉ PROLÉTARIENNE

Mme LUCIANA CASTELLINA (1929), *député, journaliste, Sud - Tyrol* Volkspartei.
JOACHIM DALSASS (1926), *président de la junte régionale de* Bolzano.

DANEMARK

Trois élus à l'Assemblée de Strasbourg renoncent à leur mandat national

De notre correspondante

Copenhague. — *Le décompte* des voix de préférence aux élections européennes a permis d'établir la liste des suppléants destinés à remplacer les représentants *danois à Strasbourg, en cas* de démission ou de décès.

Parti social - démocrate : M. Lasse Budtz, né en 1926, député au Folketing (Chambre *unique*), journaliste, ancien commentateur de politique étrangère à la télévision danoise.

Conservateur : M. Knud Œftergaard, né en 1922, ancien ministre de la défense, colonel de réserve.

Socialistes du peuple (dissidents communistes) : pasteur Margrethe Auken, née en 1945, sœur du ministre social-démocrate du travail.

Centre démocrate : Mme Mimi *Jakobsen, née en 1948, fille du* président et fondateur de ce parti, M. Erhard Jakobsen, qui a été élu dimanche numéro un de la liste de son parti.

Front national contre la C.E.E. : M. Victor Andreasen, né en 1920. Sans parti. Journaliste, ancien rédacteur en chef du quotidien à scandale *Ekstra-Bladet* (le plus *gros tirage des quotidiens danois).*

Libéraux : docteur Per Jul *Martiny, né en 1923. Chirurgien* à l'hôpital de Holstebro.

Parti du progrès : M. Thorbjoern Riemann, vétérinaire, né en 1912.

D'autre part, trois députés sur six élus dimanche à l'Assemblée de Strasbourg ont annoncé qu'ils renonceraient à leur mandat au Folketing pour se consacrer entiè*rement à leur tâche européenne.* Il s'agit de M. Kjeld Olesen, ancien ministre, et de Mme Eva Gredal, ancien ministre (tous deux sociaux-démocrates), et de M. Kaj Nyborg (Parti du progrès). Les autres ont, en revanche, décidé de conserver leur siège à Christiansborg.

CAMILLE OLSEN.

BELGIQUE

Le triomphe personnel de M. Tindemans inquiète les milieux politiques

De notre correspondant

Bruxelles. — Pendant quelques heures, après le *scrutin européen,* le monde politique s'est beaucoup agité, et, le mardi 12 juin, certains journaux n'hésitaient pas à prédire une chute rapide du gouvernement de M. Martens, coalition de socialistes, de sociaux-chrétiens et du F.D.F. bruxellois de *Mme Spaak. L'émotion s'expliquait* par le fait que la Flandre et la Wallonie avaient exprimé des votes totalement opposés (*le Monde* du 12 juin), les Flamands faisant un *triomphe aux partis* de la *coalition*, les francophones les sanctionnant au contraire, parfois avec sévérité. On en concluait que l'action gouvernementale, notamment en matière de régionalisation, et aussi dans le secteur social, était condamnée en Wal*lonie et à Bruxelles, et* on prévoyait même le retrait des trois ministres du F.D.F.

Le principal parti bruxellois, en effet, avait perdu des voix dans la capitale, alors que son « parti frère », le Rassemblement wallon, resté dans l'opposition, avait enregistré des gains appréciables en Wallonie. Plus grave encore pour le F.D.F. — et cela faisait les gros titres de la presse flamande — M. Tindemans *a obtenu plus de* voix que Mme Spaak dans la capitale, citadelle francophone jusqu'à présent considérée comme allergique à l'ancien premier ministre *flamand.*

Déjà, on évoquait un renversemnt total des alliances politiques. *Le Soir* prévoyait le retour de la *« tripartite traditionnelle »,* coalition des vieux partis, des chrétiens, des socialistes et des libéraux, sans les formations régionales.

Des critiques sans pitié

Depuis lors, les partis ont fait le bilan du scrutin. Les heurts ont parfois été violents, et les critiques sans pitié.

Au parti socialiste, les adversaires du président André Cools ont relevé la tête. L'ancien premier ministre, M. Edmond Le*burton, ne provoquera finalement* pas de scission du parti, mais crée une tendance, qu'il baptiserait *« alternative socialiste ».*

Peu à peu, cependant, les esprits se calment, et il ne reste du *côté* francophone (le plus traumatisé) que la *« grande peur de Tindemans ».* Que va-t-il faire de sa victoire ? Il aurait obtenu, selon les derniers chiffres connus, près d'un million de voix de préférence. *« S'il a 800 000 voix, ce sera un plébiscite »,* écrivaient ses adversaires socialistes, le 8 juin. Or un Flamand sur trois et un Belge sur *six ont voté Tindemans. « Comment va-t-il « digérer » son triomphe ? »* se demande le monde politique.

M. Tindemans est président du C.V.P., et, de ce fait, il tient l'avenir de la coalition en main. On le dit amer de ses démêlés de l'année dernière avec les autres partis. Certains le considèrent comme un revanchard. D'autres constatent, au contraire, comme *le Soir,* que M. Tindemans est maintenant condamné à consacrer à sa carrière européenne *« plusieurs mois et peut-être davantage ».* D'aucuns souhaitent que M. Tindemans, qui est aussi le président du parti populaire européen démocrate-chrétien, soit élu *président de l'Assemblée de* Strasbourg en juillet, ce qui l'écarterait de la politique intérieure belge et constituerait probablement une garantie de survie pour le gouvernement.

PIERRE DE VOS.

LES TROIS ÉLUS DE L'IRLANDE DU NORD

Les résultats des élections européennes en Irlande du Nord ont *été annoncés officiellement mardi* 12 juin à Belfast. Trois sièges étaient à pourvoir pour l'ensemble de l'Ulster, constituant une circonscription unique, à l'inverse *du système adopté pour le reste* du Royaume-Uni.

Les trois élus, désignés selon le système de la représentation proportionnelle, sont le pasteur Ian Paisley, dirigeant du parti unioniste démocratique, M. John Tay*lor, membre du parti unioniste* officiel, et M. John Hume, du parti social démocratique et travailliste, la plus importante formation catholique d'Ulster.

Parmi les personnalités battues figure Mme Bernadette Devlin McAliskey, animatrice des militants catholiques, qui avait été élue à vingt et un ans à la chambre des Communes. — *(A.F.P., A.P.)*

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La gauche suédoise considère que la nouvelle Assemblée européenne n'aura aucun pouvoir

De notre correspondant

Stockholm. — Bien que liés aux Neuf par un vaste accord de libre-échange, et voisin du Danemark, c'est toujours avec scepticisme, voire condescendance, que les Suédois considèrent la Communauté. Ils semblent très heureux de ne pas en faire partie, même si, dans les milieux industriels, l'élargissement prochain du Marché commun commence à susciter quelques inquiétudes. D'une façon générale, on considère à gauche que le nouveau Parlement est une sorte de gadget puisqu'il n'aura aucun véritable pouvoir.

Sous le titre « Les misérables élections européennes », *Afton Bladet*, organe de la centrale syndicale L.O., écrivait mardi 12 juin : « *Dans la Communauté, les décisions sont prises à Bruxelles, loin des personnes concernées, ce qui explique le scepticisme des partis socialistes, lequel se voit accentué par le fait que l'organisation n'est pas parvenue à réduire l'écart qui sépare économiquement les pays riches des pays pauvres, les régions riches des régions pauvres, ou encore celui qui sépare les salariés et les détenteurs de capital. Ces faiblesses ont été particulièrement perceptibles pendant les dernières années de la crise. La faible participation au scrutin n'est pas de nature à renforcer l'autorité du nouveau Parlement.* » *Afton Bladet* conclut cependant en ces termes : « *Même si l'on n'aime pas le Marché commun, il faut reconnaître que la politique européenne demande à être coordonnée, pour venir à bout des graves problèmes économiques.* »

Pour le plus grand quotidien suédois, *Expressen* (libéral), le taux moyen de 60 % de participation au scrutin est satisfaisant, et dépasse même les espérances : « *Il est évident*, écrit l'éditorialiste, *que ces élections ne pouvaient pas mobiliser autant l'opinion que des élections nationales. Elles peuvent cependant avoir une grande importance pour la vie politique intérieure de certains pays, et en particulier de la France, où le président Giscard d'Estaing et la liste conduite par le populaire ministre de la santé, Simone Veil, ont remporté un grand succès. Le résultat du scrutin constitue une défaite sévère et bien méritée pour Jacques Chirac, concurrent aux futures présidentielles. Les élections au Parlement auront peut-être permis aux Français de redistribuer les cartes politiques. D'un côté, nous voyons les giscardiens et les socialistes favorables à une coopération internationale et, de l'autre, les communistes et les gaullistes, qui suivent une ligne plus nationaliste. Ces nouvelles constellations pourraient éventuellement conduire à la décrispation dont la politique française a tant besoin dans la situation actuelle.* »

ALAIN DEBOVE.

Une brochure du « Monde » sur les élections européennes

A l'occasion des premières élections au suffrage universel de l'Assemblée européenne, le Monde diffusera la semaine prochaine une brochure de 120 pages comportant les résultats complets et commentés du scrutin, une présentation de quatre cent dix députés, des reportages sur la campagne dans chacun des pays de la Communauté et les programmes des listes en présence en France.

Ce dossier est complété par une analyse du fonctionnement des différentes institutions européennes mises en place depuis trente ans (de la Communauté européenne charbon-acier au système monétaire européen) et une série d'enquêtes sur la situation économique et sociale de l'Europe aujourd'hui et les perspectives ouvertes par l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal.

Cette brochure sera mise en vente chez les marchands de journaux et au Monde, au prix de 18 francs.

PRÉCISIONS ET RECTIFICATIONS

Le rapport des forces au sein de la majorité

Le tableau du rapport des forces au sein de la majorité dans les circonscriptions législatives détenues par le R.P.R., publié dans *le Monde* du 13 juin, doit être complété et rectifié sur plusieurs points.

PARIS. — Dans la quinzième circonscription (partie du 14e arrondissement) M. Yves Lancien, député R.P.R. nous précise qu'au premier tour des élections législatives de 1978 il s'est trouvé en concurrence avec deux représentants de l'U.D.F., M. Eugène Claudius-Petit, qui avait l'investiture de cette formation et M. Michel Pelege, qui était candidat du parti républicain. « *Au total*, nous écrit-il, *le courant U.D.F. représentait en mars 1978, 28,78 %. Ce même courant s'élevant le 10 juin à 29,42 %, le gain de l'U.D.F. n'est donc que de 0,64 % tandis que la perte du R.P.R. s'établit à 0,33 %.* »

Dans la huitième circonscription (partie du 15e arrondissement) le siège détenu par Mme Nicole de Hauteclocque (R.P.R.), la comparaison s'établit ainsi : 1978, R.P.R., 40,8 %, U.D.F., 17,6 % ; *1979, liste DIFE, 24,8 %, liste* U.F.E., 33,8 %.

HAUTS-DE-SEINE. — Des inversions de chiffres ont faussé les comparaisons dans les circonscriptions suivantes où les résultats se présentent ainsi : 9e circ. 1978, M. Claude Labbé, député R.P.R., 46,6 %, U.D.F., 0 ; 1979, liste DIFE, 18,7 %, liste U.F.E., 31,2 %.

10e circ. 1978, M. Georges Gorse, député R.P.R., 45,1 %, U.D.F., 13,1 % ; 1979, liste DIFE, 22,6 %, liste U.F.E., 32 %.

En conséquence, ces deux circonscriptions ne figurent pas parmi celles où le pourcentage de la liste DIFE est supérieur à celui de la liste U.F.E. Il n'y a que quatorze des cent cinquante-cinq circonscriptions détenues par le R.P.R. qui répondent à ce critère.

SEINE-MARITIME. — A la suite de certaines erreurs, les résultats du scrutin dans la ville du *Havre ont été rectifiés lundi* 11 juin de la façon suivante :

Inscr., 131 258 ; vot., 77 139 ; abst., 54 119 (41,23 %) ; blancs ou nuls, 3 324 (4,30 %) ; suffr. expr., 73 815.

P.C.F., 25 374 ; U.F.F., 17 439 ; P.S.-M.R.G., 14 336 ; DIFF, 8 107 ; Eur.Cooc., 3 205 ; trotsistes, 2 571 ; E.E.E., 1 229 ; Eurodroite, 823 ; Déf, interprof., 731.

LE SCORE DE L'EXTRÊME GAUCHE

Le tableau comparatif que nous avons publié dans nos dernières éditions (« le Monde » du 12 juin, page 7) faisait apparaître que de mars 1978 à juin 1979 le score de l'extrême gauche était passé de 3,33 % à 3,08 % des suffrages exprimés. Précisons que pour les élections législatives la rubrique « extrême gauche » regroupait les trotskistes et le P.S.U., lequel n'avait pas déposé de bulletins pour les élections européennes et préconisait le vote blanc ou nul.

L'EXTRÊME GAUCHE A CONFIRMÉ OU ACCRU SON IMPLANTATION DANS LE NORD L'EST ET LE CENTRE

Les trotskistes de la liste pour les Etats-Unis socialistes d'Europe ont franchi, le 10 juin, le seuil des 3 % de suffrages exprimés (3,08 %), qu'ils avaient seulement approché au premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974. Mme Arlette Laguiller, candidate de *Lutte ouvrière*, avait alors obtenu 2,35 % des voix, et M. Alain Krivine, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire, 0,37 %. Les deux organisations, qui s'étaient associées, seules ou avec d'autres mouvements d'extrême gauche, pour les élections municipales de mars 1977, avaient obtenu, localement, des résultats comparables ou supérieurs à ceux de 1974.

Cette année, L.O. et la L.C.R. ont atteint ou dépassé les 4 % de voix dans six départements (l'Aisne, les Ardennes, l'Eure, l'Ooise, le Pas-de-Calais et la Somme), auxquels s'ajoutent quatorze départements dans lesquels leur liste a recueilli 3,5 % des suffrages ou plus (l'Aube, le Calvados, le Cher, la Creuse, l'Eure-et-Loir, l'Inde, le Loir-et-Cher, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle, le Puy-de-Dôme, la Seine-*Maritime, les Vosges, le* Territoire de Belfort). L'extrême gauche est forte dans le Nord, *l'Est et le Centre, et atteint* ses meilleurs scores dans les bureaux de vote des quartiers ouvriers.

Les responsables de Lutte ouvrière voient, dans ces résultats, la confirmation d'une implantation déjà ancienne. Alors que, à la L.C.R., on a observé avec ravissement la présence de nombreux *travailleurs et de militants de la* C.G.T. et du P.C.F. aux meetings de Mme Laguiller et de M. Krivine, *L.O. estime que c'est là son* public habituel, l'extrême gauche parisienne donnant, selon elle, une image assez fausse de l'influence de ce courant dans le pays. Le « vote de défiance » à l'égard des partis de gauche, que la L.C.R. décèle dans le scrutin du 10 juin, n'est pas, aux yeux de L.O., une nouveauté.

Cette nuance d'appréciation rejoint une divergence, entre les deux organisations, *sur l'opportunité* d'une unification. Pour Lutte ouvrière, le problème n'est pas nouveau, puisqu'elle l'avait posé dès 1968. Le fait qu'il ait été évoqué par Mme Laguiller à la fête de L.O., le 4 juin (*le Monde* du 6 juin), n'en modifie pas les données fondamentales : Lutte ouvrière et la Ligue peuvent travailler ensemble, comme cette campagne européenne l'a encore montré, mais seul un « mouvement de masse » important permettrait de réduire les désaccords politiques qui les séparent, en amenant les deux organisations à modifier leurs analyses.

La L.C.R., qui se considère comme au centre d'une perspective de réunification du mouvement trotskiste englobant L.O. et l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I.), souhaiterait hâter le processus et s'estime encouragée dans cette voie par le résultat du scrutin européen.

PATRICK JARREAU.

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la L.C.R., qui était associée à *Lutte ouvrière* sur la liste pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, a déclaré, lundi 11 juin, à Antenne 2 : « *Le résultat obtenu par les trotskistes aux élections européennes est dû à une action unitaire entre deux organisations trotskistes. La campagne commune menée par les deux organisations correspond à une volonté, une exigence de centaines de milliers de travailleurs, qui ne se reconnaissent plus ni dans le parti communiste ni dans le parti socialiste, et qui ont voulu affirmer l'existence d'une autre force internationaliste et anticapitaliste. Cette force se manifestera avec beaucoup plus d'ampleur après les élections dans toutes les luttes que nous avons à mener aujourd'hui contre l'austérité.* »

PROTESTANT CONTRE L'INIQUITÉ DE LA LOI ÉLECTORALE

Europe-Écologie met en cause le président de la République

Mme Solange Fernex, tête de la liste Europe-Ecologie, arrivée en cinquième position à l'élection européenne avec 4,39 % des voix, a annoncé lundi 11 juin à Antenne 2 que les trois premiers candidats de cette liste seront présents, le 17 juillet, à l'ouverture de la session de l'Assemblée européenne pour revendiquer les sièges qu'ils auraient eus sans la « *barre* » *des 5 % établie par* la loi électorale française. « Nos camarades italiens, avec le même pourcentage auront trois députés », a *souligné Mme Fernex.*

Dans une déclaration publiée lundi, Europe-Ecologie « met en accusation Valéry Giscard d'Estaing, le président le moins démocrate de la Communauté européenne, qui a permis aux partis politiques en place de voler leurs élus à trois millions d'électeurs, et en particulier les écologistes, victimes du barrage financier que seul le parti de l'Elysée s'est obstiné à approuver ».

Le résultat obtenu, le 10 juin, par Europe-Ecologie (4,39 % des suffrages exprimés), a été accueilli par les animateurs de la liste avec un mélange de satisfaction et de dépit : satisfaction d'apparaître comme le cinquième courant politique après les « quatre grands » ; dépit d'avoir manqué de si peu le seuil de 5 % des voix, qui leur aurait permis d'obtenir les sièges correspondant aux suffrages recueillis.

L'iniquité des conditions de participation à la consultation est particulièrement nette, dans le cas d'Europe-Ecologie, quand on sait que cette liste a atteint certains de ses meilleurs scores *dans les départements où elle a* pu faire parvenir une profession de foi aux électeurs. Ce moyen de propagande, peut-être secondaire pour les grands partis, qui ont disposé de larges possibilités d'expression à la radio, à la télévision et dans la presse, paraît indispensable pour les petites formations. Europe-Ecologie, qui avait d'abord renoncé, devant le montant des frais, à faire imprimer et transporter trente-cinq millions de professions de foi, a décidé ensuite, en apprenant que les listes n'étaient pas tenues de fournir un nombre de bulletins de vote égal à celui des électeurs inscrits, d'utiliser une partie de ces bulletins comme professions de foi. L'effet de cette décision, dans les départements où elle a pu être appliquée, est évident : Europe-Ecologie a dépassé 5 % des voix en basse Normandie (7,58 % dans la Manche), en Alsace (7,61 % dans le Bas-Rhin, 10,53 % dans le Haut-Rhin), en Lorraine (6,64 % en Moselle), en Côte-d'Or, dans l'Yonne, le Jura *et le Doubs (6,61 %).*

Au total, Europe-Ecologie a obtenu plus de 5 % des suffrages en moyenne dans *les villes de* plus de trente mille habitants et dans vingt-trois départements, dont Paris (5,94 %, avec une « pointe » à 8,30 % dans le cinquième arrondissement), les Hauts-de-Seine (5,81 %), le Val-de-Marne (5,63 %), l'Essonne (6,10 %), le Val-d'Oise (5,65 %) et la Seine-et-Marne (5,38 %). La plupart des départements où cette liste a obtenu plus que sa *moyenne nationale se situant au* nord et à l'est d'une ligne allant de la Normandie à la région Rhône-Alpes.

Les animateurs d'Europe-Ecologie estiment que le résultat *auquel ils sont parvenus fait justice* des critiques qui leur avaient été adressées par ceux qui souhaitaient la constitution d'une liste commune aux écologistes, aux régionalistes, aux mouvements de femmes et au P.S.U. voire au M.R.G. Mais la division du mouvement écologiste, *dont* la campagne d'Europe-Ecologie a souffert, demeure. Un certain nombre *de militants parisiens*, réunis dans une association Région parisienne-Ecologie, font *valoir que le score atteint dans* la capitale est très inférieur aux 10,13 % de voix obtenus lors des élections municipales de mars 1977. « *La cause de cet échec*, disent-ils, *doit être recherchée dans la très grande médiocrité des candidats de la région parisienne, agréés par la province pour figurer sur la liste nationale, mais que Paris et l'Ile-de-France contestaient.* »

Pour les animateurs d'Europe-Ecologie, la voie est toute tracée : il s'agit, désormais, d'utiliser le poids électoral de l'écologie politique pour peser sur les décisions prises en matière d'équipement et d'énergie, en dirigeant le tir sur le président de la République, qui risque fort d'avoir besoin des voix écologistes pour assurer sa réélection en 1981. — P. J.

Quel est le juge des élections européennes ?

par
FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

La régularité des élections européennes *est mise en cause ; les uns* se plaignent du caractère « officiel » de l'une des listes ou d'une utilisation abusive de *la* télévision ; d'autres protestent contre la charge financière qui les réduit au silence ou au demi-silence ; mais bien d'autres « irrégularités » peuvent apparaître.

Qui jugera de ce contentieux ?

La loi française du 7 juillet, dans *son article 25, donne compétence au* Conseil d'Etat, qui pourra être saisi par tout électeur dans les dix jours de la proclamation, mais seulement « pour tout ce qui concerne l'application de la présente loi ».

La loi communautaire (décision du Conseil des Communautés *approuvée en vertu de la loi française* du 30 juin 1977 après déclaration de sa conformité à la Constitution par le Conseil constitutionnel) dispose, en son article 11, que l'« *Assemblée vérifie les pouvoirs des représentants ; à cet effet elle prend acte des résultats proclamés officiellement par les Etats membres et statue sur les contestations qui pourraient être éventuellement soulevées sur la base des dispositions du présent acte, à l'exclusion des dispositions nationales, auxquelles celui-ci renvoie* ».

A première vue les choses sont claires : le Conseil d'Etat est compétent en cas de violation de la loi française, l'Assemblée est compétente *en cas de violation de la loi communautaire.*

Mais il est possible d'interpréter *les lois françaises et communautaires* de telle façon qu'elles se contredisent.

En voici plusieurs exemples :

1) L'article 8 de la loi communau*taire stipule que « nul ne peut voter plus d'une fois » ;* or la loi française admet le vote par procuration, qui permet à un électeur de mettre six bulletin dans l'urne ; de plus, les bureaux de vote français du Nord ont admis à voter des Français qui, ayant la double nationalité française et belge, ont aussi voté en Belgique ;

2) L'article 4 de la loi communautaire interdit le « *mandat impératif* » ; or utilisant la loi française sur le remplacement des élus démissionnaires, la liste de M. Chirac a *établi un système de « tourniquet »* en exigeant de chacun de ses élus qu'il démissionne au moment choisi *par le parti* ; de plus, lorsqu'un ministre quitte l'Assemblée pour rester (ou devenir) ministre, il peut (toujours d'après la loi française) revenir à l'Assemblée en faisant démissionner son remplaçant ; ce système de démission imposée ou promise paraît bien contraire à la prohibition du *mandat impératif ;*

3) Le Conseil constitutionnel français a estimé que les élus représentaient leurs pays respectifs et non l'Europe, en se fondant sur les *dispositions des traités ; or les* Pays-Bas et l'Irlande ont accepté que participent à l'élection de leurs représentants tous les nationaux de la Communauté résidant aux Pays-Bas ou en Irlande ; mais, alors, les élus ne sont plus les représentants des populations de ces pays ;

4) Enfin, et surtout, le système français, qui subordonne toute candidature à un effort financier considérable et qui, comme le scrutin du 10 juin l'a montré, prive de toute représentation 12 % des électeurs, permet-il de dire que le peuple français est représenté ?

Certes, *on peut répondre que* le scrutin majoritaire (britannique, par exemple) est encore beaucoup plus sévère ; les libéraux anglais en ont fait la cruelle expérience ; la barre des 5 % existe en Allemagne, mais elle est tempérée par la possibilité de *candidature régionale ;* il n'empêche qu'au regard des principes démocratiques, le système français est très discutable.

Tout cela promet de belles discussions lorsque l'*Assemblée procédera* à la vérification des pouvoirs de ses représentants ; c'est, en effet, la nature même de l'Assemblée qui se trouve en cause ; entendrons-nous M. Michel Debré affirmer que les élus ne représentent que la France et que, seule, la France (c'est-à-dire son *Conseil d'Etat) peut dire qui la représente* et qui ne la représente pas ? Entendrons-nous un fédéraliste européen (s'il n'y en a pas parmi les élus français, il s'en trouvera bien un ailleurs) s'écrier que les élus représentent toute l'Europe, et qu'il appartient donc bien à l'Assemblée européenne de se prononcer sur leur titre à représenter l'Europe ?

(*) Président honoraire de l'université de Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel.

● *M. Gennesseaux*, conseiller de Paris, délégué général de la F.D.R., a déclaré : « *La joute électorale est terminée et bien que le vrai débat sur l'Europe n'ait pas eu lieu, un verdict non sans appel a été rendu : il propose deux vainqueurs et deux vaincus. Le président de la République et Georges Marchais ont réussi leur opération vis-à-vis du R.P.R. et vis-à-vis du P.S., mais ce genre de victoire, en particulier celle du président de la République, risque de laisser des plaies profondes, difficiles à cicatriser et qui peuvent un jour être dramatiques. Les vaincus sont inexorablement les radicaux et les vrais européens.* »

POUR 4 500 MILLIONS DE FRANCS FRANÇAIS

La Belgique achète des blindés américains de préférence à des matériels européens

Bruxelles (*A.F.P.*). — La Belgique achètera des véhicules de combat d'infanterie américains pour remplacer mille cent quatre-vingt-neuf engins de son armée en passe d'être périmés, a-t-on appris mardi 12 juin de source proche du ministère belge de la défense. La décision officielle, retardée à cause des élections au Parlement européen, sera annoncée dans le « *courant du mois de juillet* ».

Les véhicules américains AIFV et MLL-3, qui remplaceront les AMX-13 et M-75 (français et américains respectivement), ont été préférés aux blindés légers AMX-10 français (à chenilles), VAB français (à roues) et Piranha suisse (à roues). Ce « *nouveau marché du siècle* », remporté par les Etats-Unis, représente 30 milliards de francs belges, soit 4 500 millions de francs français.

Dans un rapport confidentiel, el ministère belge des affaires économiques estime que les compensations économiques offertes à la Belgique par les Etats-Unis pour la construction de ses véhicules blindés sont plus intéressantes que les offres françaises. Les experts militaires belges se sont également prononcés en faveur des véhicules américains.

Un commentaire du R.P.R. à Paris

La Lettre de la Nation, organe officiel du R.P.R., a publié mardi 12 juin le commentaire suivant :

« *Quand on lit ces informations, de source officieuse belge, on comprend que leur publication ait été retardée jusqu'au lendemain du vote pour l'Assemblée européenne. Elles donnent, en effet, un sérieux coup à l'« Europe du rêve » que la liste officielle a vendue aux Français. Ceux-ci achètent la bonne parole et les Belges achètent américain. Ils ont sûrement de bonnes raisons, mais il est quand même drôle que, pour les mêmes matériels, l'industrie française se défende très bien contre la concurrence américaine ailleurs qu'en Europe.*

» *Seulement, la Belgique est membre de l'OTAN, et ceci explique sans doute cela. Bien sûr, personne ne parle de réintégrer la France dans l'OTAN ; jusqu'au jour où, à coup de « marchés du siècle », on nous expliquera que c'est notre intérêt de « bons Européens ».*

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LES REMOUS AU SEIN DU R.P.R.

M. Chirac modifiera le moment venu son ton, son comportement et ses méthodes

M. Chirac tiendra-t-il compte des remarques, des critiques et même des reproches que les députés R.P.R. lui ont adressés tout au long de la journée de mardi ? (« Le Monde » du 13 juin.) Il n'est ni dans le tempérament ni dans les intentions du président du R.P.R. de se plier aux injonctions des députés de son mouvement. Il leur a dit expressément qu'il « tirerait seul les conclusions éventuelles de cette réunion ».

M. Chirac, en tant que président du R.P.R. élu par l'ensemble du mouvement lors des assises nationales, estime que les nominations des membres de son entourage n'ont pas à lui être dictées par le groupe parlementaire. Aussi la mise en cause — souvent indirecte — de certains de ses collaborateurs de la rue de Lille ne sera pas suivie d'effets immédiats. Lorsque les menaces auront cessé, le maire de Paris procédera à une réorganisation de son état-major qui a d'ailleurs commencée avec le départ, lundi 11 juin de ses deux plus proches conseillers, M. Juillet et Mme Garaud. A l'heure qu'il aura choisie, il remplacera certains de ses collaborateurs par de nouveaux venus et fera accéder à des responsabilités dans le mouvement quelques jeunes parlementaries et de simples militants afin notamment d'améliorer les relations du parti avec les fédérations. Mais surtout le président du R.P.R. qui, en raison des campagnes électorales successives qu'il a personnellement conduites depuis 1976 a été constamment aux avant-postes du combat politique, a décidé de prendre de la distance à l'égard de la conjoncture quotidienne.

Exposé sans cesse aux coups des adversaires comme des alliés, intervenant en public sur tous les problèmes, même les plus mineurs, multipliant les conférences de presse, les interviewes et les déclarations, sollicité par les parlementaires comme par les fédérations, M. Chirac a le sentiment de s'être un peu dispersé et de n'avoir pas pris suffisamment de recul.

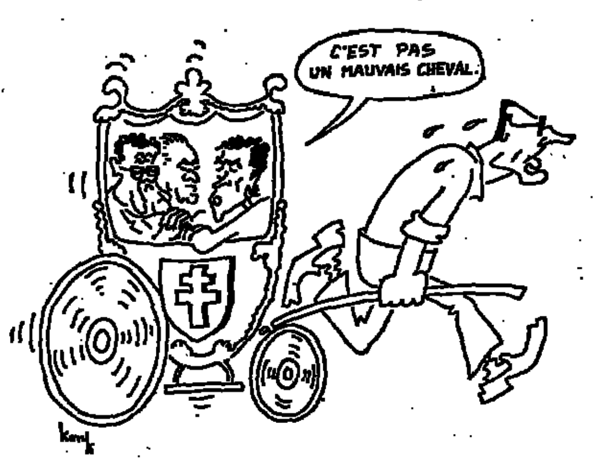
Il compte désormais consacrer davantage de temps à la réflexion pour n'intervenir publiquement qu'en de rares occasions. Il développera aussi son action parisienne en direction des habitants de la Ville, s'étant bien rendu compte à travers les résultats du scrutin européen que son prestige ne s'était pas renforcé depuis son élection à la mairie de la capitale.

Enfin, il s'occupera devantage et personnellement du mouvement gaulliste, dont il compte redevenir le « patron » effectif. Il a ainsi décidé de réunir beaucoup plus fréquemment le conseil politique et le bureau du groupe parlementaire. Surtout, M. Chirac est convenu de ne plus donner prise au reproche d'agressivité qui lui a été fait. Le ton de ses propos devrait refléter à l'avenir une plus grande sérénité sans que la fermeté sur le fond en soit affectée.

Contestation mais confiance

Car M. Chirac retire aussi de la réunion du groupe R.P.R. le sentiment que personne n'a remis en cause la ligne politique du mouvement. Les députés gaullistes ont même adopté à l'unanimité des présents une « *motion de confiance* » à son égard — il avait déjà quitté la réunion — « *en tant que président du mouvement et continuateur de la pensée gaulliste* ». Aucun contestataire ne s'est même abstenu. Ceux-ci, qui, la veille, avaient pourtant esquissé une offensive autour des ministres et de M. Roland Nungesser, n'ont pu transformer leur essai. M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, s'est même bien gardé de passer pour leur porte-parole.

Dans son intervention, le maire de Bordeaux a non seulement évité toute attaque personnelle contre M. Chirac, mais il a insisté sur la nécessité de préserver l'unité du groupe en demandant que le R.P.R. fasse une « *expérience de non-agressivité à l'égard du gouvernement* ». Il a ajouté : « *Il ne s'agit pas de se séparer du mouvement ni de se laisser aller à des règlements de comptes. Depuis 1978, le mouvement a pris une mauvaise ligne politique, un comportement d'agressivité avec une direction hermétique, des exclusives et des anathèmes, alors que l'image du gaullisme doit être l'ouverture, la tolérance et le rassemblement. Or il est facile, avec cent cinquante-cinq députés, d'affirmer sa vigilance.* » Il a souhaité une réforme des structures et des méthodes, et que la direction ne soit plus dominée par une « *camarilla* ». Certains de ses auditeurs affirment n'avoir pas entendu ce mot.



(Dessin de KONK.)

Les prises de position de M. Olivier Guichard et surtout les comportements jugés fractionnels de MM. Nungesser et Guéna ont été violemment critiqués, même par des élus qui ne sont pas réputés pour leur chiraquisme, comme Mme Missoffe ou M. Vivien.

De vifs échanges ont eu lieu notamment lorsque M. Guéna a demandé une réforme des statuts pour que le groupe bénéficie d'une plus grande autonomie politique. M. Labbé lui a en effet rappelé que lorsqu'il était conseiller politique du R.P.R. il s'était opposé à une même demande de la part des députés, et qu'il n'avait alors jamais fait preuve d'un esprit de concertation, d'un libéralisme ni d'une tolérance remarquables.

La façon dont il s'est démis de ses fonctions de conseiller politique après avoir été pendant plusieurs années un proche et zélé collaborateur de M. Chirac a été jugée par plusieurs députés comme un « coup bas » porté au mouvement. D'autres, comme M. Julia, lui ont rappelé les déclarations particulièrement antigiscardiennes qu'il avait faites naguère.

M. Michel Debré, au cours de la réunion du conseil politique, avait souligné qu'« *il était indigne d'attaquer un navire en pleine tempête* ». Et M. Chirac, qui devait rester pratiquement silencieux devant le groupe, avait fait remarquer le matin : « *Je veux bien faire un examen de conscience, mais je ne peux recevoir de leçons de ceux qui, en pratiquant la contestation extérieure, affaiblissent ainsi notre mouvement.* »

La contestation intérieure, en revanche, s'est largement exprimée sous la forme de prières instantes de promouvoir une plus grande concertation, d'employer des méthodes plus souples, d'instaurer une direction moins autocrate. M. Rufenacht a souhaité, dans une texte remis à la presse, une direction collégiale, tandis que MM. Marette et Fanton ont présenté des remarques et des suggestions très écoutées, mêlant reproches et conseils comme d'autres députés proches de M. Chirac. Même la lettre de six anciens secrétaires généraux du mouvement gaulliste (MM. Richard, Dusseaulx, Baumel, Poujade, Peyrefitte, Sanguinetti et Guéna) adressée à M. Chirac conserve un ton déférent, et personne n'a demandé que lecture en soit donnée aux députés.

En somme, les députés gaullistes souhaitent que des marques de considération plus tangibles leur soient prodiguées. Au passage, le problème de la réintégration des ministres — qui assistaient à la réunion du groupe — dans les instances du mouvement a été évoqué. Certains ont objecté à cette éventualité le « *peu de goût pour le dialogue et la participation* » dont ferait montre M. Barre envers le mouvement de M. Chirac. M. Robert Boulin, ministre du travail, soulignant la position difficile des membres R.P.R. du gouvernement, a reconnu en privé que M. Barre ne se comportait pas en « *médiateur* », sinon les conflits des cantonales notamment entre MM. Bord et Hoeffel à Strasbourg ne se seraient pas produits.

Devant le conseil politique le comportement de M. Barre a aussi été critiqué par M. Guichard qui, selon ses auditeurs, aurait estimé que « *les maladresses du premier ministre au lieu d'apaiser les problèmes les aggravent* ».

Il ne semble donc pas que les ministres doivent réintégrer prochainement les instances du R.P.R.

C'est sans aucun doute à un véritable examen de conscience qu'ont procédé les élus du R.P.R. Rarement explication aura été aussi franche et même brutale. Jamais, il est vrai, depuis vingt et un ans, les gaullistes n'avaient connu un échec électoral comparable à celui du 10 juin, et il était naturel qu'en une séance de défoulement ils en recherchent les responsables en leur sein. Mais M. Labbé, avec d'autres, a dénoncé aussi « *le déploiement extraordinaire qui tend à faire croire que le R.P.R. a été le seul parti à subir un échec. (...) Personne*, a-t-il dit, *ne peut se frotter les mains ou faire du triomphalisme. Il est malhonnête de dire que l'U.D.F. est désormais le premier parti de France, alors que cette formation s'est cachée derrière la personnalité politique floue et vierge de Mme Veil. Cette élection n'est une victoire ni pour le président de la République ni pour le premier ministre, ni pour l'U.D.F. Le seul à avoir le droit de sourire pourrait être M. Georges Marchais* ».

Certes, les arrière-pensées n'ont pas toutes disparu comme par enchantement, et des rancunes ont même pu se durcir, mais les gaullistes ont décidé, en renouvelant leur confiance à M. Chirac, de présenter à l'extérieur un front uni. Aucun d'entre eux, pour le moment, n'a cédé aux pressions importantes et séductions diverses — subventions, règlements de problèmes locaux, offres de portefeuilles ou de missions ministériels — que leur prodigue le pouvoir. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, beaucoup ont aussi pensé à la force militante dont le « chiraquisme » bénéficie, et qui a encore été confirmée au cours de la campagne européenne est électoralement indispensable. Certains aussi ont jugé que « *Chirac est à la fois impossible et irremplaçable et qu'il faut vivre avec* », selon la formule de M. Robert Poujade, et même, comme M. Michel Cointat, que « *personne ne remet en cause son leadership* ».

Aucun n'a donc craint d'avoir à l'égard de M. Chirac le même comportement qu'ils lui reprochent d'observer envers le gouvernement : critiquer sévèrement mais ne pas sanctionner.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jacques Baumel*, ancien ministre, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, *nous prie de préciser* qu'il ne participe pas au « *Carrefour du gaullisme* » que préside M. Nungesser (*le Monde* du 13 juin).

Les incidents du 7 juin à Paris

M. COLLINOT : à aucun moment le Front national n'a eu la moindre attitude antisémite.

A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 9 juin, et qui relatait notamment les incidents survenus lors d'une réunion publique organisée à Paris par l'U.D.F., M. Michel Collinot, membre du comité central du Front national, responsable de la presse, nous a fait parvenir le texte suivant :

« *Mme Veil, le 7 juin, lors de la réunion de la rue Lepic, a perdu son sang-froid. Elle a effectivement insulté les militants nationaux et traité les sympathisants du Front national de « S.S. au petit pied » : il s'agit là de propos inadmissibles et diffamatoires de sa part. Les sympathisants du Front national étaient venus poursuivre le débat contradictoire avec Jean-Marie Le Pen* [président du F.N.]. *Celui-ci, comme votre collaborateur l'avait indiqué dans son texte, a pu s'exprimer un instant, M. Chinaud* [député U.D.F. du dix-huitième arrondissement] *lui ayant donné la parole. Votre collaborateur, M. Bergeroux, était présent dans la salle, il a pu voir qui employait des méthodes de S.S., frappait les gens à terre et les rouait de coups. Avec un amalgame on ne peut plus regrettable, M. Bergeroux fait allusion à une insulte antisémite proférée par un provocateur.*

» *Plus tard dans la soirée, au ministère de la santé, Mme Veil se servira de l'insulte de ce provocateur pour justifier ses propres propos diffamatoires.*

» *Jean-Marie Le Pen est pupille de la nation, mon ami Jean-Pierre Cohen, de confession israélite, était membre du comité national de soutien de la liste que devait conduire Michel de Saint-Pierre, lui-même membre de la LICA et de l'Alliance France-Israël : à aucun moment le Front national n'a eu la moindre attitude antisémite.* »

POLITIQUE

Les dirigeants de l'U.D.F. veulent mettre à profit l'élan de la campagne pour mieux canaliser l'action des partis associés

MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton ont été réélus mardi 12 juin à leurs portes respectifs de président et de délégué général de l'U.D.F. par le conseil politique de cette formation. Le vote a été acquis à l'unanimité ; ce renouvellement est valable pour un an. Trois vice-présidents ont également été désignés : MM. Jacques Blanc (P.R.), Jean-Pierre Fourcade (clubs Perspectives et réalités) et Georges Donnez (M.D.S.F.), mais leur nomination ne sera officielle que lorsque le parti radical aura choisi parmi ses représentants celui qui occupera le quatrième poste de vice-président. Mme Françoise Giroud et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, démissionnaires, ont été remplacés au conseil politique par MM. Olivier Stirn et Yves Galland, vice-président et membre du bureau du parti radical.

Les débats du conseil politique de l'U.D.F. ont été consacrés plus à l'avenir de l'union des partis giscardiens qu'au commentaire des résultats de l'élection européenne. Les dirigeants ont constaté que, si ce scrutin *constituait un succès* pour leur formation et une sanction pour M. Chirac, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des voix de la majorité (en prenant en compte des scores des « petites » listes) culmine à environ *46-47 %. Vu sous cet angle,* le résultat du vote n'est pas très différent de celui des élections *législatives* et *ne permet pas* de considérer comme assurée la réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1981. Il importe donc de ne *pas adopter une attitude de rancune* ou d'agressivité qui aggraverait encore la situation au sein de la majorité et de ne pas perdre de vue la nécessité d'améliorer encore le dispositif en vue de l'élection présidentielle.

La première constatation com*mande le maintien des offres* de concertation faites au R.P.R., c'est pourquoi les responsables de l'U.D.F. proposent toujours à leurs partenaires gaullistes une rencontre au « sommet », ou au niveau juste inférieur (entre le délégué général *et le secrétaire général) ; la seconde* implique un renforcement de la cohésion de l'alliance giscardienne elle-même.

C'est de ce dernier sujet qu'il a été essentiellement question mardi. En *1979* comme en *1978,* le succès relatif de l'U.D.F. a tenu à la primauté de l'entreprise collective sur les actions spécifiques des partis constitutifs. La discrétion des appareils et de leurs animateurs pendant la campagne européenne n'est sans doute pas pour rien dans le bon résultat obtenu par Mme Veil : le *ministre de la santé a su ne pas* apparaître comme le mandataire d'un rassemblement hétéroclite. Il était normal, dans ces conditions, qu'au lendemain du 10 juin soit renforcée la position de ceux qui souhaitent une plus grande cohésion de l'Union *pour la démocratie française.* Avant d'être réélu à la présidence, M. Lecanuet avait déclaré devant le conseil politique : *« Depuis un an nous avons su montrer que nous étions réunis sur une ligne stratégique, mais nous n'avons pas démontré notre force militante. Il nous reste un an pour le faire. »*

Le président du C.D.S. s'est ainsi placé au premier rang de ceux qui souhaitent voir évoluer l'U.D.F. vers une *formule plus unifiée. Ont pris* position dans le même sens, des personnalités comme MM. Michel Pinton et Jean-Pierre Soisson, qui souhaitent — tout comme M. Roger Chinaud — que le dynamisme créé par le dernier scrutin soit exploité. *« Notre effort de cohésion doit être d'autant plus important que les difficultés économiques sont plus réelles »,* a dit M. Chinaud.

En revanche, les représentants des appareils ont été plus réservés, notamment les secrétaires généraux du P.R. et du C.D.S., MM. Jacques Blanc et André Diligent, de même que M. Bernard Stasi. Il apparaît en effet que, chez ceux qui ont en charge la marche quotidienne des partis et chez les militants qui affrontent les difficultés du travail *sur le terrain, joue le réflexe « maison ».* C'est ce qui se passe, semble-t-il, au parti républicain. M. Jacques Blanc s'est interrogé mardi sur les perspectives *offertes désormais* aux fédérations du P.R., mobilisées depuis trois mois pour la campagne européenne d'une liste qui ne portait pas le nom de leur parti.

Quelles que soient ces réserves, les *dirigeants giscardiens* n'entendent pas laisser passer l'occasion de jouer l'unité. Des dispositions *devraient* être prises pour que, désor*mais,* les initiatives des partis apparaissent plus liées entre elles et relevant d'une réflexion commune *plus approfondie. Certes, il y aura* toujours ce que M. Pinton nomme des *« bulles de savon »* : manifestations de patriotisme de parti et de mauvaise humeur, mais l'union devra *bénéficier d'une primauté plus marquée* sur les formations associées.

Ainsi, après une *« rencontre »* organisée le 23 uin, à Saint-Cloud, autour de Mme Simone Veil, de M. Raymond Barre et des élus de la liste U.F.E., l'U.D.F. convoquera, en septembre, *une convention destinée à mettre en* évidence que c'est elle qui conduit le eu. Des thèmes de réfelxion seront choisis et devront nourrir le travail des partis avant le congrès que *devrait* tenir l'Union en avril 1980. (Le *premier* thème de réflexion pourrait être : la diffusion des responsabilités.)

La volonté *de « canaliser »* l'ac*tion des formations* constitutives sur la voie unitaire est donc très affirmée. Toutefois, les dirigeants giscardiens sont conscients de la nécessité de ne pas aller trop vite et de ne pas effacer des différences entre partis. La formule fédérale demeure : *« Nous devons être une fédération forte et unitaire,* souligne M. Lecanuet, *mais une fédération ».*

La *question* reste posée de l'efficacité électorale d'une formation trop unitaire dans laquelle se refléterait une *moindre* diversité de courants d'opinion. Le thème de la fusion n'a donc pas été mis véritablement en avant mardi. Cette perspective *effarouche encore* trop de responsables. Cette éventualité n'est toutefois nullement exclue et le *mot a été prononcé mardi. Certains* envisage sérieusement cette voie pour la période suivant immédiatement l'élection présidentielle. D'autres souhaiteraient qu'elle ait lieu *« au plus tard »* trois mois avant cette échéance. Le fait que ce soit *M. Michel Poniatowski qui l'ait* évoquée donne un certain poids à cette thèse. D'une part, parce que *l'ancien ministre d'Etat est toujours* considéré comme un traducteur fidèle de la pensée du président de la République, d'autre part, parce que jusque là, il s'était plutôt posé en *défenseur d'une relative liberté* d'action du parti républicain.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

LE COMTE DE PARIS : aucune des positions d'« Action française » ne ressemble à ce que je pense.

Le comte de Paris, interrogé par Victor Malka dans le numéro de juin de la revue *l'Arche,* sur l'antisémitisme des monarchistes d'« Action française », a notamment déclaré : *« Ce fut là une sorte de nécessité, une manière de céder au public, bref une démarche démagogique. (...) Personnellement, je suis attiré davantage par la pensée progressiste dans le sens de générosité de cœur et d'ouverture vers l'autre. Par exemple, je n'ai jamais attaqué les communistes. Par principe. Ils se trompent peut-être. Je ne partage pas leur doctrine, vous le pensez bien, mais humainement ce sont des Français qui ont droit au respect. (...) La fameuse phrase que j'ai dite à Maurras, une nuit, à 3 heures du matin, reste vraie. Je lui avais déclaré : Vous êtes vieux et je suis jeune. L'avenir m'appartient.*

» Aucune des positions d'« Action française » aujourd'hui ne ressemble à ce que je pense, sur aucun plan. Si le destin m'amène à jouer un rôle dans l'avenir, les monarchistes n'y auraient aucune place. Je les traiterai comme des Français. Ils ne sont pas mes porte-parole. Ils défendent surtout leurs positions et leurs conceptions. Pas les miennes. »

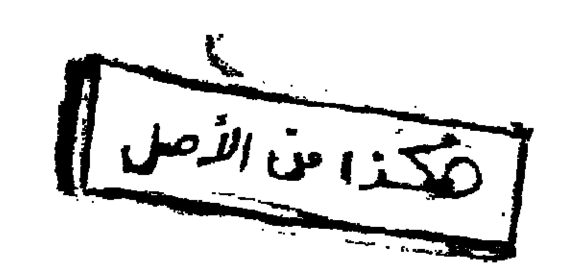
CORRESPONDANCE

De Gaulle et la monarchie

M. Gérard Wijkhuisen, de Chaville, nous écrit :

Comme tous vos lecteurs, j'ai pris connaissance avec intérêt de la controverse qui a opposé, dans vos colonnes, ceux qui estimaient que le général de Gaulle était favorable au rétablissement de la monarchie, et ceux qui déniaient toute validité à cette thèse.

Relisant ces derniers jours les écrits d'André Malraux rassemblés dans *le Miroir des Limbes* (collection de « la Pléiade »), je suis tombé en arrêt devant la partie suivante d'un dialogue ayant eu lieu entre de Gaulle et Malraux, à Colombey, le 11 décembre 1969, et que ce dernier rapporte en ces termes (dans le chapitre IV de *la Corde et les Souris*, page 676 de l'édition de « la Pléiade » : « Je ne veux pas opposer, même pour triompher, je veux *rassembler* (souligné par de Gaulle-Malraux). Lors de la Libération, je l'ai fait. C'est pour cela que je ne serai jamais monarchiste, quoi qu'en disent les agités...



LES DIFFICULTÉS DE LA RADIO-TÉLÉVISION

Le Sénat ne veut pas porter atteinte au droit de grève d'un service public

Le rapport de M. Cluzel présenté au nom de la commission d'enquête sur les sociétés de télévision (« le Monde » du 13 juin) aura eu, le jour même de sa publication, un premier résultat : se référant à ses recommandations, le Sénat a obtenu l'interruption du débat sur la « proposition Vivien » visant à réglementer le droit de grève « *au sein du service public de la Radiodiffusion-télévision française* ». Les sénateurs ont estimé que le texte *sorti des délibérations* de l'Assemblée nationale portait atteinte à un droit fondamental. Ils ont voulu prendre connaissance des conclusions de leur commission d'enquête avant de poursuivre l'examen de cette proposition.

« *La proposition de M. Vivien,* déclare M. CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, *est un texte de circonstance dicté pour répondre à un abus évident du droit de grève, lequel était explicable néanmoins car les embarras de la S.F.P., les palinodies de ses dirigeants, et en particulier de M. de Clermont-Tonnerre, avaient quelque peu perturbé les esprits parmi le personnel (...). Mais le droit de grève ne doit pas devenir purement illusoire ; or, c'est ce qui se passerait si T.D.F. (Télédiffusion de France) était contrainte d'émettre en cas de grève (...). Les P.-D.G. des chaînes, dans le nouveau système, seraient incités à constituer des stocks de programmes (...). Nous proposons,* déclare M. Caillavet, *des conditions raisonnables et démocratiques : un préavis suivi de négociations et en cas d'échec, un vote à la majorité (...). Au bout de sept jours le programme normal reprendrait pour une même durée à la fin de laquelle on retomberait dans le programme minimum (...). Nous acceptons,* conclut-il, *la réquisition pour les régies finales ; en revanche, nous voulons que le personnel, dans sa majorité, puisse s'exprimer librement.* »

M. SCHWINT (P.S., Doubs), parlant au nom de la commission *des affaires sociales qu'il préside,* estime que la réforme proposée pousserait à la *facilité* : la grève continuerait indéfiniment dans l'indifférence générale... Ce sont surtout les syndicats minoritaires, journalistes et cadres, qui se trouveraient brimés. Il pense que l'enquête de la commission sénatoriale *suggère des solutions* qui mériteraient d'être étudiées, et *demande donc au gouvernement* de donner au Sénat un nouveau délai de réflexion.

M. CLUZEL (Union centr., Allier), *rapporteur de la commission* sénatoriale d'enquête, considère de son côté que la proposition Vivien atteint le droit de grève et risque d'aggraver le préjudice subi par les téléspectateurs. Il lui semble toutefois anormal que des grévistes continuent à percevoir leur rémunération comme cela se fait actuellement. « *La radio-télévision*, déclare-t-il, *est-elle d'une importance à ce point capitale pour la communauté nationale que certains de ses agents puissent être privés d'une liberté fondamentale ? Si oui, il faut aller au bout de cette logique et supprimer le droit de grève dans tous les services publics, de l'électricité aux P.T.T., en passant par le transport ferroviaire.* »

Quant au préjudice subi par les téléspectateurs, M. Cluzel souligne qu'il serait aggravé par la proposition Vivien puisque celle-ci pourrait conduire à l'absence *totale de programmes*. Comme l'orateur précédent, il demande donc, au nom du groupe de l'Union centriste, que l'ensemble de la proposition soit provisoirement retiré de l'ordre du jour pour permettre l'étude des recommandations de la commission d'enquête.

M. ECKHOUTTE (P.S., Haute-Garonne) pense que l'on ne peut pas dénier tout droit de grève à une poignée d'agents en raison de leur faible nombre. Une « régulation » du droit de grève s'impose néanmoins dans ce cas. Mais la présentation de programmes tronqués ne saurait résoudre la question. Au nom du groupe socialiste, l'orateur se rallie donc aux conclusions exprimées par M. Schwint, président de la commission des affaires *sociales*, et *demande* le retrait de la proposition Vivien.

M. MIROUDOT (R.I., Haute-Saône), président de la commission sénatoriale d'enquête, dénonce les « *faits inquiétants* » qui ont suscité cette proposition de loi : une poignée de grévistes ont privé les Français, et en particulier ceux (malades et vieillards) dont la télévision est la *seule distraction, du service qu'ils* attendaient. Il approuve les modifications présentées par M. Caillavet, mais demande que l'on tire parti des recommandations du rapport de la commission qu'il a présidée et dont le rapporteur est M. Cluzel.

M. CALDAGUES (R.P.R., Paris) dénonce, à son tour, « *les incroyables grèves à répétition dont les téléspectateurs ont souffert* » et l'abus de « *privilèges corporatistes défendus par des moyens indéfendables* ». *Le groupe R.P.R.* déclare-t-il, réserve sa position devant les amendements proposés par le rapporteur, car « *il entend que le service public soit au service du public* ».

M. MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis) souligne les responsabilités du gouvernement et estime *que ceux qui s'en prennent* au droit des téléspectateurs sont d'abord les responsables des chaînes qui leur offrent des programmes au rabais : feuilletons américains, information tronquée, publicité excessive, etc.

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, défend le gouvernement d'avoir voulu toucher au droit de grève. « *En cas de grève,* déclare-t-il notamment, *la RATP et la S.N.C.F. font rouler autant de trains que le personnel présent le permet. Il ne s'agit ici de rien d'autre que de faire la même chose à la télévision.* » Devant la demande des rapporteurs et de la majorité des orateurs, le ministre *accepte néanmoins* de reporter au 22 juin la suite de la discussion. « *Pour « réguler » le système en utilisant certaines des conclusions du rapport considérable de votre commission d'enquête, il me faut,* précise-t-il, *quelque délai. Mais un court délai, car il importe d'aboutir avant la fin de cette session.* »

Soutien de l'investissement

Il en est ainsi décidé, et le Sénat aborde le texte suivant soumis à sa délibération : « *Soutien de l'investissement productif industriel.* »

Ce projet de loi que M. BLIN (Union centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, présente *aux sénateurs*, constitue le volet fiscal du nouveau *plan du gouvernement* d'aide à l'investissement adopté par le conseil des ministres le 4 avril dernier. Sont exclues du bénéfice de cette aide les entreprises financières, agricoles, les professions libérales, les entreprises soumises au régime du forfait et au régime du bénéfice réel simplifié. Le dispositif accorde un avantage au *seul* supplément d'investissement réalisé par les entreprises ; *il constitue l'amorce* d'une prise en compte fiscale de la réévaluation des bilans. Le coût budgétaire est *estimé, sur* deux ans, à 3 200 millions. Ce projet, souligne M. BLIN, est d'une portée limitée, notamment en raison de l'amendement voté par *l'Assemblée nationale, qui oblige* les entreprises à inscrire en réserve les avantages consentis.

Combattu par M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), qui juge ce projet trop favorable au « grand capital », M. PAPON, ministre du budget, en souligne au contraire les avantages : il favorisera, dit-il, la recherche, l'innovation et les créations d'emplois.

Le Sénat vote alors l'ensemble du texte avec plusieurs amendements. Il supprime notamment les dispositions restrictives introduites par l'Assemblée nationale et dont le rapporteur général avait fait la critique.

Les sénateurs adoptent rapidement à la fin de la séance une proposition de loi due à l'initiative de leur *commission* des lois et rapportée par M. RUDLOFF (Union centr., Bas-Rhin). Ce texte tend à modifier, au profit des victimes, la procédure de l'action publique et de l'action civile en dissociant plus complètement les deux actions et en atténuant la rigueur du principe de l'unité des prescriptions. La proposition concerne aussi le recrutement des jurys d'assises et réduit les effectifs des jurés suppléants. — A. G.

POLITIQUE

LES ORIENTATIONS DU VIIIe PLAN A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : oui, il faut planifier, mais il faut une nouvelle conception de la planification

L'Assemblée nationale a entrepris le mardi 12 juin l'examen du projet de loi portant approbation du rapport sur les principales orientations du VIIIe Plan (« le Monde » des 6 avril et 13 juin). Ce texte donne la possibilité au Parlement de discuter des orientations retenues pour la période 1981-1985 avant de se prononcer à la fin 1980 sur *le VIIIe Plan.*

Rapporteur général de la commission des finances, M. ICART (U.D.F.) déclare que la France *doit retrouver « une certaine marge de manœuvre vis-à-vis de l'extérieur »*. Il met l'accent sur l'équilibre du système des transferts sociaux : « *Pour la seule année 1978*, indique-t-il, *alors que la production intérieure brute a progressé de près de 14 %, en valeur, les prestations sociales ont augmenté de plus de 17 % et les dépenses de la seule assurance maladie de près de 19 %.* » « *Les déséquilibres constatés*, ajoute-t-il, *ne pourront être longtemps compensés par des augmentations de ressources. Il apparaît clairement qu'une majoration des cotisations sociales ne manquerait pas d'avoir un effet dépressif sur le niveau de notre activité et sur l'emploi. Aussi, des choix politiques, pénibles et courageux, devront être faits du côté des dépenses.* »

Insistant sur le développement des énergies nouvelles, la politique charbonnière, la recherche pétrolière, les économies d'énergie, l'innovation et la recherche industrielle, M. Icart, indique qu'il convient de déterminer « *les obstacles à l'embauche de la part des entreprises* », et estime que la question de la réduction de la durée du travail « *doit être posée* ».

Il ajoute : « *Mais gardons-nous en ce domaine de compromettre la compétitivité de nos entreprises, évitons les solutions à caractère contraignant et sommaires, ne nous engageons pas dans des voies irréalisables. Dans la guerre économique que nous avons à livrer, n'introduisons pas de rigidité supplémentaire dans nos moyens et ne compromettons pas d'un côté la souplesse que nous aurons cherché à regagner par ailleurs.* »

M. GAUDIN (U.D.F.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, relève des « *ambiguïtés* » et des « *contradictions* » en ce qui concerne la protection sociale. Il déclare : « *Peut-on réduire les inégalités en accroissant le rôle des régimes qu'on accuse par ailleurs d'en comporter ? Peut-on à la fois accroître le rôle des régimes complémentaires qui augmenteront les écarts de revenus indirects et revaloriser la situation des travailleurs manuels en modulant les revenus directs en leur faveur ?* »

Au sujet de la réforme de la Sécurité sociale, le rapporteur s'interroge : *Est-ce donc une tâche surhumaine d'en réformer le financement ? Un plan bien fait n'empêchera pas les Français de se poser cette question angoissée* : « Comment la Sécurité » sociale tiendra-t-elle jusqu'en » 1985 ? »

M. DURAFOUR (U.D.F.) indique que la commission de la production et des échanges s'est intéressée aux répercussions sur l'emploi de l'informatisation de la société et qu'elle a déploré « *qu'une suite concrète n'ait pas été donnée dans le projet aux réflexions du rapport « Nora-Minc »*. Le rapporteur déclare qu'il est nécessaire d'accentuer l'effort de recherche « *pour compenser par l'excellence de notre savoir-faire technique les handicaps dus à la faiblesse des ressources nationales en matières premières industrielles et énergétiques* ».

Il précise : « *Il paraît anormal que les universitaires, dont les travaux sont payés sur fonds publics par l'Etat, se refusent à mettre le fruit de leur recherches à la disposition des entreprises françaises comme ce devrait être leur devoir.* » Il indique que le plan propose une solution qui pourrait être l' « *obligation de l'année sabbatique* » pour les universitaires, les chercheurs privés et publics, qui quitteraient leur centre de recherche « *pour diffuser au stade la production le résultat de leurs innovations* ».

M. Durafour note enfin l' « *insuffisance* » de la place réservée aux énergies nouvelles pour la prochaine décennie, et la « *faiblesse* » de celle octroyée au charbon dans les perspectives de consommation d'énergie à l'horizon 1990.

Croissance et pétrole

« *C'est sous le choc du futur* estime Mme DEVAUD, rapporteur du Conseil économique et social (*le Monde* du 2 mai), *que s'engage ce débat.* » Le gouvernement a eu raison, indique-t-elle, de n'avoir pas fixé de taux de croissance, d'« *avoir renoncé à ces projections normatives si souvent, dans le passé, démenties par l'événement* ». Elle relève une « *volonté insuffisante* » pour mener une politique active de l'emploi et déclare, à propos de la réduction de la durée du travail : « *Il faudrait mettre en œuvre une politique négociée selon les secteurs, les branches, les régions. Des mesures de cet ordre*, précise-t-elle, *auraient une utilité psychologique et politique, outre des incidences sur l'emploi. J'ajoute qu'elles correspondent à une revendication formulée à l'échelle européenne.* » Le rapporteur regrette à ce sujet que le rapport sur le VIIIe Plan ne prenne pas suffisamment en compte la « *dimension européenne* ».

Selon M. Barre, la préparation du VIIIe Plan « *offre opportunément l'occasion d'approfondir le diagnostic, de mesurer les risques, d'écarter les mythes et les fausses solutions, d'arrêter une stratégie de riposte et de progrès* » face à « *des décennies d'habitudes confortables, de prospérité, de progression régulière du pouvoir d'achat et du plein emploi* ». Le premier ministre entend répondre ensuite à trois questions « *présentes à tous les esprits* » :

1) Peut-on encore planifier ? « *Oui*, indique-t-il, *il faut planifier, mais il faut une nouvelle conception de la planification.* » « *Le Plan*, indique-t-il, *qui devrait ressembler à une table d'orientation, s'est transformé en une vaste compétition des besoins, des aspirations, des illusions. Le VIIIe Plan sera placé sous le signe de la sélectivité, donc de l'exigence. Le Plan national doit exprimer une stratégie, concentrer son action sur un petit nombre d'objectifs dont tout le reste dépend, et qui doivent absolument être atteints.* »

A propos du taux de croissance, qui n'est pas fixé dans le plan, M. Barre déclare : « *Nous sommes le seul pays occidental à fixer le taux de croissance à moyen terme, suivant la procédure législative en vigueur. Nous ne doutons certes pas de notre intelligence mais nous pourrions nous interroger de temps à autre sur le bien-fondé de ce splendide isolement intellectuel.* » Il précise cependant : « *Nous ne ferons pas plus de 3,5 %.* » Affirmant que les travaux du Plan continueront à être éclairés par des prévisions à moyen terme, « *même plus encore qu'auparavant* », il ajoute : « *Il est de toute façon nécessaire de développer de nouveaux centres d'études et de prévisions économiques.* » Déclarant que le projet a déjà fait l'objet d'une « *concertation approfondie* », le premier ministre assure : « *Un Plan plus sélectif peut être plus mobilisateur pour la nation et plus contraignant pour l'Etat.* »

2) Quels doivent être les principes d'une politique économique et sociale à moyen terme ? Pour M. Barre, le constat est triple : la hausse des prix réels de l'énergie « *a toutes chances de se poursuivre régulièrement* » ; à la concurrence des pays développés vient s'ajouter celle des nations nouvelles « *qui cumulent dans leur production les bénéfices de faibles coûts de production et d'une spécialisation très poussée* » ; la dimension démographique des grands pays industriels est « *très préoccupante* ».

« *Notre première tâche*, indique-t-il, *est de faire connaître, systématiquement, ce constat, et tout d'abord à l'école, afin que les Français comprennent la situation et en tirent les conséquences dans leur comportement.* » « *Nous paraissions avoir découvert une sorte de pierre philosophale*, poursuit-il, *celle qui permet d'obtenir un fort développement grâce à une monnaie faible, en tenant l'équilibre extérieur pour une contrainte somme toute secondaire. Mais l'histoire économique montre que tôt ou tard la pierre philosophale s'évanouit. C'est ce qui nous est arrivé.* » « *Voilà pourquoi*, ajoute M. Barre, *le rapport sur les options du VIIIe Plan affirme que l'équilibre extérieur et la stabilité de notre monnaie doivent constituer la clé de voûte de toute notre politique économique. Ce qui est ici en cause n'est pas autre chose que l'indépendance nationale.* »

3) Le VIIIe Plan peut-il contribuer à améliorer la situation de l'emploi ? « *Une amélioration durable de l'emploi*, note le premier ministre, *ne saurait être atteinte sans une croissance régulière. Les à-coups de la croissance se paient toujours en termes d'emploi.* »

Abordant le problème de la dépendance de la France en énergie et en matières premières, il indique : « *Il faut essayer de rompre l'espèce de lien ombilical qui semble exister entre croissance et pétrole. L'enjeu est considérable : il s'agit de retrouver la marge de manœuvre dont nous sommes privés par un prélèvement pétrolier constant.* »

Détaillant les mesures spécifiques proposées par le Plan, il précise que celles-ci, prises isolément, « *ne peuvent infléchir significativement la situation, mais leur ensemble, conjugué à la stratégie économique globale, permet d'espérer une amélioration progressive de l'emploi. Cette amélioration*, précise-t-il, *ne résultera pas de slogans comme « la semaine de 35 heures payée 40 heures », formule dont l'application entraînerait, à brève échéance, une régression du niveau de vie et une augmentation massive du chômage.* »

Défendant une question préalable (dont l'adoption mettrait fin au débat), M. LAJOINIE (P.C.) indique que le VIIIe Plan, « *parce qu'il a pour objectif de drainer toujours plus de richesse et d'argent pour le redéploiement mondial des multinationales, ne pourra qu'aggraver considérablement la crise, les difficultés pour les travailleurs, l'affaiblissement de la France* ». Il dénonce successivement « *l'abandon de toute ambition nationale de développement, la soumission volontaire de la croissance aux cadres européens et atlantiques, la planification de la régression économique et sociale dans tous les domaines.* »

S'opposant à la demande du groupe communiste, M. HAMEL (U.D.F.) s'interroge : « *Pourquoi refuser ce débat, voulu par le Parlement, et qui permet de discuter des choix du gouvernement, d'en suggérer d'autres et d'en améliorer la formulation ?* » Il ajoute : « *A votre désespérance nous opposons notre espoir lucide.* »

Mise au voix, la question préalable est repoussée par 285 voix contre 201.

Dans la discussion générale, M. CREPEAU (M.R.G., Charente-Maritime), déclare que le Plan est avant tout « *une volonté collective de la nation, qui ne peut se mobiliser que lorsqu'elle a été complètement informée* ». « *Avant 1981*, assure-t-il, *le véritable plan du gouvernement va être de gagner l'élection présidentielle. Nous allons donc être gouvernés par les indices, les sondages et la boîte à images.* »

M. MARIE (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) se demande si le gouvernement a mis au point les mesures les plus propices à faciliter l'entrée dans le processus productif de deux cent cinquante mille jeunes de plus par an.

Selon M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle), au lieu de proposer un plan industriel à la nation, « *le gouvernement veut continuer à mener une politique dictée par l'intérêt des groupes qui font la pluie et le beau temps à Bruxelles* ».

Pour M. FÈVRE (U.D.F., Haute-Marne), s'il n'est plus possible « *d'établir une projection aussi centralisée qu'auparavant, il appartient au gouvernement de provoquer, dans le Plan, un certain nombre de réformes avec précision et d'en échelonner la réalisation au fil d'un calendrier* ».

M. ROYER (N.I., Indre-et-Loire), reproche notamment au Plan de ne pas assez insister sur la politique familiale « *sans laquelle les rapports sociaux ne se développeront pas harmonieusement. C'est pourtant dans la famille qu'on apprend à travailler ensemble* », ajoute-t-il.

Pour M. BECHE (P.S., Doubs), les mesures prises sont « *de nature à nuire aux travailleurs* ». Il cite à cet égard la réforme de l'A.N.P.E. et « *le trucage des statistiques, la chasse aux travailleurs immigrés, l'exploitation des jeunes au profit du patronat* ».

M. WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin) estime que le Plan « *devrait fixer, sinon un taux de croissance économique, du moins un compte de base qui indiquerait des hypothèses économiques cohérentes entre elles* ».

Pour M. COULAIS (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), le VIIIe Plan donne à juste titre la priorité au développement industriel, mais ne met pas suffisamment en relief la nécessité d'une action importante de l'Etat dans quatre domaines : l'aide aux investissements productifs, l'aménagemen du territoire et l'équipement public, la recherche, la décentralisation.

M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique), souligne le côté « *dérisoire* » de ce débat, en déclarant : « *Nous savons par expérience combien est grand l'éloignement entre les objectifs du Plan et ses réalisations.* » Il ajoute : « *Aucune perspective en matière de réduction des inégalités ne nous est présentée aujourd'hui.* »

« *On chercherait en vain*, déclare M. CHAMINADE (P.C., Corrèze) *des objectifs en matière agricole. Sans doute est-ce en partie parce que la capitale de la France, pour l'agriculture, c'est Bruxelles et non Paris.* »

La suite du débat est renvoyée à mercredi. — L. Z.

« D'ABORD DANS NOS ÉCOLES »

Plus convaincu et à certains égards, plus convaincant que jamais, M. Raymond Barre a fait, devant l'Assemblée nationale, une nouvelle défense et illustration de sa politique économique. On a plusieurs fois applaudi dans les rangs de la majorité, y compris ceux du R.P.R., qu'un discours plein d'autorité (« *Il faut remettre de l'ordre dans la Sécurité sociale* ») ne pouvait que rasséréner.

Le premier ministre a donc refait son cours magistral, plein d'évidences qu'il semblait s'étonner de devoir répéter. Les temps ne sont plus ce qu'ils étaient, l'inflation ne nourrit plus son pays, la croissance est le résultat de nos capacités et non pas de notre vouloir, on n'avance pas en « *regardant l'avenir dans son rétroviseur* », il faut changer de comportement parce que *le monde lui-même a changé...*

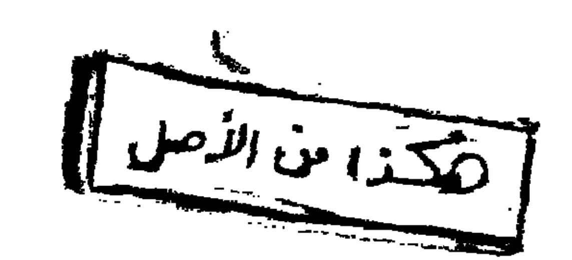
Va-t-on s'en convaincre ? M. Raymond Barre ne voit pas de nécessité plus urgente. Elevant la voix, il réclame sur ce point une information systématique, « *et d'abord dans nos écoles* ».

Voilà nos enfants promis aux leçons d'économie politique, le manuel Barre faisant foi. C'est à ce prix, paraît-il, que nous verrons surgir une génération enfin persuadée que le salut passe par « *un effort durable de modernisation* ». Celle-là comprendra très bien qu'il nous faut donc une nouvelle politique à moyen terme, que nous devons nous en tenir à quelques options fondamentales, que nous avons à répudier les « *formules anciennes* » qui n'étaient que « *compilation des besoins, des aspirations et des illusions* ».

Endoctrinement ? L'idée de la bonne parole portée jusque dans les écoles pourrait le faire craindre. La vérité est sans aucun doute plus simple. Emporté par l'élan de sa conviction doutant moins que jamais de détenir la vérité — ceux qui entretiennent « *illusion et contresens* » le font par « *calcul ou par ignorance* », — M. Raymond Barre se juge de convertir les fils à défaut des pères. Il impose son Plan en laissant penser que la cause est entendue avant même que le débat ne commence.

D'où peut-être le ton désabusé de M. Michel Crépeau (M.R.G.) : « *Personne n'a l'air convaincu de l'utilité de nos travaux. Pas grand monde ne croit au Plan.* » La génération des pères ?

FRANÇOIS SIMON.



société

ÉDUCATION

LA MUNICIPALITÉ DE BREST REFUSE LE CONTRAT D'ASSOCIATION A VINGT-CINQ ÉCOLES CATHOLIQUES

(De notre correspondant.)

Brest. — Le conseil municipal de Brest (vingt-cinq P.S., quinze P.C. et trois U.D.B. — Union démocratique bretonne) a émis, à l'unanimité, un avis défavorable, lundi 11 juin, à la demande de contrat d'association présentée par vingt-cinq écoles primaires privées de confession catholique, qui accueillent environ cinq mille élèves.

Le projet lui avait été soumis par le préfet. « *Le conseil est favorable au développement d'un grand service public laïc dépendant du ministère de l'éducation*, ont expliqué les élus dans une motion. *La mise en place de ce service doit être négociée sans esprit de revanche ni spoliation, ni monopole. C'est dans cet esprit que devrait s'effectuer l'intégration progressive des personnels et des établissements privés concernés, selon des procédures garantissant la liberté de choix, le respect des qualifications et de l'expérience pédagogique, le bénéfice des avantages du service public.* »

Les conseillers municipaux considèrent que la loi du 25 novembre 1977 sur l'aide à l'enseignement privé, dite loi Guermeur, « *renforce le caractère propre des écoles privées* » et soumet les communes « *à de très lourdes contraintes financières sans aucune aide nouvelle de la part de l'État* ». « *Ces nouvelles charges seraient insupportables pour les finances communales* », ajoute le conseil municipal, qui rappelle qu'il a voté pour 1979 une allocation scolaire pour chaque enfant fréquentant les écoles privées de Brest.

JEAN DE ROSIÈRE.

LE PALMARÈS DU CONCOURS GÉNÉRAL

Pas de premier prix en mathématiques

Le palmarès du concours général des lycées pour 1979 ne laissera pas le souvenir d'une année exceptionnelle. Le nombre de prix non décernés diminue *quelque peu (vingt-sept contre trente-six l'an dernier)*, sur quatre-vingt-un prix à attribuer, mais pour retrouver le niveau exact de 1977. Dix premiers prix, dont celui de mathématiques en terminales (y compris la terminale C) et celui d'histoire en première, n'ont pas de lauréat, contre onze l'an *dernier. Dans deux* disciplines : la géographie en *première, et le dessin dans le concours* commun aux premières et aux terminales, aucun lycéen n'a été jugé digne de recevoir l'un des trois prix.

Les garçons sont cette année encore *plus nombreux* que les filles parmi les lauréats, puisqu'ils sont quatre-vingt-un à *recevoir un prix ou un accessit*, et les filles quarante-six. Les garçons l'emportent nettement dans les matières scientifiques : ils obtiennent tous les prix de mathématiques, physique, sciences naturelles, construction, sciences économiques et également les prix de *philosophie* en *terminale A et d'éducation* musicale. Les filles, en revanche, brillent dans les *matières littéraires, et particulièrement en* version latine, version grecque, français et philosophie (en terminale B, C, D, E).

Comme en 1978, les établissements des académies de province devancent ceux des académies de la région *parisienne (soixante-seize mentions contre cinquante et une)*. Les lycées de l'étranger sont cités trois fois.

Le lycée international de Saint-Germain-en-Laye se taille la part *du* lion : *il* est cité treize fois et ses élèves remportent *notamment* les trois premiers prix *et les premier* et troisième accessits d'allemand, les premier prix et deuxième accessit d'italien et le premier prix « ex-aequo » de portugais. Six élèves sont cités deux fois dans ce palmarès. Plusieurs lauréats, en portugais, ont préparé cette langue au Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.). — C. V.

Classe de première

COMPOSITION FRANÇAISE (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Antoine Gavoille (première A, lycée Louis-Pergaud à Besançon) ; deuxième prix : Patricia Torrente (première C, lycée Victor-Duruy à Paris) ; troisième prix : Anne Moraux (première A, lycée Camille-Jullian à Bordeaux).

ALLEMAND (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Martine Keller (première C, lycée international de Saint-Germain-en-Laye, Yvelines) ; deuxième prix : Frédéric Cachera (première B, lycée international de Saint-Germain-en-Laye) ; troisième prix : Pierre Louette (première B, lycée international de Saint-Germain-en-Laye) ;

ANGLAIS (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Laurent Liscia (première A, lycée Hoche à Versailles) ; deuxième prix : Charles Grillou (première A, lycée Léonard-Limosin à Limoges) ; deuxième prix ex aequo : Monique Rykwert (première A, lycée Hélène-Boucher à Paris).

ESPAGNOL (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Marc Phalippou (première C, lycée Paul-Sabatier à Carcassonne) ; deuxième prix : Laurent Boudinet (première A, lycée Romain-Rolland à Argenteuil, Val-d'Oise) ; troisième prix : Isabelle Valera (première A, lycée Marcellin-Berthelot à Saint-Maur, Val-de-Marne).

PORTUGAIS (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Anne-Marie Saraiva (première A, lycée Henri-Wallon à Aubervilliers, Seine-Saint-Denis) ; premier prix ex aequo : Paul Miranda (première B, lycée international de Saint-Germain-en-Laye) ; troisième prix : Maria Henriqueto (première A, lycée d'Arsonval à Brive, Corrèze).

ITALIEN (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Daniela Concina (première B, lycée international de Saint-Germain-en-Laye) ; deuxième et troisième prix : non décernés.

ARABE (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : Jamal Benziane (première B, lycée Descartes à Rabat, Maroc) ; troisième prix : non décerné).

RUSSE (premières A, B, C, D, E). — Premier prix : Evelyne Danielian (première A, lycée Saint-Exupéry à Marseille) ; deuxième prix : Florence Garraud (première A, lycée Voltaire à Paris) ; deuxième prix ex aequo : Gilles Zemor (première C, lycée Henri IV à Paris).

VERSION LATINE (premières A, B, C, D). — Premier prix : Pierre Moullade (première C, lycée Masséna à Nice) ; deuxième prix : Corinne Lebitouze (première A, lycée Millet à Octeville, Manche) ; troisième prix : Ariadna De Oliveira Gomes (première A, lycée Jean de La Fontaine à Paris).

THÈME LATIN (premières A, B, C, D). — Premier prix : Monique Rykwert (première A, lycée Hélène-Boucher à Paris) ; deuxième prix : non décerné ; troisième prix : Bertrand Hugueny (première C, lycée Pothier à Orléans).

VERSION GRECQUE (premières A, C, D). — Premier prix : Monique Eck (première C 2, lycée Longchamp à Marseille) ; deuxième prix : Sylvie Laisne (première C, lycée Marcel-Pagnol à Marseille) ; troisième prix : non décerné.

HISTOIRE (premières A, B, C, D). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : Philippe Chaudanson (première C, lycée du Parc à Lyon) ; deuxième prix ex aequo : Chantal Porquet (première C, lycée A.-Fresnel à Caen).

GÉOGRAPHIE (premières A, B, C, D). — Aucun prix n'a été décerné.

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (première B). — Premier prix : Gilles Lagrave (première B, lycée Joachim-du-Bellay à Angers) ; deuxième prix : Sylvie Percheron (première B, lycée Pothier à Orléans) ; troisième prix : non décerné.

CONSTRUCTION (premières F 1, F 2, F 3). — Premier prix : Fabrice Vermeulen (première F 1, lycée Colbert à Tourcoing, Nord) ; deuxième prix : Noël Morel (première F 3, lycée Carriat à Bourg-en-Bresse) ; troisième prix : Daniel Frémond (première F 1, lycée d'enseignement technique de Guebwiller, Haut-Rhin) ; troisième prix ex aequo : Jean-Pierre Meyer (première F 1, lycée d'enseignement technique de Guebwiller).

DROIT OU ÉCONOMIE GÉNÉRALE (premières G 1, G 2, G 3). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : Chantal Gaiddon (première G 2, lycée Guillaume-Fichet à Bonneville, Haute-Savoie).

ÉDUCATION MUSICALE (premières A, B, C, D, E, F 8). — Premier prix : Denis Karmen (classe de première A, lycée Pothier à Orléans) ; deuxième et troisième prix : non décernés.

Classes terminales

COMPOSITION FRANÇAISE (terminales A, B, C, D, E). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : Ana Paula Faria De Oliveira (terminale A, lycée nationalisé mixte, La Souterraine, Hte-Vienne) ; deuxième prix ex aequo : Patricia Cohier (terminale A, lycée Marcelin-Berthelot à Saint-Maur).

PHILOSOPHIE (terminale A). — Premier prix : Jean-Yves Franchère (terminale A, lycée Edmond-Perrier à Tulle) ; deuxième prix : Pascal Naizot (terminale A, lycée Carnot à Dijon) ; troisième prix : Fabrizio Calamaro (terminale A, lycée international de Saint-Germain-en-Laye).

PHILOSOPHIE (terminales B, C, D, E). — Premier prix : Pascale Bianchi (terminale C, lycée Masséna à Nice) ; deuxième prix : Fabienne Louis (terminale C, lycée Schuré à Barr, Bas-Rhin) ; troisième prix : non décerné.

MATHÉMATIQUES (terminales C, E). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : Pierre Colmez (terminale C, lycée Descartes à Antony, Hauts-de-Seine) ; troisième prix : Marc Bellon (terminale C, lycée Frédéric-Mistral à Avignon).

SCIENCES NATURELLES (terminale D). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : non décerné ; troisième prix : Eric Kopczynski (terminale D, lycée de Digoin, Saône-et-Loire) ; troisième prix ex-aequo : Laurent Levard (terminale D, lycée Carnot à Paris).

SCIENCES PHYSIQUES (terminales C, D, E). — Premier prix : Marc Bellon (terminale C, lycée Frédéric-Mistral à Avignon) ; deuxième prix : Gilles Henri (terminale C, lycée Jean-Moulin à Lyon) ; troisième prix : Philippe Moiroud (terminale C, lycée Champollion à Grenoble).

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (terminale B). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : non décerné ; troisième prix : Eric Chauvet (terminale B, lycée Buffon à Paris).

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (terminale E). — Premier prix : Olivier Collet (terminale E, lycée Édouard-Branly à Amiens) ; deuxième prix : Gilbert Machu (terminale E, lycée Boucher-de-Perthes à Abbeville, Somme) ; troisième prix : non décerné.

ÉDUCATION MUSICALE (terminales, A, B, C, D, E, F 8). — Premier prix : non décerné ; deuxième prix : Jean-Marc Boisslère (terminale A, lycée François-Ier de Fontainebleau, Seine-et-Marne) ; troisième prix : non décerné.

Concours commun

DESSIN (classes de premières et de terminales). — Aucun prix n'a été décerné.

L'ÉTUDE DU GREC ET DU LATIN PROGRESSE LÉGÈREMENT DANS LES COLLÈGES

L'étude du latin et du grec progresse dans les collèges, mais *diminue dans les lycées. C'est* ce qui ressort des dernières statistiques publiées par le ministère de l'éducation portant sur l'année scolaire en cours (1978-1979).

Ces statistiques montrent que, sur un total de 1 258 051 élèves de quatrième et troisième, 295 683 (23,5 %) étudient le latin et 18 012 (1,4 %) étudient le grec. Sur ce même total, on compte 14 882 élèves *qui n'étudient que* le grec et 3 128 élèves qui étudient le latin et le grec.

L'évolution des effectifs depuis cinq ans fait apparaître une légère progression des études gréco-latines dans les collèges. Les latinistes de l'enseignement public sont passés de 20,6 % des effectifs en 1974-1975 à 23,1 % cette année. Les hellénistes, qui *ne représentaient que* 0,9 % des élèves des collèges publics en 1974-1975, atteignent aujourd'hui 1,4 % des effectifs.

Dans l'enseignement privé, l'évolution est sensiblement la même, quoique les latinistes y soient proportionnellement plus nombreux. Les *effectifs sont* passés de 24,5 % en 1974-1975 à 25,2 % cette année. Les effectifs d'hellénistes de l'enseignement privé *sont* passés de 1,2 % en 1974-1975 à 1,4 % cette année, soit la même proportion que dans l'enseignement public.

Cette légère remontée des études gréco-latines dans les collèges semble due au regain d'intérêt pour l'histoire et l'humanisme en général, dans un contexte *où dominent* les *mathématiques* et les disciplines scientifiques. Cette progression, toutefois, reste sans lendemain sur le plan scolaire puisque beaucoup *abandonnent* les langues *mortes* en arrivant au lycée...

LETTRES

Georges Elgozy et l'humour

(Suite de la première page.)

Par coquetterie, l'inspecteur d'éco*nomie, en rupture de comptabilité* nationale, a, *le plus souvent*, laissé de côté les humoristes classés, de sorte que nous ne voyons que de courtes apparitions de... Courteline, Jérôme K. Jérôme, Daninos, Parkinson, les Marx Brothers, San Antonio et... Tristan Bernard. Peut-être ce dernier fait-il partie, comme pour le pétrole, des gisements en réserve, en voie d'expansion, « non renouvelables » en style écologique, mais *qui se renouvellent constamment* d'une façon inédite.

D'autres *noms*, en revanche, sont souvent en lumière : Boris Vian, bien sûr, et Queneau, mais aussi Petrus Borel, Joseph Delteil, Michaux, Claudel, Koestler, Apolli*naire, Mauriac, que sais-je encore ?* Tout cela jaillit, en se dérobant aux classements, aux méthodes, aux « trucs ». Quel que soit l'avenir de l'informatique, elle a peu de chances de nous donner la machine à faire rire, et, si elle y parvenait un jour, ce *serait lugubre*.

Que l'humour soit apparenté à la poésie, ne serait-ce que par l'image, et plus encore au surréalisme, comment en *douter*, quelles que soient *les insuffisances de Freud sur* le rire ou le sérieux d'André Breton devant les jeux de Dali ? Que de Magritte ou de Picabia seraient poussés au cocasse, par un léger déplacement de traits ! Et cependant Baudelaire, qui a écrit un important traité sur l'essence du rire, n'a pas trouvé ici sa place. Encore une réserve.

S'il nous arrive, certes, de rester impassible devant certains poèmes, par *contre*, notre gaieté se manifeste bruyamment en face des pédants. Ils ne sont pas ménagés ici, vous le pensez, et quelques spécimens de haut jargon contemporain nous *poussent*, après l'éclat, à aller *nous* rafraîchir auprès d'Alphonse Allais ou Bernard Shaw.

Faut-il parler de rire, de comique, d'esprit ou d'humour ? Bien que le dernier *terme soit plus en faveur* aujourd'hui, par *décence* sans doute (« je *ne* suis pas l'ennemi d'une saine gaieté mais... »), le père du *Désordinateur* nous dissuade de tout essai de définition. D'ailleurs, celui qui fait de l'esprit risque bien, on *le sait*, de *n'en pas avoir*. C'est dans cet... esprit que Jacques Tati *montrait*, dans une de ses innombrables scènes qui n'ont pas vu le jour, trois « gagmen » professionnels, chargés à prix d'or et à la pièce de trouver des gags pour un film. Allant de long en large, dans une salle, ils n'en trouvent aucun, mais, *ce faisant, en réalisent constamment* à leurs dépens, ce qui nous donne *le sourire de la supériorité*.

Bien dans l'esprit du temps, Georges Elgozy ne repousse pas le calembour. Mais combien plus vivants les écarts de langage, les mots ne signifiant que par leur impression sur l'oreille !

De cascade en jaillissements, si vous suivez l'ordre des pages, vous *en arriverez au morceau de roi*, évidemment, les *économistes*. Ce n'est pas seulement par les mots de Galbraith, d'Adam Smith ou de Stuart Mill, que nous goûtons, non plus que par l'aptitude d'un économiste à savoir se détacher de *son sujet*, mais surtout par les vues exprimées dans le passage « humour sans ménagement ». Du grand cru. Il faudra penser à placer ces pages au fronton de l'université ou de l'Ins*titut du Massachusetts*.

Et le pouvoir ? Ne doit-il pas, lui, être *pris au sérieux* ? *Les hommes* politiques parviennent mieux que les augures à se regarder sans rire, et de là vient tout le mal. L'inépuisable Churchill ne fait malheureusement que de courtes apparitions, et Kroutchev manque son entrée. Mais l'hu*mour est-il de gauche* ? Telle était la question débattue naguère sous forme d'un combat de boxe entre Robert Escarpit et Cavanna ; sans décision heureusement : c'eût été manquer d'esprit.

Mais comment ne pas pleurer, cette *fois, de voir la décadence*, provisoire n'en doutons pas, de l'humour chez les hommes politiques ? « *Maggie* » *n'est-elle pas presque* aussi sérieuse que M. Debré ? Redoutable épreuve ; n'allons pas *plus* loin et ne citons plus personne, ce *ne serait pas drôle*.

ALFRED SAUVY.

★ Georges Elgozy, *De l'humour*, *Denoël, Paris, 1979, 268 p., 48 F.*

JUSTICE

LES AGRESSIONS CONTRE LES CHAUFFEURS DE TAXI

Le prix de la sécurité

Mardi 12 juin, M. Philippe Michotte, trente et un ans, chauffeur de taxi, a été attaqué, à Rouen, par un jeune homme de dix-huit ans, M. Christian Porco, que la police a arrêté peu de temps après. C'est la quatrième agression contre un chauffeur de taxi en une semaine. Le 4 juin, Mlle Elise Baradat, quarante-deux ans, était tuée à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Le 9 juin, à Pantin (Seine-Saint-Denis), M. Ariès Mendès, trente-sept ans, était grièvement blessé à coups de couteau par un lycéen de seize ans, M. Daniel P..., que la police a arrêté lundi 11 juin. Le 9 juin également, Mme Danielle Destouches, quarante-six ans, devait céder, sous la menace d'un couteau, son sac à un malfaiteur.

Cette accumulation d'actes de violence a provoqué une vive émotion au sein de la profession.

Mardi 12 juin, à l'appel des organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O., C.S.A.T. et CID-UNATI, un arrêt de travail a été observé jusqu'à 14 heures. A l'occasion des obsèques de Mlle Baradat, plusieurs centaines de taxis se sont rassemblés à 10 heures à l'Institut médico-légal, dans le 13e arrondissement, et ont accompagné le convoi funéraire jusqu'à la porte d'Orléans.

D'après les services de la préfecture de police, pour les trois dernières années — 1976, 1977 et 1978 — 77 chauffeurs de taxi ont été victimes de vols à main armée ou comportant violence. Ce chiffre vaut uniquement pour la région parisienne et ne retient que les agressions « déclarées ». Sur l'ensemble du pays, depuis 1976, 6 chauffeurs sont morts des suites d'une agression (1). Le taxi, de plus en plus souvent utilisé par les Français comme un moyen de transport garantissant une certaine sécurité dans des quartiers ou des banlieues peu « sûres », devient à son tour victime de cette insécurité.

Face à cette situation, les chauffeurs voudraient obtenir des pouvoirs publics les moyens nécessaires à leur sécurité. Pourtant, si des procédés de protection existent, rares sont ceux qui ne présentent pas d'inconvénients. L'efficacité de la glace de séparation entre le conducteur et le passager telle qu'elle existe aux Etats-Unis est reconnue par tous, mais, bien qu'une ordonnance du préfet de police de juillet 1953 l'ait rendue obligatoire, très peu de voitures en sont équipées. Les règlements ultérieurs n'ont pas repris cette disposition. La réduction de l'habitacle qui résulte de ce procédé, son coût, ainsi que les difficultés qu'éprouvent les chauffeurs de taxi à revendre des véhicules spécialement équipés, y sont autant d'obstacles.

La généralisation de ce système nécessiterait, en effet, la mise en service de voitures spécialement conçues pour les taxis.

Plus nombreux sont les chauffeurs qui utilisent les services d'un chien. Mais cela suppose pour le propriétaire l'usage d'un appartement assez grand pour héberger un berger allemand. En outre, ce moyen peut indisposer certains clients. Depuis un arrêté du préfet de police du 24 juillet 1972 les chauffeurs sont autorisés à installer sur leur voiture un dispositif lumineux anti-agression : le conducteur se sentant en danger peut allumer une lampe verte placée sur le toit ou à l'arrière de la voiture et attirer ainsi l'attention de l'extérieur sans que le client soit prévenu. Encore faut-il que le signal lumineux soit repéré par un agent de police pour que celui-ci puisse intervenir.

Devant le peu de succès de ces différentes techniques, certains chauffeurs réclament un droit au port d'armes. Si certains syndicats, comme la C.F.T.C. sont, sur ce sujet très réservés, d'autres, comme la C.G.T., n'y sont pas hostiles, faisant valoir l'aspect dissuasif qui en résulterait. Jusqu'à présent, les pouvoirs publics se sont toujours refusés à satisfaire cette demande. — A. M.

(1) Selon les syndicats, depuis 1946, trente-six chauffeurs de taxi ont été tués dans la région parisienne.

Poursuivi pour provocation au meurtre

Le directeur de « Libération » refuse une nouvelle fois de se rendre chez le juge d'instruction

Poursuivis pour provocation au meurtre, après un article commentant les condamnations de plusieurs manifestants du 23 mars, Mme Zina Rouabah, directrice de publication du quotidien *Libération*, et M. Serge July, directeur et auteur de l'article en question, viennent de refuser, pour la seconde fois, de répondre à la convocation — pour ce mercredi 13 juin — de M. Emile Cabié, juge d'instruction chargé du dossier. La deuxième convocation leur a été transmise par huissier.

M. July explique dans *Libération*, ce mercredi 13 juin, que M. Cabié « *n'a pas très bien compris* » le sens de son refus. « *Vous avez fait semblant de croire*, écrit-il, *que nous avions eu un empêchement ou plus simplement que nous n'avions pas saisi le sens de votre littérature. (...) J'ai peur en fin de compte que n'ayez pas très bien compris qu'il s'agissait d'un acte tout à fait conscient de désobéissance.* »

« *A suivre cette inculpation au pied de la lettre*, ajoute M. July, *il y aurait des vérités publiables dans tout autre organe de presse qui ne le seraient plus dès lors qu'il s'agirait de* Libération. *Il faut croire, puisque je n'étais pas le seul à avoir dénoncé ces jugements (...), que, si je suis le seul journaliste à être poursuivi, c'est en fonction du public particulier qui serait celui de* Libération. *Ce public présenterait donc un degré de dangerosité plus fort que pour les autres organes de presse.* »

« *Pas de meurtrier sans un gendarme qui le guette ou l'attrape ou le tient, ou le garde*, conclut le directeur de *Libération*. *Alors, monsieur le juge Cabié, vous m'enverrez les gendarmes, vous me traiterez comme un meurtrier, puisque tel est en fin de compte le sens de cette poursuite.* »

Les malversations au détriment des Caisses de prévoyance et de retraite du bâtiment

« Un concert frauduleux »

M. Georges Breuil, tout au long de son procès, n'a pas manqué de [illegible] (1). Assis derrière une petite table — aimablement [illegible] par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris — il n'a cessé de [illegible] et de se défendre d'avoir commis d'importantes malversations. Tantôt interrogé, tantôt demandant la parole, il a parlé, beaucoup parlé, négligeant parfois ses dossiers et ses fiches en bristol. Mardi 12 juin cependant, M. Breuil s'est tu. C'était au tour de Me Marcel Normand, son défenseur, de s'efforcer de convaincre le tribunal présidé par M. Jean-Michel Guth.

Dans sa longue plaidoirie, l'avocat a attiré l'attention sur « *les pouvoirs considérables de M. Yves Pergeaux* », directeur général, aujourd'hui décédé, des caisses de prévoyance et de retraite des ouvriers du bâtiment, la C.N.P.O. et la C.N.R.O. Ce faisant, Me Normand a sous-entendu, puis assuré que M. Breuil ne pouvait être accusé de complicité d'abus de pouvoir, ni de recel, ni d'escroqueries. Selon lui, M. Pergeaux, sorte de « *proconsul* », était fort respecté et son conseil d'administration lui permit de disposer sans restriction des fonds libres des caisses, soit plus de 28 millions de francs par an.

Evoquant le « *concert frauduleux* » reproché à MM. Breuil et Pergeaux, concert qui a permis le détournement de plus de 69 *millions de francs selon* l'accusation, la défense a encore estimé que tout cela « *tenait plus de la littérature que du droit* ». Car M. Breuil dirigeait de nombreuses, *trop nombreuses* sociétés. Il avait des projets sociaux, de grands projets.

Il avait surtout, semble-t-il, beaucoup de frais. Les caisses lui versaient-elles 16 *millions* une année ? Cela ne suffisait pas. Il lui en fallait dix-huit pour payer ses équipes de chercheurs de haut niveau. Et ainsi de suite... Dans son réquisitoire, M. Jean-Pierre Monestié, substitut, avait parlé d'une « *cour de parasites* » vivant autour de M. Breuil. Une cour gloutonne, assurément.

Jugement le 17 septembre. — L. G.

(1) *Le Monde* des 19, 20, 26 avril et du 30 [illegible].

FAITS ET JUGEMENTS

La FEN demande à M. Peyrefitte la libération des condamnés du 23 mars.

Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), conduite par M. André Henry, secrétaire général, a été reçue, mardi 12 juin, pendant plus d'une heure par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. La FEN a demandé au ministre que « *les jeunes gens condamnés après les incidents du 23 mars puissent, à partir d'un doute raisonnable, recouvrer la liberté* ». Dans la lettre qui a été remise à M. Peyrefitte, la FEN, « *sans cautionner en aucune manière l'usage de la violence (...), s'interroge sur l'origine réelle des incidents du 23 mars* » et souhaite « *que toute la lumière soit faite sur ces événements* ». La FEN demande aussi « *que les jeunes inculpés du 1er mai soient remis en liberté, que l'affaire soit instruite hors de toute procédure hâtive et que, pour des questions qui touchent aux libertés, la procédure de flagrant délit soit systématiquement écartée* ».

Le cas d'un des derniers inculpés du 23 mars à n'être pas encore jugé, M. Gérard Caramaro, vingt-cinq ans, militant anarchiste, devait être examiné, mardi 12 juin, par la 23e chambre correctionnelle de Paris. Pour raison médicale, son cas avait été disjoint de celui des autres militants anarchistes arrêtés.

L'affaire de Pont-de-l'Isère : « impensable », estime M. Filloud (P.S.).

M. Georges Filloud, député de la Drôme (P.S.), maire de Romans, a qualifié d'« *impensable* » la condamnation à trois mois d'emprisonnement d'une mère de famille de Pont-de-l'Isère, Mme Deygas, pour non-représentation d'enfant (*le Monde* daté 10-11 juin et du 13 juin). « *Quel que soit le fond de l'affaire, en aucun cas la détention de Mme Deygas ne règle ce grave problème.* »

La demande de mise en liberté faite par le [illegible] de Mme Deygas, qui a[illegible] en première instance, sera examinée jeudi 14 juin par la cour d'appel de Grenoble.

● *Deux responsables de la C.G.T.*, M. Edmond Amiable, secrétaire général de l'Union régionale de l'Ile-de-France, et M. Bernard Dexet, secrétaire, ont été entendus, lundi 11 juin, à Paris, en qualité de témoins par le *juge chargé d'instruire* la plainte contre X... pour vol avec violences, recel et violences à agent déposée par M. Gérard Le Xuan, le gardien de la paix « appréhendé » le 23 mars, boulevard Poissonnière à Paris, par des militants de la C.G.T. (*le Monde* du 6 avril). M. Le Xuan affirme que 500 francs lui ont été dérobés.

LE MAIRE DE FONTENAY-SOUS-BOIS EN CORRECTIONNELLE

Un procès « politique » ou « dérisoire »

Melun. — M. Louis Bayeurte, maire communiste de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), a comparu lundi 11 juin devant le tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne), présidé par M. Sadi Bouzaher, pour deux affaires datant de quatre ans. Il lui est reproché d'avoir, en 1975, « *résisté avec violence et voies de fait envers des gardiens de la paix* », au cours d'une manifestation devant la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. Il est également poursuivi — en vertu du code de la route — pour avoir placé, huit jours plus tard, des barrières sur une voie publique lors d'un rassemblement.

Fontenay-sous-Bois a vu sa population s'accroître rapidement pour atteindre cinquante mille habitants. Cette augmentation est due surtout à un grand ensemble de six mille deux cent quarante logements, dont la création fut décidée par arrêté ministériel. Cette ZUP pèse sur les finances communales, et le conseil municipal, après avoir voté son budget 1975 en déséquilibre, avait demandé une dotation exceptionnelle au préfet du Val-de-Marne. Le préfet rejeta le budget, laissant entendre que l'équilibre pourrait être obtenu par des économies sur certaines dépenses à caractère social et de personnel.

Inquiète des menaces de licenciement pesant dès lors sur le personnel communal de Fontenay, une délégation C.G.T. d'une trentaine de personnes se rendait, le 17 mars 1975, à la sous-préfecture de Nogent pour rencontrer le sous-préfet, M. Jean Nester, qui n'avait pas répondu à la demande d'audience. Une partie de la délégation pénétrait dans le petit jardin de la sous-préfecture et la porte d'accès se refermait derrière elle. Le petit groupe se voyait alors pris entre le bâtiment aux portes closes et la grille fermée. A ce moment, des policiers cernèrent la sous-préfecture. Une des personnes

De notre correspondant

restée à l'extérieur téléphona à Fontenay pour demander au maire d'intervenir. M. Bayeurte se rendit sur les lieux, et, devant le refus d'ouvrir la grille pour le laisser entrer, il l'escalada afin de rejoindre les personnes bloquées à l'intérieur.

Le maire de Fontenay parlementa avec les policiers, puis vint le secrétaire général de la sous-préfecture, et enfin le sous-préfet, qui, sur le perron, déclara : « *Vous sortez, je vous verrai dans d'autres conditions.* »

Une autre version

Vers 16 heures, les policiers reçurent l'ordre de faire évacuer les lieux. Après avoir demandé aux personnes présentes de partir, et devant leur refus, ils les expulsèrent. Selon les témoins de la défense, « *les policiers chargèrent violemment la délégation, des coups furent échangés* ». Toujours selon ces témoins, M. Bayeurte voulut alors protéger ses employés, mais on ne l'a vu doner aucun coup. Quatre personnes affirment que M. Bayeurte portait des ecchymoses au visage et que sa veste avait été arrachée.

Les policiers qui se sont succédé à la barre ont donné une autre version. Ainsi M. Emmanuel Estevan, brigadier-chef, a déclaré que, lorsque « *vers 16 heures, ordre fut donné aux manifestants de quitter la cour de la sous-préfecture, ceux-ci agrippèrent le portillon de sortie et les policiers devaient leur faire lâcher prise* ». Ils ont vu le maire « *porter des coups à un gardien à terre* ». « *Le maire a ensuite réuni les manifestants sur la voie publique et a dit : « On reviendra demain, plus nombreux. »* » Le gardien tombé à terre, M. Daniel Galbe, a reçu des coups, mais n'a pas vu le maire de Fontenay lui en porter ni en recevoir : « *Je n'ai pas été frappé à terre par M. Bayeurte.* » Pour M. Bernard Bonning, l'accusé s'est toutefois mis « *en position de boxeur* », en disant : « *Approchez, je vous attends.* »

Quelques jours après ces incidents, le 25 mars, les Fontenaysiens étaient invités à se rassembler à un carrefour, au centre de la commune, par la municipalité et les associations locales pour une information sur le budget communal.

Le commissaire de Vincennes en avait été averti par courrier. Trois cents personnes environ se rassemblèrent. Des barrières furent mises en place. Un policier demanda au maire de les enlever. Celui-ci refusa : « *Il s'agissait de la sécurité des citoyens.* » M. Bayeurte prononça un discours de dix minutes, puis les employés municipaux enlevèrent les barrières.

M. Bayeurte s'estime victime d'une machination policière orchestrée au plus haut niveau. *Pour son défenseur, Me Louis* Labadie, conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois, son client est accusé parce que « *tel a été le bon plaisir d'un prince courtisan, éphémère ministre de l'intérieur* ». C'est un procès « *dérisoire* », mais « *un procès politique, qu'on le veuille ou non* ». « *Seul M. Bayeurte est poursuivi, alors que des manifestants ont été identifiés* ». Il a rappelé les propos tenus par M. Michel Poniatowski à la télévision le 17 mars, disant que le maire de Fontenay, qui s'était comporté en excité, violant la sous-préfecture, serait poursuivi pour s'être « *conduit comme un galopin* ». Pour M. Labadie, qui relève les contradictions des rapports de police, la relaxe s'impose. Dans son réquisitoire, le substitut, M. François Lecat, avait demandé une peine d'un mois de prison avec sursis.

Jugement le 2 juillet.

FRANCIS GOUGE.

SCIENCES

Une trentaine d'industriels européens ont signé un accord pour la production du lanceur Ariane

Trente-quatre industriels de onze pays d'Europe vont constituer avec le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), la société Transpace, chargée de produire, commercialiser et lancer la fusée européenne Ariane (*le Monde* du 8 juin). Vingt-sept de ces industriels, et le C.N.E.S., ont signé mardi 12 juin, au Salon aéronautique du Bourget, un protocole d'accord définissant dans ses grandes lignes ce que sera Transpace ; les signataires représentent 89,6 % du capital prévu de 150 millions de francs. Sept autres industriels représentant 4,9 % du capital ont différé leur signature pour des raisons juridiques ou matérielles. Pour l'essentiel, les industriels actionnaires sont ceux qui ont étudié et construit Ariane, sous la maîtrise d'œuvre du C.N.E.S. Il reste à trouver des actionnaires pour les 5,5 % restants du capital. Le C.N.E.S., qui mène les négociations, pense que des banques seront intéressées.

Le C.N.E.S. aura 34 % des actions. Ensuite, les deux plus gros actionnaires sont la SNIAS et la SEP avec 8,5 % chaque — ce qui donne au gouvernement *français le contrôle direct ou* indirect de 51 % des actions (1). Les autres actionnaires importants sont MAN (6,3 %) et Erno (4,3 %) en Allemagne fédérale, *Matra (4 %) en France*, SABCA (2,4 %) en Belgique, Contraves (2,3 %) en Suisse...

Transpace — cette appellation n'est pas définitive, car une société américaine aurait déjà déposé le nom — devrait voir le jour d'ici au mois de novembre, les actionnaires apportant à la création un quart du capital, puis versant annuellement un autre quart. Le capital, des prêts bancaires d'un montant équivalent, sans doute aussi des avances d'actionnaires, doit permettre à Transpace de financer deux lanceurs en plus de ceux pour lesquels la société recevra des commandes fermes ; Transpace pourra ainsi démarcher des clients hors du cadre de l'Europe spatiale, et concurrencer la NASA auprès des pays du tiers-monde qui veulent se doter de systèmes spatiaux de télécommunications ou de télévision.

Le protocole prévoit un conseil d'administration de douze membres, où siégera en outre avec voix consultative un représentant de l'Agence spatiale européenne (ESA). Des négociations sont actuellement menées pour établir entre les membres de l'ESA un arrangement transférant à Transpace les responsabilités qu'avait l'exécutif de l'Agence au cours du développement d'Ariane. Cet arrangement pourrait venir en discussion au conseil de l'ESA, lors de sa session de juillet, mais il est douteux qu'il soit adopté à cette date, divers problèmes étant encore pendants.

Il serait souhaitable cependant que les choses aillent assez vite, car il faut, avant décembre, commander les lanceurs dont on aura besoin dans trois ans. Actuellement, six lanceurs ont été commandés aux industriels en suivant les procédures lourdes en vigueur au sein de l'Agence.

M. A.

(1) La SNIAS est une société nationale ; le capital de la SEP (Société européenne de propulsion) est détenu à 68 % par trois sociétés nationales.

M. PULLMAN ÉLU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

M. Bernard Pullman a été élu lundi 11 juin membre de l'Académie des sciences, dans la section biologie cellulaire et moléculaire.

[Né le 19 mars 1939 à Wroclawek (Pologne), M. Bernard Pullman, docteur ès sciences en 1948, fut successivement attaché, chargé, puis maître de recherches, au Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.). En 1954, il est nommé maître de conférences, puis, quatre ans plus tard, professeur à la faculté des sciences de Paris (université Pierre-et-Marie-Curie). Il y dirige le laboratoire de chimie théorique.

M. Pullman a principalement étudié la structure électronique des molécules d'intérêt biologique (acides nucléiques, protéines, etc.), dont il a exploré, en utilisant les théories quantiques, les propriétés conformationnelles et les modalités d'interaction avec diverses substances, en particulier des produits mutagènes et cancérigènes.]

En cas d'accident dans une centrale nucléaire

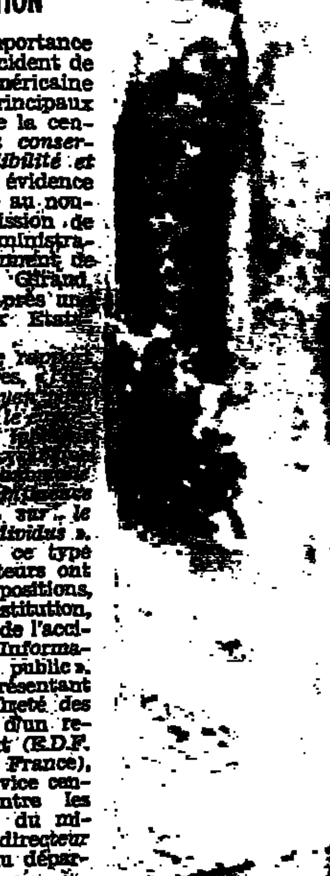
UN RAPPORT FRANÇAIS PRÉCONISE LA CRÉATION D'UN ÉTAT-MAJOR POUR L'INFORMATION

Dans une crise de l'importance de celle soulevée par l'incident de la centrale nucléaire américaine de Harrisburg, les principaux acteurs et l'exploitant de la centrale « *doivent veiller à conserver leur capital de crédibilité et de compétence* ». Cette évidence tient lieu d'épine dorsale au nouveau rapport qu'une mission de onze personnes, de l'administration et de la presse, viennent de remettre à M. André Giraud, ministre de l'industrie, après une semaine d'enquête aux Etats-Unis.

Pour les auteurs de ce rapport d'une soixantaine de pages, « *l'information est le seul moyen [illegible] la population d'apprécier le [illegible] tère et l'ampleur d'un [illegible] de ce type* », tant il [illegible] « *toute défaillance ou [illegible] dans l'information [illegible] directe et immédiate sur le comportement des individus* ». Pour pallier, en partie, ce type de réactions, les rapporteurs ont formulé quatorze propositions, parmi lesquelles la constitution, dès les premières heures de l'accident, d'un état-major « information de la presse et du public ». Il serait formé d'un représentant du service central de sûreté des installations nucléaires, d'un représentant de l'exploitant (E.D.F. en l'occurrence pour la France), d'un représentant du service central de protection contre les rayonnements ionisants, du ministère de la santé et du directeur de la protection civile du département.

Pour animer cette fonction d'information, le rapport suggère qu'un porte-parole soit nommé par le premier ministre, que soient créés des centres de renseignements téléphoniques, adoptées des mesures de protection et étudiée l'installation d'un système de surveillance radiologique automatique de l'environnement des centrales nucléaires.

● *Les personnels ouvriers de l'Institut géographique national* (I.G.N.), répondant à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., ont fait grève le 12 juin pour protester « *contre les atteintes qui sont portées à l'établissement et au corps ouvrier* ». Les syndicats s'inquiètent dans un communiqué du « *manque de diligence* » du ministère de l'environnement et du cadre de vie : qui n'a pas encore nommé le nouveau directeur de l'I.G.N., alors que le mandat de M. René Mayer, nommé pour *cinq* ans, est arrivé à expiration le 24 janvier dernier. Ils redoutent une transformation du statut de l'I.G.N. et sa décentralisation.





هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

VINGT ET UN INDÉPENDANTISTES CORSES DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Un rassemblement doit avoir lieu, mercredi 13 juin à Ajacico, pour protester contre « la répresison » et « la violence » en Corse.

Le lendemain, ils seront vingt et un à faire face à la Cour de sûreté de l'Etat, vingt et un indépendantistes corses, membres présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), mouvement séparatiste clandestin.

***Accusées* de nombreuses *actions violentes* commises entre les mois d'octobre 1976 et mai 1978, ces personnes sont inculpées pour association de malfaiteurs et atteinte à l'intégrité du territoire. Certaines d'entre elles sont, en outre, inculpées pour *crime* de haute trahison et recel d'armes, de munitions et d'explosifs.**

Agés de vingt-trois à quarante-quatre ans, ces indépendantistes exerçaient des professions très diverses. Six étaient étudiants, deux agriculteurs, un C.R.S., un infirmier, un camionneur, deux ouvriers, un maçon, un enseignant, un invalide civil, un représentant, trois cadres et un préparateur en pharmacie.

N'importe quel village corse présente le même éventail d'activités professionnelles. Vero — le village dont nous avons choisi de faire une « radioscopie » politique — offre cependant l'originalité de présenter des tendances séparatistes et antiséparatistes ainsi qu'une majorité paisible de régionalistes convaincus. Vero, aujourd'hui, est une Corse en miniature, sorte de précipité de toutes ses déchirures.

Vero, ses « patrioti », ses « barbouzi »

De notre envoyé spécial

Vero (Corse-du-Sud). — Durant tout l'office, une pluie lourde s'est abattue sur le village. Et puis, le froid a enveloppé les vieilles maisons en granit et les pins maritimes de la forêt communale. Aujourd'hui, Vero est noir et se consacre au culte des morts. Vero enterre l'un des siens. A flanc de montagne, le village tout entier remonte vers le cimetière derrière son curé, l'abbé Desanti. Il y a les Orsoni, les Stefanaggi, les Armani.

Prières. Inhumation. Encore un instant et ce sont les embrassades et les adieux. L'accolade des hommes, l'émotion des femmes et les condoléances. Restés seuls autour de la tombe, Louis Peretti et Jean-Pierre Orsoni, plongent leur pelle dans la terre meuble. Image de paix. Image d'unité.

A 30 kilomètres d'Ajaccio, dans le canton de Celavo-Mezzana, Vero — 450 habitants — s'offre ainsi, de temps à autre, le spectacle de sa bonne entente. Une sorte de rite, sans doute. Comme Chez Anjo, l'unique café du village, où les hommes *viennent disputer leur partie de* « scapo » et grignoter des figatelli.

Cette solidarité peut prendre des formes plus extrêmes. Les enquêteurs de la police judiciaire d'Ajaccio, venus à Vero en 1977, l'avaient appris à leurs dépens. S'imaginant pouvoir *demander au maire de les suivre pour* l'interroger tranquillement dans leurs locaux sur quelque affaire délicate, ils se virent bientôt encerclés par les habitants descendus en armes vers la mairie.

Rameutés par M. Jean-François Armani, *secrétaire de mairie, ex-« maire des mitraillettes »* de 1943 à 1945, chacun, dans chaque maison, avait décroché son fusil. Les coffres des voitures en étaient bourrés. Vero frisait l'émeute. Les inspecteurs durent s'incliner. Le maire, écharpe tricolore *sur la poitrine, fut entendu* dans son bureau. L'honneur était sauf.

Qui pouvait alors deviner, à voir tout ce monde au coude à coude, les *cassures* et les méfiances qui tissent la vie profonde du village depuis quelques années ? Qui pourrait imaginer l'atmosphère lourde qui *règne à Vero ? Qui croirait, enfin,* qu'il y a ici trois camps ? Personne. Vero a pourtant ses « rouges », ses « blancs » et ses « juste-milieu ». « *I patrioti* » (les patriotes)). dit-on, à *gauche. « I barbouzi » (les barbouzes)*, à droite...

Plus simplement, les uns sont favorables aux thèses indépendantistes et militent parfois au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) : les autres, partisans du *statut actuel de la Corse, sont pro*ches du Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie, le mouvement FRANCIA (1). Les uns manient le plastic contre *« l'Etat colonialiste »*. Les autres contre ces derniers. Entre ces deux extrêmes, *se trouve le juste milieu*, non pas une « majorité silencieuse », mais des Corses soucieux de préserver leur identité et qui souhaiteraient un pouvoir régional accru.

Ainsi de M. Ange-Xavier Armani, maire de Vero depuis 1965, radical de gauche, « autonomisant » à ses heures, président de la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de la Corse-du-Sud et de la chambre *départementale d'agriculture. Ainsi* de tant d'autres, qui jouent le rôle de tampon entre *patrioti* et *barbouzi* lorsque la marmite menace de bouillir.

Grâce à eux, grâce à un réflexe de conservation peut-être, la lutte fratricide n'a jamais dégénéré. « *Les gens sont assez mûrs*, constate Jacques-Antoine, *pour ne pas descendre dans la rue et se taper dessus. Il y a dix ans, ils auraient sorti leurs flingues.* » Comme si les habitants du village prenaient peur de ce *nouveau partage politique : pour ou* contre l'indépendance. Comme s'ils comprenaient confusément que ce débat les dépassait, qu'il fallait éviter à tout prix d'en faire « une *histoire de famille* » *à régler à Vero* intra-muros.

Ainsi la mairie est-elle toujours solidement entre les mains des Armani depuis 1935. C'est que *« Monsieur le maire »*, en s'appuyant sur les principales familles, en attirant au fil des années des personnes allant de l'extrême droite à l'extrême gauche dans son conseil municipal, *a su dépolitiser la gestion de Vero.* Un tour de force.

Le « tic » du plasticage

L'équilibre est cependant précaire. La passion des armes, le « tic » du plasticage, peuvent devenir soudain les plus forts. Le village plonge alors dans la loi du silence, l'expectative et la crainte. « *Je ne peux rien vous dire,* explique Louis. *C'est trop grave. Le moindre mot en trop et je me retrouverais avec une voiture en pièces détachées ou ma maison en l'air.* » Et de fait, la chronique des plasticages récents est bien remplie : la maison *du maire, la maison* d'un couple de bergers, l'affaire *Bertolini...*

Bertolini ? Le commandant Pierre *Bertolini*, victime, *le 8 décembre 1978*, du plus grave attentat commis en Corse contre une personne (2). En klaxonnant, le commandant déclencha en effet l'explosion de sa voiture devant sa maison. La jambe gauche arrachée, les intestins perforés, on crut que cet ancien officier de carrière, ex-O.A.S. puis compagnon de route des gaullistes, allait mourir. M. Yves-Bertrand Burgalat, alors préfet de région, déclara : « *Le commandant Bertolini, beau soldat, grand blessé de guerre, au patriotisme exemplaire, est un officier de sapeurs-pompiers de grande valeur.* » *M. Raymond Barre, premier ministre*, en visite officielle dans la région, rendit visite à ce patriote. Six mois sont passés. La police n'a rien éclairci, du moins officiellement, dans cette mystérieuse affaire.

A Vero, on se regarde un peu en chiens de faïence. La question, pour beaucoup, demeure : « *Qui a pu faire cela ?* » Même si le commandant Bertolini, aujourd'hui rétabli, doit avoir quelques idées. Le F.L.N.C. ? Cela semble hautement improbable. L'importance de la charge de plastic, le fait que l'attentat n'ait pas été revendiqué, tout *semble exclure cette hypothèse.* Alors, qui ? Le Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie, FRANCIA, qualifié souvent d'« *officine barbouzarde ?* » Il faudrait admettre que FRANCIA a délibérément porté un coup terrible à quelqu'un dont beaucoup disent qu'il aurait pu en être le chef. Une provocation ? « *C'est une histoire qui nous dépasse,* dit un informateur, *quelque chose comme une vendetta.* »

Les habitants du village ne veulent pas parler de cette affaire car, pour une fois, *ils n'ont pas de* certitude, eux dont les liens familiaux les tiennent informés de tout. On sait bien, à Vero, que le commandant Bertolini a dû se promettre de se venger. On a peur de l'engrenage.

Aussi n'y a-t-il plus dans le village, *pour l'instant, que les murs* qui parlent. Vero est recouvert d'inscriptions exigeant la libération de *ses deux emprisonnés à Paris*, membres présumés du F.L.N.C., le « *petit Nicoli* », *de Vero par sa mère, et* Guy Orsoni, âgés de vingt ans tous les deux. Les inscriptions commencent sur la route et se répandent sur tous les murs : « *Liberta per Nicoli* ». En Corse, ce nom *fait* réfléchir. Nicoli, c'est le petit-fils *du grand Jean Nicoli, chef du Front* national durant l'occupation, grand résistant communiste, fusillé par les Italiens le 30 août 1943. Une pétition a circulé pour la libération *immédiate des deux « gamins ».* Leurs proches sont très mobilisés. « *Demain, la répression atteindra chacun de nous à travers l'un ou l'autre membre de notre famille* », affirmait un texte autonomiste diffusé dans le canton en août 1978. Aujourd'hui, — *chaîne sans fin ?* — *un autre* jeune de Vero est en fuite, suspecté par la police d'être un militant du F.L.N.C. clandestin.

D'autres slogans sont apparus, plus virulents cette fois, dirigés contre les « blancs » : « *I barbouzi fora* » (les barbouzes dehors), suivis d'une remarque sibylline pour l'étranger : « *Je ne mettrai plus le feu.* » Le feu ? Tout le monde sourit. Le commandant Bertolini n'était-il pas inspecteur départemental du service incendie ? Vero ne vient-il pas d'être doté d'une caserne de pompiers toute neuve et de quatre nouvelles voitures ? N'y a-t-il pas, peu ou prou, une « *industrie du feu* », comme disent les autono*mistes pour qui les « barbouzes »* sont souvent recrutés parmi le personnel de la protection civile ?

Le combat contre le feu, il est vrai, est rémunéré et peut constituer un appoint d'argent frais. « *Les pompiers volontaires sont payés aux interventions qu'ils font*, dit Tony. *On arrive parfois à des trois ou quatre feux par jour... C'est le folklore...* »

Trente-six pompiers volontaires sont inscrits au village. Quatre permanents sont payés durant l'été. Deux personnes — un chef de centre et un officier mécanicien — reçoivent régulièrement un petit salaire. « *Je ne mettrai plus le feu...* » Il faudrait ! La colline qui fait face à Vero n'en peut plus de ces incendies qui la rongent. « *Je ne plastiquerai plus...* » Il faudrait aussi. Vœu pieux.

Vero, c'est un peu la Corse en miniature. Une Corse certes caricaturale où séparatistes, pro-Français et régionalistes se retrouvent nez à nez dans un village trop petit pour la vivre bien. Un village où l'on pense que *patrioti* et *barbouzi*, cela commence à bien faire mais où il est difficile de le faire entendre. Un *village où, qu'on le veuille ou non,* « *ça mijote un peu sous la cendre* ». La Corse de demain ? Pourquoi pas. Une Corse avec ses terroristes et ses anti-terroristes. Avec ses régionalistes — bons Corses, bons Français — qui n'en peuvent plus de demander une vraie région. La Corse d'aujourd'hui.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Le mouvement anti-autonomiste clandestin FRANCIA a été créé fin 1976-début 1977. « *A chaque plasticage autonomiste nous répondrons par un plasticage* », avait-il été affirmé à l'origine (*le Monde* du 16 avril 1977).

(2) *Le Monde* daté 10-11 et 13 décembre 1978.

SPORTS

JUDO

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE TOUTES CATÉGORIES

Loin du modèle japonais

Retour du Japon, M. Henri Courtine, directeur administratif de la Fédération française de judo, a décrit (1) les derniers championnats nippons toutes catégories : quinze mille spectateurs se pressant dans cette Mecque du judo qu'est le Budokan, ont assisté, dans un recueillement ponctué de coups de gong, au challenge clair et brutal des trente-six meilleurs combattants venus de toutes les provinces, challenge qui s'est achevé par le triomphe de la nouvelle idole, Yamashita, vainqueur pour la troisième fois consécutive. « *Le judo entre Japonais est un monde où l'on ignore les trucages, les fausses attaques, un monde où l'on joue le jeu sans blocage dans un esprit totalement offensif. Chez aucun de ces sélectionnés, je n'ai rencontré de ces gagne-petit qui, trop souvent, ternissent en Europe l'image du judo* », concluait Henri Courtine.

Quel contraste avec les championnats nationaux qui se sont déroulés le 9 juin, à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin ! Le public ? Il préférait sans doute bronzer dans les tribunes voisines de Roland-Garros. Le recueillement ? Dix excités produisaient une ambiance de cirque d'hiver. Les sélectionnés ?

Cinquante-six combattants avaient été retenus, quarante-trois seulement ont daigné se présenter. Le judo ? Parcimonieux et mesquin dans la plupart des cas. A tel point que ce sera un casse-tête pour les sélectionneurs qui pensent, dès à présent, aux prochains championnats du monde de Paris. En effet, comment choisir le « meilleur *cheval* » *quand on a vu le judo* offensif et technique symbolisé par Angelo Parisi, vice-champion toutes catégories aux récents championnats de Paris, annihilé une nouvelle fois par le bûcheronnage besogneux de Roger Vachon qui, à Bruxelles, n'a pas fait mieux qu'une cinquième place chez les mi-lourds ?

Certes, à vingt-deux ans, ce combattant de Villiers-le-Bel qui a des qualités athlétiques hors du commun est techniquement perfectible. Mais on enrage de voir un attaquant pur comme Parisi s'épuiser entre les « brancards » de l'aîné des Vachon.

Bref, ni la victoire de celui-ci, ni la défaite de celui-là ne sont satisfaisantes. Pour couper court une bonne fois à cette querelle sur le fond et sur la forme, les responsables de la fédération devront soit trouver une autre formule de compétition, soit abandonner pour les championnats toutes catégories les règles comptables minutieuses de l'arbitrage international. Il y a urgence car l'absence de public et les nombreux forfaits témoignent que quelque chose ne va pas dans cette compétition ouverte à tous les gabarits pour sacrer normalement le plus beau des judokas.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Judo* n° 23, juin 1979.

NATATION

La leçon soviétique

Le stage en Union soviétique d'une forte délégation de nageuses et de nageurs français a pris fin récemment. Dix-huit garçons et treize filles sont restés près d'un mois en Arménie, à Tsakhkadzor, un centre d'entraînement en altitude construit pour préparer les Jeux olympiques de Mexico en 1968.

Tsakhkadzor est situé à une altitude de 2 000 mètres, comparable à celle de la capitale mexicaine. Depuis la création du centre, les Soviétiques l'ont beaucoup utilisé pour leur élite : ils ont toujours considéré que l'entraînement en altitude était une bonne préparation pour les grandes compétitions et pas seulement une mode. Au point que, pour varier les plaisirs et sans doute éviter la monotonie, ils ont souvent eu recours pour des stages de longue durée au centre français de Font-Romeu, également construit en altitude en prévision des Jeux de Mexico.

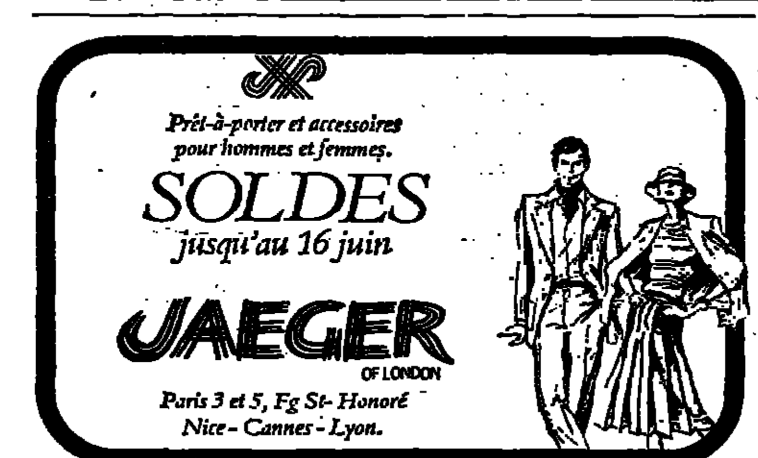
Tous ceux qui sont passés par Tsakhkadzor considèrent que l'implantation du centre soviétique a été bien choisie, dans une région boisée, aérée, et de site fort agréable. C'est là que revient *périodiquement s'entraîner* l'équipe d'U.R.S.S., qui voyage beaucoup, et notamment aux Etats-Unis. Depuis peu, un intérêt supplémentaire pousse les délégations de nombreux pays à venir voir le cadre de vie et les méthodes sportives des Soviétiques. Car depuis les Jeux olympiques de Montréal et dans l'optique des Jeux de Moscou en 1980, l'ensemble de la natation soviétique a beaucoup progressé. Il est significatif que depuis le début de l'année deux des records du monde de nage libre masculine, traditionnellement détenus par *les Américains, soient passés aux* Soviétiques Kopliakov et Salnikov. Il est tout aussi significatif qu'à l'approche de l'été, sur les quinze épreuves masculines, individuelles et relais, du programme olympique, les Soviétiques puissent pour l'instant se prévaloir d'avoir réalisé, par douze fois, les meilleures performances mondiales. Depuis vingt ans, jamais une nation n'avait à ce point menacé la suprématie américaine en natation masculine.

Cet étonnant bond en avant est la conséquence d'un plan rationnel, d'un recrutement habile fait sur une grande masse de pratiquants et aussi, condition indispensable aujourd'hui, d'une préparation médicale particulièrement adaptée. Quelques présomptions de dopage et même le constat fait à Berlin-Ouest, l'an dernier, aux championnats du monde, à l'encontre d'un nageur de premier plan d'avoir eu recours aux anabolisants ne discréditent pas vraiment la qualité des soins que la médecine sportive *soviétique* apporte aux pratiquants de haut niveau. Désormais, en tout cas, la curiosité incite beaucoup plus que par le passé à aller voir ce qui se passe à Tsakhkadzor et dans les autres centres d'entraînement. De ce qu'on sait pour l'heure, avec précision, il faut surtout retenir que l'élite soviétique a accepté de se plier à un « marathon » nautique quotidien.

Les Soviétiques n'ont pas craint d'imposer un entraînement de plus de 20 kilomètres par jour, ce qui correspond à sept heures d'activités sportives, cinq heures et demie étant passées dans l'eau et une heure et demie réservée à la musculation dite « à sec ».

C'est cette somme d'efforts *indispensable au succès en 1979*, cette abnégation à l'entraînement, que la délégation française a découvertes à Tsakhkadzor. Nul doute qu'à défaut d'être conquis par la difficulté d'arriver dans ces conditions aux sommes nos auront mieux compris les raisons de leur effacement au plan international.

FRANÇOIS JANIN.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Yves GAUDEMET, Mathieu et Sophie sont heureux d'annoncer la naissance de

Antoine

Paris, le 7 juin 1979.

— Edith et Jean-Jacques GUTH-PETITHUGUENIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélie

le 29 mai 1979.
30, square Ambiorix, Bruxelles.

— Les docteurs Henri et Huguette HIRSCH sont heureux d'annoncer la *naissance de leurs cinquième et* sixième petits-enfants

Raphaël JOURION,
le 27 octobre 1978.
Sophie MARTIN,
le 8 juin 1979.
95160 Montmorency.

— M. Patrick MOLLET-VIEVILLE et Mme, née Isabelle Terrin, Fabien *et Aurélie sont heureux de faire part* de la naissance de

Benjamin

Paris, le 28 mai 1979.

— *Françoise, Patrick et Laurence* THOUROT ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles

le 10 juin 1979.
6, rue du Général-Lambert, 75007 Paris.

— Michèle et Pierre ROGER ainsi que Jean-Benoît et Louis-Paul ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

à Caracas, le 7 juin 1979.

— M. Bernard WEIL et Mme, née Laurence Spira, Raphaël et Carole ont la joie de faire part de la naissance de

Jessica

Paris, le 8 juin 1979.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Sylvie BLEUSE,
fille de M. Pierre Bleuse et de Mme, née *Andrée Muller,*
avec
M. Serge LE TENDRE,
fils de M. Jacques Le Tendre et de Mme, née Henriette Jany.

Mariages

— M. Elhaj Larbi IMARHANE et Mme,
M. Elhaj M'Hamed BOULHANE e Mme,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Aïcha et Mokhtar,

qui sera célébré le samedi 21 juillet 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
46, rue Oued-Ziz-Agdal, Rabat (Maroc).
45, Le Parador, Bouznika, Rabat (Maroc).

— Mme Yves MANUEL,
M. Gérard BELMONT,
La baronne Jacqueline de GUNZBURG,
Le baron Guy de GUNZBURG,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Carol et Gérard,

célébré dans l'intimité, le 14 juin, à Neuilly.

Agnès SEVIN,
Philippe MELOT
ont la joie de faire part de leur mariage qui sera célébré le vendredi 15 juin, à 11 heures, en la chapelle Sainte-Marie des [illegible] (Manche).
17, rue Clément-Ader, 78140 Vélizy.

— **Mme Ange SOLAL**
et
M. René BRUHAT
sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 16 juin 1979, en la chapelle du Père Chaminade, à *Bordeaux, dans l'intimité.*
Château des Remparts, 33410 Rions.
Résidence Grand Lebrun, 149, rue de l'Ecole-Normale, *33200 Bordeaux-Caudéran.*

— M. Patrice LAURENT et Mme, née Klincksieck, ont la joie de faire part du mariage de leur fille

Fabienne,
avec
Gérard WACHTER,

qui a été célébré dans la plus stricte intimité en l'église Sainte-Clotilde, à Paris, le 6 avril.

— M. Maurice WACHTER a l'honneur de faire part du mariage de son fils

Gérard,
avec
Fabienne LAURENT

B.P. 95 - 97153 Pointe-à-Pitre Cedex (Guadeloupe).

Décès

— *Pavie, Auch.*
Mme Joseph Balthazar,
M. et Mme Robert Cabot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Hiribarren *et leurs enfants,*
M. et Mme Eric Plaut et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Pavlovsky et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BALTHAZAR,
général de brigade,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le samedi 9 juin 1979, à l'âge de soixante-douze ans.
Ses obsèques ont eu lieu à Pavie (32), le mardi 12 juin.
Chemin de la Sallière, Pavie, 32000 Auch.
1, rue Pottier, 78150 Le Chesnay.

— Le docteur Pierre Chappellart,
M. et Mme Guy Berger, Pascal et François,
Mme Claudine Sallé, Marc-Antoine et Emmanuelle,
Mlle Laurence Chappellart,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre CHAPPELLART,
née Simone Biclet,
docteur en médecine,

pieusement décédée le 11 juin 1979 à l'âge de *soixante-six ans.*
La cérémonie religieuse aura lieu *le jeudi 14 juin, à 8 h. 30, en l'église* Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue du Lycée, 92330 Sceaux.

— Mme veuve Rachel Fester, sa mère,
Mlle Annette Fester, sa sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de

Jean-Claude FESTER,

à l'âge de trente-six ans, survenu à Paris, le 11 juin 1979.
On se réunira à la porte du cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 14 juin, à 14 heures, pour les obsèques.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, boulevard de Bonne-Nouvelle, 75010 Paris.

— Denise Hechtermans et ses enfants Sylvie et Jean-Pierre,
ont la profonde douleur de faire part de la perte énorme qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Robert J.-M. HECHTERMANS,
docteur en médecine
université de Bruxelles,
gynécologue-obstétricien,
chargé de clinique et chef de travaux,
associé à titre personnel
à l'U.L.B.,
adjoint des hôpitaux universitaires de Bruxelles,

décédé accidentellement à Bruxelles, le 9 juin 1979.
Les funérailles civiles se dérouleront jeudi 14 juin.
Réunion à la maison mortuaire, à 14 heures, 23, boulevard de Smet-de-Naeyer, 1090 Bruxelles.
Condoléances hôpital Brugman, service du professeur Vokaer.

— Le conseil d'administration,
La direction et les collaborateurs du CAPA,
ont *la tristesse d'annoncer le décès* de leur directeur général,

André LALEUF,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le vendredi 8 juin 1979.

— Mme André Laleuf,
M. Jean-Claude Laleuf,
Mme Yvonne Tardif,
M. et Mme René Laleuf et leurs enfants,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LALEUF,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 8 juin 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Jean Langlais, musicien, et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LANGLAIS
née Jeanne Sartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le *décès* de

M. Roland LAMOUREUX,
directeur
de la Centrale d'achats Euromarché,

survenu le 10 juin 1979, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 14 juin 1979 en la chapelle Saint-Jean-Marie-Vianney de Sainte-Geneviève-des-Bois (91), avenue Georges-Pitard, à 10 h. 45.

— Mme Henri Lebecq,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Sargier,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Augustin Lebecq,
ses enfants et petits-enfants,
Sœur Marie-Cécile, moniale dominicaine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LEBECQ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père, grand-père et beau-frère, survenu dans sa soixante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 juin 1979, à 16 h. 30, en l'église Saint-Léger de Cognac, où le deuil s'est réuni.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Prevert,
M. et *Mme Maurice* Prevert,
Mme Jacques Riot,
M. Sylvain Riot,
M. et Mme Daniel Lemaire,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Andrée Benjamin, sa sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor PREVERT,
née Charlotte Petitjean,

survenu le 10 juin 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-*l'Assomption, à Verrières-le-Buisson* (91370), le jeudi 14 juin 1979, à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le *décès* de

M. Fernand REMY,
ingénieur
des Arts et Manufactures,

De la part de :
Mme F. Remy, son épouse,
M. et Mme Jean Vacherot,
M. et Mme Alex Boursier,
M. et Mme François Remy,
M. et Mme André Remy,
M. et Mme Joseph Schweke,
M. et Mme Pierre Remy,
M. et Mme Jean-Gabriel Remy,
M. et Mme Michel Foulon,
ses enfants,
M. et Mme Bruno Vacherot,
Bertrand, Brigitte, Vincent, Caroline, Nathalie, Stéphanie Vacherot,
M. et Mme Alain Mathon,
Alex et Eric Boursier,
Michel et Sophie Remy,
Patrick, François, Thomas, Mathieu Remy,
Philippe et Bertrand Schweke,
Jean-Luc, Laurence, Pascal Remy,
Frédéric, Charlotte, Camille, Catherine Remy,
Stéphane, Julie, Antoine Foulon,
ses petits-enfants,
Nicolas et Sébastien Vacherot,
Emilie Mathon,
ses arrière-petits-enfants,
Doué-la-Fontaine, le 7 juin 1979.

— M. *et Mme* Pierre Baruch,
Dominique, Marc Olivier et Claire Baruch,
M. et Mme Jean-Claude Brunschvicg et leurs enfants,
M. et Mme François Brunschvicg et leurs enfants,
M. et Mme André Salomon et leurs enfants,
M. et Mme Alexander Reid et leurs enfants,
M. et Mme David Tuckerman et leurs enfants,
Mme Christiane Meplond,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 3 juin 1979, dans sa soixante-seizième année, de

Mme Adrienne Robert WEILL,
née Brunschvicg,
ancien ingénieur contractuel
des constructions et armes navales,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
11, rue Monticelli, 75014 Paris.

[Née le 28 juin 1903 à Paris, Adrienne R. Weill, fille du philosophe Léon *Brunschvicg et de Cécile Brunschvicg,* sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, commence en 1926 une carrière scientifique dans le laboratoire de Marie-Curie. En 1936 elle appartient au cabinet *de Cécile Brunschvicg. En juin 1940, à Lon*dres, elle se met à la disposition des Forces françaises libres et travaille à Cambridge dans le laboratoire de cristallographie de Sir Lawrence Bragg. En 1946, après avoir *assumé diverses responsabilités* dans des organismes chargés du rapatriement des prisonniers, elle entre dans les laboratoires de la Marine nationale en qualité d'ingénieur. Elle effectue alors de nom*breux travaux de recherche en métal*lurgie, tant fondamentaux qu'appliqués, et est amenée à s'intéresser aux métaux anciens ; elle apporte ainsi son concours au laboratoire du musée du Louvre. *Adrienne R. Weill* est l'auteur de nombreux mémoires scientifiques et archéologiques ainsi que de publications consacrées à la philosophie des sciences. On lui doit également l'édition des œuvres de Léon *Brunschvicg.*]

Remerciements

— M. et Mme Jacques Périer,
Le docteur et Mme Michel Périer,
M. et Mme Blaise Périer,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à la suite du décès de leur mère,

Mme Maurice PERIER,
née Cuendet,

adressent leurs sincères remerciements.
8, avenue Hoche, 75008 Paris.
65, avenue Foch, 75116 Paris.
30, rue Croix-Bosset, 92310 Sèvres.

— Mme Jean Petit et toute sa famille, profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

— Mme Michelle Solomidès et toute sa famille, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans le grand malheur qui les frappe, lors du décès du

Docteur Jean SOLOMIDES,

adressent leurs bien sincères remerciements.

Bienfaisance

— Le Secours de France organise une soirée de bienfaisance en faveur des victimes des événements d'Algérie et des réfugiés du Sud-Est asiatique, le jeudi 14 juin, dans les salons de l'hôtel de Croisilles, 12, rue du Parc-Royal (le Marais), Paris-3e.

— La tombola de la Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing pour l'enfance a donné les résultats suivants :
1er lot : billet n° 009 103 ; 2e lot : billet n° 033 312 ; 3e lot : billet n° 009 986 ; 4e lot : billet n° 018 415.
Les gagnants doivent [illegible] Jardins-Saint-Paul, 75004 Paris [illegible] le 31 [illegible]

Communications diverses

— L'Association des élèves et anciens élèves de *l'Ecole d'architecture* et d'urbanisme Sept, qui dépend des Beaux-Arts, organise les 13, 14 et 15 juin, à partir de 17 h., Grand Palais (porte C, cours la Reine) une exposition de leurs travaux.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-VI, jeudi 14 juin, à 17 heures, tour 25, 2e étage, M. Abdelghafour *Jalil* : « Préparation, propriétés électriques et photovoltaïques des hétérojonctions ».

— Université de Paris-VIII, vendredi 15 juin, à 9 h. 30, bâtiment H 006, salle d'orchestre, M. Costin Miereanu : « De la « Texhomposition » au « Poly-art » : sémiotique de la partition musicale ».

— Université de Paris-IV, vendredi 15 juin, à 10 heures, salle des Commissions, Mme Marie-Madeleine Hajdukowski-Ahmed : « Le carnaval dans le roman au *Québec* ».

Visites et conférences

JEUDI 14 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., place du Puits-de-*l'Hermite, Mme Hulot* : « La mosquée et les jardins hispano-mauresques ».
15 h., Hall, rue des Ecoles, Mme Garnier-Ahlberg : « La Sorbonne ».
15 h., 1, rue du Figuier, Mme Pennec : « L'hôtel des archevêques de Sens ».
15 h., 35, rue de Picpus, Mme Saint-*Girons : « Tombeau de La Fayette »* (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 107, rue de Rivoli : « La Basse Epoque » (Arcus).
15 h., place du *Puits-de-l'Ermite,* Mme Just : « La mosquée » (Mme Hager).
15 h. 30, 4, place Saint-Blaise : « Saint-Germain-de-Charonne » (Histoire et Archéologie).
15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).
15 h., métro Etienne-Marcel : « Les Halles » (M. Teurnier).
CONFÉRENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, M. Daniel Alcouffe : « Les arts décoratifs sous le Second Empire ».
20 h., amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne : « Soirée commémorative du centième anniversaire de la naissance du docteur Janusz Korczak » (Centre de civilisation polonaise).
20 h. 30, salons Picadilly, 16, avenue de Wagram, M. Bernard-Henri Lévy : « Le Testament de Dieu ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



CULTURE

DÉPART DE M. HENRI LHONG DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

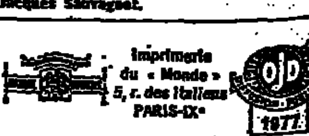
M. Henri Lhong, directeur de la Maison de la culture de Grenoble, a décidé d'un commun accord avec le conseil d'administration de l'association de gestion de quitter ses fonctions le 31 octobre prochain. Il est précisé dans un communiqué que ce départ intervient à la suite de « *divergences* » entre les deux parties.

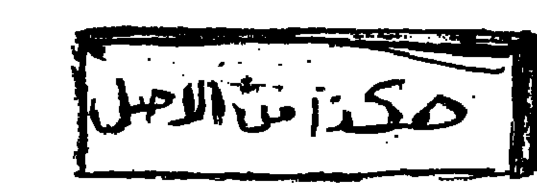
Selon des membres du conseil d'administration de l'association de gestion, une « *assez vive tension* » existait depuis de nombreux mois entre le directeur et le conseil d'administration, notamment sur le type d'action culturelle qu'il convenait de mener. D'autre part, de sérieuses différences de conceptions opposaient M. Lhong et certaines équipes de l'établissement, en place depuis plusieurs années. Certains lui reprochaient notamment sa « *politique quantitative* » qui s'est traduite en 1978 par 980 manifestations au lieu de 840 en 1977.

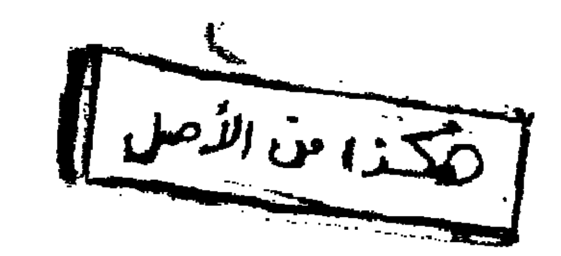
M. Henri Lhong avait succédé à Mme Catherine Tasca en octobre 1977. Il assurait précédemment la charge d'administrateur au Centre dramatique de Toulouse. — *(Corresp.)*

● *Une plaque pour Saint-John Perse.* — M. Jacques Chirac, maire de Paris, a inauguré le 12 juin une plaque apposée à la mémoire du poète Saint John Perse, *sur l'immeuble où il vécut* 10, avenue Camoens à Paris, dans le seizième arrondissement.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe






هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Difficile démocratie

Il y a vraiment des jours où on se demande où les animateurs des « Dossiers de l'écran » vont chercher leurs consignes. A qui, à quoi tiennent les fils conducteurs de l'émission ? Car, enfin, vous ne nous ferez jamais croire qu'au cours de ce débat sur la démocratie, mardi soir, personne, pas un abonné à S.V.P., n'ait prononcé le nom de Hans-Martin Schleyer. Même discrétion, sans doute jugée plus correcte au lendemain des élections européennes, sur le plateau. Pas un mot du problème, pourtant capital, de savoir comment une démocratie pourrait, devrait, agir envers ceux qui la nient, en utilisant contre elle une arme antidémocratique par excellence, le crime.

En revanche, et c'est ce qui surprend, car ces deux phénomènes sont intimement liés, l'affaire du 23 mars, le flagrant délit, les condamnations indignes qui ont suivi, revenaient sans cesse sur le tapis. Les appels témoignaient, dans leur immense majorité, d'une saine méfiance — on n'est jamais assez vigilant — à l'égard du bon fonctionnement du régime parlementaire.

On venait de revoir Z, le film de Costa-Gavras, et on se demandait si en France aussi, en France déjà, les institutions ne risquaient pas de s'encrasser, de se laisser détourner. Qu'en est-il de la sacro-sainte séparation des pouvoirs, par exemple ?

Derrière la vitre, les spécialistes, Casamayor en tête, précisaient, très utilement, que dans ce pays justement, depuis Napoléon, le judiciaire dépend étroitement de l'exécutif. Instructions directes, nominations sur propositions du ministre, promotions, etc. A des titres divers, le garde des sceaux a droit de regard sur la magistrature debout, et même assise.

Adversaire déclaré, dès sa création par le général de Gaulle, de la Cour de sûreté de l'Etat, juridiction d'exception, M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, rappelait cette règle impérative, fondamentale, cette garantie, sans cesse bafouée pourtant : tout accusé doit être considéré comme innocent jusqu'à preuve du contraire.

Au chapitre de la police, M. Hammarberg, secrétaire général d'Amnesty International, insistait sur la nécessité d'instruire les inspecteurs et leurs subordonnés, de leur donner de solides notions sur les droits de l'homme, en quoi ils consistent et jusqu'où ils vont, une formation continue en somme. C'est dès la maternelle, et tout au long de la scolarité, a dit M. Monnerville, que devraient être formés à l'idée de la démocratie et au sens du civisme les citoyens de demain. Où sont les instituteurs de la IIIe République ?

Enfin, l'indulgence, pour ne pas dire la complicité, dont sont coupables les démocraties occidentales à l'égard de la plupart des régimes totalitaires — elle inquiétait très justement les téléspectateurs — est trop évidente pour être niée. Ventes d'armes, crédits, centrale..., on participe en sous-main et on critique à haute voix. Compromis, pour ne pas dire compromission. Que voulez-vous, la démocratie, c'est le pire des régimes... mais il n'y en a pas de meilleur, disait Churchill.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 13 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : l'Accident, d'après F. Dard, réal. A. Isker.

Une institutrice arrive dans un petit village d'Ardèche.

22 h. 5, Documentaire : Mon quartier c'est ma vie, de H. Knapp. (III - Les étoiles de Renaudie.)

Troisième volet d'une très bonne série d'Hubert Knapp sur l'architecture et les relations qu'entretiennent (ou non) les gens grâce (ou non) à leur maison. L'enquête est menée ici autour de quelques-unes des réalisations les plus intéressantes en Europe, les maisons en étoiles de Renaudie, à Givors et à Ivry, les réalisations d'Aldo Van Eycke, de Pitt Blom en Hollande. Une enquête passionnante, enthousiasmante.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie Laforêt) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-figue mi-raison (Mais comment peut-on être raciste ?)

Les jeunes sont-ils plus ou moins racistes que leurs parents ? Il y a quelques années, on aurait certainement répondu « moins » ; aujourd'hui, il semble que la crise économique, la montée du chômage, aboutissent à la résurgence d'idées, de préjugés que l'on croyait disparus. Thierry Calmett et Henri Legoy ont enquêté à travers la France, et comme il faut le faire, ils sont allés voir ceux qui en parlent le mieux, les victimes. Une école primaire à Gennevilliers ; Pont-de-Chéruy, ville modèle ? ; Marseille, rue du Danger, trois volets d'un dossier en forme de témoignages qui se terminera par un « direct » à partir d'un bidonville (les gens y donneront leur avis sur le film).

21 h. 55, Magazine : Voir.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le groupe Ethic ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *Téléfilm : la Muse et la Madone*, de N. Companeez, avec F. Fabian, A. Dussolier, F. Huster, F. Bergé, etc.

Dans le luxe des villas proches de Deauville, trois ou quatre artistes en mal de création... A éviter.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Festival musical (Honegger, Mozart, Duchamp, Cage, Satie) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 02, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h. 30, Prestige de la musique : « Tancrède », « la Dame du lac » (Rossini), « les Capulet et les Montaigu », « la Norma », ouverture (Bellini), « le Cid » (Massenet), « Polyeucte » (Donizetti), « Manon Lescaut », « Turandot » (Puccini), « la Force du destin » (Verdi), « André Chénier » (Giordano), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Montserrat Caballe (soprano), J. Carreras (ténor). Direction E. Muller ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Casamayor ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

JEUDI 14 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : la douve du foie ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : L'étrange monsieur Duvallier (I. — Casse-cash), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas. Avec L. Velle, S. Azéma, A. Medina, H. Courseaux, R. Curet, etc.

Personne n'irait imaginer que ce respectable M. Duvallier, ce châtelain, ce richissime philanthrope, podagre et cacochyme puisse brusquement tomber le masque et jouer les James Bond redresseur de torts. Premier épisode d'un feuilleton bien réglé.

21 h. 35, Magazine : L'événement.

Autopsie d'un accident. La reconstitution d'un choc mortel entre deux voitures.

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, FILM : LA MUTINERIE, de B. Kulik (1968), avec J. Brown, G. Hackman, B. Carruthers, M. Kellin, G. O'Loughlin.

Dans un pénitencier de l'Arizona, des détenus de la section disciplinaire, brutalisés par leurs gardiens, se mutinent pour tenter une évasion.

Un fait divers réel reconstitué dans un certain style documentaire. Mais la violence est parfois utilisée à des fins spectaculaires.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Premières chances 79) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Raymond Moretti ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le baiser ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : La belle époque de Gaston Couté, de P. Pilard. Avec J. Le Mouel, B. Meulien, P. Lafont...

Malgré quelques faiblesses, cette évocation de la vie et de l'œuvre du « Mistral de la Beauce » est un régal. Le téléfilm est suivi, le lendemain, d'une émission sur France-Culture.

21 h. 40, Musique : La 8e Symphonie (Symphonie des Mille), de Mahler (diffusée simultanément sur France-Musique), par l'Orchestre national de France et le Nouvel Orchestre philharmonique.

Une des œuvres chorales les plus singulières du XXe siècle. La « 8e Symphonie », qui n'a pas été donnée en France depuis juillet 1977 à Orange, est dirigée ici par Seiji Ozawa dans la basilique Saint-Denis.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Atelier pour la création et l'expérimentation sociale et la revue « Autrement » ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (un film, un auteur) : LE LION ET LE VENT*, de J. Milius (1975), avec S. Connery, C. Bergen, B. Keith, J. Huston, S. Kanaly, G. Lewis, V. Sheybal.

En 1904, à Tanger, un chef berbère enlève une citoyenne américaine et ses deux enfants. Il se sert de ses otages pour exiger le départ du Maroc des puissances étrangères. Le président des Etats-Unis décide d'intervenir.

Apologie du héros viril, de la violence, de la force. Une idéologie quelque peu « fasciste » portée par une mise en scène à panache. Détestable.

22 h. 35, *Journal.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et ethnologie ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à G. de Broglie : « Histoire politique de la revue des « Deux-Mondes » ; 11 h. 2, Société internationale de musique contemporaine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Au temps d'Anitta », d'I. Andritch ; 14 h. 42, Départementale..., à Aubusson ; 16 h. 50, Libre appel régional : l'avenir des métiers d'art ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les progrès de la philosophie et de la médecine ;

20 h., Nouveau répertoire : « l'Atelier », de J.-C. Grumberg ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : l'orgue ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe blues ;

13 h., Les anniversaires du jour : Puccini ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Elijah » (Mendelssohn) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Trio de Munich, avec J. Menuhin, piano (Beethoven, Schubert, Brahms) ; 21 h. 30, Concert donné en la basilique Saint-Denis ; en liaison avec A 2 : « Symphonie n° 8 en mi bémol majeur : les Mille » (Mahler), par l'Orchestre national de France. Direction S. Ozawa. Les chœurs et maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau. Les chœurs Philharmonia de Londres, direction N. Balatsch. Les chœurs d'enfants de Paris, direction R. de Magnée. Avec B. Hendricks, T. *Zylis-Gara, soprano* ;

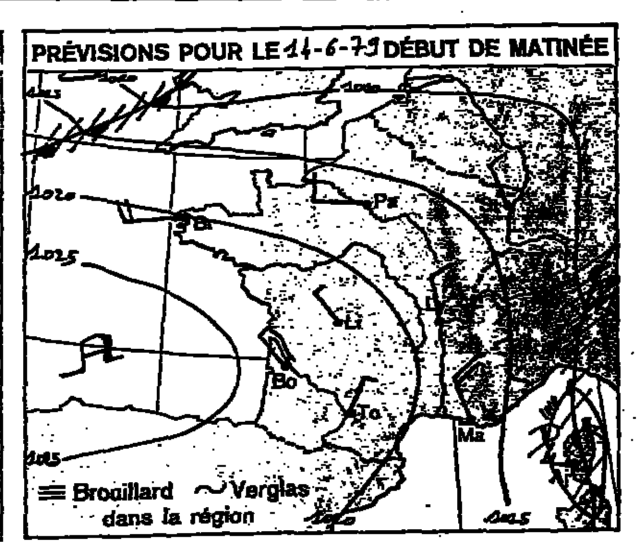
0 h. 5, Ouvert la nuit : autour de Casamayor ; 1 h., Douces musiques.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-06-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14-6-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 juin à 0 heure et le jeudi 14 juin à 24 heures :

Entre les basses pressions du nord de l'Atlantique et de l'Europe et les hautes pressions du proche océan, un courant perturbé d'ouest à nord-ouest continuera de circuler. La France restera ainsi sous l'influence de masses d'air frais assez humide.

Jeudi 14 juin, sur le sud des Alpes et le Midi méditerranéen, à l'exception de quelques ondées orageuses sur la Corse, de belles périodes ensoleillées prédomineront. Le vent, assez fort et irrégulier, soufflera du secteur nord-ouest.

Sur le reste du pays, le ciel sera variable. Des nuages, temporairement abondants, donneront des averses ou des pluies passagères, mais on observera des éclaircies, qui pourront être assez belles de l'Aquitaine et des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes du Nord. Par contre, les précipitations deviendront plus nombreuses et plus fortes au cours de l'après-midi sur la Bretagne, la Normandie et le nord du Bassin parisien, où les vents, de secteur ouest, se renforceront et deviendront assez forts sur les côtes.

En général, les températures seront relativement basses pour cette époque de l'année.

Le mercredi 13 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,8 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juin ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 27 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 23 et 15 ; Grenoble, 31 et 18 ; Lille, 19 et 13 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille, 27 et 19 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 13 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 23 et 21 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 24 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 23 (min.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 28 et 13 ; Bonn, 2 2et 13 ; Bruxelles, 19 et 13 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 25 et 15 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 15 et 13 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 19 et 12 ; Palma-de-Majorque, 26 et 20 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 25 et 12 ; Téhéran, 33 et 21.

Sessions

● *L'Institut supérieur de pédagogie (I.S.P.)* organise, du 2 au 13 juillet, des sessions d'études sur les stratégies de formation et objectifs pédagogiques, l'enseignement des langues, le cinéma super-8, le montage diapos et la vidéo. Renseignements : I.S.P., 3, rue de l'Abbaye - 75006 Paris. Tél. : 354-54-82.

● *L'Institut national d'éducation populaire* de Marly-le-Roi organise les 15, 16 et 17 juin, des journées d'études sur les rapports entre les associations socioculturelles et les municipalités. Ces journées sont destinées aux élus, aux agents de services municipaux et aux responsables d'associations. Renseignements et inscriptions : Monsieur le directeur de l'INEP, 11, rue Willy-Blumenthal - 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-98.

● *L'Association des amis de l'université italienne* organise, à l'intention des juristes, un séminaire sur le thème « Droit français, italien et européen », du 17 au 31 août.

★ Association des amis de l'université italienne, c/o Mme F. Ouvradou, 235, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie.

● *L'Ecole commerciale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris* (ECCIP) organise, à partir de la rentrée prochaine, un nouveau cycle de cours de gestion permettant aux candidats de se préparer en dix-huit mois à des emplois d'assistant fonctionnel de gestion et assistant de direction pour petite ou moyenne entreprise. La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin.

★ ECCIP, 3, rue Armand-Moisant, 75015 Paris, tél. 320-08-82.

Éducation

● *L'association Centre de séjours linguistiques et culturels* propose, du 1er juillet au 28 août, l'hébergement, la restauration et des activités culturelles. Le complexe Sophia-Antipolis (région de Nice) accueille des familles, des personnes seules ou des groupes de jeunes et d'adultes. Pour tous renseignements, s'adresser à : Centre de séjours linguistiques et culturels, 12, rue Gabriel-Péri, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 93-58-88.

● *L'Office franco-allemand pour la jeunesse* accorde des bourses aux jeunes désirant se perfectionner en allemand, du 1er juillet au 22 septembre. Le séjour comprend un programme linguistique et culturel. Pour tous renseignements : Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. 354-34-04.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 juin 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance, et des cours d'appel ;

● Modifiant le décret du 26 septembre 1952 fixant les conditions d'application de la loi n° 52-799 du 10 juillet 1952 relative à l'allocation spéciale et au fonds spécial ;

● Portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Grasse-Cannes-Antibes (Alpes-Maritimes).

Concours

● *L'Ecole supérieure de journalisme de Lille* (67, boulevard Vauban, tél : 54-48-21) annonce que les épreuves de sélection pour la rentrée 1979 auront lieu du lundi 2 au vendredi 6 juillet (écrit : 2 et 3 juillet, entretiens oraux à partir du 3).

Les inscriptions sont prises jusqu'au 20 juin et réservées aux titulaires d'un diplôme délivré au terme du premier cycle de l'enseignement supérieur. Les DEUG de droit, sciences économiques, administration économique et sociale, histoire, langues vivantes appliquées, sont spécialement pris en considération. La durée des études est de deux années.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	123 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

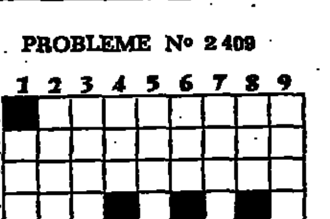
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

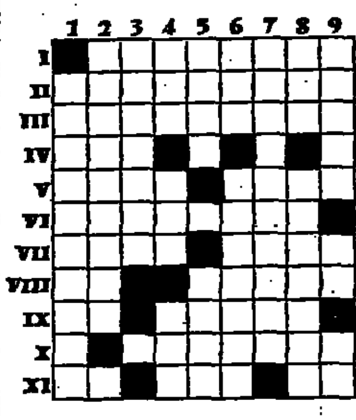
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 409





	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III									
IV				■		■		■	
V					■				
VI									■
VII					■				
VIII			■	■					
IX			■						■
X		■							
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Avoir une attitude particulièrement tranchante. — II. Voyage qu'on peut faire avec un vaurien. — III. Capables de nous faire éclater. — IV. Vient avant lui. — V. Trace sur une enveloppe ; Peut exprimer une contrition. — VI. S'intéressa aux fibres nerveuses. — VII. Parfois invoqué comme témoin ; Est classé avec les paresseux. — VIII. Deuxième d'une série ; Est au-dessus du positif. — IX. Fait souvent un pli ; Peut être cachée par des arbres. — X. On ne peut plus cracher quand elles sont plates. — XI. Possédé ; Circulent en *Roumanie* ; Agrément d'Italie.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on est le mieux placé pour entendre le canon. — 2. Il n'y en pas pour les vilains. — 3. S'étend dès qu'elle commence à ronger. — 4. Cri devant une étoile ; Peut se mettre en pièce ; Sans *raison*. — 5. Passe à Munich ; Peut porter le chapeau. — 6. Peut soutenir la pièce ; Qui ne se laisse donc plus toucher. — 7. Prouvent qu'on a mal emballé. — 8. Il y en eut une pour les Séleucides ; Quand elles sont tirées il faut les payer. — 9. Nom qui est toujours un complément ; Note ; Introduit une supposition.

Solution du problème n° 2 408

Horizontalement

I. Pépiement. — II. Ante ; UE. — III. Originel. — IV. Carreau. — V. Em ; Argent. — VI. Doit. — VII. Uns ; Crème. — VIII. Rétro ; Sep. — IX. Euréka ; GL. — X. Recéleur. — XI. Ossu ; Idée.

Verticalement

1. Procédure. — 2. Ramoneurs. — 3. Pair ; Istres. — 4. Ingrat ; Reçu. — 5. Etier ; Coke. — 6. Ménager ; All. — 7. Eue ; Es ; ED. — 8. Nul ; Nimègue. — 9. Té ; Ut ; Epire.

GUY BROUTY.

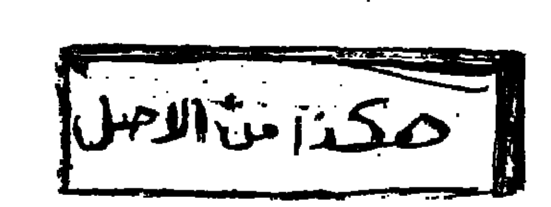
● Les Editions Cottreau font paraître depuis peu le mensuel *Jouons avec les mots* dont chaque numéro contient trente jeux de lettres s'apparentant aux mots croisés (5 F). Editions Cottreau, 18 ter, rue Paul-Doumer, 91320 Wissous.

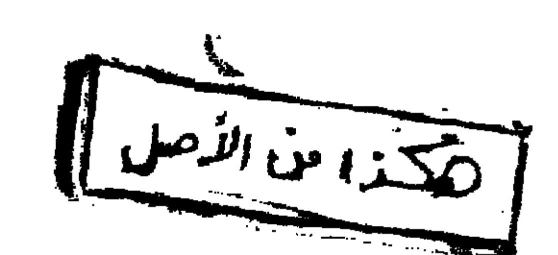
● La Librairie des Champs-Elysées vient d'éditer un premier ouvrage de cent problèmes de *Mots fléchés illustrés*, conçus par notre collaborateur Guy Brouty (19 F).

● Les Editions Marabout-Hachette publient *le Grand Marabout des jeux*. Dans ce volume se trouvent réunies les plus grandes signatures du moment en matière de jeux cérébraux (10 F).

● Le Livre de poche introduit dans sa collection un ouvrage de *Mots croisés érotiques* comportant cent problèmes inédits (8 F).







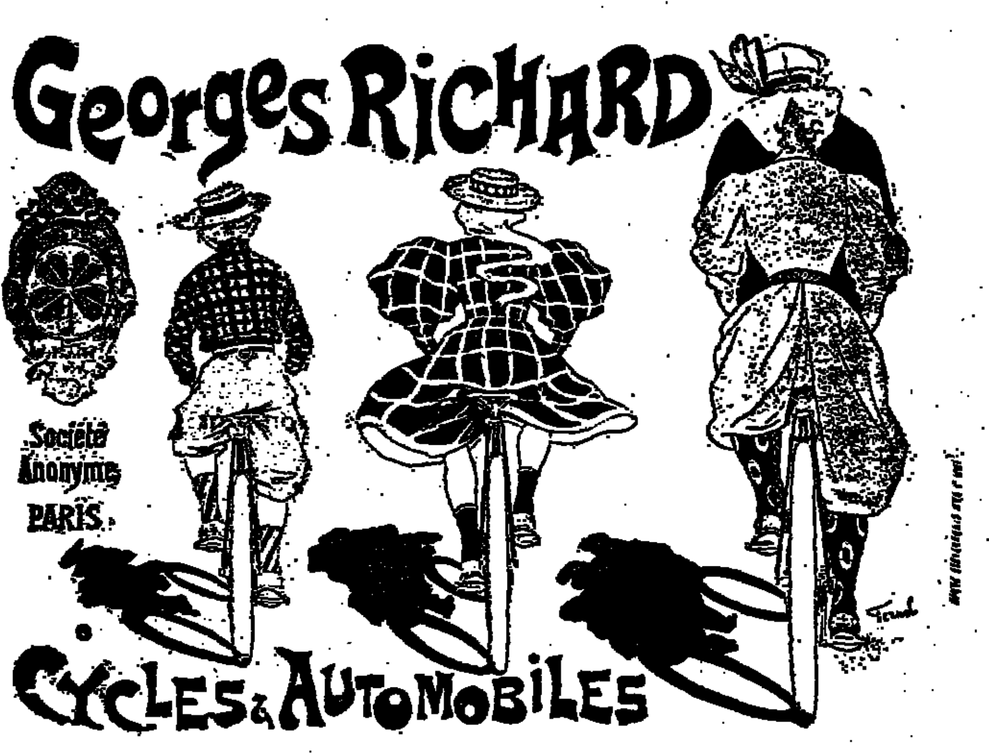
Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LA «PETITE REINE» AU MUSÉE DE L'AFFICHE

Fantaisies pour deux roues

CELLE qui provoqua une vraie petite révolution dans les foyers, facilita l'exercice de certains métiers, modifia les relations humaines, donna une *tournure* nouvelle au temps des loisirs, et à la silhouette féminine — il fallait bien trouver une *tenue vestimentaire adaptée*, — la «petite reine», amour de Jarry, occupe une place tout à fait privilégiée dans l'histoire de l'affiche. Du grand bi à rayons droits à la bicyclette accomplie, type de celle qui servit pour le l'histoire du «tigre dans le moteur» n'est qu'un «remake» de ce qu'ont pu trouver les graphistes pour vanter les marques de vélocipèdes.

Mais, avant de se lancer dans l'imagerie de la vitesse, il fallait bien asseoir les sujets dans les pages et fixer le rapport, hésitant à ses débuts, de l'homme et de sa machine : déplacements sans risques, décontractés (faussement parfois), présentation du bicycle à l'arrêt, plus volontiers que celle de l'homme en équilibre sur Auzolle, qui fait gagner un cul-de-jatte dans son tricycle, grâce au pneumatique Stella, c'est *quand la «petite reine» décolle*, portée par les angéliques victoire et les Hermès en jupons, les ailes d'un papillon ou un croissant de lune. Quand «*toutes ces jeunes femmes, toutes ces jeunes filles qui s'en vont dévorant l'espace, renoncent, pour une part notable, à la vie intérieure*», regrettait la grande Sarah Berhnardt, on n'est pas loin, toutes proportions esthé-



Paris-Brest, de 1891, du deux et trois-roues pour acrobates et sportifs, à la bonne bécane des familles, c'était le progrès, la modernité. Le succès du vélo fut immense, et la concurrence *serrée aux débuts de la fabrication* en série, qui suscita une production publicitaire comme on n'en avait encore jamais vu auparavant, sauf pour les spectacles. Un sujet en or pour le musée de la rue de Paradis, qui expose une bonne centaine d'affiches tirées de ses réserves, rien que pour la seule fin du dix-neuvième siècle.

Un des sujets d'étonnement, à *parcourir cette exposition*, c'est justement de constater le nombre de marques apparues en France dans un temps record : Vincent, Clément, Richard, Megret, *Gladiator*, Papillon, Cyclone, la Fusée, Déesse, Phébus, Liberator, La Guêpe, Hirondelle... et combien d'autres aux noms tout aussi évocateurs et significatifs de ce que la diffusion du vélo a pu drainer *comme délires imagés, fantasmes*, cocasseries et messages dont l'efficacité publicitaire n'avait rien à envier à ceux d'aujourd'hui, bien au contraire. Un exemple : ses deux roues : une iconographie tout à fait neuve, qui était à inventer. Cela dit, on a su très vite tirer parti de la forme plastique de l'engin *linéaire*, éminemment rigoureuse, en la soulignant aussi par le jeu typographique.

Bien sûr cela n'a pas toujours été commode, et l'on voit, par exemple, comment les représentants de l'art nouveau ont dé*tourné les deux cercles* trop parfaits et leurs rayons contraires à l'esprit de l'ourlet végétal : Thiriet, Debut, Mucha, Ramsdell, en 1898 et 1899, cachent les roues sous une envolée de robe, de rinceaux, de cheveux ; et Stinlen, lui aussi, ne montre que le guidon et un petit peu du pneu.

La bicyclette, idéale pour les parties de campagne en famille (*la très belle affiche de Fernel*), pour compter fleurette au coin du bois (Jean Pal), rencontrer le garde-chasse de vos rêves «chatterliens» (René Pean), a donné des affiches fort bien orchestrées, comme cette promenade aux lampions découpée comme un spectacle d'ombres chinoises sur fond de couchant parisien (Léonce Buret). Mais le plus drôle, bien sûr, à part tiques gardées, de l'«Extase» de sainte Thérèse, de Bernin. On prenait sa selle, alors, et non son pied. Quelle découverte ! Libératrice pour la femme.

Dans le genre mythologique, il y a vraiment des affiches étonnantes : cette walkyrie gauloise, *raide comme la justice* avec ses attributs : un glaive et une bicyclette, ou cette «*Vérité assise*», enchaînée au puits qui «*propage le vélo-caténol*» (Decam).

Naturellement, le progrès ne s'est pas arrêté là, et toute la deuxième partie de l'exposition nous mène des accidents de parcours et des nécessités de faire *réparer ces pneus*, ici plutôt que là, aux vélodromes et aux compétitions sportives, du Paris-Brest et du Bordeaux-Paris, aux premiers champions cyclistes et à l'utilisation publicitaire des sportifs... comme quoi la chose ne date pas d'aujourd'hui.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Le vélo en affiches à la fin du XIXe siècle ; Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis ; jusqu'au 23 septembre.

Bilan des ventes de printemps

La cote des impressionnistes

QUI, en dehors des amateurs éclairés, connaît Albert Dubois-Pillet ? Pourtant, *il y a quelques semaines*, chez Mes Loudmer et Poulain, le 9 mai, un paysage de ce peintre néo-impressionniste — *le Quai de Montebello* (0,97 m × 1,77 m) — *a obtenu 505 000 F. Succès* isolé ? Non pas : confirmation plutôt d'un mouvement général de hausse de la peinture de la fin du dix-neuvième siècle, et de redressement des impressionnistes, qui retrouvent pour les toiles les *meilleurs des prix auxquels* on n'était plus habitués depuis plusieurs années.

Fuite devant la monnaie, ou évolution du goût, les raisons de *ce changement sont multiples* mais le phénomène est incontestable à Paris : c'est un musée américain qui établit le record en payant 430 000 F chez Ader, *le 22 mars, une nature morte* très colorée de Caillebotte, *Fruits à l'étalage* (0,75 m × 1 m, vers 1881). Toujours à Paris, la dispersion par l'étude Ader, les 15 et 16 *mai*, d'un important ensemble d'œuvres de Marie Laurencin, atteste la vigueur du mar*ché : de nombreux dessins dé*passent 10 000 F, une aquarelle de 1923 — *la Jeune Fille au chien* — obtient 30 000 F (*0,19 m × 0,12 m*) ; un paravent *à quatre feuilles est adjugé* 218 000 F ; les huiles de petit format, *portraits* souvent assez fades, se vendent entre 60 000 et 80 000 F, mais deux toiles plus intéressantes — *la Jeune Femme au page musicien* (*0,81 m × 1 m*) et *les Jeunes Filles aux fleurs* (0,81 m × 0,65 m) — atteignent respectivement 185 000 et 200 000 F. *Le même* jour, à la vente Beurdeley du *palais d'Orsay, deux petits tableaux de Rouault, signés il est* vrai, *Louisette* (0,28 m × 0,15 m) et *Paysage biblique* (0,45 m × 0,6 m), montent jus*qu'à 250 000 et 380 000 F ! La Vue de Bernay*, peinte par Jacques Villon en 1944 (0,38 m × 0,54 m), est bien payée à 170 000 F.

Il y a des découvertes possibles

A Londres, le 2 avril, chez Sotheby, la vente des tableaux d'un couple de collectionneurs américains, M. et Mme Barlow, fournit l'occasion de comparaisons intéressantes : quelques-uns des lots les plus prestigieux avaient en effet été présentés sans succès à New-York chez Christie, le 16 mai 1977. Une étude de Cézanne pour *les Joueurs de cartes (0,5 m × 0,46 m)* est vendue 370 000 livres ; il y a deux ans, elle était estimée 600 000 à 700 000 dollars, et n'avait pas trouvé preneur.

Le Portrait de Mme Martin, par Manet (0,54 m × 0,44 m), *obtient 240 000 livres, alors* qu'une estimation de 400 000 dollars avait paru excessive en 1977. Le même tableau avait été adjugé 28 000 dollars en 1952 et 34 000 en 1958.

Le prix de 240 000 livres donné *à une Vénus au bain peinte par* Corot vers 1873 (1,16 m × 0,9 m) n'est un «record» que si l'on néglige l'érosion monétaire ; un autre tableau du maître avait en effet atteint 310 000 dollars en 1967. Quant à la toile de la collection Barlow, elle valait 27 000 livres en 1956 chez Sotheby, et 690 000 F en 1961 à Galliera.

La progression des prix est *plus spectaculaire pour un tableau* de Monet, *le Pont du chemin de fer à Argenteuil* (0,58 m × 0,97 m), vendu 77 000 livres chez Sotheby en 1963, et 420 000 livres cette année ! Pour Van Dongen, dont un *Portrait de Dolly*, la fille du peintre (1 m × 0,79 m) obtient *l'enchère record de 86 000 livres*, la comparaison est plus difficile ; en 1976, ce tableau avait été vendu 160 000 dollars à New-York. Faut-il faire la conversion des monnaies en livres 1976 ou en dollars 1979 ? Le *métier de collectionneur-spéculateur* est décidément bien difficile... D'autant qu'il y a tout de même des échecs ces *Casseurs de pierre*, peints par *Seurat vers 1884 (0,33 m × 0,41 m)* et qui semblent plutôt battre du blé, n'arrivent pas à trouver acheteur, malgré des estimations *en baisse (275 000 à 325 000 dollars en 1977, 200 000 à 250 000* dollars en 1979) ; en effet, s'il est vrai que le marché se redresse et que les bonnes toiles de maîtres naguère peu connus obtiennent des prix élevés, un grand nom ne suffit plus pour faire bien vendre une toile médiocre. *L'Aubade*, de Picasso (1967 ; 1,30 m × 1,95 m) n'obtient aujourd'hui chez Sotheby que 48 000 livres, nettement *moins que l'estimation trop am*bitieuse de 125 000 à 175 000 dollars annoncée par Christie en 1977.

Cette analyse ne vaut pas *pour la peinture et le dessin anciens* : l'évolution des prix n'a pas connu la même crise que l'impressionnisme, la mode joue — un peu — moins, et certaines découvertes sont encore possibles : un bon tableau, un bon *dessin* anciens ne *sont* pas *nécessairement hors de prix*, même si la spéculation tente aujourd'hui de s'emparer de ce marché : le 3 avril, chez Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, *Tailleur, un crayon de Ingres*, portrait daté de 1830, atteint 220 000 F ! A la même vente, le *Portrait de Cazotte* (0,55 m × 0,44 m) paraîtrait du coup presque bon marché : cet excellent pastel de Perronneau est adjugé 250 000 F... Mais c'est encore bien cher, comparé à un charmant portrait de jeune femme, récemment *découvert*, et qui semble être de Boucher : *les acheteurs ne confirment* qu'à moitié les hypothèses des experts en n'en donnant que 22 000 livres le 28 mars à Londres chez Sotheby.

En revanche, le 30 mars à Paris, chez Mes Couturier et Nicolay, une toile du même genre, le portrait de *Rose Arnould*, par *Danloux*, obtient 250 000 F, et deux pendants d'Oudry représentant des chiens (0,96 m × 1,26 m) sont adjugés 330 000 F. Ces trois dernières toiles étaient «sûres» et ne posaient pas de problème d'at*tribution. Tel n'est pas le cas* du célèbre *Massacre des Innocents* vendu par l'étude Ader le 28 mars, grand tableau (1,15 m × 1,64 m), présenté comme *étant sans doute* de Pierre Bruegel l'Ancien. Le prix de 1 700 000 F reconnaît la qualité de l'œuvre, mais témoigne de l'hésitation des acheteurs ; il se compare aux 150 000 livres payées le 30 mars chez Christie *pour un panneau plus petit* (0,52 m × 0,76 m) de Pierre Bruegel le Jeune.

Tout cela est bien cher, beaucoup trop cher *pour la plupart* des amateurs, proches du décou*ragement. Pourtant, à côté de* ces vedettes, les œuvres anonymes, les tableaux de maîtres peu ou pas assez connus, ne se vendent pas toujours très cher. L'amateur intelligent qui sait s'égarer dans les allées cavalières du marché, et discerner une qualité que n'annonce pas toujours un très grand nom, peut encore faire d'heureuses découvertes : *Louis Boilly est mieux* qu'un ersatz de David, et le merveilleux portrait de jeune femme en grisaille, adjugé 20 000 F le 28 *mars* chez Ader, ne devrait pas porter malheur à son acquéreur avisé.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Pierre Boulez ou Marcel Landowski à l'Orchestre de Paris ?

Point de vue sur un faux débat

LA *nomination* de Pierre Boulez à la présidence du conseil d'administration de l'Orchestre de Paris, annoncée un peu hâtivement par le ministère de la *culture et de la* communication (*le Monde* des 7 et 8 juin), car elle ne pourrait aboutir qu'à l'automne si certaines conditions sont remplies, est une affaire assez irritante. *Elle apparaîtra en effet comme un* mauvais coup porté par l'Etat à un de ses meilleurs serviteurs, Marcel Landowski, et comme une victoire définitive de Pierre Boulez dans une lutte vieille de treize ans.

Etait-il bien nécessaire de raviver *les plaies* d'une *époque révolue*, d'une rivalité périmée, alors que, dans ce combat où on a voulu les enfermer, tous les deux ont gagné, pour le plus grand bien de la musique en France ? Marcel Landowski en reconstituant, grâce à l'appui d'André Malraux et de Jacques Duhamel, le tissu vital de la musi*que en France, avec notamment* l'Orchestre de Paris, les orchestres régionaux et la restauration d'un Opéra de Paris complètement vermoulu ; Pierre Boulez en créant, grâce au président Pompidou, un institut unique au monde (l'IRCAM), puis l'Ensemble intercontemporain, qui développe avec une ampleur considérable le travail original commencé au Domaine Musical.

Que ces deux créateurs et animateurs incomparables, aux tempéraments et à «l'histoire» si opposés, ne s'aiment guère est bien naturel. Mais, depuis le retour triomphal de Boulez à Paris en 1974, aucun incident ne s'est produit *entre eux. Landowski a toujours* fait preuve d'un grand libéralisme à l'égard de Boulez, approuvant sans réserve sa présence aux pupitres de l'Opéra et de l'Orchestre de Paris, et Boulez s'est abstenu de toute déclaration intempestive ; on peut *regretter cependant qu'il se* soit refusé à serrer la main de Marcel Landowski le jour où Daniel Barenboïm avait tenté, un peu maladroitement, de les réconcilier.

D'où vient alors toute cette émotion ? N'était-il pas temps d'enterrer *définitivement la hache de guerre*, comme semblent l'avoir pensé naïve*ment le ministre de la culture* ou son directeur de la musique en proposant à Boulez la présidence de l'Orchestre de Paris ? Cela ressortit, hélas ! à une vue schématique. On n'efface pas l'histoire, car son poids résiste, et il est dangereux d'*insulter le passé. Le pardon des* offenses tel que l'a pratiqué Marcel Landowski ne s'accommode pas de la glorification de l'offenseur.

Car, devant cette décision, on est bien obligé de se rappeler qu'avant le pacte tacite de non-agression des dernières années Pierre Boulez, avec la chaleur de son tempérament *absolu, avait multiplié les invectives* contre Landowski, l'Orchestre de Paris et accessoirement l'Opéra. Inutile de les reproduire ici ; laissons-les aux corbeilles de l'histoire (1). *Mais offrir* la présidence de l'Orchestre de Paris à Boulez, alors qu'il n'a jamais renié ses déclarations, qu'il ignore toujours *son ex-«rival»* et *que le nom de* celui-ci a été effacé à la sauvette des programmes de l'Orchestre de Paris (2), apparaît comme un camouflet et une injustice inaccepta*bles, au pire un «vae victis» par*faitement déplacé en l'occurrence. C'est bien ainsi en tout cas que cette nomination sera interprétée dans le milieu musical, si elle est maintenue.

Il est dangereux d'insulter le passé

Ce qui n'est pas sûr, car pour être effective la nomination passe par une modification des statuts de l'orchestre, dont actuellement le président est de droit «le directeur de la musique au ministère de la culture». Mais cette modification doit *être approuvée par la Ville de Paris*, partie prenante de l'association, et il serait étonnant que, dans les conditions présentes, M. Jacques Chirac accepte de voir ainsi *passer* par profits et pertes son ancien directeur des affaires culturelles.

Même en faisant abstraction de cette pénible affaire, le choix de *Pierre Boulez serait-il opportun ?* Sans doute pas. On doit se défier des solutions de facilité : les cabinets ministériels ont besoin d'un musicien prestigieux ? Réponse de l'ordinateur : Boulez, Boulez partout. C'est ainsi qu'on fait le vide en sacrifiant au culte de la personnalité.

Or les immenses qualités et le talent de Boulez ont déjà un assez puissant empire pour s'exprimer, avec l'IRCAM d'une part, l'Ensemble intercontemporain d'autre part, et la possibilité de traiter d'égal à égal *avec l'Opéra, l'Orchestre de Paris*, Radio-France, le Centre Pompidou et les conservatoires, *comme on l'a* vu ces dernières années. Est-il vraiment nécessaire de lui donner autorité sur notre plus grand orchestre ?

Boulez n'est pas une potiche ; s'il est président, il présidera, et il aura raison. On nous dit que, dans cette hypothèse, il s'abstiendra de diriger et de faire entendre ses propres *œuvres, ce qui est absurde, car pour*quoi priver l'orchestre et le public d'un tel chef et d'un compositeur de cette importance ? Et, quelle que soit sa volonté de ne pas interférer avec la politique du directeur de l'orchestre, sa présence ne pourra manquer *d'avoir quelque influence sur* le choix des œuvres, des chefs et solistes invités, la nomination du successeur de Daniel Barenboïm, etc. Inévitablement, certaines préférences et certains ostracismes, sensibles, de façon très naturelle, à Beaubourg, *s'étendront à un autre vaste canton* de notre vie musicale. La concentration de trop de pouvoirs en une seule main risque toujours d'être néfaste et stérilisante ; elle est toujours un appauvrissement en empêchant d'autres personnalités de se dégager à des postes de haute responsabilité.

Pierre Boulez se grandirait en se retirant de cette affaire où il n'a lui-même rien sollicité. Il ne suffirait pas en tout cas d'une poignée de main de Marcel Landowski acceptée du bout des doigts pour *satisfaire tous les musiciens* et mélomanes *français* qui savent ce qu'ils doivent à l'artisan d'une prodigieuse reconquête.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les historiens pourront se référer notamment au *Nouvel Observateur* du 25 mai 1968, à *l'Express* du 13 avril 1970, au *Monde* du 12 septembre 1970, à *l'Humanité* du 22 *février* 1972, au *Figaro* du 29 avril 1972.

(2) Cf. *le Monde* du 5 juin ; les noms de MM. Gallois-Montbrun et Landowski, présidents d'honneur, auraient disparu depuis mars 1979, ce qui indique bien, non la responsabilité de Boulez, mais la volonté d'écarter M. Landowski. Notons en passant qu'il est assez dérisoire de vouloir faire passer (dans le communiqué du ministère du 5 juin) l'Orchestre de Paris pour «le plus ancien des orchestres français», en référence à la Société des concerts du Conservatoire dont il a recueilli l'héritage, au moment où l'on chasse des documents officiels M. Gallois-Montbrun, qui n'en est le président d'honneur qu'en tant que directeur du Conservatoire ! Cette référence soudain mise en évidence ne peut guère avoir été mise dans ce communiqué administratif que pour dévaluer l'œuvre de Marcel Landowski, vrai fondateur de l'Orchestre de Paris.

Quinze jours de théâtre à Munich

L'hippopotame, les martiennes et les brigands

Le Festival de théâtre de Munich a été créé en 1977 à l'initiative de Thomas Petz, critique de théâtre et de cinéma, et Hans Georg Berger, un des fondateurs et acteurs de la troupe « Rote Rübe », qui avait présenté plusieurs spectacles au Festival de Nancy (« *Terror* », « *Paranoïa* ») En 1976, Thomas Petz avait écrit dans le « Suddeutschezeitung » une série d'articles sur la misère du théâtre d'Etat en Allemagne fédérale : les subventions atteignent près de 1 milliard de DM, *mais ils sont deux cents à se les* partager et l'argent est mangé à 80 % par l'administration. Rien ne revient aux troupes libres.

Le premier Festival se monte sur un pari entre Thomas Petz et Hans Georg Berger : « Ce sera impossible d'obtenir de l'argent de cette administration réactionnaire » dit l'un, « on verra bien » *dit l'autre. L'idée principale* est de ne pas disperser le Festival dans toute la ville, mais de créer un lieu extraordinaire qui facilite la communication entre le public et les troupes.

En 1978, le Festival reçoit une *subvention* de 230 000 deutschemarks de la ville, qui permet d'acheter un second chapiteau, en *collaboration avec le cirque Atlas.* Cinquante mille tickets sont vendus : les places ne coûtent que 9 DM, soit le prix d'une place de cinéma. Cette année, le Festival a reçu une aide de 350 000 DM de la ville, un troisième chapiteau a été acheté.

Les trois chapiteaux ont été plantés du 25 mai au 10 juin sur *une pelouse du parc olympique*, entre le lac artificiel et les collines vertes qui recèlent les gravats de la guerre. Le Festival a accueilli le Pip Simmons, les Colombaioni, le Théâtre des sourds de Vincennes, l'Odin Teatret, le Retour de Gulliver, plusieurs groupes homosexuels et George Tabori.

L'AIR est bleu et chaud, *cinglé par les lignes blanches des avions.* Il faut traverser le village olympique, construit en 1972, et les grandes architectures transparentes, de métal et de verre suspendus, avant d'arriver à la pelouse où le cirque *Atlas a planté ses trois* chapiteaux. Le Festival a établi son bureau dans la roulotte du salon de la grand-mère, décédée il y a deux mois. Une grosse vache en carton surplombe la caisse. Les corps sont à moitié nus, on a accroché des morceaux de verre multicolore dans les arbres. On entend le sifflement de *décompression des tonneaux* de bière en zinc, quelques rengaines de juke-box. Plus de mille jeunes spectateurs se pressent dans le grand chapiteau pour assister à la représentation de *Mutter Courage*, de George Tabori.

Tabori est une vedette ; il a travaillé à Broadway. Il est revenu en Allemagne, où il est devenu un peu le père des troupes. Sa pièce raconte l'histoire de sa mère juive arrêtée à Budapest et internée à Auschwitz. Elle a été créée dans la petite salle du Théâtre national de Munich, *où Bergman vient de monter,* dans la grande salle, un *Hedda Gabler* en reprenant sa mise en scène de 1952. Les acteurs de Tabori étaient montés sur un échafaudage, au milieu d'un monticule de poussière de brique, les spectateurs repoussés dans les loges. Ici, sous le chapiteau, aucun autre élément de décor *que cette camionnette de toi*lettes qu'on a fait venir de Vienne, et un tapis d'herbe par*semé de petites fleurs blanches* du Jura que les ouvriers du cirque ont mis deux nuits à planter, *« c'est ça la cruauté du théâtre ».*

La réponse de Tabori à « Holocauste »

La pièce commence sur la voix *off* de Tabori, qui raconte : *« C'était un jour de grand soleil, en 194... »*, et qui apporte quelques accessoires, surveille ses acteurs au bord de la pelouse. Hanna Sohygulla, actrice de Fassbinder joue la mère de Tabori, étrange silhouette tout en noir, fragile, qui serre contre elle, jusqu'au bout, un petit sac vide. Cette pièce, qui alterne des « songs » et les gags, est un peu la réponse de Tabori à *Holocauste*, Auschwitz revu par la distanciation et la comédie musicale. Les acteurs retrouvent dans *leur corps les marques de* la blessure, ils jouent avec des réminiscences de cinéma, ils marchent au ralenti tout à coup : *« Nous sommes dans une atmosphère de conte. »* Le juif retourne sa veste et devient le tortionnaire. Une fille répète : *« Je ne suis pas juive »*, elle entraîne les autres dans une danse *de mort, une sarabande triste, ils* voudraient bien rouvrir leurs yeux à la fin du cauchemar.

Un grand homme barbu se met à crier : *« Prairie ! cirque ! petit déjeuner ! »*, il rampe, les acteurs enfermés passent leurs yeux apeurés derrière les vitres de la roulotte, à la teinte blanche et mate de carrelage d'hôpital, de non-retour. Pour une fois, on ne plaque pas une esthétique du *pire et de l'horreur, dont le* spectateur devient le voyeur protégé. Il est aussi encerclé par la voix de l'officier qui épèle des noms hors du chapiteau et par des aboiements. Après la libération, la voix *off* revient, mais les applaudissements sont stoppés par un glas qui retentit de nouveau, extérieur, menaçant.

L'hippopotame dans sa cage a un peu chaud, il s'appelle Franz, comme le premier empereur d'Autriche, c'est un lilliputien du cirque qui s'en occupe, il gesticule devant lui en l'effrayant. *Les lilliputiens se gominent* à la Elvis Presley pour présenter leur numéro d'acrobatie. Ils portent les tee-shirts rouges de la troupe de lesbiennes de San-Francisco, les Lillith Women. L'après-midi, toute la pelouse est prise par les enfants, ils vont voir l'hippopotame, ils s'arrêtent aussi devant les estrades où l'on joue du *théâtre pour enfants, et ils* interpellent les acteurs.

Une troupe de Barcelone, *Els Joglars*, présente sous le chapiteau ovale, où l'on a reconstitué une scène frontale, un spectacle *intitulé M 7 Catalonia.* Deux doctoresses de l'an 2000, habillées en combinaisons blanches hyperfonctionnelles (poches pour les vaporisateurs désinfectants) prennent des gants prophylactiques pour se livrer à une *démonstration* anthropologique et sociologique sur une famille de paysans catalans en 1979. *Superstitions*, processions, sexualité « machiste » et paella sont pour ces femmes futuristes des choses bien primitives, autour desquelles il ne reste plus qu'à déployer le cadre blanc de la photographie. Les martiennes de l'anthropologie finiront par lobotomiser et par empailler leurs sujets trop bruyants et par *les disposer dans un musée de* cire. L'auteur de la pièce est toujours interné dans la prison militaire de Barcelone, parce qu'il a écrit une pièce contre le garrot, *la Torna.*

Le Gay Sweatshop of London est une troupe spécifiquement homosexuelle, qui comprend des hommes et des femmes. Elle existe depuis quatre ans, mais elle a déjà présenté, dans toute l'Angleterre, une vingtaine de spectacles. La démarche de cette troupe est complètement originale — il n'en existe de cette *sorte ni en France, ni en Allemagne,* — en cela qu'elle s'appuie, pour chaque création, sur des recherches historiques précises. Le précédent spectacle démontait l'oppression sexuelle dans les régimes *fascistes* ; celui-ci, *Dear Love of Comrades*, raconte les démêlés amoureux et professionnels d'un des fondateurs du Labor Party, Edward Carpenter, qui vivait avec trois amants, qui s'appelaient Georges *tous les trois. La* revendication de base, donner des modèles d'identification historiques aux homosexuels, car leur histoire a toujours été occultée, et dénoncer l'hypocrisie victorienne qui condamna Wilde est noble.

L'ironie est que la représentation, avec ses couplets, ses mots d'esprit, ses allusions grivoises, ses teintes pastel, est horriblement convenable. Mais *pourquoi l'homosexualité* n'aurait-elle pas droit aux conventions ?

Les brigands jouent au billard, ils boivent du gin et ils vomissent, ils entrent sur scène en camionnette et y déposent leurs mitraillettes. La lumière surplombante du billard aura bientôt la blancheur terrible d'une lumière de morgue sur un corps plein d'hémoglobine. Le rapprochement, entre le groupe utopique et suicidaire de Schiller et le terrorisme était facile. Peter Löscher, metteur en scène vedette en Allemagne qui a travaillé en Californie avec Lee Strasberg, a monté *les Brigands* comme un western, une hécatombe à la lueur des flammes.

Il y a la musique à la Ennio Morricone et la musique folk, il y a trois minutes inutiles en vidéo, mais il n'y a pas que le modernisme, la relecture accaparante d'un texte jugé injouable. Frank, le fils infâme, parricide et arriviste (joué par Jürgen Prochnow, l'acteur de *la Conséquence)*, est marqué par une *monstruosité* aussi innommable qu'abstraite : il a les genoux noués en permanence par une ficelle, il marche en sautillant, il harangue le public en bondissant sur lui pour lui jeter ses monologues au visage. Löscher restitue la violence de Schiller, il n'altère pas le texte, même s'il le « dispatche » *parfois entre dix personnages* quand Schiller l'avait écrit pour deux. Et au lieu d'escamoter les invraisemblances du récit, il les pousse dans le gag. Des scènes racontées par les personnages dans le cours de la pièce (l'enterrement du chien) sont jouées silencieusement par les acteurs dans un prologue. Le débit n'est *pas la voix blanche et atonale,* c'est le fil rouge de la passion. Créé à Düsseldorf dans un hangar avec le Scauspielgruppe, ce spectacle a une dignité dont la seule limite serait l'excès de démonstration.

Les champions du jeûne

Le Festival finance deux productions : *Bavaria Loas*, une *histoire de la Bavière en bande* dessinée, jusqu'à l'an 2019, date de l'attentat contre la statue bavaroise, dont la tête s'est écroulée tous les soirs en laissant couler un filet de sang, et un nouveau spectacle de George Tabori d'après la nouvelle de Kafka *Hungerkünstler* (l'artiste de la faim), traduite approximativement en *français* par *le Champion du jeûne* dans un recueil intitulé *la Colonie pénitentiaire*. C'était le texte préféré de Kafka, le seul qu'il n'aurait pas voulu détruire : il raconte l'histoire, en des temps encore *peu reculés, de ces étranges* artistes de l'abstinence qui exhibaient leur maigreur aux bourgeois et aux enfants dans des foires. Les acteurs de Tabori ne mangent plus depuis dix jours, ils ne boivent plus que du thé noir sous la surveillance de trois médecins. Les gens achètent des places, mais il n'y aura peut-être rien à voir que ces êtres nus et exsangues derrière des barreaux de fer.

HERVÉ GUIBERT.

هكذا من الأصل

De Straub à McLaren

Visages de l'expérimentation

DANS une édition cinématographique aujourd'hui prospère mais livrée à la facilité, le dossier *Fortini-Cani* rassemblé par Jean Narboni et l'*Eloge du cinéma expérimental* de Dominique Noguez proposent au lecteur, en même temps qu'un sujet de réflexion entièrement neuf, une somme de documents et d'informations susceptibles de nous aider à remettre en question les notions reçues sur ce qui constitue un véritable art du cinéma en 1979.

Le dossier *Fortini-Cani*, en référence au film du même nom de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet présenté en 1976, comporte une introduction, écrite en octobre 1978 par Franco Fortini, où l'auteur du livre qui a inspiré le film et son principal interprète fait le point sur son travail d'écrivain et d'acteur ; le texte intégral du livre, *I cani del Sinai*, traduit en français ; les photogrammes des quarante-neuf plans du film ; les sous-titres français, condensation du texte original effectuée par les cinéastes ; la critique du film par Jean Narboni ainsi qu'un entretien réalisé avec les Straub par la revue italienne *Filmcritica* le 28 novembre 1976.

Franco Fortini, écrivain, poète, essayiste, en même temps que journaliste, a traduit en italien Eluard, Gide, Queneau, Proust, Brecht. Il a collaboré à la mise sur pied en France, dans les années 50, de la revue *Arguments*, qui réunit autour d'Edgar Morin et de Roland Barthes la gauche intellectuelle française non communiste. Il écrit en 1961 le commentaire du film italien *All'armi siam fascisti ! I cani del Sinai*, rédigé sous forme de journal pendant l'été 1967 et publié en novembre de la même année par les éditions de Donato à Bari, fait le point sur la guerre éclair, dite guerre des six jours (5-10 juin), lancée par Israël contre ses voisins arabes. *Halbjude*, à demi-juif, comme il se définit lui-même, Franco Fortini dépasse l'événement, *la guerre* des six jours, et la traditionnelle analyse de gauche « anti-impérialiste » pour remonter à l'époque *du fascisme* ; *il* extrait la question juive de son contexte passionnel.

Un éloge documenté

Le premier mérite du *Dossier*, même si on doit regretter que ne nous soit pas livrée la version originale et intégrale de l'adaptation cinématographique du texte de Fortini, est malgré tout de nous permettre de suivre d'assez près le traditionnel travail de « concentration » littéraire de Jean-Marie Straub, en comparant l'original et la liste des sous-titres. Mais le plus passionnant reste la description par Franco Fortini de son travail d'acteur et de la dimension nouvelle introduite dans le texte par le cinéma : il va donc lire « à distance », tantôt présent sur l'écran et cadré de façon à éviter toute identification facile avec l'émotivité du spectateur, tantôt en voix *off* (hors champ).

« *A travers l'œil de la caméra qui me regardait*, écrit-il, *j'ai pu comprendre mieux certains enseignements formels que j'avais reçus, en tant d'années, de quelques maîtres.* » Ce qu'il appelle un peu plus loin « *les lacunes du réel* », le condensé dérisoire de réalité *que nous offrent* les médias de grande diffusion. Franco Fortini, *confronté à son* propre texte (« *le texte me devenait étranger* »), voit un « changement » s'opérer en lui. Un nouvel espace *naît où le décor, la* lumière, la simple floraison d'un laurier-rose deviennent *sources* de sens. Cette introduction de *Fortini s'achève*, sans mots, sans phrases solennelles, sur un *constat* pessimiste *lucidement* assumé et annonce le dernier film de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, *De la nuée à la résistance*.

Eloge du cinéma expérimental pose moins de problèmes. Dominique Noguez a rassemblé et en partie réécrit divers textes publiés dans des revues spécialisées (*Revue d'esthétique, l'Art vivant, la N.R.F.*). Dans un style très élégant mais toujours concis, il trace en une dizaine de chapitres un panorama de ce qu'il préfère appeler, faute de mieux, cinéma « expérimental », étant bien entendu qu'il s'agit de cinéma tout court. Universitaire, l'auteur a vécu un temps au Québec ; il y découvre le cinéma expérimental américain, en même temps qu'il publie en 1970, à Montréal, une série d'*Essais sur le cinéma québécois*, qui constituent à ce jour la meilleure mise au point sur le sujet. Un second livre d'essais, à son retour en France, *le Cinéma autrement* (éditions 10-18, 1977), ne traduit qu'imparfaitement une évolution qui va le conduire à cet « éloge » documenté sur une forme de cinéma longtemps ignorée de la critique française.

Dominique Noguez raconte l'histoire du cinéma *underground* américain, en décrit les œuvres, et d'abord celles de Gregory Markopoulos, Jonas Mekas, Peter Kubelka, Michael Snow ; il nous emmène ensuite au Canada, en Angleterre, au Japon, en Allemagne, il aborde le super-8 et la vidéo. Il nous présente une série de cinéastes français, d'abord le groupe lettriste, mais aussi Marguerite Duras, et c'est là l'originalité du travail non sectaire de Noguez : oser réintroduire dans l'histoire du cinéma expérimental le film narratif pratiqué par l'auteur d'*India Song*, comme les films d'animation de Norman McLaren, normalement exclus de ce genre d'anthologie.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Les Chiens du Sinaï, Fortini/Cani*, un volume, éditions Albatros, 33 francs.

★ *Eloge du cinéma expérimental*, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, 43 francs.

« La Revue du cinéma » et une histoire de « L'Écran français »

POUR LA PLUS GRANDE JOIE DES CINÉPHILES

L'EDITEUR Pierre Lherminier, dont le catalogue est déjà riche en ouvrages sur le cinéma, vient de se lancer dans une entreprise considérable à laquelle tous les cinéphiles devraient faire un succès : la réédition, en fac-similé, de tous les numéros de *la Revue du cinéma*, devenue quasi mythique et dont les originaux (introuvables pour la période 1928-1931) se vendaient à prix d'or chez les bouquinistes. La réédition en cours comprendra cinq tomes, dont le premier, contenant *les* numéros 1 à 10, vient de paraître.

Fondé par Jean-George Auriol (dont Jean-Paul Le Chanois fait le portrait dans *une* chaleureuse préface de ce premier tome), ce fut d'abord *Du cinéma*, qui fut publié en décembre 1928, chez José Corti, alors établi rue de Clichy. Rédacteur en chef, Jean-George Auriol était aussi, sous le pseudonyme de Jacques Niel, codirecteur avec Pierre Kefer. Le numéro 2 ne vit le jour qu'en février 1929 (1928 selon une erreur de la couverture). En mai 1929, le numéro 3, toujours vendu chez Corti, entrait pourtant chez Gallimard et Robert Aron remplaçait « Jacques Niel » comme codirecteur. Le titre *la Revue du cinéma* apparut, pour la première fois, sur le numéro 4, transformé par une couverture rouge, blanche et *noire* (les couleurs de la N.R.F.), avec photographie. Robert Aron en était le seul directeur.



Charlie Chaplin au studio (« la Revue du cinéma »).

L'impressionnisme visuel

Cette revue à petit tirage, soigneusement présentée, constamment animée par Jean-George Auriol, destinée à une clientèle intellectuelle, s'efforcera d'être mensuelle. Elle était déficitaire et Gaston Gallimard en cessa la publication en 1932, avec le numéro 29. En octobre 1946, Jean-George Auriol ressuscita *la Revue du cinéma*, à nouveau chez Gallimard, sous une nouvelle couverture jaune, blanche et noire, sans photographie.

A la fois directeur et rédacteur en *chef, il avait pour rédacteurs en chef* adjoints Jacques Doniol-Valcroze et Lo Duca. Cette seconde *Revue du cinéma* ne parvint pas à *être régulièrement mensuelle* et c'est sur un numéro double 19/20 consacré à « *l'art du costume dans le film* » qu'elle disparut à l'automne 1949, les *Editions* Gallimard ayant décidé d'arrêter une parution non *rentable*. *Jean-George Auriol mourut*, le 2 avril 1950, dans un accident *d'automobile*. *En avril 1951*, *les Cahiers du cinéma* (rédacteur en *chef* Lo Duca, Jacques Doniol-Valcroze, puis André Bazin) prenaient *la relève, aux Editions de l'Etoile* spécialement fondées à cet effet. Le *titre la Revue du cinéma était resté* la propriété de Gallimard, mais l'ac*tion continuait*.

Il est évident que l'attachante personnalité de Jean-George Auriol a fait le lien, au-delà de quinze années de non-parution, entre une critique cinématographique de la fascination, à tendance littéraire et la critique d'après-guerre portée vers l'analyse et la théorie. L'introduction d'Odette et Alain Virmaux, « la première revue du cinéma, les mythologies et leur fascination », est certainement ce qu'on peut écrire aujourd'hui de plus juste, de plus précis, de plus historique, sur l'esprit de Jean-George Auriol et l'attitude de la première équipe réunie autour de lui. Le prestigieux sigle de la N.R.F. attirait les écrivains autant que les journalistes de qualité et tous ceux, les surréalistes notamment, qui, voyant dans les films muets la part du rêve et du mythe, traitèrent le cinéma comme une expression poétique et lyrique dont les stars (féminines surtout) étaient les figures dominantes tout autant que les réalisateurs admirés.

On sera surpris, au fil de ces dix numéros, de découvrir un journalisme littéraire qui, s'il ne dédaignait pas la polémique, s'attachait moins à des conceptions esthétiques ou idéologiques qu'aux joies de l'impressionnisme visuel, qu'à la passion des images. S'il y eut, curieusement, peu de prises de position sur le grand problème de l'époque : le passage du muet au sonore, puis au parlant, Chaplin, Sternberg, Bunuel (le scénario du *Chien andalou* fut publié dans le numéro 5), Stroheim, Murnau, Harry Langdon, Eisenstein, Poudovkine, furent envisagés en fonction d'une magie du cinéma qu'on retrouve plus ou moins jusque dans les articles d'information.

Les films dans un monde à part

Se pencher sur ce gros volume, c'est y trouver un culte du cinéma *à bien des égards étonnants en* ce qu'il révèle les pulsions per*sonnelles des collaborateurs de la* revue, formant une communauté *fervente qui voulait installer les* films dans un monde à part. Pour *des raisons techniques, le format* originel des trois numéros de *Du cinéma a été réduit afin de* s'accorder à celui adopté à partir *du numéro 4. Certains le regret*teront peut-être, mais l'homogénéité de l'ensemble, la qualité, la reproduction, font aisément passer sur ce petit désagrément. Cette « édition du cinquantenaire » est bien un *événement*.

Jean-Paul Le Chanois nous apprend que le pseudonyme Amable Jameson *fut utilisé par* Jean-George Auriol et lui dans *la Revue du cinéma*. La signature Amable Jame*son apparut aussi, plus tard, dans l'Ecran français*, magazine hebdo*madaire de cinéma qui, de 1945 à* 1952, a joué un rôle bien parti*culier dans la presse spécialisée*. Amable Jameson, c'était encore Jean-George Auriol, *et cela nous* amène à un livre fort utile et *passionnant : « L'Ecran français » 1943-1953, histoire d'un journal et d'une époque*, dont l'auteur est Olivier Barrot.

Né en décembre 1943, dans la clandestinité, sous l'impulsion des comités du cinéma du Front national, *l'Ecran français* fut intégré aux *Lettres françaises* clandestines en mars 1944. Il fut le premier journal de cinéma autorisé à paraître après la libération (et de longues négociations avec le ministre M.R.P. de l'Information, M. Pierre-Henri Teitgen, précise Olivier Barrot) et je me souviens, pour ma part, de la joie et de l'émotion avec laquelle j'achetai ce premier numéro du 4 juillet 1945 sur la couverture duquel il y avait la photographie de Micheline Presle, dans *Boule de suif*, de Christian-Jaque.

Une quarantaine de personnalités, parmi lesquelles Marie Bell, Georges Altman, Alexandre Arnoux, Jacques Becker, Pierre Blanchar, René Blech, Pierre Bost, Albert Camus, Marcel Carné, Louis Daquin, Jean Grémillon, Henri Langlois, André Malraux, Léon Moussinac, Pablo Picasso, Jacques Prévert, Georges Sadoul, Jean-Paul Sartre (la liste complète est dans le livre), formaient le comité de patronage de cet hebdomadaire issu de la Résistance. En 1946, *Paris-Cinéma* (que *l'Ecran français* devait, ensuite, absorber), *Cinémonde, Ciné-vie, Cinévogue, Ciné-Miroir*, parurent ou reparurent à leur tour. Mais, tant par ses critiques et ses informations que par le lien qu'il établit avec l'actualité sociale et politique, *l'Ecran français* fut un hebdomadaire unique, extrêmement « personnalisé », une source de cinéphilie vivante pour toute une génération. Au moins jusqu'en 1949.

Le climat d'une époque

Par la suite, et jusqu'à sa disparition en mars 1952, à son 348e numéro, il devint de plus en plus l'organe de la propagande, côté cinéma, du parti communiste, dans un climat d'ailleurs rendu difficile par la « guerre froide » et la politique intérieure française. Son titre subsista, jusqu'au début de 1953, dans les colonnes des *Lettres françaises*. Simple fiction.

Olivier Barrot a magistralement retracé — avec de nombreux articles — toute l'aventure d'un journal et de ses équipes successives. Une aventure inséparable du climat d'une époque, du même coup recréée. L'examen socio-politique tempère les jugements sévères, à la mesure de nos désillusions d'autrefois, que nous avons été amenés à porter sur ce journal qui, après nous avoir révélé *Citizen Kane* et le meilleur cinéma américain, le néo-réalisme italien, Roger Leenhardt et la critique moderne (Jean-Pierre Barrot, André Bazin, Alexandre Astruc, Jean-Charles Tacchella), après avoir défendu sans esprit de parti notre cinéma gravement menacé par les funestes accords Blum-Byrnes de 1946, avait chanté les louanges inconditionnelles du cinéma soviétique stalinien, et voué aux gémonies tout ce qui ne relevait pas d'une conception « jdanoviste » du réalisme socialiste.

Avec lucidité, Olivier Barrot définit, au fil des années, ce qui fit l'originalité et la valeur, puis le déclin journalistique, de cet hebdomadaire qui se voulait à la fois culturel et populaire, vécut de ses propres ressources, sans publicité, et se glaça dans une idéologie contraignante à mesure que, son tirage baissant dangereusement, il se trouvait dépendre de la presse communiste.

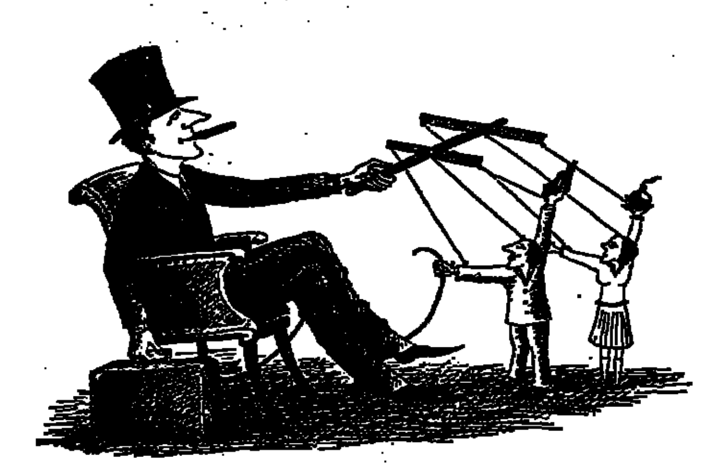
L'Ecran français nous a formés et déformés à la fois. A lire l'ouvrage d'Olivier Barrot, on retient davantage, aujourd'hui, ses qualités certaines que ses défauts énormes, dus aux contradictions d'un engagement à gauche où les communistes finirent par faire cavaliers seuls. Et *l'Ecran français* n'a jamais été remplacé.

JACQUES SICLIER.

★ *La Revue du cinéma*, tome premier. Editions Pierre Lherminier, 674 p. Vente par souscription : 180 F, puis 800 F, ou 180 F puis 200 F pour chacun des quatre volumes suivants.

★ « *L'Ecran français* » *1943-1953*. Editeurs français réunis, 384 p., 70 F.

une sélection



« La Troisième Génération », de Fassbinder, vu par Bonnaffé.

cinéma

AMOUR DE PERDITION DE MANUEL DE OLIVEIRA

Le mélodrame comme témoignage d'une culture et accomplissement du génie cinématographique. Le plus illustre metteur en scène portugais, Manuel de Oliveira (soixante-quatorze ans), filme à la lettre un roman de Camilo Castelo Branco, écrit en prison au siècle dernier.

TORRE BELA DE THOMAS HARLAN

La création d'une commune populaire dans le centre du Portugal, au printemps et au début de l'été 1975. Thomas Harlan et ses collaborateurs nous parlent de la révolution à la première personne, comme jamais depuis Eisenstein et Jancso.

AU BOUT DU BOUT DU BANC DE PETER KASSOVITZ

Quatre générations d'Oppenheimer déchaînés pendant une semaine dans un pavillon de banlieue. Une comédie d'humour juif où s'affrontent la diaspora et les « installés ». La Grande Bouffe, de Marco Ferreri : reprise dans sept salles du film qui provoqua tant d'émotion en 1973, vision apocalyptique qui devrait avoir gardé sa force. Prova d'Orchestra, de Federico Fellini : autre vision pessimiste de l'humanité, sous forme de fable. La Troisième Génération, de Rainer Werner Fassbinder : des terroristes comme des pantins dans les mains du pouvoir. Les Demoiselles de Wilko, d'Andrzej Wajda : on ne rattrape jamais les bonheurs passés. *Norma Rae, de Martin Ritt* : dans le malheur ambiant, un récit tonique à base de solidarité ouvrière. La Drôlesse, de Jacques Doillon : un tête-à-tête, mis en œuvre par un grand dramaturge, entre une petite fille et un pauvre garçon. Les Moissons du ciel, de Terrence Malick : prix de la mise en scène à Cannes, un film sur des espaces ouverts, habités par la passion et des espoirs fuyants.

théâtre

DOM JUAN AU THEATRE FRANÇAIS

Un vent de jeunesse (Jean-Luc Boutté, Patrice Kerbrat, Francis Huster et le musicien Dominique Probst) ranime l'insolence de la pièce la plus vivace de Molière. L'esprit frondeur du dialogue, le jeu serré et mystérieux de la foi et de la raison sont ici merveilleusement éclairés en arêtes pures par une mise en scène coupante, inattendue, gaie, grave. Renouveau sympathique de ce théâtre avant *les fêtes du tricentenaire.*

LA PERICHOLE A MOGADOR

Les comédiens du Théâtre de l'Unité interprètent au petit bonheur, sans exploits de vocalise, les airs inusables d'Offenbach : *« Oh, mon cher amant, je te jure »*, ou *« Il grandira, car il est espagnol »*. Bon enfant et pas ennuyeux du tout.

MEPHISTO A LA CARTOUCHERIE

Plutôt pour visiter le lieu théâtral le plus épatant et le plus riche de Paris, vrai palais des merveilles, que pour la pièce elle-même, sorte de boulevard *maquillé* en cirque brechtien.

LE PRINTEMPS A IVRY

Un bouquet de pièces gaies ou réfléchies, toujours touchantes, mitonné par l'équipe de pointe des disciples de Vitez : *Zina*, chronique tunisienne les mercredi 13 et mardi 19 ; *la Rencontre Pompidou-Mao* le vendredi 15, le dimanche 17, le mercredi 20, tout cela à 20 h. 30.

musique

CYCLE BEETHOVEN A BORDEAUX

Une intégrale Beethoven, ce n'est pas nouveau ; mais le grand cycle en cours actuellement à Bordeaux revêt une importance spéciale, car il est donné au Palais des sports, devant trois mille personnes, dont 70 % sans doute ne vont jamais au concert. L'écoute et la ferveur sont exceptionnelles. Cette semaine, les « Deuxième » et « Cinquième Symphonies » (le 14), qui seront suivies des « Sixième » et « Septième » (le 21) et de la « Neuvième » (le 28), répétée à Dax (le 29).

FESTIVAL D'ECHTERNACH

De France, on n'a qu'un petit saut à faire pour trouver dans une vieille et ravissante petite ville du Luxembourg, Echternach, un festival de grands solistes internationaux : Arrau (le 14), Berganza (le 15), Weissenberg (le 16), Berman (le 17), Kirpatrick (le 19), et ainsi de suite jusqu'au 15 juillet.

DIVONNE, NOHAN ET SULLY

Trois lieux exquis et paisibles pour entendre de la musique : Divonne, enfoui dans la verdure au pied du Jura, offre une soirée d'hommage à Georges Auric (le 15), puis viendront Arrau (le 18), Zukerman (le 20), E. Ross, le Deller Consort, etc. A Nohant, c'est George Sand elle-même, avec Chopin, qui veille sur les concerts de Beroff et de J.-Ph. Collard (le 15), encore Arrau (le 16), Ch. Ludwig (le 17) ; un lieu d'enchantements. Enfin, le château de Sully-sur-Loire et sa superbe salle des gardes où l'on entendra pour débuter quatre sonates de Beethoven, par Eric Heidsieck (le 16).

CARMEN A FOURVIERE

De plus en plus varié (théâtre, *ballet, jazz, cinéma, rock, marionnettes, etc.*), le Festival de Lyon fait moins de place à la musique. On y retrouve cependant le concours d'improvisation orgue, piano et jazz (le 19), et à Fourvière, si le ciel s'y prête, une nouvelle production de « Carmen » par Louis Erlo, assez fantaisiste, nous a-t-on dit, avec Patricia Miller dans le rôle-titre (les 19, 21, 23 juin, à 21 h 30).

Concert Xenakis (American Center, 261, boulevard Raspail, le 13 juin) : Paris-Moscou : *début du dodécaphonisme russe* (Pompidou, le 14, à 18 h 30) ; T. Stich-Randall et le Northern Orchestra, dir. J.-B. Pommier (Opéra de Versailles, le 14) : Messiaen par J.R. Kars (Ranelagh, le 14) ; L. Berman (Champs-Elysées, le 15) ; Quatuor Talich (Carnavalet, le 15) ; Paris-Moscou : Stravinsky, Prokofiev, Scriabine, par M. Rudy (Pompidou, les 15 et *23, à 18 h 30) ; finale du concours* de violon Thibaud (Gaveau, le 16, à 14 h 30 et 20 h 30) ; Ensemble Kuijken (Etampes, le 16) ; Vêpres et Magnificat, de Monteverdi (Strasbourg, le 16) ; Les *Ménestriers* (Tremblay-lès-Gonesse, le 16, de 16 h 30 à 22 h ...) ; K. Zimmerman (Festival de Strasbourg, le 17) ; Paris-Moscou : Scriabine et Rachmaninov, par F.J. Thiollier (Pompidou, les 18 et 20, à 18 h 30) ; la Création, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Ozawa (Pleyel, le 18) ; Cycle Barenboïm : Schubert, par P. Zukerman et les solistes de l'Orchestre de Paris (Champs-Elysées, le 18) ; Trio Risler (Notre-Dame des Blancs-Manteaux, le 19) ; M.J. Pires et Orchestre de chambre de Munich (Dijon, le 19) ; Variété, concert-spectacle de M. Kagel, dir. M. Masson (Théâtre de la Ville, du 19 au 23, à 18 h 30) ; A. Brendel (Champs-Elysées, le 19) ; Berg, Berio, Sciarrino, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Barenboïm (Théâtre de la Ville, le 19) ; récital M. Price (Opéra de Paris, le 19, à 20 heures) ; Intermezzo, de R. Strauss (Radio-France, le 20, à 20 heures) ; J.-Ph. Collard (Carnavalet, le 20 juin).

expositions

PARIS-MOSCOU AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Paris-Moscou est le dernier volet du triptyque des grandes expositions organisées par Beaubourg pour illustrer les relations de Paris avec les autres centres de création artistique. *C'est un énorme* rassemblement d'œuvres et de documents qui, cette fois, évoque l'échange avec Moscou durant les trente premières années du siècle, marquées par la révolution soviétique depuis ses signes avant-coureurs, en 1905, au retour à l'ordre durant les années 30. Cette approche globale qui couvre les arts plastiques, l'architecture, les objets industriels, la littérature, la photographie, le cinéma, le théâtre, les affiches, est l'occasion de voir des tableaux et des dessins souvent jamais sortis d'Union soviétique, ou même des réserves de musée où ils sont entreposés.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT AU MUSEE DU LOUVRE

Un nouveau dossier du département des peintures. Autour de deux tableaux d'Hubert Robert nouvellement acquis par le musée du Louvre : le *Projet d'aménagement de la Grande Galerie* et la *Vue imaginaire de la Grande Galerie en ruines*, des tableaux, des dessins, des documents photographiques qui résument l'art du peintre et permettent d'expliquer l'histoire du palais entre 1780 et 1805.

REBEYROLLE AU GRAND PALAIS

1968-1978 : dix ans de peinture, où l'on voit, à travers une thématique sans complaisance, comment un peintre gestuel de formidable tempérament, se manifester dans un esprit de révolte permanente.

LA PETITE REINE AU MUSEE DE L'AFFICHE

L'Art en France sous le Second Empire, au Grand Palais (un nouveau regard sur une période mal connue) ; Mer Egée, Grèce des îles, au Louvre (de l'ère du bronze à la période classique) ; Félix Vallotton, au Petit Palais (un peintre indépendant au temps des nabis et des symbolistes) ; l'Atelier de Zadkine, à l'Hôtel de Ville de Paris (des œuvres pour la plupart inconnues du public.

variétés

YVAN DAUTIN A LA GAITE MONTPARNASSE

Les tours de chant d'Yvan Dautin sont autant de spectacles chaleureusement drôles dynamiques et vivifiants. Grand mélodiste, Dautin chante des mots fous de vie, de légèreté et de tendresse.

LA NUOVA COMPAGNIA DI CANTO POPOLARE AU THEATRE DE LA VILLE

Les vieilles chansons populaires *de l'Italie du Sud par un groupe* de six chanteurs et musiciens qui retrouvent et réinventent une tradition.

jazz

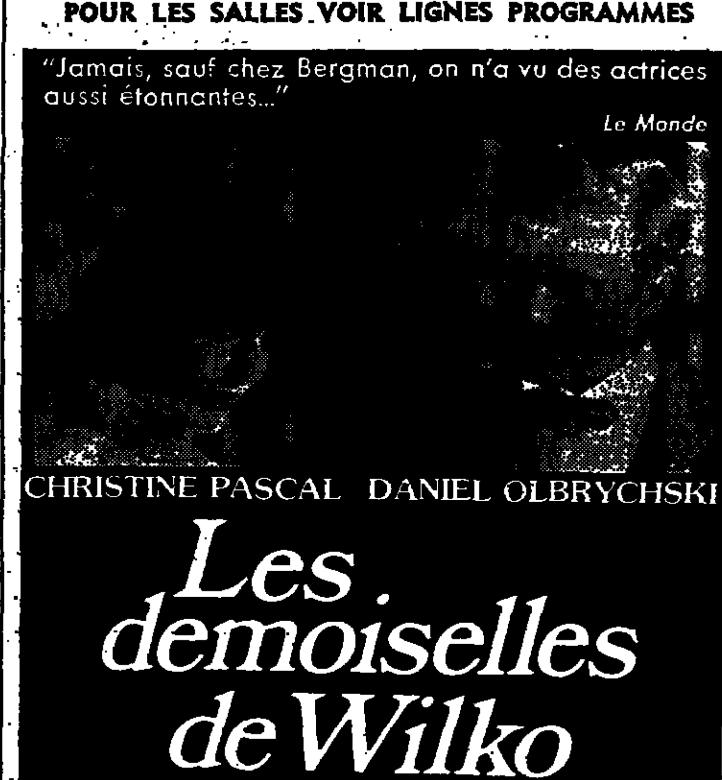
DOUDOU GOUIRAND ET CHRIS McGREGOR AU THEATRE ESSAION

Avec Didier Levallet et Hank Blake, l'une des sonorités les plus chaleureuses parmi les jeunes musiciens (Doudou Gouirand, découvert auprès de Don Cherry), et le retour du grand pianiste sud-africain : Chris McGregor *Brotherhood of Breath*). Une « fraternité du souffle » très nouvelle.

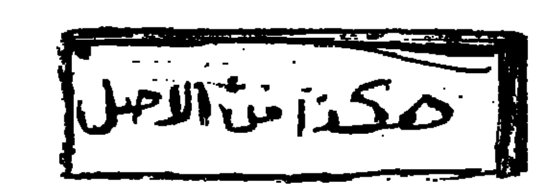
danse

Barbe-Bleue, par le ballet de Wuppertal, au Théâtre de la Ville ; un spectacle violent, provocant, sur un thème cher à Pina Bausch, la difficulté de communiquer. Life à l'Opéra : quand Babilée danse sa vie sur une chorégraphie de Béjart. Tanaka Min au Palace : danse et environnement. Aady Degroat à la Salpêtrière : redécouvrir une danse naturelle. Le Cercle, au Centre américain du boulevard Raspail. Le ballet du Bolchoï au Palais des congrès.









Les expositions d'été à travers la France

Provence - Alpes Côte d'Azur

AIX-EN-PROVENCE
— *Traces et reliefs* / *Sheila Hicks et Daniel Graffin* (Musée des tapisseries). Du 23 juin au 15 octobre).

ANTIBES
— *Hans Hartung* : trente-cinq toiles et vingt-deux céramiques de 1962 à 1978 (Musée Picasso. Du 6 juillet au 16 septembre).

ARLES
— *Pol Bury* (salles romanes du cloître Saint-Trophime. Du 30 juin au 30 septembre).

AVIGNON
— *Nicolas Mignard* (Palais des papes. Jusqu'au 15 octobre).

GORDES
— *Au temps des Gaulois : la Gaule méridionale du IVe siècle au Ier siècle* (juillet-août). *Dominique Thiollat* : peintures inédites (jusqu'au 23 juillet). *Jean Degottex* : peintures inédites (du 27 juillet au 30 septembre). Abbaye de Senanque.

LA VERNE (Var)
— *Ex-voto du terroir marseillais* : une centaine d'œuvres du XVIIIe et du XIXe siècles (Grande hostellerie de la Chartreuse. Jusqu'au 1er septembre).

MARSEILLE
— *Daumier et ses amis républicains* : l'exposition du centenaire... (Musée Cantini. Jusqu'au 31 août).

NICE
— *L'art religieux à Venise, de 1500 à 1600* (Musée national Message biblique Marc Chagall. Du 8 juillet au 1er octobre).
— *Chers maîtres et Cie* : peintres du Second Empire et de la Belle Epoque, avec des tableaux fraîchement restaurés des collections du musée Jules Chéret (Galerie des Ponchettes. A partir du 7 juillet).
— *Fluxus international et Cie* : l'art et le non-art selon un mouvement artistique des années 60 (Galerie d'art contemporain. Du 6 juillet au 23 septembre).

SAINT-PAUL-DE-VENCE
— *Miro* : rétrospective (Fondation Maeght. Du 7 juillet au 30 septembre).

SAINT-TROPEZ
— *Van Dongen* : figures de 1895 à 1911 (Musée de l'Annonciade. Juillet-septembre).

TOULON
— *Bob Rauschenberg* : peintures récentes d'une des figures majeures de la peinture américaine des années 60 (Musée. Juillet-septembre).
— *Le portrait dans les collections du musée* : cinquante œuvres sélectionnées (Musée. Juillet).

Rhône - Alpes

ANNECY
— *Jiri Trnka* : les marionnettes d'un cinéaste d'animation (Palais de l'Isle. Jusqu'au 8 octobre).

FLAINE
— *Drôle de solitude* : témoignages de vingt-six dessinateurs d'humour (Centre d'art contemporain. Eté).

GRENOBLE
— *Alfred Courmes* : une imagerie détournée en cinquante-sept peintures et dix-huit dessins (Musée. Jusqu'au 20 août).
— *Pierre Buraglio* : travaux 1965-1979 (Musée. Jusqu'au 30 juillet).
— *Daumier : « Parcours »*, Daumier dans son époque (*Maison de la culture*. Jusqu'au 13 juillet).

LACOUX (Ain)
— *Quelle réalité ?* Peintres régionaux : Couty, Truphemus, Fusaro, Alain Roll, Batail, etc. (Centre d'art contemporain. Du 30 juin au 3 septembre).

LE CREUSOT
— *Mémoire de l'industrie et culture technique : la fonderie royale du Creusot.* Naissance et histoire de la société industrielle (Château de la Verrerie. Jusqu'en septembre).

LYON
— *Le temps des gares.* Une exposition venue du Centre Georges-Pompidou (Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 26 août).
— *Les chemins de fer de Lyon et de la région, de 1821 à 1979* (Bibliothèque municipale de la Part-Dieu. Jusqu'au 15 septembre).

Bourgogne

ANCY-LE-FRANC (Yonne)
— *Les chemins de la création - Dessins d'écrivains : hommage à R. Queneau en soixante-dix dessins - Estève, œuvres de 1919 à 1978* (Château. Jusqu'au 16 septembre).

DIJON
— *Charles Lapicque.* Regroupés par thèmes, cinquante tableaux de 1925 à 1978 (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 20 août).

RATILLY (Yonne)
— *Tal Coat*, rétrospective (Château. Du 23 juin au 15 septembre).

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL (Saône-et-Loire)
— *Scènes de vie d'animaux* : travaux de Aillaud, Cueco, Deparis, Velickovic et témoignages d'habitants de la région (Du 7 juillet au 15 août).

Nord - Pas-de-Calais Picardie

BEAUVAIS
— *Le sculpteur Max Blondat* (1872-1925) : du Modern' Style à l'art déco (Musée départemental de l'Oise. Jusqu'au 20 août).

BERGUES
— *Le XVIIe siècle européen*, dessins de la collection P. A. Verlinde (Musée municipal. Jusqu'au 31 juillet).

CALAIS
— *Takis* : signaux, œuvres magnétiques et musicales (Musée. Du 24 juin au 23 octobre).

DUNKERQUE
— *L'art contemporain à Dunkerque*, préfiguration d'un musée d'art contemporain (Musée des beaux-arts. Du 25 juin au 30 septembre).

MARCQ-EN-BARŒUL
— *Marcel Gromaire* (1892-1971), peintures, aquarelles, gravures, tapisseries (Fondation Prouvost, Centre d'art Septentrion. Jusqu'au 30 septembre).

ROUBAIX
— *Picasso*, cent cinquante-six gravures des dernières années (*Centre culturel du Forum*. Jusqu'au 30 juillet).

SAINT-OMER
— *Feraud*, sculptures (Musée Sandelin. Du 23 juin au 10 septembre).

SAINT-RIQUIER
— *James Pichette*, œuvres de 1968 à 1978 (Abbaye. Du 30 juin au 30 septembre).
— *Trois siècles de cartographie en Picardie* (Abbaye. Du 15 juillet au 30 septembre).

TOURCOING
— *L'Ecole de Flandre* : œuvres de Leroy, Van Hecke, Roulland, Dodeigne, Doclin, Hemery (Musée des beaux-art. Jusqu'au 22 juillet).

Région parisienne

PONTOISE
— *La Terre Sainte au dix-neuvième siècle.* Aquarelles, dessins et gravures (Musée Tavet-Delacour. Jusqu'au 31 août).
— *La main, l'écriture et son support* : cinq mille ans d'écriture. (Musée Tavet-Delacour. Jusqu'au 30 septembre).

SAINT-DENIS
— *Daumier aujourd'hui* : trois cents lithographies et bois gravés de la collection L. Provost. (Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 9 septembre).

SCEAUX
— *Faïences imprimées des manufactures de Creil, Choisy-le-Roi, Montereau et Gien*, donation Millet (Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet).

SEVRES
— *Céramique européenne et orientale*, du VIe au XVIe siècle (Musée national de la céramique).

Normandie - Bretagne

CAEN
— *Trésors des abbayes normandes.* (Musée des beaux-arts. Du 10 août au 28 octobre.)

EU
— *Centenaire de Viollet-le-Duc* : projets, esquisses, dessins cotés, lettres, photos, documents divers. (Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.)

HONFLEUR
— *Charles Pécrus* (1826-1907). Un peintre de genre et de marines qui fut l'ami d'Eugène Boudin. (Musée municipal. Jusque fin août.)

LE HAVRE
— *Maquettes marines et modèles de bateaux.* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 août.)

LE VAUDREUIL
— *Exposition internationale de sculpture.* Dans les rues piétonnes, les places et les espaces verts de la ville nouvelle (juin-juillet).

QUIMPER
— *Centenaire de Victor Segalen, formes chinoises.* (Musée des beaux-arts. Du 1er juillet au 30 octobre.)
— *Pierre Eugène Clairin*, peintures et lithographies. (Musée des beaux-arts. Août-septembre.)

RENNES
— *Caruelle d'Aligny et ses compagnons.* (Musée des beaux-arts. Du 20 juin au 4 septembre.)
— *De la réclame à la publicité*, affiches du début du siècle à aujourd'hui. (Musée de Bretagne. Jusqu'au 3 septembre.)

ROUEN
— *Jeanne d'Arc, images d'une légende.* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 16 septembre.)
— *Eugène Atget*, photographies. (Musée des beaux-arts. Juin-août.)

VALMONT
— *Les estoutevilles et les abbayes normandes.* (Château. Jusqu'au 1er novembre.)

VASCŒUIL (Eure)
— *Fernand Léger*, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. (Château. Jusqu'au 20 septembre.)

Pays de la Loire

ANGERS
— *Angers antique.* (Musée Pincé. Jusqu'en 1980.)
— *La route de Tokaïdo d'Hiroshige.* Estampes japonaises. (Musée Pincé. Jusqu'en octobre.)
— *Les travailleurs du chanvre.* (Musée des beaux-arts. Eté.)

CHOLET
— *Dessins hollandais*, soixante-quatorze dessins du Musée de Grenoble. (Musée. Jusqu'au 30 juillet.)

FONTEVRAULT
— *Les rois à Fontevrault.* Autour des tombeaux des Plantagenêts, documents et grandes photographies. (Centre culturel de l'Ouest. Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.)

LES-SABLES-D'OLONNE
— *Charles Simmonds*, travaux récents d'un sculpteur américain. (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Du 30 juin à fin juillet.)
— *Le tondo dans l'art contemporain*, de Monet à nos jours. (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Du 30 juin au 30 septembre.)
— *Noël Forster*, travaux récents. (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Août-septembre.)

NANTES
— *Michel Rambaud*, rétrospective d'un sculpteur vendéen. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.)
— *Franciszek Starowieyski*, affiches et dessins. (Musée des arts décoratifs. Du 13 juillet au 7 octobre.)

LE PUY-DU FOU (Vendée)
— *L'inventaire général en Pays de Loire*, objets religieux du canton des Herbiers (Château, jusqu'au 15 septembre).

Poitou - Charentes Aquitaine

BORDEAUX
— *La peinture européenne à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle.* Goya et les autres... L'exposition du « Mai de Bordeaux » (Musée des beaux-arts, jusqu'au 25 août).

LA ROCHELLE
— *La pharmacie historique et les contributions allemandes*, de l'Antiquité à nos jours (Musée d'Orbigny, jusqu'en octobre).
— Ex-voto marins en Charente-Maritime et en Vendée (Oratoire, du 28 juillet au 30 août).

MONTMORILLON
— *Vierges à l'enfant, vierges de pitié* (Chapelle Saint-Laurent-de-la-Maison-de-Dieu, du 6 juillet au 2 septembre).

PAU
— *Le bois en Béarn et son exploitation* (Musée béarnais, jusqu'en novembre).

LA SAUVE-MAJEURE (Gironde)
— *Les prieurés de la Sauve-Majeure en Aquitaine* (Abbaye, jusqu'au 30 septembre).

Centre - Limousin Auvergne

BOURGES
— *Charles Lapicque*, peintures et lithographies de 1948 à 1977. Une exposition du Musée national d'art moderne (Musée, jusqu'au 31 juillet).

CHARTRES
— *Sculptures contemporaines*, une quarantaine d'artistes, dont : Arp, Cesar, Calder, Nicky de Saint-Phalle, Ernst, Batbedat, etc. (Musée, jusque fin août).

CLERMONT-FERRAND
— *Ex-votos gallo-romains de la source des roches à Chamalières* (Musée Bargoin, été).

LE PUY
— *Jean-Antoine Cuvisole* (1811-1877), sculpteur vellave (Musée Crozatier, jusqu'au 19 août).

TOURS
— *Archéologie urbaine à Tours, Découvertes récentes* (Musée des beaux-arts, juillet-septembre).

USSEL
— *La Dordogne avant les barrages.* La haute vallée de la Dordogne vue par les cartographes du dix-septième et du dix-huitième siècles (Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents, juillet-septembre).

VICHY
— *Eloge du petit format : de Rodin à Kupka*, collection Pierre Bourut (Musée, été).

Languedoc - Roussillon Midi-Pyrénées

ALBI
— *Maurice Utrillo et Suzanne Valadon* (Musée Toulouse-Lautrec, jusqu'au 15 septembre).

BEAULIEU-EN-ROUERGUE
— *Empreintes d'un territoire.* Vingt artistes du Midi-Pyrénées (Abbaye, du 1er juillet au 16 septembre).

CERET
— *Tapisseries de l'atelier d'Yvette Cauquil-Prince* (Musée d'art moderne, juillet).
— *Patricia Rowland.* Sculptures. — *Fernando Felez.* Peintures (Musée d'art moderne, juillet-août).
— *Jean Daive et la peinture* (Musée d'art moderne, août-septembre).

LOURDES
— *La vie quotidienne dans les Pyrénées au temps de Bernadette Soubirous* (Musée pyrénéen, jusqu'au 15 octobre).

MONTAUBAN
— *Ipousteguy.* Sculptures et dessins (Musée Ingres, du 29 juin au 9 septembre).

MONTPELLIER
— *Le portrait.* A travers les collections du musée (Musée Fabre, 4 juillet-fin octobre).

SAINT-MAXIMIN
— *Sculpteurs provençaux* (ancien couvent royal, collège d'échanges contemporains, jusqu'au 9 septembre).

SETE
— *André Blondel (1909-1949).* Peintures (Musée Paul-Valéry, juillet-septembre).

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON
— *Les signes de la préhistoire dans le Languedoc oriental.* L'ensemble des fouilles préhistoriques, avec le concours du C.N.R.S. (CIRCA. Chartreuse, du 7 juillet au 30 août).

Champagne - Ardenne Lorraine

BRAUX-SAINTE-COHIERE
— *Martine Boileau.* Sculptures (Centre culturel, jusqu'à la mi-septembre).

GERARDMER
— *Nancy, architecture 1900* (Maison des jeunes, du 4 au 31 août).

METZ
— *La gravure expressionniste allemande* : Heckel, Mueller, Nolde, Pechstein, Rohlfs, Schmidt-Rottluff et Kirchner, le fondateur de Die Brücke (Musée, jusqu'au 30 juillet).

NANCY
— *Friedlander.* Rétrospective de l'œuvre gravé 1948-1978 (Musée des beaux arts, du 24 juin au 17 septembre).

PONT-A-MOUSSON
— *Roger Bezombes.* Tentures murales, mosaïques composites, médailles, masques et lithographies (Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés, du 20 juin au 20 août).

VERDUN
— *Art religieux du Haut-Barrois* (Palais épiscopal, du 29 juin au 31 juillet).

Alsace Franche-Comté

ARC-ET-SENANS
— *Le soleil est partout, il revient.* Une douzaine d'expositions sur le soleil dans toutes ses dimensions (Salines royales, jusqu'au 15 septembre).
— *Bande dessinée et vie quotidienne.* Exposition du Centre de création industrielle (Salines royales, du 1er août au 31 octobre).

COLMAR
— *Antoni Clavé.* Vingt-cinq ans de peinture (Musée d'Unterlinden, du 23 juin au 7 octobre).

ORNANS
— *Présence de la vallée de la Loue à travers Gustave Courbet* (Musée Gustave-Courbet, du 24 juin au 23 septembre).

STRASBOURG
— *Théo Van Doesburg et l'Aubette.* Le Stijl et un café-restaurant-dancing strasbourgeois aujourd'hui détruit (Musée d'art moderne, ancienne douane, jusqu'au 19 août).
— *Nadar et la mode* (Cabinet des estampes, château des Rohan, du 26 juin au 29 juillet).
— *Costume d'Alsace.* Matières et travaux d'aiguilles (Musée alsacien ; à partir du 30 juin).





Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
PARIS-MOSCOU, 1900-1930. — Jusqu'au 5 novembre.
EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 3 septembre.
ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.
L'ŒIL DOUBLE DE GAETAN PICON. — Jusqu'au 18 juin.
ATELIER 15 : Thierry Delaroyère et Emmanuel Saulnier. — Jusqu'au 25 juin.
LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.
JORIS IVENS. — Jusqu'au 2 juillet.
ANIMATION DES AUTOROUTES : art et archéologie. Promenoir. — Jusqu'au 18 juin.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

ALTERNANCES URBAINES. — Jusqu'au 10 septembre.
HERB LUBALIN, graphiste et directeur artistique. — Jusqu'au 9 juillet.
« CRONUS 11 », LA CITE TRANSPARENTE. Taller Amsterdam. — Jusqu'au 2 juillet.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 25 juin). Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404).
REBEYROLLE. Peintures 1968-1978. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.
L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.
VIVANTE TAPISSERIE FRANÇAISE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 10 heures à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 juin.
FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.
PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.
GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.
MER EGÉE, GRÈCE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi, à 18 h. 30, par des conférences.
LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Du 16 juin au 29 octobre.
RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.
PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSÉE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.
ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.
CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.
HOMMAGE A GARBELL (1903-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.
PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.
L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.
ANTOINE-PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRÉ - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.
KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juillet.
SACRE DRAGON. — Exposition-atelier, Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août).
ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.
HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - VICTOR REGNAULT, œuvre photographique (1810-1878). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.
DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.
LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.
SALON DE MAI. Chapiteau de la Ville de Paris, parvis de la tour Montparnasse, rue de l'Arrivée. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.
CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES du musée national du Pays de Galles. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juin.
LE MUSEE DE L'OR DE BOGOTA. — Musée Marmottan (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 août.
TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.
HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.
ANDRE FRAYE. Œuvre de guerre (1914-1918). — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor Valenciennes (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 juin.
IMAGES DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-07). (Sauf dim. et jours fériés), de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.
VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.
MINIATURES ARMENIENNES DU MATENADARAN. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 juillet.
CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22), sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 1er juillet.
MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.
DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 juillet.
SIMA (1891-1971). Œuvre graphique et amitiés littéraires. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 24 juin.
A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. Trésors du département des cartes et des plans. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.
J.-K. HUYSMANS. Du naturalisme à Satan et à Dieu. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juillet.
SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 11 juin). Jusqu'au 3 septembre.
POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en septembre.
ANNÉE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
TROIS MILLIONS D'ANNÉES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.
L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.
MUSÉE INTERNATIONAL SALVADOR-ALLENDE (deuxième partie). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Du 16 juin au 15 juillet.
HOMMAGE A ZADKINE. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 10 juillet.
SOTO. Œuvre graphique. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 29 juin.
SKOERD BUISMAN. Feuilles de soleil et d'ombre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 30 juin.
SYLVIA FINZI. Dessins et aquarelles. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 29 juin.
METIERS D'ART/3. Dix artisans, cent vingt-trois œuvres. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 heures à 19 heures. Du 15 juin au 12 septembre.
L'ART FORAIN DU XIXe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.
APEL-LES FENOSA. Sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.
ISAAC BASHEVIS SINGER-RAPHAEL SOYER : une amitié créatrice. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 30 juin.
XXVe ANNIVERSAIRE DU « PARIS REVIEW » : Affiches américaines. — American Center, 261, boulevard Raspail (033-99-92). De 12 h. à 21 h. Jusqu'au 30 juin.
L'ETE A LA CAMPAGNE : Objets de collections 1880-1949. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., jusqu'au 29 juin.
SOON-HEE OH. Œuvres textiles. — Ambassade de Corée (705-64-10). Sauf sam. et dim., de 14 h. 30 à 18 heures. Jusqu'au 20 juin.
KIROPOL ET D'ACHER. — Centre culturel et chorégraphique, 119, avenue du Général-Leclerc (541-02-82). Jusqu'au 7 juillet.

GALERIES

LE MOUVEMENT COBRA : Alechinsky, Appel, Corneille, Dotremont, Jorn. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 juin.
ESTAMPES : Alechinsky, Appel, Bergman, Hartung, Manessier, Pignon, Poliakoff, Prassinos, etc. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 juillet.
DESSINS : Barbâtre, Claesson, Dado, Dodeigne, Leroy, Ronet, etc. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 19 juillet.
BERARD, COUDERC, DERAIN, ERNST, HEROLD, MIRO, PICASSO, etc. — Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 12 juillet.
SAGE VERNIS : O. Blistène et B. Thomé. — Galerie Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 28 juin.
UNE PEINTURE AMERICAINE : Lichtenstein, Oldenburg, Rauschenberg, Rosenquist, Segal, Warhol, Wesselman. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.
LE CHAS DE L'AIGUILLE : Babou, Kermarrec, Klasen, Poli, Stephant, Tirouflet, Voss. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 30 juin.
PEINTURE 14/15 : Louis Cane et Marc Devade. — Galerie Mollet-Viéville, 26, rue Beaubourg (278-72-31).
L. ARICKX, G. BERINGER, S. HOPF, W. VAN MALSEN, J. ORTNER, O. DE WIT. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 juillet.
TAHITI : Estampes, pastels et dessins, de J. Bouillaire et A. Hervé. — Galerie R. de Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 30 juin.
CINQUANTE DESSINS ET AQUARELLES, DE DEGAS A MATHIEU. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 30 juin.
MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIECLES. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 10 juillet.
FORMES ET VIE : Chastanet, Chevallier, Licata, Martin-Granel. — Galerie de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 15 septembre.
DROULERS, peintures - ROULLAND, sculptures. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91) Jusqu'au 13 juillet.
L'ARTISTE DANS LA CITE. — Atelier 8, cité des Artistes, 50, rue Vercingétorix (543-86-22 ou 320-09-96). Jusqu'au 30 juin.
KAREL APPEL. Le cirque. — Galerie A.B.C.D., 212, boulevard Saint-Germain (222-12-32). Jusqu'au 30 juin.
ATILA. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard. Jusqu'au 29 juin.
BARBIERI : l'utopie et ses images réelles. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 23 juin.
BERROCAL. A la découverte des constructions intérieures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 30 juin.
ALBERT BESNARD (1849-1934). Œuvre gravé. — Galerie A. Candillier, 26, rue de Seine (354-89-34). Jusqu'au 30 juin.
VERONIQUE BIGO : Morceaux choisis. — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 30 juin.
BERNARD BYGODT : Œuvres récentes. — Galerie l'Eté, 4, rue Yvonne-Le-Tac (255-38-41). Jusqu'au 30 juin.
SAMUEL BURI. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.
SERGIO DE CASTRO. Peintures (1972-1978). — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 23 juin.
BRUCE DAVIDSON. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 7 juillet.
GERARD DIAZ. Dessins, peintures : 1977-1979. — E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.
JACQUES DOUCET. Collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (033-73-49). Jusqu'au 7 juillet.
JOCHEN GERZ. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 7 juillet.
GEORGE GROSZ. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09). Jusqu'au 30 juin.
HAGOP HAGOPIAN. Peinture graphique. — Centre d'art international, 99, boulevard Raspail (524-39-80).
KIM HAMISKY. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).
THIMOTY HENNESSY. Variations sur le jardin de Venise. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin juillet.
JOHN HILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 29 juin.
JOEL KERMARREC. Douze peintures (janvier 1976-janvier 1979). — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Deuxième partie : jusqu'au 30 juin.
SIEGFRIED KLAPPER. Aquarelles et dessins. — Galerie C. Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-[illegible]). Jusqu'à fin juin.
YVES LEMARCHAND. Sculptures polychromes. — Galerie Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 juin.
LIUBA. Sculptures et dessins. — Galerie Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré ([illegible]).
HOMMAGE A PIERRE LOEB. Œuvres de Vieira da Silva, Szenes, Zao Wou Ky, Romathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne. — Galerie Nina Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 30 juin.
MAGNELLI. Œuvres de 1914 à 1968. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.
VOYA MALENCIC. — Galerie 92, 92, rue La Boétie (359-96-15). Jusqu'au 22 juin.
CHRISTINA MARTINEZ. — Galerie Maître-Albert, 8, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 23 juin.
ANDRE MASSON. Dessins, gouaches, aquarelles (1925-1975). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 23 juin.
MONTHERLANT. Dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 30 juin.
ALFONSO OLIVER. Dessins. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 juin.
ANTHONY PALLISER. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 7 juillet.
CHRISTIAN PARISOT. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour ([illegible]). Jusqu'au 29 juin.
SIGMAR POLKE. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-96). Jusqu'au 12 juillet.
PRACHENSKY, peintures récentes. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 juillet.
REUTERSWARD. Portraits. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 10 juillet.
SALIM. Peintures récentes. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 30 juin.
SERPAN. Rétrospective. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 30 juin.
MANOU SHAMA-LEVY. Dessins. — Arts et Culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 30 juin.
SILBERMANN. Enseignes pour célébrer les apparitions de Bram. Ba Ta Tam dans le cours de ma vie. — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 18 juin.
SOCQUET. — Galerie Principe, 17, rue des Innocents (233-18-11). Jusqu'au 7 juillet.
OLIVIER STREBELLE. L'astroboule. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 7 juillet.
HIROMASA SUMITA. — Galerie Lemaire, 38, rue Quincampoix (887-57-04). Jusqu'au 30 juin.
ANTONI TAULÉ, troisième laboratoire d'attente. Dessins 1978-1979. — Galerie Digard, 15, rue de La Reynie (887-41-13). Jusqu'au 30 juin.
TAPIES. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 13, 15 et 20, à 19 h. 30 : l'Enfant et les sortilèges ; Œdipe roi ; les 14 et 16, à 19 h. 30 : Ballets ; le 19, à 20 h. : Récital Margaret Price.
SALLE FAVART (742-59-69), les 13, 14 et 16, à 19 h. 30 ; le 16, à 14 h. : Ecole de danse de l'Opéra.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 13 et 20, à 14 h. 30 ; le 13, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; le 17, à 14 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur ; les 14, 16 et 17, à 20 h. 30 : Dom Juan ; le 15, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 18, 19 et 20, à 20 h. 30 : Soirée littéraire (Arbres, mes amis).
CHAILLOT (727-81-15) : Relâche.
ODEON (325-70-32) : Relâche.
PETIT TEP (797-96-06), les 13, 14, 15 et 19, à 20 h. 30 : l'Epidémie.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi). Débats : le 13, à 18 h. : *Le document dans la bibliothèque des enfants* ; à 19 h. : Jean Lauda, lecture ; le 14, à 18 h. 30 : L'art du conte ; le 14, à 20 h. 30, les 15 et 16, à 19 h. : Conteurs d'aujourd'hui ; le 18, à 18 h. : L'urbanisme chinois ; à 21 h. : Hommage à B. de Schloezer. — Musique : les 13, 14 et 15, à 18 h. 30 : La vie musicale en U.R.S.S. de 1900 à 1932 ; le 18, à 18 h. 30 : Scriabine et ses contemporains. — Théâtre : le 18, à 20 h. 30, le 20, à 19 h. 30 : les Têtes de cuir.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00 : Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 13, 14, 15 et 16, à 18 h. 30 : Nuova compania di Canto popolare ; les 19 et 20, à 18 h. 30 : Mauricio Kagel ; les 14, 15, 18 et 18, à 20 h. 30, le 17, à 14 h. 30 : Ballet Wuppertal ; le 19, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation ; les 13, 16, 17 et 20, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 13, 16 et 20, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Spectacle Ionesco.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTALECT (326-48-83) (D.), 20 h. 45 : Lire ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison (dernière le 16).
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : Siegfried 78.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Roi Lear.
BIOTHEATRE (261-44-18 et 261-42-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Trois Visages.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pépé (dernière le 17). — Atelier du Chaudron (328-97-04), les 14, 15 et 16, à 18 h. 45 : Au ciel, il y a un grand projecteur de cinéma... — Théâtre du Soleil (373-24-08) (D. soir, L.), 20 h., mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Méphisto. — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Spectacle XII, d'après les Justes.
CHAPITEAU DE L'AVENUE DE BRETEUIL (539-89-54) (Mar.), 21 h. 30 : Yerma.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, les jeu., ven., sam., 20 h. 30 : Faust. — Ressarre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Tango.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tour du monde en 80 jours.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.
ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22), les 16, 17, 18, 19, à 20 h. 45 ; le 17, à 18 h. 45 : les Lustres ; Palabres.
FONTAINE (874-82-34 et 874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
GALERIE 55 (326-63-11) (D., L.), 21 h. : la Disparition d'Onésime K.
GALERIE DE NESLES (325-39-50), la Belle et la Bête 79.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 12 h. 30 : Paris, c'est Brest en plus petit ; I (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. II (D.) 18 h. 30 : Une heure avec R.-M. Rilke ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges ; 20 h. 30 : la Baignoire.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Préféré (dernière le 17).
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Oui.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Une case de vide.
MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D.), 21 h. : le Philanthrope.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J. D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 16 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
ORSAY (548-38-53), les 15, 16, à 20 h. 30, le 17, à 15 h. : Zadig ; les 13, 14, 19, à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97 et 544-50-21) (D.), 21 h. : le Premier.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : les Deux Orphelines.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sans issue.
RANELAGH (288-64-44), les 13, 15, à 20 h. 45 : Quarante carats.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : les Belges.
THEATRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Christophe Colomb.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Arlequin Superstar.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80 et 508-43-18) (D.), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Jacques le Fataliste.
VARIETES (233-09-92 et 508-42-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses... ; les Jeu., Ven., Sam., 23 h. 15 : les Jumelles (dern. le 16). II : 22 h. : Popeck.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 : Fatidik et Opéra (jours pairs), A l'amour (jours impairs) ; 22 h. 30 : B. Garcin.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : les Après-midi d'Emilie ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
L'ECUME (542-71-16), Jeu., 22 h. : C. Aubron ; Ven., Sam., 22 h. : M. Léno.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. : le Président.
LA MIRANDIERE (033-68-59) (D.), 18 h. 30 : la Rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
PETIT CASINO (278-36-50), 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : « Abel et Caïn » et R. Baron.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : le Client (dern. le 16) ; 22 h. : Magnifique... Magnifique.
SELENITE (033-53-14) (Mar.), 20 h. 30 : J. Rougerie ; 22 h. : Despacho. II : 21 h. : Ned Jma ; 22 h. 30 : Lune de cire.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : *Chansons de femmes : à tire d'elles* ; 21 h. 30 : Anne et Alain, jusqu'au 16 ; à partir du 19 : Une heure de Brecht.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.

Festival du Marais

HOTEL D'AUMONT (sauf le 17), 21 h. 30 : Salomé.
HOTEL DE BEAUVAIS (D.), 22 h. : Paris à mes oreilles, ma tête est en vacances ; (D.), 20 h. 30 : les Maringuins.
THEATRE ESSAION (D.), 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses ; (D.), 22 h. 15 : Danse de mort.
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX, le 13, 21 h. 15 : H. Novelo, violon ; V. Stoainova, piano (Franck, Fauré, Galindo) ; le 19 : Trio Risler (Reber, Saint-Saëns, Ravel).
HOTEL CARNAVALET, le 15, à 21 h. 15 : Quatuor à cordes Talich (Debussy, Janacek, Ravel).
EGLISE SAINT-MERRI, le 15, à 21 h. 15 : Ensemble à vent de Paris (Donizetti, Mozart, V. d'Indy, Gounod).
PLACE DU MARCHE-SAINTE-CATHERINE, le 15, à 19 h. 30 : la Couade ; le 19, à 19 h. 30 : Groupe Sybil ; les 13, 16, 18, à 19 h. 30 : Montre-Petits ; le 19, à 20 h. 30 : les Fabuliers ; le 13, à 20 h. 30 : Sweet Little Papa.

Dans la région parisienne

ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 15, à 21 h. : J. Jando (Liszt, Kodaly, Bartok).
ARGENTEUIL, Parc Cassinat, le 17, à 16 h. : Estudiantina d'Argenteuil, dir. M. Monti.
ARPAJON, *Eglise Saint-Clément*, le 16, à 21 h. : Chœurs et orchestre, dir. M. Mathias (Honegger : le Roi David).
ATHIS-MONS, Parc d'Avancourt, le 16, à 21 h., le 17, à 15 h. : les Frères Jacques.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, le 15, à 20 h. 30 : G. Pierron ; le 19, à 20 h. 30 : M. Rivat.
BEZONS, Théâtre, le 16, à 21 h. : J.-P. Verdier.
CHATOU, L.-Jouvet, les 18, 19 à 21 h. : Festival International de la trompette.
COURBEVOIE, Maison pour Tous, les 14, 15, à 20 h. 30, le 16, à 15 h. : le Legs.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont, le 16, à 20 h. 45 : Mama Bea Tekielski ; le 18, à 20 h. 45 : Du fond du gouffre.
CRETEIL, Maison des Arts, le 15, à 20 h. 30 : Grande salle : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (musique à Vienne). Petite salle : les Autres, rock.
DOURDAN, Château et Eglise, concert promenade, le 17, à partir de 16 h. : Orchestre P. Marie-Portales (Vivaldi).
ETAMPES, IVe Festival, Eglise Saint-Gilles, le 16, à 21 h. : Ensemble Kuijken (Hanquart, Hotteterre, Loeillet) ; Hôtel d'Anne de Pisseleu, le 17, à 17 h. : K. Boeke, W. Van Hauwe, flûtes.
EVRY, studio, le 19, à 21 h. : Ensemble d'instruments électroniques de l'Itinéraire.
FONTAINEBLEAU, Eglise Saint-Louis, le 17, à 21 h. : Orchestre P. Marie-Portales (Vivaldi : les Quatre Saisons).
FONTENAY-SOUS-BOIS, gymnase L.-Lagrange, le 16, à 21 h. : Au bonheur des dames.
GRIGNON, Institut national agronomique, le 16, à partir de 17 h. : Dernier rock avant 1984.
ISSY-LES-MOULINEAUX, M.J.C., le 14, à 20 h. 30 : C. Lefebvre.
IVRY, Théâtre des Quartiers, le 14, à 20 h. 30, le 16, à 16 h. : Il faut ; le 17, à 20 h. 30 : Un cœur simple ; le 15, à 20 h. 30, le 17, à 16 h. : la Rencontre de Georges Pompidou et de Mao Zedong ; le 15, à 20 h. 30 : Eddy ; les 13, 16, à 20 h. 30 : Zina.
MARLY-LE-ROI, le Parc, le 16, à 22 h. : Vibrations ; le 17, à partir de 12 h. : la Fête au village.
MEUDON, Orangerie du Château, le 19, à 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Meudon, dir. C. Gouinguene (Beethoven).
MONTREUIL, TEM, le 19, à 20 h. 30 : Chacun sa vérité.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, le 13, à 20 h. 30 : le Tour du monde en 80 jours ; Maison D.-Fery, le 13 à 20 h. 30 : la Famille des chiens ; le 14 à 20 h. 30 : la Rencontre de Georges Pompidou et de Mao Zedong.
NEUILLY, Athletic, les 14, 15 et 16 à 21 h. 30 : El Lobo, Cante y alma gitana.
PALAISEAU, Ecole Polytechnique, le 19 à 21 h. : les Frères Jacques ; le 13 à 20 h. 45 : Orchestre de l'Ecole alsacienne ; le 14 à 21 h. : Minuit boulevard, ma banlieue flasque, rock.
PANTIN, Conservatoire, les 13 et 15 à 20 h. 30 : Ensemble du Conservatoire et Studio de musique électroacoustique ; le 14 à 20 h. 30 : Groupe de musique ancienne de Bydgoscz.
ROYAUMONT, Abbaye, le 16 à 20 h. 45 : A. Adorjan, H. Dreyfus (Bach).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, les 14 et 15 à 20 h. 30 : M. Portal.
SAINT-MAUR, le 17, à partir de 10 h. : Animation jazz quartiers de Saint-Maur ; Place des Molènes, 15 h. : Cohelmec Ensemble.
SARCELLES, Eglise Saint-Pierre - Saint-Paul, le 15 à 21 h. : G. Delville (Mozart, Berg, Poulenc).
SCEAUX, chapiteau, le 16 à 21 h. : Nuit du blues, Sugar Blue, Clifton Cheni.
TREMBLAY-LES-GONESSE, Grange aux Dîmes et Eglise, concert-promenade, le 16 à partir de 15 h. 30 : les Ménestriers.
VERSAILLES, Parc forestier de Porchefontaine, le 13 à 20 h. 30 : P. Béranger ; XVI[e] Festival, Opéra Royal, le 14 à 20 h. 45 : Northern Simfonia Orchestra, T. Stich-Randall, dir. J.-B. Pommier, (Mozart, Beethoven) ; Chapelle Royale, le 15 à 20 h. 45 : Concert de musique religieuse.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 13 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Verdi : requiem).
VILLEPARISIS, C.C. J.-Prévert, le 16 à 20 h. 30 : J. Gréco.
VINCENNES, M.J.C., le 15 à 21 h., le 16 à partir de 14 h. : Folk.
YERRES, Gymnase, les 16 et 19 à 21 h. 30 : Fête de la danse.





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 JUIN

15 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Capitaine Morgan, de A. de Toth et P. Zeglio ; 18 h., Cannes 79 : Grand - mère et ses huit petits-enfants dans la forêt, de E. Thorstenson ; 20 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : l'Affaire Matteoti, de F. Vancini ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : Goutte d'eau, de A. El Bakri ; Fleur sauvage, de Y. Francis (en présence de R. Marzouk).

JEUDI 14 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Donna del Mondo, de G. Jacopetti ; *18 h., Cannes 79 :* Lucie, de J.-E. During ; 20 h., Cannes 79 : Nous étions un seul homme, de P. Valois ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : les Innocents, de M. Radi (en présence de R. Marzouk).

VENDREDI 15 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Amours difficiles, de S. Sollima ; 18 h., Cannes 79 : Lamento, de P. Valois ; 20 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Au nom du Père, de M. Bellochio ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : Première année d'amour, de S. Abou Seif, H. Rafla, K. el Cheikh et N. Moustapha (en présence de R. Marzouk).

SAMEDI 16 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Pâques sanglantes, *de G. de* Santis ; 18 h., Cannes 79 : Johan, de P. Valois ; 20 h., Cannes 79 : l'Héritage, de A. Breien ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : le Lâche et l'Amour, de H. Youssef (en présence de R. Marzouk).

DIMANCHE 17 JUIN

15 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Tempête, de A. Lattuada ; 18 h. : Disons, un soir à dîner, de G. Patroni Griffi ; 20 h. : l'Audience, de Marco Ferreri ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : Non, de N. Babgat ; la Rencontre, de S. Chafik.

LUNDI 18 JUIN

Relâche.

MARDI 19 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Filumena Marturano, de E. de Filippo ; 18 h., Hommage à Mary Pickford : The Beast at bay-New York Hat (courts métrages) ; 20 h. : Coquette, de S. Taylor ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : Ainsi va l'amour (Oh ! nuit, oh ! temps), de Ali Reda.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 13 JUIN

15 h. : Hommage à Mary Pickford : Rebecca, de M. Neilan ; 17 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; 19 h. : Vingt ans après (deuxième partie), de H. Diamant-Berger.

JEUDI 14 JUIN

15 h. : la Fille de la tourbière, de V. Sjostrom ; 17 h. : Tol'able David, de H. King ; 19 h. : Hommage à Mary Pickford : Tess au pays de la haine, de J.-S. Robertson ; 21 h. : la Mère, de V. Poudovkine.

VENDREDI 15 JUIN

15 h. : le Chant de la fleur écarlate, de M. Stiller ; 17 h. : la Conscience vengeresse, de D.W. Griffith ; 19 h. : Hommage à Mary Pickford : la Petite Annie, de W. Beaudine ; 21 h. : Tonnerre sur le Mexique, de S. Mikhaïlovitch Eisenstein.

SAMEDI 16 JUIN

15 h. : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h. : Show People, de K. Vidor ; 19 h. : Hommage à Mary Pickford : Secrets, de F. Borzage ; 21 h. : la Nouvelle Babylone, de Kozintzev et Trauberg.

DIMANCHE 17 JUIN

15 h. : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; *19 h. : Hommage* à Mary Pickford : les Moineaux, de W. Beaudine ; 21 h. : Polikouchka, de Sadine.

LUNDI 18 JUIN

15 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 17 h. : Forfaiture, de Cecil B. De Mille ; 19 h. : Hommage à Mary Pickford : les Bas-Fonds, de Sidney A. Franklin ; 21 h. : la Fille au carton à chapeau, de Boris Barnet.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.)) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Rex, (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), h. sp.

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 3e (770-33-88).

FELICITE (Fr.) : Rio-Opéra (742-82-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), H. spécial.

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Qartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (227-90-90).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-53-99).

MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : *Publicis Matignon*, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montpar-

Les films nouveaux

AMOUR DE PERDITION, film portugais de Manuel de Oliveira. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

HISTOIRES ABOMINABLES, courts-métrages français de P. Bokanowsky, Moïse Maaouk, M. Dalio, Gébé. — Le Seine, 5e (325-95-99).

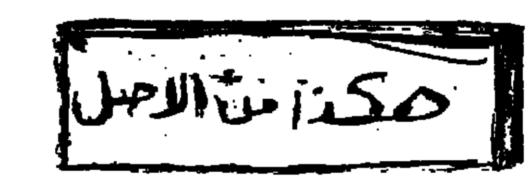
NEW-YORK, SALSA CITY, film américain de Léon J. Gast. — V.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGE, film français d'A. Cavalier. — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille (357-90-81).

L'INCROYABLE HULK, film américain de K. Johnson. — V.o. : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ENIGMES DU SPHINX, film anglais de Laura Mulvey. — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42). Heures spéciales.

MEURTRE PAR DECRET, film américain *de Bob Clark*. — V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).



Cinéma

nasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PATRICK (Aust., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Balzac, 8e (561-10-60), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03). H. Sp.
LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Mazéville, 9e (770-72-86), Napoléon, 17e (380-41-46).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SERIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : les Choses de l'amour ; Jeu. : le Bal des vauriens ; Ven. : Wusa ; Sam. : Portrait d'une enfant déchue ; Dim. : Sweet Charity ; Lun. : A cause d'un assassinat ; Mar. : Trois Femmes.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : The Ball Game ; Jeu. : Show Boat ; Ven. : le Chant du Missouri ; Sam. : Chantons sous la pluie ; Dim. : Invitation à la danse ; Lun., Mar. : Blanches Colombes et Vilains Messieurs.
SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), Mer. : la Femme au portrait ; Jeu. : le Fauve en liberté ; Ven. : En quatrième vitesse ; Sam. : Little Caesar ; Dim. : la Femme au portrait ; Lun. : Je suis un évadé ; Mar. : Johnny le vagabond.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Chercheurs d'or ; Jeu. : les Marx au grand magasin ; Ven. : la Soupe au canard ; Sam. : Monkey Business ; Dim. : Chercheurs d'or ; Lun. : Plumes de cheval ; Mar. : Une nuit à l'Opéra.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), mer. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; jeudi : Los Olvidados ; ven. : Un chien andalou ; Simon du Désert ; sam. : la Jeune Fille ; dim. : la Montée au ciel ; lundi : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; mardi : la Mort en ce jardin.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
JAMES BOND (v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) ; mer., sam. : Au service secret de Sa Majesté ; dim. : l'Homme au pistolet d'or ; ven., mar. : Vivre et laisser mourir ; jeudi, lundi : L'espion qui m'aimait.
MEILLEUR FILM D'ACTION (v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; mer., sam., dim. : Easy Rider ; vend., sam., dim. : l'Equipée sauvage ; jeudi, sam., dim. : Electra Glide in Blue ; lundi, sam., dim. : Challenge One ; mar., sam., dim. : l'Ultime randonnée.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : les Montagnards sont là ; ven. : les As d'Oxford ; sam. : Tête de pioche ; dim. : la Bohémienne ; lun. : les Conscrits ; mar. : C'est donc ton frère.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
FRED ASTAIRE & CIE, Mac-Mahon, 17e (033-50-91). Mer., mar. : Roberta ; jeu., lun. : O toi, ma charmante ; ven. : l'Amiral mène la danse ; sam. : Broadway Melody ; dim. : l'Amour vint en dansant.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON, Action La Fayette (9e) (878-80-50). — Merc. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse ; Jeu. : Little Caesar ; Vend. : la Femme au portrait ; Sam. : Key Largo ; Dim. : les Cheyennes ; Mar. : le Souffle de la violence.

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
ANDREI ROUBLEV (A., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARTISTES ET MODELES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AVEU (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (738-64-66).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRIVER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (voir tout à la fin).
LE LOCATAIRE (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LOVE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussman, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mar.
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Miramar, 15e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
SOLEIL VERT (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
THEOREME (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LES TITANS (A., v.f.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Omnia, 2e (233-39-36), Caméo, 9e (266-48-44), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S. D.).
ARAN (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. 13 h.
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
LA CONCENTRATION (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), 19 h. 30.
DEHORS-DEDANS (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf. D.).
DROLE DE DRAME (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o. (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (An., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf. D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
MONTY PYTHON (An., v.o.), les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
PAR FEU ET PAR FLAMMES (sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), Mer., S., D., a.m.
LA PARTY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
REVE DE SINGE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 22 h. et sam. 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
WEEK-END (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Coup de Sirocco.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Driver ; Pour une poignée de dollars ; les Lycéennes redoublent.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : la Tour infernale ; Pour une poignée de dollars ; Et pour quelques dollars de plus ; A nous deux ; Hamburger film-sandwich.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : Meurtres par décret ; Midnight Express.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : les Sœurs Brontë ; A la recherche de Mr. Goodbar ; Goldorak ; S.O.S. Concorde.
LES MUREAUX (474-38-90) : L'Incroyable Hulk ; Meurtres par décret ; Au bout du bout du banc.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : American College ; Cinécal (976-38-17) : Rock'n Roll ; Cause toujours, tu m'intéresses ; Molière.
MANTES, Domino (092-04-05) : les Valseuses (**) ; Driver ; Juge et hors-la-loi ; Normandie (447-02-35) : la Tour infernale ; Monty Python Sacré Graal.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Incroyable Hulk ; la Fureur de vaincre ; Et pour quelques dollars de plus ; Meurtres par décret.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : Melody in Love (**) ; A nous deux.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Incroyable Hulk ; Parfum de femme ; Meurtres par décret ; Pour une poignée de dollars.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Hair ; Au bout du bout du banc ; Juge et hors-la-loi ; Meurtres par décret ; l'Incroyable Hulk ; Melody in Love (**). — C2L (950-55-55) : Prova d'Orchestra. — Club (950-17-96) : le Grand Océan ; Little Big Man ; le Temps d'aimer et le temps de mourir ; la Flûte enchantée ; le Retour de Frankenstein ; Soleil vert.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : le Second Eveil.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Sœurs Brontë ; Meurtres par décret ; Melody in Love ; Il était une fois dans l'Ouest.
BURES - ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : A nous deux ; Au bout du bout du banc ; les Valseuses ; Pour quelques dollars de plus.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : A nous deux ; Parfum de femme ; la Tour infernale ; l'Incroyable Hulk ; Festival films musicaux.
GIF, Central Ciné (907-61-85) Goldorak ; Intérieurs. — Val Courcelles (907-44-18) : Femmes entre chien et loup ; la Taverne de l'enfer ; le Couteau dans la tête ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; le Sixième continent.
GRIGNY, France (906-49-98) : le Coup de sirocco ; la Taverne de l'enfer. — Paris (905-79-60) : la Grande Cuisine ; le retour de l'homme-araignée.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Comme chez nous le second éveil ; la Fille de Prague avec un sac très lourd ; Militia Battlefield.
SAINT-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) Oliver's Story ; Norma Rae ; la Fièvre du samedi soir.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Hair ; les Demoiselles de Wilko ; Parfum de femme.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Coup de sirocco.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Bambi.
CHAVILLE (926-51-96) : l'Esprit de la ruche ; Voyage au bout de l'enfer.
COLOMBES, M. J. C. (782-42-70) : Blue Collar.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Jazz à Newport ; l'Arnaque.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens... par la barbichette.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : l'Arbre aux sabots ; Un été 42.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-90) : l'Homme en colère ; Un été 42.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : American College ; Quintet ; Ils sont grands ces petits.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Meurtres par décret.
RUEIL, Ariel (749-46-25) : la Drôlesse ; Et pour quelques dollars de plus. — Studio (749-19-47) : Olivers Story ; S.O.S. Jaguar ; Supersonic en péril.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Bambi ; Family Life.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-80) : Ashanti ; Série noire ; Fidelio ; l'Adoption.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Au bout du bout du banc ; American college ; les Valseuses ; Driver. — Prado : Rock'n Roll ; séc. spéc. : l'Argent de la vieille.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : le Petit Cheval bossu ; la Madriguera ; la Mouette.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Patrick ; Melody in love (**) ; Oliver's Story.
BONDY, salle A. Malraux (847-18-27) : le Grand Frisson ; Frankenstein junior. — Salle Giono (847-18-27) : l'Homme de marbre ; Go west.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Incroyable Hulk ; le Commando des morts-vivants ; la Tour infernale.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Au bout du bout du banc ; Juge et hors-la-loi ; Meurtres par décret.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Voyage au bout de l'enfer.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Juge et hors-la-loi ; Pour une poignée de dollars ; les Valseuses ; Au bout du bout du banc ; Meurtres par décret ; Et pour quelques dollars de plus.
ROSNY, Artel (528-80-00) : le Trésor de Matacumba ; Et la tendresse, bordel ; les Valseuses ; Flic ou Voyou ; Au bout du bout du banc.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24), mer., 15 h. : Diabolo menthe.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Play-Time ; mar. soir : le Couteau dans la tête (v.i.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Tour infernale ; l'Incroyable Hulk ; Parfum de femme ; Melody in Love (**) ; A nous deux.
CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79) : Un mariage.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Trésor de Matacumba ; Et pour quelques dollars de plus ; Et la tendresse, bordel ; Au bout du bout du banc ; Juge et Hors la loi ; Flic ou voyou. — La Lucarne (207-37-67) : Coup de tête.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : l'Ile au trésor ; Messidor.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Série noire.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Pour une poignée de dollars.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Intérieurs ; Play-Time ; Meurtres par décret.
MAISONS-ALFORT, Club (378-71-70) : Série noire ; la Fièvre du samedi soir ; Frankenstein junior.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Prova d'orchestra ; Juge et Hors la loi ; Et pour quelques dollars de plus ; Meurtres par décret. — Port : Hamburger film-sandwich.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Meurtres par décret ; la Jeune Lady Chatterley.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Tour infernale ; l'Incroyable Hulk ; Parfum de femme ; la Fièvre du samedi soir ; A nous deux ; Hair.
VILLEJUIF, Théâtre Romain Rolland (726-15-02) : Pierrot le fou ; Cartouche.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : les Valseuses ; Meurtres par décret ; Pour une poignée de dollars.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : A nous deux ; la Tour infernale ; les Valseuses ; Pour une poignée de dollars ; Juge et hors-la-loi ; Frankenstein Junior. — Gamma (981-00-03) : l'Incroyable Hulk ; le Trésor de Matacumba ; Et pour quelques dollars de plus ; le Commando des morts-vivants.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Drôlesse ; Meurtres par décret ; la Tour infernale ; Et pour quelques dollars de plus.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Moissons du ciel ; Norma Rae ; Hamburger film sandwich ; A nous deux ; Meurtres par décret ; Au bout du bout du banc. — Marly : Prova d'orchestra (v.o.).
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : Viva el presidente.
GONESSE, Théâtre J. Prévert (985-21-92) : l'Homme en colère.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Bambi ; l'Amour en fuite ; le Souffle de la tempête.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : A nous deux ; le Trésor de Matacumba ; Pour quelques dollars de plus ; Juge et hors-la-loi ; Pour une poignée de dollars.

Concerts

MERCREDI 13 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. Y. Minton, P. Zukerman (Mozart, Berg, Brahms).
EGLISE SAINT - PHILIPPE - DU - ROULE, 20 h. 45 : Orchestre de Jeunes A. Lœwenguth ; Chœurs de Paris, dir. A. Chouvet (Schütz, Kodaly, Bach, Mozart, Buxtehude).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'Archets français, sol. S. H. Kwak, soprano, J.-C. Dewaele, alto (Schubert, Vivaldi, Paganini, Bach).
SALLE PLEYEL, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres, P. Soler.
MAISON DU MEXIQUE (Cité U), 21 h. : Chœurs de l'Université de Ouachita (Dufay, Bird, Bach...).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : Groupe de l'Itinéraire.
AMERICAN CENTER, 21 h. 30 : Concert I. Xenakis.
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : M. Defradas, D. Markevitch, D. Nathan, G. Poulet, F. Raitzin, M. Larrieu (Mozart, Haydn, Czerny, Dvorak).
Eglise Sanit-Roch, 20 h. 30 : M. Defradas, D. Markevitch, D. Nathan, G. Poulet, F. Raitzin, M. Larrieu (Mozart, Haydn, Czerny, Dvorak).
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : M. Denis, J.-C. Guilhem (Duphly, Bach, Scarlatti, Légrenzi...).
LUCERNAIRE, 19 h. : Ensemble Baroque Français (Telemann, Vivaldi, Bach, de Boismortier) ; 20 h. 30 : Ensemble Perceval (Le Jeu de Robin et de Marion).

JEUDI 14 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 13 ; 20 h. 30 : voir le 13.
RADIO-FRANCE (105), 20 h. 30 : M. Nordmann, harpe ; U. Reinemann, baryton ; P. Amoyal, violon (Spohr, Schubert, Sikhra, Schumann, Alvars...).
PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : James Lyon, violoncelle (Ortiz, Reger, Fortner, Bach).

VENDREDI 15

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 13.
THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : J.-R. Kars (Messiaen).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Ensemble Polyphonia, Les Cantores de Paris, Orchestre de chambre des musiciens de Sully (Haendel : « le Messie »).
SALLE GAVEAU, 21 h. : S. Costa, piano (Beethoven, Schumann, Albeniz).
BIBLIOTHEQUE BEAUGRENELLE, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de l'itinéraire (Taïra, Bousch, Murail).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble De Camera (Mache,Louvier, Sciortino, Stravinsky).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 12 h. : E. Ballon (Liszt, Duruflé, Messiaen) ; 21 h. : Chorale S. Caillat, sol. : A. Bedois (Rameau, Monteverdi, Bouzignac, Milhaud, Messiaen).
PALAIS DE CHAILLOT, 21 h. : le Jeu de Sainte-Agnès (Musique de M. Constant).
EGLISE SAINT-ALBERT-LE-GRAND, 20 h. 30 : Chorale franco-allemande, dir. : B. Lallemant (Renaissance française, chansons du terroir, musique sacrée).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : L. Berman, piano (Liszt).
SALLE PLEYEL, 21 h. : voir le 13.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : B. Berstell, B. Grenat, G. Amar-Vonin (Haendel, Vivaldi, De Sesch).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 13.
LUCERNAIRE, 21 h. : M.-C. et F. Doublier, piano à quatre mains (Schubert).

SAMEDI 16

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble 12 (Bach, Telemann, Vivaldi, Haydn).
THEATRE DU RANELAGH, 18 h. 30 : Ensemble Euterpe (musique du quatorzième au dix-huitième siècle).
PALAIS DE CHAILLOT, 21 h. : voir le 14.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Trio d'Anches Ozi (Beethoven, Haydn, Constant).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor de guitares R. Maldonado (musique sud-américaine).
EGLISE AMERICAINE, 21 h. : E. Muss, guitare (Dowland, Bach, Paganini).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : B. Berstel, M. Podeur (Bach, Krebs, Couperin) ; 20 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. : voir le 15.

DIMANCHE 17

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : J. Charpentier (Charpentier).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 17 h. : M.-C. Alain (Grigny, Balbastre, Bach, Franck, Alain).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, sol. P. Bride, D. Adorjan (Bach, Devienne, Telemann, Vivaldi).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : B. Pinéau, orgue (improvisations).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Françoise Rieunier (Mozart, Liszt, Alain, Messiaen).
POINT VIRGULE, 20 h. 30 : M. Kasal, J. Boswel (musique de l'Inde).
LUCERNAIRE, 17 h. 30 : voir le 13 à 20 h. 30 ; 21 h. : voir le 15 ; 19 h. 30 : voir le 16.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 16.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 13.

LUNDI 18

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16.
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. A. Adorjan (Prokofiev, Mozart, Haydn).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. S. Ozawa ; Chœur national, dir. J. Grimbert (Haydn : la Création).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : P. Corré, E. Exerjean, piano quatre mains (Poulenc, Damase, Auric, Satie...).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : P. Zukerman, L. Harrel, A. Moglia, J. Dupouy, A. Tétard, J. Delecluse (Schubert).
PALAIS DE CHAILLOT, 21 h. : voir le 14.

MARDI 19

CHAPITEAU DE L'AVENUE DE BRETEUIL, 21 h. 30 : Quintette de France (Schubert, Petitgirard, Fauré).
EGLISE SAINT - GERMAIN - L'AUXERROIS, 21 h. : Chorale R. Miravet ; Ensemble instrumental de l'Auxerrois, dir. R. Miravet (Haendel, Mozart, Vivaldi, Bach).
RADIO-FRANCE, Studio 105), 19 h. : J.-C. Pennetier, piano (Ohana).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : M. André, E. Bilgram.
EGLISE SAINT - LOUIS - DE - LA - SALPETRIERE, 21 h. : Orchestre Merle-Portales, Chœur et Orchestre du Marais (Vivaldi).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Chœurs de la Madeleine, dir. J. Havard de la Montagne (Vittoria, Eberlin, Mendelssohn, Gounod).
ESPACE FUTURA, 20 h. 30 : les Madrigaliers (polyphonies de la Renaissance).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Brendel (Liszt, Schoenberg, Busoni, Brahms).
SALLE PLEYEL, 21 h. : voir le 13.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 18 ; 21 h. : A. Quillard, C. Djourado (Schumann, Bartok, Hindemith, Poulenc).

Variétés

Le music-hall

GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Y. Dautin (dernière le 16).
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Coluche.
LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. : J. Martin.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Annie Cordy.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D.), 20 h. : R. Magdane ; (D.), 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : S. Joly.
SAN PIERROT CORSO, 21 h., 22 h. 30 : J.-C. Avram (dernière le 15).
MAISON DES JEUNES DE SAINT-MEDART, le 15, à 21 h. : Pierre Chouraki.
INSTITUT DES LANGUES ORIENTALES, le 16, à 21 h. : Gala.
HIPPODROME DE PARIS, le 16, à partir de 17 h. : Festival de musique maghrébine.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : Françoise de Torrenté, chants et poèmes.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (J.), 20 h. 45, mat. sam. 15 h : la Périchole (dernière le 16).

Les chansonniers

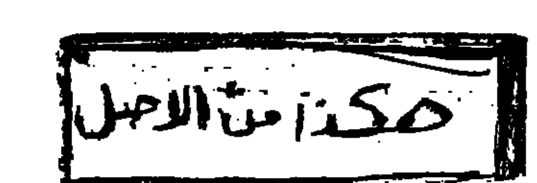
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : R. Rocca, J. Valton.

La danse

ASCI (580-12-67), le 15, à 18 h. 30 : Ema Haberli ; le 16, à 18 h. 30 : Loin et au Sud.
AMERICAN CENTER, les 15 et 17, à 21 h. 30 : Compagnie le Cercle, J. Honor.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : le Four solaire (Vos rêves et les miens) (dernière le 16).
LA FORGE (371-71-89), les 16 et 17, à 18 h. 30 : Indépendanse.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) : le Bolchoï, les 13, 15 et 19, à 20 h. 30 : Icare ; les 14, 16 et 18, à 20 h. 30 : Leda, Roméo, Promenades, Mozart.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Oh ! America.
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 20 h. : Danse, événement libre (jusqu'au 16).
LE PALACE (246-10-87), le 13, à 20 h. 30 : Tanaka Min.

Jazz, pop', rock, folk

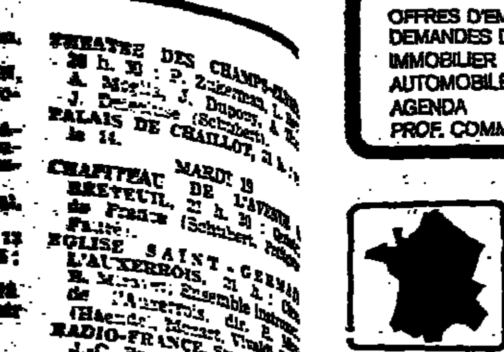
LE BOURDON, le 18 à 21 h. : Michel Hindenoch.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : F. Guin, B. Vasseur (jusqu'au 19).
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Tamia, P. Chaspy, B. Philips ; 22 h. 30 : Air.
LE 28, RUE DUNOIS (584-72-00) (Mar.), 21 h., dim. mat., 15 h. 30 : Voltage 8.
LA DEFENSE, le 18, à 12 h. : Evanescence ; le 19, à 12 h. : Orchidée.
F.I.A.P. (589-89-15), le 15, à 21 h. : Deka, afro-rock.
GIBUS, les 15, 16, à 22 h. : Cap Horn.
GOLF DROUOT, le 16, [illegible] h. : Sphinx.
INSTITUT NEERLANDAIS, le 16, à 20 h. 30 : Théo Loevendie Consort ; le 17, à 20 h. 30, Léo Cuypers ; le 17, à 17 h. 30 : Quatuor OAAO.
PALACE (246-10-87), le 19, à 20 h. 30 : Sylvester.
OLYMPIA (742-25-49), le 17, à 21 h. : Third World ; le 18, à 21 h. : Lola Beltram ; le 16, à 17 h. 30 : Reporter, Trust.
PAVILLON DE PARIS, le 19, à 20 h. : Vangelis.
LE PETIT OPPORTUN, 23 h. h. : G. Arvanitas, C. Guilhot, J. Samson.
LE PETIT OPPORTUN, 23 h. : 13 : Watergate Seven + one ; le 14 : Blacksticks ; le 15 : Clarinette Connection ; le 16 : Swing at Six ; le 18 : New Jazz Bandar et Cie ; le 19 : Bill Coleman.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-96), 20 h. : La Veille ; à partir du 17 : Sugar Blue, Mud Ball Sweet ; 18 h., à partir du 17 : Insomnie ; 18 h. : District (dern. le 16) ; les 13, 14, à 17 h., les 15, 16, 17, à 12 h. 30 : Alwoody Jets.
HOTEL SAINT-AIGNAN, le 13, à 21 h. : Cylindre Rock.
SALLE PLEYEL, le 14, à 20 h. : D. Gillespie, S. Grappelli, K. Clarke, P. Michelot, D. Dialey, M. Hemmeler.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INTERNATIONAL

recrute

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

pour son Unité de Production - Région de BORDEAUX (100 personnes)

Outre les compétences de base, (services généraux, personnel, *gestion des magasins, budgets, informatique, etc ...*) l'expérience confirmée de la vie en usine et une bonne capacité de décision sont indispensables pour assumer le rôle humain primordial dans ce poste.

Notre développement et nos besoins en cadres de haut niveau peuvent autoriser des perspectives incontestables de carrière pour l'homme qualifié qui aura fait ses preuves dans ce poste très complet.

Ecrire avec CV, photo, rémunération à no 15605 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Discrétion totale assurée.

Pr propriété 20 km Sud Orléans recherche MÉNAGE

Homme toutes mains. Femme pour ménage et cuisine week-end. Enfants élevés. Maison *indépendante* confortable.

Tél. matin, Paris au 227-09-52 et le week-end au 16 (38) 65-90-06.

Rech. pour direction Ecole à TOULON, Enseignant (e) 25 ans minimum. Titul. DECS, 5 ans enseignement.

Ecr. HAVAS TOULON 15514

La Direction des Musées de France rech. pour le musée national du Château de COMPIEGNE

UN CADRE

pour assister le chef d'établissement. Qualités requises : sens de l'organisation et du service public. Titre : licence d'histoire de l'art ou équivalent.

Formation administrative appréciée. Rémunération mensuelle *nette : 3.700 F.*

Adr. lettre de candidature manuscrite et C.V. à : DIRECTION des MUSEEES de FRANCE, Bureau du Personnel, 34, quai du Louvre, 75041 Paris Cedex 01

SOCIETE GENERALE DES EAUX MINERALES DE VITTEL cherche pour compléter son équipe Marketing

un(e) jeune chef de produits

Expérience produits grande consommation nécessaire *(2 ans environ)*

Formation *supérieure - Allemand souhaité*

Résidence : VITTEL

Nous offrons : bon niveau de responsabilités au sein d'une structure légère.

Adresser C.V., et prét. sous réf. 49M113 au

Centre de Pyschologie Appliquée
69, *rue de Monceau* 75008 PARIS
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

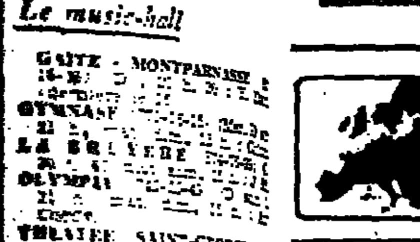
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE POUR GESTION DE PRODUCTION, DE SOUS-TRAITANCE et ACHATS TECHNIQUES

demandé par Société faisant partie d'un Groupe important, pour son usine de mécano-soudure du Midi, effectif 250 personnes, placé sous la responsabilité *du Directeur d'usine.*

- — Le candidat doit avoir un niveau d'ingénieur ou assimilé.
- — *10 ans de pratique.*
- — Une solide expérience de la gestion de production.
- — De bonnes connaissances en matière d'utilisation d'informatique de gestion de production.
- — L'esprit d'entreprise.
- — Le sens des rapports humains.

Rémunération annuelle : de 100.000 à 140.000 F.

Envoyer C.V. sous réf. 6.640 à P. LICHAU, B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.



emplois internationaux

Société d'étude technique et commerciale d'automation, recherche pour sa filiale en ARABIE SAOUDITE :

— 1 INGÉNIEUR

en instrumentation électricité
- Expérience exigée.
- Salaire 160.000 F annuel.

— 2 TECHNICIENS SUPÉRIEURS

en instrumentation électricité
- Salaire 110.000 F annuel.

— 4 DESSINATEURS PROJETEURS

en électricité et en pipe-line de structure.
- Salaire 90.000 F annuel.

Anglais courant impératif.
Période de 100 jours sur le site, suivie de 12 jours de détente.
Exempts I.R.P.P., suivant législation actuelle.

Ecrire avec curriculum vitae : SETECA 150, Grande-Rue HEILLECOURT - B.P.9 - 54140 JARVILLE.

GMF

Premier promoteur européen de maisons individuelles en habitat groupé *et isolé*, le *GROUPE MAISON FAMILIALE* pratique *une politique* sociale avancée. Il emploie 3000 personnes dont 1050 cadres. La moitié *des effectifs* est répartie dans les 21 antennes régionales.
Il souhaite s'attacher le concours d'un

CONSEIL EN RECRUTEMENT VACATAIRE – installé à Lyon –

à même de maîtriser la fonction sous tous aspects, en relation avec les directions générale et régionale.
Profil : formation psychologue - graphologue - expérience de plusieurs années acquise en cabinet ou dans une *importante entreprise.*

Adresser c.v., photo et prétentions, en précisant disponibilité, s/réf 2893 à à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines - GMF – B.P. 18 59403 CAMBRAI CEDEX.

Un Groupe Français de notoriété internationale recherche pour une de ses usines de l'Est de la France *spécialisée dans l'industrie du bois*

un INGENIEUR DE MAINTENANCE

- — Son activité s'exercera dans le cadre d'une unité de production de 250 personnes dotée de matériel lourd et *automatisé* ;
- — Rattaché au Directeur, il dirigera un service comprenant 30 personnes ;
- — Son objectif principal sera d'accroître la disponibilité machines en réduisant les arrêts ;
- — Il sera chargé d'établir son budget, d'organiser le service et de mettre en place un préventif efficace ;
- — Ce poste conviendrait à un praticien de 35 ans environ, ingénieur électro-mécanicien diplômé ou équivalent, maîtrisant parfaitement la fonction dans une entreprise de taille comparable ;
- — Une expérience du travail en continu est souhaitable, l'importance de la Société permet d'envisager de réelles perspectives d'évolution.

Lieu de résidence agréable à proximité d'une ville d'eau renommée.

Ecrire à N° 811.119 M - REGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

recherche pour

MADRID EXPERT COMPTABLE

ou ASSIMILE

- — Formation supérieure et expérience AUDIT.
- — Bilingue FRANÇAIS-ESPAGNOL.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétent., sous n° 207, Publicité MEESTTERS, 113, rue de Reuilly, Paris (12e), qui transmettra.

JEUNE DIPLOMÉ ESC, IEP

Une société spécialisée dans la réalisation de lotissements propose de devenir

PROSPECTEUR FONCIER

à NANTES

MISSION :
- *— recherche de terrains et évaluation ;*
- *— étude fiabilité ;*
- *— négociations avec les propriétaires et les collectivités locales.*

LA SOCIETE :
- *en développement rapide assure la formation et permet une évolution intéressante ;*
- *la rémunération est élevée ;*
- *ce poste convient à un jeune diplômé débutant ou ayant une première expérience et motivé par une activité à caractère commercial.*

Adresser curriculum vitae et photo à : N° 8.133,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

LABORATOIRE 100 Kms PARIS offre un poste dans services techniques à

JEUNE INGENIEUR

pour responsabilité service engineering : conception, études, achats, installations nouvelles, modifications machines et procédés, gestion budgétaire de ses projets, animation équipe techniciens et dessinateurs.

PROFIL SOUHAITE :
- *A.M., ICAM - équivalent,*
- 3 à 5 ans d'expérience industrielle,
- une expérience réelle de méthodes serait vivement appréciée et des connaissances en électronique souhaitées,
- concret, bon animateur,homme de terrain et de communication,
- anglais indispensable.

Poste évolutif pour homme qualifié, disponible rapidement.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à No 15121, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

Société Industrielle Agro-Alimentaire, 600 pers. Leader de sa branche crée le poste d'

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

Homme, 30 ans minimum, DUT ou équivalent, expérience professionnelle antérieure dans service personnel. P.M.E. ou grande entreprise. C'est un poste évolutif. Résidence Finistère. Rémunération fonction de la *compétence et de l'efficacité.*

Envoyer lettre + curriculum vitae + photo à : S.C.D.R.E, - 46, rue P.-Riquet, 29200 BREST.

ORGANISME de FORMATION *recherche* POUR LYON

RESPONSABLE DE FORMATION

pour la gestion de ses actions en entreprises.

- — 35 ans minimum ; études supérieures ;
- — expérience 5 ans formation adultes.

Ecrire avec C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE, *n° 811.328 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.*

FILIALE HOTELIERE MAROCAINE de Groupe International de Service recherche pour son hôtel A AGADIR

ASSISTANT HOTELIER

chargé de seconder le Directeur de l'hôtel dans tous les domaines relevant de *la gestion* hôtelière ou de le remplacer en cas d'absence, le candidat participera *et* veillera à la stricte application des procédures de contrôle interne, placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur.

Le candidat bénéficiera de l'assistance fonctionnelle de la direction administrative de la Société chargée de la gestion de *l'établissement.*

Diplômé d'une école hôtelière avec option gestion comptabilité, le candidat doit pouvoir être disponible rapidement.

Envoyer curr. vitae, manuscrit + photo, N° 27.513 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

Nous sommes une importante société industrielle alimentaire, membre d'un groupe international dynamique.
Nous recherchons pour région STRASBOURG

responsable du contrôle des coûts

Rattachés à la *Direction Financière, cette fonction* conviendra à un(e) candidat (e) possédant *une* solide formation comptable et orienté (e) par goût et/ou par expérience (2-5 ans) vers l'analyse des coûts de production.

Nous lui confierons des missions variées d'*analyses de gestion, de mise* en place de procédures, d'études de rentabilité, etc...

Son insertion *dans une équipe jeune et dynamique* exige un tempérament actif, soucieux *d'efficacité.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 197 TA, à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

---

responsable du personnel et des relations humaines

Une très importante société industrielle de la région Est recherche *un responsable du personnel* et des relations humaines.

De formation supérieure il devra disposer de 5 à 10 ans d'expérience de la fonction «Personnel, Relations Humaines» en entreprise industrielle à effectifs ouvriers importants et dominera les problèmes de politique des salaires, de négociations avec les représentants du personnel et syndicats, d'application du droit de travail. Mais il devra aussi être entraîné à la communication sociale, capable de concevoir et d'appliquer une politique ambitieuse d'information et de formation du personnel, d'amélioration des conditions de travail.

Anglais ou allemand efficace indispensable.

Adresser CV dét. s/réf. 6631 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

GEORGIN - S.A. LYON

recherche

JEUNES COMMERCIAUX

pour prospecter à haut niveau et vendre notre matériel d'équipement pr le bâtiment et l'industrie.

Postes à pourvoir à PARIS et à LYON.

Une connaissance de base en automatisme et micro-processeur serait appréciée, mais non indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. en spécifiant le poste à :
GEORGIN S.A., Directeur des Ventes France, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 69330 MEYZIEU.

Société de 1er plan produisant des biens d'équipement de haute technologie à dominante électronique

recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL Moyen-Orient

- *L'importance des projets* et la croissance *de ce secteur d'activités* donne à cette fonction une envergure exigeant un candidat de grande *valeur pouvant assumer des responsabilités réelles.*
- Ce poste requiert une expérience approfondie (5 ans minimum) des affaires de cette région.

La connaissance de l'arabe serait très appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous N° 7235 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Service social inter-entreprise COGNAC

recherche

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Poste pouvant être pris immédiatement ou au cours du second semestre 1979.

Adr. lettre de candidature, C.V. et photo à : SERVICE MEDICO-SOCIAL, 11, rue du Travail, 16103 COGNAC CEDEX.

POUR UN GROUPE INTERNATIONAL

CHIMISTE ou INGÉNIEUR

DEVELOPPEMENT ET FORMULATIONS

FONCTION SCIENTIFIQUE A L'ECHELLE EUROPEENNE

- Formation universitaire ou Ecole d'ingénieurs chimie-agronomie ;
- Expérience 10 a. en recherche appliquée ;
- Anglais indispensable.

135.000 à 160 000 F/AN.

Env. C.V. détaillé à SWEERTS, n° 1.688, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

INGÉNIEUR ou ATTACHÉ COMMERCIAL

LILLE ou ANNECY

- Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.
- Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.
- Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.
- La vente est votre métier, vos résultats le prouvent.
- Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant.

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la ville choisie au n° 5.083.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

THOMSON-CSF

DIRECTION
DE L'INFORMATIQUE INTERNE
recherche
pour son département
INFORMATIQUE DE GESTION

- **Chefs de projets**
  5 à 7 ans d'EXPERIENCE
- **Ingénieurs Informaticiens ou Analystes**
  1 à 3 ans d'EXPERIENCE
- **Analystes Programmeurs**
  1 à 3 ans d'EXPERIENCE

Les candidats retenus participeront à la conception et à la réalisation de systèmes de gestion (conversationnel et base de donnée) sur gros ordinateur et mini-ordinateur.

Adresser curriculum vitae, sous référence 830, à : CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

FRENCH CONNECTION - LONDON

La réorganisation de notre distribution en France nécessite l'engagement d'un

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme jeune (30 ans minimum), entreprenant et dynamique, il doit être bilingue en anglais/français et capable d'assumer entièrement la commercialisation de nos articles en France.

Il aura une expérience confirmée dans la diffusion de sportswear et de mode féminine, style et prix jeunes et sera introduit personnellement auprès des acheteurs des boutiques et grands magasins.

Capable de monter, diriger et animer un réseau commercial dans toute la France, il sera disponible très rapidement.

Veuillez écrire à titre confidentiel à :
Mr Colin Glascoe - French Connection Limited
64-66 Great Portland Street, London, WIM 5AJ
(Interview suivra à Paris.)

---

emplois régionaux

SUD DE LA FRANCE

GRAND QUOTIDIEN REGIONAL

recherche son futur

responsable de rédaction départementale

Ce poste convient à un bon journaliste de formation supérieure, d'une grande disponibilité, ayant l'expérience d'un emploi similaire dans un quotidien. Capable de « sentir » et de relater la vie de son département, il devra animer la rédaction et le réseau de correspondants qui lui seront confiés. A même, par son entregent, de représenter le titre auprès de toutes les collectivités. Il sera l'homme du journal dans son département.

Nous mettons à sa disposition les moyens nécessaires à sa réussite, celle-ci lui permettant un plan de carrière attractif.

recherche également son

secrétaire d'édition/maquettiste

Ce poste convient à un secrétaire d'édition-maquettiste de formation ou exerçant actuellement cette fonction dans un quotidien. Rompu aux problèmes de communication et de visualisation de la presse quotidienne, passionné de mise en page.

Statut de journaliste - Nombreux avantages sociaux.

Adresser candidatures et C.V. sous n° 799401 à REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris Cédex 02 qui transmettra.



PROCTER & GAMBLE

L'un des premiers groupes
de l'Industrie Chimique Mondiale
(ARIEL, DASH, BONUX, LENOR, CAMAY,
MONSAVON, MONSIEUR PROPRE, PAMPERS)
recherche
Pour sa filiale Française et son Centre Technique Européen,

des INGENIEURS CHIMISTES
DEBUTANTS ou en début de PREMIERE EXPERIENCE

Les postes à pourvoir sont au sein du DEPARTEMENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES PRODUITS et sont situés soit en FRANCE à Neuilly sur Seine, soit à BRUXELLES.

Après une formation intensive, les candidats seront intégrés dans des équipes ayant pour mission :
- d'assurer la conception et la gestion technique de nos produits,
- de mener l'innovation technologique en vue du développement de nouveaux produits.

Ceci, soit dans le contexte spécifique du marché français, soit pour l'ensemble de ses filiales européennes.

Les candidats auront un esprit créatif et scientifique ; ils choisiront leurs objectifs et détermineront les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Ils seront capables de se battre pour leurs idées, et d'obtenir des résultats concrets.

L'évaluation régulière de ces résultats déterminera seule leur progression dans le cadre d'une promotion exclusivement interne.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Les candidats devront être libérés de leurs obligations militaires.

Ecrivez-nous : PROCTER & GAMBLE FRANCE
Département du Personnel (Recrutement des Cadres)
96, avenue Charles de Gaulle, B.P. 107, 92201 NEUILLY CEDEX

---

directeur fiscaliste

recherché pour poste à la direction département fiscal d'un cabinet international d'audit.

QUALITÉS REQUISES :
- solide expérience en cabinet ou dans l'administration,
- excellentes facultés de communication orale et écrite en anglais.
- habitude des relations avec clientèle financière internationale,
- sens de l'organisation et du travail en groupe,
- rémunération en rapport avec qualifications.

Ecrire s/réf. 8469 à P. LICHAU S.A. BP220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
Discrétion assurée, transmission conditionnelle acceptée.

Organisme public de premier plan recherche, dans le cadre d'un important projet de télétraitement un

INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

(130.000 à 180.000 F selon qualificat. et expérience) pour lui confier la direction d'équipe d'études et de réalisation (25 personnes) implantées à Créteil. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de formation équivalente, âgé de 30 ans minimum, le candidat doit justifier d'une expérience réussie d'encadrement d'équipes d'études et avoir de bonnes connaissances en informatique temps réel et en conception de bases de données (grands réseaux).
Envoyer C.V. manuscrit en indiquant rémunération actuelle à M. Chartier, A.N.P.E. CADRES, 70, rue de Crimée, 75019 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
leader dans sa branche
recherche d'urgence

CHEF DE SERVICE ACHATS

POSITION CADRE

10 ans d'expérience nécessaire
Connaissances gestion d'immeubles appréciées.
Avantages sociaux
13 mois 1/2 - Horaires variables

Adresser CV, photo et prétentions sous réf 6551 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

X, ECP, MINES, ESE
Directeur

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche un Ingénieur Grande Ecole pour prendre la direction d'une filiale en création. Cette filiale est chargée de mettre en œuvre un système industriel très automatisé de conception totalement nouvelle.

Son personnel sera de haute qualification (150 personnes). Ce poste conviendrait à un candidat ayant 10 ans d'expérience impliquant commandement de personnel, gestion, relations extérieures, et de solides connaissances techniques lui permettant de maîtriser l'ensemble des aspects : mécanique, électronique, informatique.

Poste grande ville Nord
Ecrire sous réf. NY 501 CM
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

etap

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE DE DIMENSION NATIONALE
recherche pour son siège et ses filiales à PARIS et en PROVINCE des collaborateurs de haut niveau diplômés de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ayant plusieurs années d'expérience

cadre de direction
(PARIS)

Il sera chargé de la direction d'un département ayant en charge la réalisation d'une douzaine de programmes immobiliers. Ce poste s'adresse à un candidat ayant de réelles capacités d'animateur et de gestionnaire et possédant 5 à 6 années d'expérience dans une fonction de ce type. (Réf. A)

futur responsable d'agence
(REGION RHONE-ALPES)

Il sera amené à developper nos programmes de maisons individuelles, c'est un professionnel maîtrisant parfaitement cette activité, dynamique et possédant au moins 5 ans d'expérience de cette fonction. (Réf. B)

négociateur de très haut niveau

Il sera notre interlocuteur auprès des INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS et il assurera la promotion de nos réalisations (habitations, bureaux, commerces. . .). Il devra de plus développer au sein de la société les produits nouveaux recherchés par ces investisseurs.
Qualités requises : sens du contact, de la négociation, esprit d'initiative. (Réf. C)

responsable foncier

Deux postes sont à pouvoir, l'un à PARIS, l'autre sur la COTE d'AZUR.
Ces postes exigent une expérience de plusieurs années dans la recherche de terrains. Les candidats devront avoir la capacité de monter des opérations sur les plans administratifs et financiers. Il seront de bons négociateurs. (Réf. D)

Envoyer C.V., photo et prétentions sous numéro 2043 en rappelant la référence du poste concerné à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE
Département Production
RECHERCHE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

CNAM, ISEP, ESIEE ou équivalent

Responsable de l'intégration finale d'importants systèmes de tests, il animera l'équipe chargée de leur mise au point et participera à l'amélioration conceptuelle du matériel.

Ce poste conviendrait à Ingénieur diplômé ayant plusieurs année d'expérience et des connaissances en :
- Techniques Numériques,
- Mini informatique,
- Microprogrammation.

Envoyer C.V. et photo à
S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I-029

Importante Entreprise de Travaux Publics
recherche pour son
SECRETARIAT GENERAL

un ASSISTANT DEBUTANT

diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC...) ou titulaire d'un diplôme d'ingénieur (option TP - GC) complété par une formation en gestion (ISA, IAE ...) le candidat envisage une carrière de siège.

Il participera notamment au contrôle de gestion de la Société et de Sociétés filiales.

En fonction de la réussite, après une période d'adaptation, d'intéressantes perspectives d'évolution pourraient s'ouvrir à lui.

Poste à pourvoir en proche banlieue Ouest (Métro).

Adr. CV, (photo) et rémunération souhaitée sous référence 4299 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

IMPORTANT GROUPE FINANCIER ET BANCAIRE

recherche pour Siège PARIS (8e)

UN (UNE) JURISTE

Niveau requis licence droit privé et expérience indispensable au cours de la carrière de quelques années dans un service juridique et/ou contentieux d'une banque ou établissement financier.

Adr. C.V. manuscrit détaillé et prétent. s/réf. 782 à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche

JEUNES COLLABORATEURS

ayant 6 mois à 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'expertise comptable ou dans un Cabinet international d'Audit.

Ecrire sous n° 13.737 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Directeur Commercial adjoint (HEC - ESSEC...)

référence SC 458 AM

GROUPE EUROPÉEN PRODUITS GRAND PUBLIC DE MARQUE RENOMMÉE, en raison de sa rapide expansion recherche Directeur Commercial Adjoint.

Une opportunité particulièrement intéressante est offerte à jeune candidat dynamique de formation supérieure désirant valoriser une expérience de vente ou de marketing de 5 à 8 ans acquise dans secteur performant grand public.

Le titulaire du poste participera activement à l'élaboration de la politique commerciale et à toutes les actions de promotion.

Il sera responsable de la mise en place, en liaison avec le service informatique, disposant d'un IBM 370/138 et de mini-ordinateurs, des études de marché et du développement du réseau de distribution.

La réussite dans ces fonctions lui ouvrira de larges perspectives d'avenir au sein d'une équipe de direction dynamique et performante.

Rémunération : importante pour candidat de valeur.
Poste : ville universitaire proche PARIS.
Ecrire sous réf. SC 458 AM.
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Si votre formation vous a donné la connaissance de la gestion des entreprises, HEC, ESCP, ESSEC,...

Si votre expérience vous a donné l'aisance et l'habitude des contacts commerciaux de haut niveau,

Nous vous offrons la :

FORMATION INFORMATIQUE
(applications de gestion)

qui pourrait vous manquer pour l'accomplissement de la mission

d'ingénieur consultant

que nous vous proposons dans le cadre des activités du Groupe

THOMSON CSF.

Plusieurs postes à pourvoir - Rémunération attractive.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

answare - G.D
135, rue de la Pompe - 75116 Paris



International
Importante Société de Conseil
recherche

Consultants
Organisation et Informatique

diplômés grande école, 1 à 5 ans d'expérience. Ils participeront à des missions variées d'organisation. L'informatique étant une composante essentielle, les candidats auront le désir de se former ou se perfectionner dans cette technique.

Le développement de notre groupe international offre des perspectives d'évolution importantes.

A votre demande, un dossier sur la carrière offerte vous sera envoyé.

Adresser votre C.V. détaillé (photo + prétentions) sous réf. 3824 à

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

Responsable de notre Département Circuits à la demande — 160.000 F an±

Entreprise française très performante, mondialement connue dans le domaine des techniques de pointe, nous développons une activité «CUSTOM DESIGN» en circuits intégrés.
Nous recherchons un ingénieur (H. ou F.) de plus de 30 ans, disposant d'une bonne expérience en conception (orientation MOS souhaitée). S'il dispose de bonnes capacités d'organisateur, il sera celui qui mettra en place et animera notre équipe de conception. Ce sera la première étape de son évolution dans notre groupe ...
Le poste est à pourvoir en proche Banlieue Parisienne.

Envoyez votre CV sous référence 698 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

CSNOB

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

recherche pour son **SERVICE D'ÉTUDES FINANCIÈRES**

Jeune INGÉNIEUR

Ayant formation économique et comptable.

Expérience 1 à 3 ans industrie.

Pour être responsable des secteurs mécanique et sidérurgie.

ANGLAIS INDISPENSABLE
ALLEMAND SOUHAITE

Envoyer curriculum vitae et photo - N° 15.328, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société d'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE en développement, recherche pr la création de son

DÉPARTEMENT MATÉRIEL D'ESSAIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

confirmé.

- Bonne expérience commerciale sur le terrain ;
- Solides compétences techniques sur les matériels d'essai des sols, des plastiques, des textiles, des métaux et alliages ;
- Connaissance des marchés FRANCE et Export AFRIQUE.

Ce poste basé à PARIS, mais à déplacements fréquents peut rapidement déboucher sur la direction du Département pour un commercial compétent et dynamique.

Ecr. av. C.V., photo, pr. n° 8.030 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIETE A VOCATION INTERNATIONALE, SPECIALISEE DANS LA MECANIQUE DE PRECISION, SITUEE PARMI LES PREMIERES ENTREPRISES FRANCAISES EXPORTANT DES BIENS INDUSTRIELS, RECHERCHE UN

adjoint du directeur des relations du travail

Il sera chargé :
- de participer au développement de la politique humaine et sociale
- d'innover dans le domaine des relations industrielles
- de suivre l'évolution de la législation sociale et de mettre en oeuvre son application.

Ce poste exige d'avoir une formation universitaire ou grande école et une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction personnel. Pour un candidat de valeur il comporte de larges possibilités de promotion.

Adresser CV détaillé, photo, références et prétentions à

C.A.P.I.C. -18, rue Volney 75002 Paris sous référence 79061

IMPORTANTE SOCIETE DE REASSURANCES A TRES LARGE ACTIVITE INTERNATIONALE DEVELOPPANT SON SERVICE INFORMATIQUE recherche

CADRE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour renforcer une petite équipe dynamique et exercer rapidement des responsabilités professionnelles étendues.

Ce poste conviendrait à une personne ayant déjà une expérience professionnelle dans l'exploitation de petits systèmes, si possible dans le domaine de l'assurance.

Une bonne connaissance du Cobol et le goût des rapports humains seront aussi nécessaires.

Discrétion assurée. Rémunération en fonction des aptitudes présentées. Lieu de travail centre de Paris.

Adresser C.V. avec photo sous la réf. 013.752 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE
19, avenue Montaigne
75008 Paris

recherche

DIRECTEUR ADJOINT

Ses fonctions et ses responsabilités seront axées sur la surveillance des opérations de la clientèle française.

Il devra, par ses connaissances approfondies, être capable d'en assurer la réalisation technique (crédoc, portefeuille, change).

Experience requise min. 10 a.

Anglais souhaité.

Prétentions à fixer en fonction expérience.

Envoyer curriculum vitae et photo sous référence J.D.L.

Importante Société d'Electronique
banlieue sud de Paris

recherche

CHEF DE PROJETS SYSTÈME

DIPLOME GRANDE ÉCOLE

5 ans d'expérience minimum en étude et développement de matériels et logiciels.
Connaissances en microprocesseurs.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions, N° 15.402, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ASSOCIATION D'ANIMATION CULTURELLE DE VIROFLAY
ville de banlieue de l'Ouest parisien de 16.000 habitants
recherche
pour septembre 1979

UN (E) DIRECTEUR (TRICE)

qui aura (avec le conseil d'administration) :
- à poursuivre et à développer une action culturelle globale ;
- à mettre en place des actions d'ordre psycho-social, animation et étude de milieu (actions de quartier) ;
- à participer à l'élaboration d'un projet d'équipement culturel.

Le candidat devra justifier :
- d'une formation universitaire de type sociologique (sciences de l'éducation, linguistique, sciences humaines...) ;
- d'une formation professionnelle d'animateur de niveau élevé, comprenant une formation artistique ;
- d'une bonne connaissance de fonctionnement des collectivités locales ;
- d'une solide expérience de gestion ;
- de 5 à 10 ans d'expérience.

Envoyer curric. vitae et rémunération souhaitée par lettre manuscrite avant le 22 juin, n° 8042, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

SOCIETE SPECIALISEE EN TECHNOLOGIE SOUS-MARINE AVANCEE

RECHERCHE
pour emploi de Direction générale à Paris

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Possédant :
- une large expérience des techniques marines (conception ou exploitation) ;
- une bonne connaissance des milieux « off-shore » ;
- la pratique de la langue anglaise.

Perspectives de carrière intéressantes

Adr. C.V. et prétentions à THIVILLIER DARRAS (SENGHOR), 188, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY, qui transmettra.

SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS COMMERCIAUX

Formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Ecoles Supérieures de Commerce (option informatique). Ils seront chargés de la commercialisation des systèmes de mini-informatique MITRA et SOLAR sur les marchés scientifiques, de la gestion, de la télé-informatique et des réseaux.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à SEMS - Service du Personnel - 36/38, rue de la Princesse *78430 LOUVECIENNES ss réf. IC9*

IMPTE SOCIETE
FRANCO-ALLEMANDE
PROCHE BANLIEUE
SUD-OUEST
recherche

ADJOINT au CHEF COMPTABLE

CHARGE :
- De la supervision et la coordination des équipes comptables ;
- De la préparation des bilans sociaux et fiscaux.

Il participera à la mise au point des procédures comptables et du système informatique.

NOUS DEMANDONS :
- Le niveau minimum du DECS ;
- L'expérience de la maîtrise d'une cellule comptable et des références en révision comptable ;
- Un diplôme supérieur de gestion et la connaissance de la langue allemande seraient des atouts très appréciés.

SALAIRE ANNUEL DE DEPART : 85.000 F et +

Ecrire avec C.V. à Mlle D'Ornant
FIDAL PARIS, 18 bis, rue de Villiers, 92306 LEVALLOIS-PERRET

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour un de ses Etablissements de Production (4000 personnes)

un psychologue du travail
DIPLOME

(maîtrise, diplômes de psycho-prat, instituts de psycho, diplôme d'état de psycho...).

Une expérience minimale de 3 ans en milieu industriel est exigée.

Lieu de travail : PARIS OUEST.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 83.000 F/an.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 15.146 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FACOM

Leader européen de l'outillage à main (1650 personnes - 500 M.F. de C.A., 6000 références au catalogue) vous propose deux créations de postes à son Siège à MORANGIS (91).

responsable communications publicitaires

Sous la responsabilité du chef de Département MARKETING-FRANCE, ce Cadre participera à l'élaboration, au suivi, à la mise en place et au contrôle des résultats de la stratégie publi-promotionnelle : presse, média, publicité directe, institutionnelle, PLV, salons etc. Le poste requiert : une formation commerciale ou publicitaire supérieure, de 8 à 10 ans d'expérience axée sur l'industrie en Agence et chez l'annonceur, une personnalité dotée d'un fort tempérament pour s'imposer hors hiérarchie, aussi créative qu'organisée, sensible aux produits et aux marchés, autonome, et s'impliquant dans ce métier. Anglais courant fortement souhaité. (Réf. 37 BM)

analyste programmeur

Le service informatique FACOM est un succès reconnu. Un homme nouveau est indispensable pour étoffer l'équipe (30 personnes). En relation avec les utilisateurs il réalise les analyses, conçoit les programmes, et en fait les essais. Ce poste ne peut convenir qu'à un CONFIRME d'excellent niveau connaissant le GAP et le COBOL et, si possible, familier de l'I.B.M. 370-125. Son évolution dans le service sera fonction de ses compétences et de ses qualités humaines : disponibilité, sens de l'équipe et du contact, dynamisme et volonté de réussir. (Réf. 37 CM)

Adresser rapidement un dossier détaillant formations, expériences, motivations et salaires, à :

HLB Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie — 75008 PARIS.

Société d'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE et MEDICALE en développement recherche pour la création de son

DÉPARTEMENT MATÉRIEL MÉDICAL

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

confirmé.

- Bonne expérience commerciale sur le terrain ;
- Connaissance des marchés FRANCE et Export AFRIQUE ;
- Solides compétences techniques sur le matériel médical.

Ce poste basé à PARIS, mais à déplacements fréquents peut déboucher rapidement sur la direction de ce département pour un commercial compétent et dynamique.

Ecr. av. C.V., photo et prét. au n° 8.031, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
GROUPE MULTINATIONAL

Région Rambouillet
(Trains directs Versailles, Paris-Montparnasse)
recherche

PHARMACIEN débutant
OPTION INDUSTRIE

Pour gestion pharmaceutique dans nos Magasins matières premières, articles de conditionnement, produits finis.

Adr. C.V. détaillé et prétent. à no 14983, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

---

ingénieurs d'études

Dans le cadre de l'extension de ses activités :
SYSTEMES D'INFORMATIQUE DISTRIBUEE
La cie Internationale pour l'Informatique Cii Honeywell Bull
recherche :

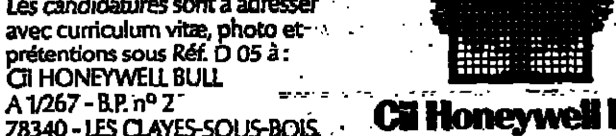
des ingénieurs logiciels

désirant s'intégrer dans des équipes dynamiques pour participer au développement de logiciel de :
- Systèmes à base de mini-ordinateurs, terminaux et réseaux.
- Systèmes complexes à base de moyens et grands ordinateurs.

Les candidats devront justifier d'une formation d'Ingénieur, (option Informatique).

Lieu de travail : Région Ouest de Paris.

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae, photo et prétentions sous Réf. D 05 à :
Cii HONEYWELL BULL
A 1/267 - B.P. n° 2
78340 - LES CLAYES-SOUS-BOIS.



HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi

Pour son Département
RECHERCHE APPLIQUÉE - DÉVELOPPEMENT
Importante Société de MÉCANIQUE AUTOMOBILE, banlieue Ouest Paris (2.200 personnes), 500 millions de C.A., filiale d'un groupe international de 120.000 personnes, recherche

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

de bonne formation technique et scientifique. Ayant si possible quelques années d'expérience, intéressé par : calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, résistance, etc.), dessins de conception, mise au point, essais, et possédant des connaissances en moyens de production modernes.

Le poste est évolutif pour un candidat fortement motivé.

Adresser lettre manuscrite, avec curriculum vitae, photo et prétentions à n° 15.537, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

JEUNE FILIALE
DEUX PUISSANTS GROUPES INTERNATIONAUX
recherche
pour développer systèmes à base de produits nouveaux

INGÉNIEUR THERMICIEN

ayant 4/5 ans d'expérience technique concrète, compétent thermo-dynamique, climatisation, réfrigération, introduit dans le milieu.

Esprit d'entreprise. Sens commercial.
Diplôme études supérieures très souhaitable.
Anglais exigé.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.
Déplacements.

Adresser C.V. à n° 15.528 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Filiale française multinationale recherche

JEUNE CADRE COMPTABLE

3 à 4 ans d'expérience.

Autorité sur personnel restreint, sens administratif, pratique de l'anglais indispensable. Situation d'avenir pour candidat ambitieux.
Tél. : 867-45-02 pour prendre rendez-vous.

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE DE GESTION
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT ou équivalent.
Ecrire M. CHARPENTIER, boîte postale 97, 92405 Courbevoie Cedex.

VILLE DE MONTREUIL
100.000 habitants, recrute
DOCUMENTALISTE ARCHIV.
titulaire d'une lic. et d'un DUT en documentation.
Chargée :
— Du suivi de la document. et des archives communales.
— De l'animation et de la coordination d'équipes spéc. de document des sect. administ., techniq., socx et d'urbanisme.
Rémunérat. mens. brute de début : 3.997 F.
Adr. C.V. copie diplômes et réf. à M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex.

Ecole prof. privée (94) recherche
PROFESSEURS
comptabilité, sténodactylo, français.
Pour scolaire (CAP et BEP) et formation continue.
Env. C.V. et prét. à Régie-Presse N° T 013840 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

C.E. banlieue Sud Paris recherche pour son centre de loisirs
UN (E) DIRECTEUR (RICE)
DIPLOME (E)
ayant expérience.
Ec. n° T 13.758 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRE BOURSE DE THESE
à INGÉNIEURS débutants
ou maître E.S.S. ES Sciences pour RECHERCHES en mécan. des fluides, thermodynamique et génie chimique en vue d'application industrielle. — Ecrire avec C.V. à RENON Centre Réacteurs et Processus, ECOLE DES MINES, 60, bd St-Michel, 75006 Paris. Téléphone : 329-21-05, Poste 310.

Entreprise Bâtiment recherche
RESPONSABLE FINANCIER
Parlant anglais
Ayant expérience banque et organismes financiers pour l'exportation
Ecr. C.V. et prét. à n° 68.724 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

BANQUE DE CREDIT A MOYEN ET LONG TERME QUARTIER CHAMPS-ELYSEES recherche :
COLLABORATEUR
pour son service juridique et contentieux.
Licence en droit et expérience bancaire d'un minimum de 5 ans.
Adresser C.V. et prétentions à : Mme Rave, 1, r. Eulère, Paris.

Association socio-culturelle de quartier ds gd ensemble rech. ANIMATEUR-EDUCATEUR mi-tps, grilles SNAESCO. Garabo 6, rue de Sycomores, 93-Rosny.

Entreprise Bâtiment région MONTLHERY recherche
METREUR G.O. 2e ÉCHELON
pour service Facturation
Env. C.V., Sté Nord France 21, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris

---

INFORMATIS
pour important démarrage en France, Amérique du Sud et au Moyen-Orient
INGÉNIEURS LOGICIELS
SOLAR - PDP 11 - MITRA
4 ans expérience temps réel
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités
26, r. Daubenton (5e) - 337-99-22

LA FONCIERE
Cie d'Assurances rech. pour son service informatique à PARIS
ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
connaissant le COBOL.
Ecrire à M. VALIN, 8, rue N.-D.-des-Victoires 75002 PARIS CEDEX 02

IMPORTANT ORGANISME Banlieue Sud de Paris recherche
JEUNE INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES
Bonnes connaissances en informatique et goût prononcé pour l'aviation.
Intéressé par activité bureau études avions.

JEUNE INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES
Connaissances en automatique et informatique pour études de guidage - pilotage d'engins.

Adress. C.V. et photo à n° 15436, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

GROUPE BANCAIRE
recherche
ADJOINT CHEF COMPTABLE
Niveau B.P. ou D.E.C.S.
Expérience bancaire de plusieurs années.
Salaire : 70.000 F et plus.
Env. candidature, C.V. détaillé, sous n° 45.876 à : HAVAS-CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

SOCIETE DE MECANIQUE AGRICOLE
(Région parisienne)
en pleine expansion
recherche
2 INSPECTEURS COMMERCIAUX
DEBUTANTS

ILS AURONT :
— la responsabilité des objectifs de vente fixés pour leur secteur,
— à assurer sur le terrain la présence de la société,
— à faire des tournées de prospection.

Ce poste offre une carrière intéressante pour des personnes âgées de 25 ans min., de formation grande école commerciale. Ou Ingénieur profil de commerçant.

La formation sera assurée par la Société.

Lieu géographique de travail : un secteur déterminé de la France.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 15357, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

STE IMMOBILIERE recherche LICENCIE (E) en droit, âge indifférent. Ecrire avec C.V., n° 811.111 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE PARFUMERIE COSMETIQUE EN EXPANSION recherche :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
FORMATION IUT - MIAGE ou équivalent.
3 à 4 ans d'expérience COBOL et assembleur IBM. Connaissances CIS et DLI souhaitées.
Lieu de travail : proche banlieue EST.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, s/n° 15.513, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Cabinet commissaire aux comptes Paris recherche :
AUDITEUR
C.V. et photo à C.G.S., 22, rue Boissière. - Paris-16e.

Centre National de Transfusion sanguine recherche pour établissement ORSAY (91)
INFIRMIERES D.E.
temps plein et temps partiel.
Tél. : 907-78-71 poste 286.

LE CENTRE HOSPITALIER Spécialisé de VILLEJUIF recherche pour Affectation au Centre Médico-Psychologique des prisons de Fresnes
6 INFIRMIERS (ÈRES)
Titulaires du diplôme d'Etat ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
Adresser lettre candidature et C.V. au Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé (Service du Personnel) 54, avenue de la République, 94800 VILLEJUIF.

SOCIETE FRANCAISE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL PARIS-16e recherche
ANALYSTE FINANCIER
1 ou 2 ans d'expérience dans comptabilité ou contrôle budgétaire.
Anglais indispensable.
Niveau DUT gestion ou équivalent.
Ecr. avec C.V., photo et prét. n° 15.447 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

EN VUE RENTREE PROCH., ETABLISSEM. SECONDAIRE REGION PARISIENNE propose postes de responsabilité éducative. Ecrire avec curriculum vitae, photo et si possible téléphone, à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 67.913.

secrétaires

secrétaire de direction
bilingue anglais

Une firme de dimension internationale, leader dans son domaine, cherche une collaboratrice expérimentée pour le Directeur de sa Division Commerciale France. Titulaire du B.T.S., elle devra assurer les tâches de secrétariat ainsi que les relations commerciales à haut niveau, tant avec les clients qu'avec les filiales européennes du groupe. Rémunération de l'ordre de 70.000 F. Il est indispensable de pratiquer couramment l'anglais et d'être une excellente dactylo. Lieu de travail : Pont de Neuilly. (Réf. 6743/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - 16-18, rue Barbès.

semа selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais
Très bonne présentat. exigée.
EU-SELEC - 225-61-10

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE NANTERRE (Près Pont de Bezons) recherche
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Sténodactylo indispensable
— Niveau Bac de gestion.
— 5 ans expérience dans poste similaire.
— Libre d'engagement.
— Statut agent de maîtrise et assimilé.
● 40 heures par semaine.
● Horaires variables.
● 13e mois.
● Avantages sociaux.
● Restaurant d'entreprise.
Ecrire avec C.V. dét. à n° 14569, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

enseignem.

ECOLE NOUVELLE DES ARTS
Etablissement d'enseignement privé.
Horaires et programmes officiels.
Cours groupés matinés
2 - 1 Terminales, sections A4 C - D
A6 Bac musique,
A7 Bac dessin.
Pour inscription de 8 à 13 h. 30
Tél. 340-58-48 ou écr. 17, rue Sergent-Bauchat, Paris-12e.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 Paris
Tél. : 633-67-28
COURS D'ETE du 2 au 13 juillet MATIN, MIDI ou SOIR
20 h. de cours pour préparer un voyage à l'étranger, se mettre au point avant la rentrée ou suivre des cours de vacances sans quitter Paris (lycéens admis à partir de 15 ans).
INSCRIPTIONS JUSQ. 28 JUIN.

formation profession.

L'INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION
Formation privée
STAGES DE PROGRAMMEURS
de haut niveau en 4 mois.
Dégagés des O.M.
Minimum requis Bac + 1.
Tests d'admission sur R.-Vs.
375-43-33
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT.

Choisissez une carrière en
INFORMATIQUE
EN DEVENANT
PROGRAMMEUR DE GESTION
Stages de 490 heures en 14 semaines, y compris pendant les vacances
Prêts étudiants remboursables en 24 mois
Stages pratiques sur matériel IBM 370 et CII/HB Syst. 6
Niveau minimum requis : BAC
355-95-96
CEFIA Formation privée 66, rue Amelot (11e)

demandes d'emploi — demandes d'emploi

J. H., allem., 26 ans, bilingue, maîtrise français Sc. sociales, solide connaiss. d'anglais, ch. emploi à Paris ou environs. Tél. : 347-11-72 ou écrire à : R. Klein, 10, rue Th.-Roussel, 75012 PARIS.

J.H., diplômé études sup., doctorat 3e c. géograp. ch. empl. chargé d'étud. Aménag. du territoire, urban., rural, envir., ds organismes pub. ou priv. B. LOCATELLI, 3, rue Silbermann, 67000 Strasbourg.

Organisateur-informaticien, dipl. NCC, angl., espagnol, cour. 20 ans, expér. Gestion, stocks, product., maintenance, coûts, circuits admin. Form. Conception Gestion intégrée sur Ordinateur, rech. emploi France, outre-mer.
Ecr. n° 1112 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEF COMPTABLE 32 ANS
Bilan fiscal, bilan analytique mensuel, déclarations fiscales et sociales, cherche place rég. Sud ou Sud-Ouest, 15 ans d'exp. S'adresser à M. Siroux Alain, 36 bis, avenue des Ombrages, 91800 BRUNOY ou tél. : 687-26-11 à partir de 18 heures.

J.F 28 a. - Excellente présentation
5 ans d'expér. assistante de direction, statut cadre, BTS secrétariat direction. TRILINGUE : anglais, espagnol, licence russe (très bonnes notions italien), étudierai toute proposition si poste intéressant et stable.
Déplacements ou voyages acceptés.
Faire offre Mlle PARMENTIER, 121, avenue de Gravelle, 94140 ST-MAURICE. - Tél. 368-71-21.

CADRE COMMERCIAL
35 a., Droit + sciences Po, tril., 10 a. expér. internation. Import-export, 5 a. Afrique, parf. connais. marché étranger, rech. poste direction tout pays. Ecr. n° 1.103 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

JOURNALISTE
Spéc. sect. jeunesse, plein air, artisanat, activités soc., expér. réd. en chef, étud. ttes prop. Ecr. n° 8.005 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

ING. ÉLECTROMÉC.
très introduit milieux ind. Est rech. dir. ou créat. ag. ou gest. techn.-ccial mat. indust ht niv. Ecr. 116738 Havas Strasbourg.

PHARMACIEN
39 a., expér. ds groupe international, 10 a. avec poste de responsab. à l'étranger. Direction unité de production et di-rech. dir. ou créat. ag. ou gest. équival. France ou étranger. Poss. de se libérer rapidement. Ecr. n° 1.100 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ENSEIGNANT
29 ANS
7 ans d'expérience professionnelle 1er cycle, responsable de formation en O.F.P., animateur de cession pédagogique, C.A.P. d'instituteur + maîtrise psychologie,
recherche
situation en recrutement, formation, relations humaines et/ou gestion du personnel.
Paris ou banlieue Sud-Est.
Téléphoner au 900-22-73.
(8 h.-10 h. 30 - 13 h.- 16 h. 30 - 18 h. 30-21 h.).

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
recherche emplois pour
EMPLOYÉS (ÉES)
de Service Commercial
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylo.
Disponibles fin juin.
Tél. à 735-18-30 (postes 86 ou 37).

CADRE HAUT NIVEAU, 44 ans
D.E.S. Sciences Economiques
Expérience confirmée :
● Achats et vente.
● Gestion et contrôle de gestion.
● Marketing.
● Promotion et publicité.
Dans secteurs :
● Presse.
● Vente par correspondance.
● Magasins à succursales multiples.
Recherche
Direction générale P.M.E. ou Direction commerciale
Ecrire n° 1.099 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

COMPTABLE QUALIFIE
65 ans, connaiss. informatique, permis cond., déplac. poss., bne prés. ch. travx partiels ou mi-temps, Marcel VIGNEAU, 35, r. des Batignolles, 75017 PARIS

Etudiante allem., quadrilingue (allem., franç., angl., esp.) ch. empl. pend. 4 mois à part. sept. ds entr. priv., hôtell., administr. Ecr. n° 6.056, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. Fem. COMPTABLE, niv. DECS, 9 ans exp. cabinet, ch. comptabilités à tenir ds divers PME, Paris exclusivement. Ecr. n° T 13803 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J. Fem., 29 ans, titulaire DUT gestion de personnel, ch. poste d'enseignante ds enseign. privé ou centre formation. Mme Toth 26, rue de Meaux, Paris-19e. Tél. au 201-03-02 de 14 à 18 h.

J. F., 29 ans, traductrice anglais, américain, lectrice espagnol, critique littéraire, cherche poste mi-temps ou plein temps. rewriter correctrice ou lectrice édition, presse, traductrice technique dans entreprise. Expérience et références. — Téléphonez à N. DUDON au : 944-21-40.

Jeune homme cherche emploi dépanneur électroménager toutes marques. N° 6.061, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TRADUCTRICE diplômée ESIT russe, anglais, séjour d'un an en U.R.S.S., recherche traduction - interprétariat. Téléphone, le soir : 344-59-27.

J. H., 27 ans, 3e cycle sciences humaines, IEP, expér. prof. tourisme, pédag., Ccial, ch. emploi. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 1 101, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

l'agenda du Monde

Offre des particuliers

Vds plus. mill. de vieux verres à illuminat. et leur matériel (chaînettes, suspens., etc.). Vérard, 23, rue Mistral, 80000 Amiens.

Artisans

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

OUVERT JUILLET-AOUT Travaux rénovation d'appartements, tous corps d'état. Références. — Tél. : TRU. 80-75.

Bateaux

A LOUER EMPLACEMENTS toutes dimensions pour votre bateau dans port de plaisance à Pornic, pour cet été ou à l'année. Conditions exceptionnelles. Pour renseignements, Téléphoner au : 567-01-64, 13 à 20 h.

Votre CROISIERE cet été : Grèce, Turquie, Méditerranée. Location avec ou sans skipper s/le Guann, Red-Rum, Pou-Pas. FORCE 4 11, rue Boudreau, Paris-9e. - 742-33-57.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES - VENTE BIBLIOR, 23, rue des Boulangers, Paris-5e. - Tél. 326-00-42.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

PIANO SOLFEGE, méth. accél. spéc. adult., début. Tél. Centre Kléber, subventionné par la Ville de Paris. — 500-88-23, à l'Etoile.

Débarras

DEBARRAS DE CAVES ET DE GRENIER, reprise d'objets et de meubles. — Tél. : 924-87-83.

Exposition

MARIE-LYSE RENAULT expose des gouaches jusqu'au 19 juin, de 14 à 20 h., A L'ATELIER ABBESSE, place des Abbesses, Paris-18e.

Instruments de musique

Jeune compositeur cherche à se faire prêter ou donner piano 1/2 ou 1/4 de queue. Pierre Croset, Saint-Michel-de-l'Observatoire, 04300 FORCALQUIER.

PIANOS DAUDE
Locations depuis 150 F; pianos neufs depuis 8.100 F; location-vente 195 F. Crédit jusqu'à cinquante-neuf mois. Tél. 924-34-17.

PIANOS Daudé
Achète pianos. Tél. : 924-34-17.

Home d'enfants

Poneys - Tennis - Natation au Château de Bellevue 49940 le Bourg-d'Irée (38) 88-21-16 option cours de vacances.

Livres

Vends 80 livres sur Picasso. TEL. : 076-18-09.

Part. vend demi-prix catalogue livres, collection LA PLEIADE, état neuf. — Tél. : 666-97-14.

Gadget

Pour vos cadeaux : salons, mariages, soirées, publicité, exposition, etc. Un amusant souvenir des pochettes d'allumettes personnalisées. A partir de 80 F le coffret. TELEPH. : 365-22-89 (10-18 h.).

Meubles

Commode Louis XV, bois naturel (noyer) galbée sur façade, 3 rangées de tiroirs estampillée Cordier 25.000 F estim. 35.000 F. TEL. : 737-91-28.

Produits régionaux

A vendre très bon cidre bouché fermier, s'adresser LEVILLY Claude St-Martin-de-Bonfossé, 50860 NOYON. Tél. : 57-35-05.

Rencontres

Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle et l'on s'ignore... c'est pourquoi
A. RUCKEBUSH
Expert en Sociologie, a créé pour vous une forme particulière de prestation adaptée aux
MARIAGES DE L'ÉLITE
Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une société choisie. Si vous lui demandez un rendez-vous, il vous recevra avec la plus parfaite discrétion, puis par des présentations personnalisées, hors du commun, il organisera pour vous le rendez-vous avec l'avenir.
5, rue du Cirque 75008 PARIS Tél. 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, r. Jean-Bart - LILLE Tél. 54.86.71 / 54.77.42

Si vous aimez jouer au bridge pratiquer un sport que vous soyez artiste ou mélomane vous rencontrerez à « GOUTS COMMUNS » les amis que vous cherchez. Colette LESURE : 548-95-16.

Pour une nouvelle vie à deux le Club E.M.A. de Paris propose
RENCONTRES ET LOISIRS
Téléphone pour documentation :
277-56-93

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Musique

Accordeur de piano délai rapide : 160 F. TEL. : 357-83-44.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

POUR AOUT
33-Andernos, Bassin d'Arcachon, P. à P. loue villa, tt cft, dans jard. boisé, gd séjour, 2 chbres, cuisine, S. de B., w.-c. - Téléphonez, après 19 h. : 781-94-57.

LARGUEZ VOS AMARRES... Méditerranée Orientale, vivez votre croisière en toute liberté, loin des foules, voilier 17 m. av. équip. unité de classe, suréquipé tr. gd cft, ski naut. windsurf. Liaisons radio téléphoniq. permanentes avec le monde entier Prix sans surprise et discrétion assurée. Renseign. et Organisat. P. Desvignes Sté de Croisières, HINA, 2, allée des Cèdres, 92410 VILLE - D'AVRAY.

Circuit de qualité quatre jours PALERME, MALTE, TUNIS ET PALMA, groupe 8-10 personnes. Tél., B.A.I., 502-18-00, 14-19 h.

ILE NOIRMOUTIER juill., appt 5-6 pers. R.-de-c., cft. Téléphone : (51) 39-23-20.

BIARRITZ, maison à louer, Juillet. Prix intéressant. Téléphone : (56) 48-24-11.

APPARTEMENTS F2, F3, F4, villas F3, F4, F8 pour mois de juillet, août, septembre, sur : Toulon - Hyères, Les Sablettes, Carqueiranne. Agence du Palais, 20, rue Picot. — TOULON. Téléphone : (94) 93-14-84.

CHARTER GRECE - TURQUIE sur voilier 24 mètres, juillet. T. Anderruthy : (16-93) 36-49-98.

A LOUER - ARCACHON semaine, quinzaine ou mois, studios, appartements ou villas : juillet - août - septembre. PEYREL IMMOBILIER, 28, avenue Gambetta, ARCACHON. Tél. : (56) 83-35-29.

Couple 45 ans, enfant 15 ans, cherche à louer pour août, bord de mer ou arrière-pays, Côte d'Azur. M. Gérard Chevalier, 14, avenue Pasteur, 93100 Montreuil-sous-Bois. Tél. : 858-85-81.

PALAVAS. - Septembre, loue 1.500 F appt 2 Pces, tout conft, bord mer. Téléphone : 357-90-46.

Part. loue superbe villa 8 pers., jard. 8.000 m2 direct. sur mer, à Zarzis, palmeraie maritime, près Jerba, Tunisie, confort de qualité, air condit., cheminée, chauff. centr., tél., femme de ménage disp., locat. à partir : 1er/8/79, pour toute l'ann. Ecr. Marguerite Loriot, 7, rue Sufex, TUNIS. Téléphone : 283-820.

Part. loue Hendaye bord de mer appartement juillet, août. TEL. : 16-59 20-14-97.

Hôtels ou Clubs en CORSE AJACCIO et CALVI. Disponibilités juillet. Réserv. Inter-Activités 7, Galerie Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 261-54-07, licence A 575.

La Baule-Pouliguen gde côte s/mer. Loue août tr. b. VILLA, récept. 117 m2, 3 ch., s. bns, s. d., terrasse, 1.600 m2 pelouse, 15.000 F. Téléph. : (40) 60-07-14.

5km CANNES. Appt 3 p., tt cft, 4 pers., à louer juin, sept., oct., etc. (poss. louer à la s.), CAVALIER, 3, r. du Dr-A.-Schweitzer, 13006 MARSEILLE. T. (91) 75-35-79 ou (93) 46-71-64.

PERROS-GUIREC SUPERBE MAISON. Vue panoramique sur mer, 6 ch., séj. 100 m2, 2bns, jdin. 23 juin au 8 août, sept. Tél. : 706-01-43 bureau.

TOUR DE LA CORSE A LA VOILE
sur 15 mètres : 8 personnes, tous les 15 jours, juillet, août, septembre, 1.900 F. T. 337-62-33.

JAVEA ALICANTE
Partic. loue villa avec jardin, 8 personnes, juillet, 3.000 F + appart. plage. Tél. : 065-57-61.

CHAMONIX, grand 3 Pièces de 100 m2, 5 personnes, JUILLET, et toutes périodes. — 260-59-25.

ISOLA 2000 (06) particul. loue juillet appartement 7 personnes 8e étage, loggia, sud. Tennis, cheval, piscine, tir à l'arc. 2.500 F. T. (93) 55-41-00 NICE.

A louer en juillet 1 appartement à BOURG-SAINT-MAURICE. Tél. : 16-79-06-4006 M. Bouraz.

A louer studio meublé, 6 personnes, tout confort, à Praz-sur-Arly (3 km. de Megève), à la semaine, à la quinzaine ou au mois. — Renseignements, Téléphone : (76) 87-73-07, Grenoble.

P. vd à Int.-Résidence à Tignes 4 sem. de multipropriété. 4e semaine de mars et les trois premières sem. d'avril. T. 973-57-85.

SAMOENS (74)
à louer chalet 6 pers. août. Téléph. : 924-19-04 après 18 h.

Praloup-les-Molanes, loue vacances studio 4 places. Téléphone : (91) 41-12-37, de 18 à 20 heures.

Appt indép., tt cft, à louer ds vieux mas provenç. pr 5 pers. Petit pré, terrasse, 1.500 F jusqu'au 8 juillet. A partir 10 sept. 2.000 F mensuel. Tél. : 543-38-64.

A 3,5 km SARLAT (Dordogne) mais. neuve à louer pr 4 pers., sur terrain clos de 2.000 m2 : 1 s. de séj. (canapé lit), 1 ch. lit 2 pers., 1 cuis. éq., 1 s. eau, w.-c. Juin du 15 au 30 : 1.000 F. Juillet : 2.500 F. Sept : 2.000 F. S'adr. à Mme COMPOSIEUX. Tél. : La Trappe 16-53-59-14-74. 24200 SARLAT.

Vacances à la campagne : accueille juillet, août, 2 garçons entre 9 et 11 ans. Ecrire ou tél. (16-46) 96-72-75, Logis de Logerie 16170 ROUILLAC.

Landes, mois juillet, Part. loue préférence à Part. villa neuve, tout confort. 30 km. mer, prox. rivière, calme, jeux au s.-sol, pelouse. Tél., après 18 h. 30 : (58) 73-02-69.

---

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES Particulier vend bel appt 120 m2 Cuisine entièrement équipée 5e ét., asc., balc. Parfait état. Possib. profession libérale Visite jeudi 14-18 h.. 14, RUE DU PONT-NEUF ou tél. : 236-53-81.

4e arrdt.

MARAIS Calme et soleil BEAU 2 P., caractère, tt conft, cheminée, poutres apparentes. Libre 1er novembre. 270.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60

5e arrdt.

GAY-LUSSAC - A rénover. Imm. fin XVIIIe, 2e étage, ascens. en cours, LIVG + 2 Chbres, 80 m2. 550.000 F - 535-86-37

EXCEPTIONNEL LOFT AMENAGE 160 M2 DE PLAIN-PIED comme une petite maison. calme, soleil, charme provincial. Serge KAYSER. 329-60-60.

PANTHEON Petit atelier d'artiste dans imm. 17e siècle rénové, belles poutres d'origine, loggias, tt confort, grand cachet. PRIX 330.000 F - 743-24-26.

CLUNY 4 P., 125 M2, à rénover Immeuble caractère ravalé - 280-26-23

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS Imm. pierre de T., 3e étage, bel appart. 5 P., 135 m2. SEGONDI. 874-08-45.

PROX. ODEON - CARACTERE Duplex 135 m2, 5 P. ODE. 95-10 TERRASSE

7e arrdt.

RUE MARTIGNAC (7e) dans imm. RESTAURATION APPT 3 PCES 185 M2 + 50 M2 DE TERRASSE, 3,75 m. hauteur sous plafond. OCCUPE droit d'habitation, COUPLE 73 ans, 650.000 F. Possib. parkg en supplément 227-22-62

CHAMP-DE-MARS PRES APPART. GDE ALLURE EXCEPT. 276 m² Récept. + 3 chbres 633-29-17 - 577-38-38

R. DE SEVRES Liv., 2 chbres, cuis. équipée, bains, cheminée, charme, calme. 380.000 F - 322-73-46.

RUE DU BAC Dans hôtel part. classé 220 m2, 7 pièces, 2 bains, chbre service. DENIS-CHEVALIER et Cie - 265-77-59.

PARIS (7e) 7, RUE VANEAU IMMEUBLE NEUF GD 3 P. - 122 m2 vue sur jardin, hôtel classé. S/pl. tous les jours 14 à 17 h. sauf le dimanche. SAGE 359-63-63 21, avenue Montaigne, Paris-8e.

8e arrdt.

Boétie - Particul. vend Studios confort, idéal placement. Ecr. : Mme SOUIVAY, 17, quai Louis-Pasteur - 34200 SETE

EUROPE 6 pièces, bains, 2e ét., 200 m2 12, rue de Bucarest (8e) Luxueusement aménagé Possib. prof. libérale. Sur place jeudi 14 à 17 h - 265-90-05.

CONCORDE MADELEINE Imm. stand. Appart. bourgeois 265 m2, gar. CBI ORPI - 336-17-36

10e arrdt.

Bd de STRASBOURG A aménager, beau 106 m2, seul à l'étage - Imm. rénové. Téléph. : 293-62-16

TRÈS BAS PRIX récent studio 37 m2 standing + TERRASSE. Téléph. : 265-09-99.

12e arrdt.

PORTE DORÉE 5 P. Bel appt sur grand balcon. Gde cuis., s. bains, w.-c. Prix 580.000 F. — Tél. 344-07-13.

13e arrdt.

MAISON PARTICULIERE 200 m2 habitables sur 3 plans. Jardin 150 m2 + terrasse. 1.100.000 F - 707-35-58

14e arrdt.

AV. REILLE BEL IMMEUBLE 6e étage STUDIO, cuis. équipée, bains. 88.000 F. - Tél. : 589-49-34.

PERNETY STUDIO w.-c. indép. cuis., bains PL. SUD. 140.000 F. - 705-31-13.

15e arrdt.

MAIRIE XVe URGENT CAUSE SUCCESSION Très bel imm. p. de t. ravalé 4-5 P. à rénover, BALCON 610.000 + poss. ch. serv. COTIMO, Mme Toppo : 783-62-74

XVe AVENUE Immeuble neuf 2 expositions 4 Pces 111 m2 + balc.-terrasse, gde cuis. éq., 2 s. de bs, park. COTIMO, Mme Toppo : 783-62-74.

16e arrdt.

TROCADERO - Beau 4 p., rue calme, bon imm., chbre service, travaux - 307-32-64 CORI.

Chardon-Lagache - Bel imm. 3 p., parfait état. Soleil. 390.000 F - 651-32-20

PLACE VICTOR-HUGO Beau 7 p. 270 m2. Possibilité professionnelle - 704-40-27

AVENUE FOCH Dans BEL IMM. STANDING GRAND 5 PCES CONFORT 185 m2 3e étage - ASCENSEUR - TAPIS + 2 CHAMBRES SERVICE Possib. PROFESS. LIBERALE Possib. PARKING EN SS-SOL PRX 1.300.00 F Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., 7, RUE LAURENT-PICHAT ou TEL. : 723-91-28

NICOLO Récent, 5e. Living + chbre, bains, PARFAIT ÉTAT balcon, parkin. - 293-58-66.

LE SUEUR 16e NORD Imm. pierre de taille. Beau 4 P parfait état, service. 293-58-66.

AV. KLEBER près ETOILE Immeuble pierre de taille grand standing, 5 P. + balcon + service. - 508-41-35.

PASSY 4-5 PIECES 6e étage, ascens. 130 m2, travaux. URGENT. - Matin : 567-47-47.

17e arrdt.

Juliette-Lamber - Ds immeuble gd standing, superbe 6 pièces 150 m2, luxueusement décoré + chambre de service - 264-18-26

BD PEREIRE Rez-de-chaussée SOLEIL 3 PIECES, cuis., w.-c. 295.000 F. A SAISIR - 325-75-42 F.

18e arrdt.

SQUARE CARPEAUX Sur verdure, imm. récent Grand 3 pièces, tt confort. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

19e arrdt.

Mo Crimée - Bon imm. ancien, plusieurs appts tout confort, 2e et 3e ét., 2 pces libre 115.000 F, 2 pces occupé (loi 48), 60.000 F, possib. appt de 4 pces ou 6 pces. 520-13-57 ou 14 h.-16 h. samedi, dimanche, lundi, 28, r. Ourcq.

78 - Yvelines

3 km RER, St-Germain-en-Laye, 4/5 p. 88 m2, nature, 270.000 F + 120.000 F, PIC 8,5 %/12 ans. HOUZIAUX, 928-29-49 (H. B.) ou 979-26-68

LE PECQ - Près écoles, piscine, commerces, 4 pces, cuis., bains, cellier, 86 m2 + grand balc., 6e ét., ascens. Tt confort. 286.000 F y compris Crédit foncier : 26.000 F - Tél. 296-15-63 (Poste 287)

PARLY 2 4-5 pieces type 2 sur square calme Loggia vitrée, cave, parking. Prix 520.000 F. - Tél. 954-68-00.

VERSAILLES SAINT-LOUIS Dans imm. ravalé 18e siècle 4 PIECES 105 m2 EST-OUEST - Cave et greniers. 610.000 F. Carrés Saint-Louis - 950-48-99

LE VESINET Très près du R.E.R. ULTRA RESIDENT., tr. calme, gd séjour, 3 chambres, 2 bains. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

SAINT-GERMAIN - CENTRE ancien et remarquable appt. de réception, très haut standing, bien situé, au calme, près RER, salons, 4 ch., 2 bns, sur parc. RHODES LE VESINET 071-33-84.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND EPINAY-SUR-SENART (91). RESIDENCE 1971, F-4 de 87 m2, au dernier étage, loggia 12 m2, entrée avec plac., séj. double, cuis., 2 chbres, s. bains, wc, 2 grands placards. Cave. Parking s/sol, 172.000 F + 28.000 C.F. 5 %, Tél. : 847-14-09, après 19 h.

EVRY 91000 PARTICULIER vend, urgent, cause départ province, très beau 3 pièces 72 m2, PLEIN SUD, dans RESIDENCE 3e et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur. Balcon. Garage. 225.000 F dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 20 ans. Tél. 077-23-60.

92 Hauts-de-Seine

BECON Gare - Très bel imm. Superbe 3 pces, TT CONFORT. Chff. central. REZ-CH. S/RUE et JARDIN - 227-29-59

CLAMART - Verdure. Magnifiq. appt de 100 m2, ascens. Balcon. 560.000 F. URGENT - 577-96-85 ou 588-75-61 (LE SOIR).

5' gare MONTPARNASSE VANVES, 2' gare et Mo, imm. 15 ans, 2e ét., ascens., 135 m2, clair, ensoleillé, 6/7 pièces, 2 wc, 2 salles de bains, impeccable. Possibil. profess. libér. 835.000 F, crédit. - 285-38-96

NEUILLY JARDIN 150 m2 RAVISSANT 135 m2 Grand liv., 3 ou 4 chbres, 2 bains. Tél. matin : 924-62-73.

RARE ATELIER d'ARTISTE NEUILLY ST-JAMES DUPLEX 110 m2 + 70 m2 Terrasse. 875.000 F - 354-56-72.

BOULOGNE près BOIS FUTUR Mo Imm. récent. BEAU 4 P. tt cft, gd balcon Park. 620.000 F. - 766-21-40.

PARIS à vos PIEDS « LE FRANCE », 150 m2, luxe. living + 3 chambres. - 265-09-99.

NEUILLY 9e et dernier étage, rare. Vue exceptionnelle, 5-6 p., 130 m2 + 25 m2 balcon. Particulier. Tél. : 747-99-98.

NEUILLY ROULE, étage élevé. Très bel immeuble ancien, 5 p., 150 m2 + chambre de service, ascenseurs maîtres et service. BOURDAIS - 766-51-32

94 Val-de-Marne

STUDIO/JARDIN dans hôtel particulier rénové 1-3, rue Fayolle, VINCENNES (94) sur place jeudi 14 h. à 18 h. TEL. : 502-13-43.

Province

HYERES PLAGE (83) 150 m port, Studio, 109.000 F avec 21.800 F comptant. 2 et 3 pièces. Gestion assurée. GER, 18 bis, av. Gambetta, 83400 HYERES - (94) 65-42-14.

Ctre Narbonne, ds imm. P. d. t. 2e ét., tt confort, 45 m2, balc. plein Sud, vue magnifique. Cave. 115.000 F. Péraldi, r. Mir, 11200 LEZIGNAN - Tél. (68) 27-17-93.

URGENT - A SAISIR DEAUVILLE FRONT DE MER Imm. de gd standing. Bel appt tout confort, living + chambre, grande terrasse. Vue sur mer. PRIX INTERESSANT Propriétaire : 775-87-35 (bureau) ou week-end : (31) 88-20-20 ou 88-35-76.

Etranger

SERIFOS (Cyclades) - Part. vd petite maison : 65.000 F. Tél. : 206-22-51, matin, soir.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations meublées Offre

Paris

Studio 40 m2, bon standing, terrasse 40 m2, téléph., calme, 2.500 F c.c. - Tél. : 577-55-61.

locations non meublées Offre

Paris

Pptaire loue, Mouffetard, neuf, 3 p. 60 m2 + terrasse 36 m2, 3e ét., pl. soleil, cuis. équ., téléph. Tout confort - 331-30-36

Dans imm. ancien sans ascens. 7 p., cft, lingerie, 3 sanitaires. Parfait état. 5.000 F + charges. Visite sur place : jeudi 14, de 14 à 16 h., 62, rue de PRONY, 5e étage. Téléphon. le matin : SEGECO, 522-69-92

Loue, imm. 1930, Studio tout confort, 800 F + charges. Jeudi, 14 h. à 15 h. : 5, rue François-Mouthon (2e étage).

Lumineux double Studio, bains, kitchenette, wc, entrée, 38 m2 + chbre indépendante. Grenier. Cave, 1.200 F - 14 h. à 19 h. : 39, rue Rochechouart - 585-41-20

locations meublées Demande

Paris

ECOLE PRIVEE 3e arrond. recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers

Institut Supérieur Tourisme Tél. 266-32-47, heures bureau

SERVICE ETRANGERS Pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE 555-84-23 recherche appart. et villas avec garanti de banque.

locations non meublées Demande

Paris

Etudiante souhaite louer chbre ou studio, max. 700 F, pour 1er septembre, 9e, 10e, 18e. Ecr. no 6060, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

URGENT Société recherche pour cadre appt. 5 P. en location dans le 13e arrondissement. Tél. : 588-58-47, de 9 h. à 17 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti, 4.000 F max. 283-57-02

viagers

CHEVREUSE, Pte libre ds 6 a. Maison 115 m2 + mais. gardien 4 P. Terrain 12.340 m2, 73 ans. Compt. 285.000 + 3.700 rente. LODEL 700-00-99.

Vendez rapidement Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58.

16e EGLISE D'AUTEUIL 5 P. + tt cft. + chbre de serv. 50.000 F + 4.000 F. Occupé couple 73-77 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

9e résid., occupé, bel appt angle P. de T., 200 m2, 1er ét., asc., 8 P. + 2 ch., s., 2 caves, prof. 300.000 cpt + rte s/1 tête 75 a. Ecr. no 7.961 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

LA RENTE VIAGÈRE achète, vend vite et bien G. BOUE N.D.I. 9, rue Lagrange (5e) - 633-71-47.

immeubles

VALENTON - CENTRE Imm. rapport à rénover 1.445 m2 dont 645 m2 libres + 2.550 m2 de jardin MESTAT S.A. - 622-47-21

fonds de commerce

Haute-Vienne, vends cause retraite -
1) Fabrication cuisines modernes et rustiques charnières brevetées. Peut garantir 10 ans.
2) Fabrication cabines douche, Habillages baignoires brevetés. Tôlerie fine.
Gdes possibilités développement.
Etudierait ttes propositions.
ARTAUD, 87400 SAINT-DENIS-DES-MURS. Tél. (55) 09-72-26

VAL-DE-LOIRE. Belle affaire expédition, exportat. primeurs. Tél. (47) 54-77-46.

MONTMARTRE, vends salon de coiffure dames, 9 places, poss. mixte, 35 m2 + studio. Tél. après 19 h. : 844-53-21

Boutiques

Paris-17e, urgent boutique libre 40 m2, en toute ppté (murs) entièrement rénovée rentabilité possib. 14 % an. Tél. hres bur. : 603-27-77.

bureaux bureaux

BUREAUX A VENDRE
11e à R.de C. RUE MOUFLE — 525 m² divisibles (225 et 300 m²)
13e - RUE EUGÈNE-OUDINÉ — 466 m² divisibles
17e à R.-de-C. — 260 m² RUE LEMERCIER
LOCAL COMMERCIAL 13e à R.de C. 489 m²
SAF 622.10.10

A VENDRE 5e ARRONDISSEMENT PANTHEON 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2, grande hauteur sous plafond, 4 parkings. PRIX : 950.000 F. Tél. : 707-20-29

BASTILLE (11e) PROPRIETAIRE loue 1.600 m2. Impeccables - Climatisés - Loyer 800.000/an, libres. — 563-83-33.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT Dans petit programme neuf Achèvement prévu décembre 79 CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs Tél. : 707-20-29

locaux commerciaux

Montpellier local ccial 68 m2 cent. vil. tout comm. avec ou ss murs. Tél. (67) 72-54-22 Gouin

Part. de préférence à part. rech. quartier St-Lazare Opéra, Havre-Caumartin, Champs-Elysées, locaux commerciaux, bon emplacement, libres rapidement. Fort loyer. Tél. M. MESTRE 209-03-00

Bail commercial à céder 80 ou 160 m2, proche Opéra Loyer peu élevé. Tél. heures-bureau au 297-58-22

A vendre à Morsang-sur-Orge LOCAL COMMERCIAL 100 m2; 8 m de façade Tout commerce. Tél. 904-39-06

8e SAINT-LAZARE. Cède bail (Locat. burx mblés, domic. ccIales, ts serv.) ou mode, couture (par une fme). Loy. 31.000/an. 5 burx, 5 tél.; cuis., bains équipés. 1er ét. Asc. Standing (possib. louer 2 burx 4.200 F/mois). - Tél. 522-46-43 13-21 h.

villas villas

ÉTANG-LA-VILLE Maison neuve, 280 m2 surface habit. Récept., bur., cuis. amén. 5 chbres, 2 bains, beau Jardin 800 m2. Prix : 1.100.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

COLOMBES, 101, rue Hoche, 3e étage, studio excell. état, entrée cuis., salle de bains, living, chauff. collectif. VISITES SOUHAITEES le 14, de 10 h. à 19 h. chez Mme ANDREE.

MORBIHAN (sur Océan) propriété et terrain nu, dans parc, environnement très exceptionn., tennis. Ecrire : M. BASTARD, 2, rue Meissonnier, 75017 Paris

CHEVREUSE VILLA de caractère. Parc 5.000 m2, gros arbres, gar. 4 v. 6 pièces princ. PRIX à débattre. 958-14-68 ou 951-46-48.

35 mn, MONTPARNASSE, pour gde famille, rez-de-chaussée, séj. dble, cuis., 3 chbres, salle de bains ; à l'étage 3 chbres, s. d'eau, sous-sol complet (gar. 2 voitures, 1 pce, s. de jeux) jdin 532 m2. Prix justifié : 540.000 F + 40 000 C.F. I.N. - 045-29-09

VAL D'OISE, Beaumont-s/Oise belle villa, s/ss-sol total, gar., 6 pces, cheminée, tt cft. Beau jard. d'agrément, arbres fruit. sur 510 m2. Tél. après 18 h. : 470-05-18

Vend Grande Villa récente, 30 km Est Toulouse, dans bois, 5 ha, tél. 16 (61) 83-11-87 après 18 heures.

Part. vd 10' Est Valence (26) entre Vercors et Ardèche, villa an 67, 7 pces, cuis., 2 s. eau, 2 w.c. + dép. 138 m2, ds parc chênes, 6.000 m2. Puits pr arr. Poss. piscine, quart. rés. 75 59-60-78, P. 900.000

pavillons

RAMBOUILLET LA CLAIRIERE Pavill. type cottage, 8 pièces, cheminée, barbecue, garage double, terrain 964 m2. 680.000 F Tél. 483-21-00

BOIS D'ARCY prox. gare solide const., parfait état sur 350 m2, comprenant : ss-sol complet, séj., dble cuis., 3 chbres, s. de bains, w.-c., grenier aménagé, gd garage. Px 510.000 F. I.N. 045-29-09

CARRIERES-SUR-SEINE sur 530 m2, terr. Pav. moderne séj., salon, 5 chbres, garage, chff électr. intégré, 15' gare. 630.000 F. 913-20-14

SARTROUVILLE (78) Maison 160 m2, 3 chbres, calme, petit jardin, 15 min. la Défense. 650.000 F. Tél. 912-20-78

LA VARENNE SUR 1.000 m2 CLOS - TRES BELLE VILLA Gd séjour + 4 chbres, grande cuis., s. bains, cab. toil., buanderie, cave. Gar. 2 voitures. (Etage aménageable.) - Prix : 1.050.000 F. - Visite mercredi et jeudi de 14 h. 30 à 19 heures., 97 bis, bd DE LA MARNE.

CARRIÈRES-SUR-SEINE PRES GARE exceptionnel séj. + salon + s. à m., 4 chbres, tt cft. Gar. 2 voit. Px 535.000 F. AG. DOUARD. T. : 968-74-85.

BON BOULOGNE pav. 5 p. cuis., s. de bains, w.-c., salle d'eau, terrasse, au 1er étage, prix : 430.000 F s/place samedi 10 h. à 22 h et de 14 h. à 17 h. 147, rue Gallieni. Téléph. : 520-48-94 et 825-10-84.

terrains

GARD. Bois de 62 ha chêne-vert de 35 ans, excell. combustible chauff. gazogène, etc. Accès rte. 7.500 F l'ha. Goualhardon, 18, r. Auxerroise, 89800 Chablis. Tél. (86) 53-18-81, après 20 h.

Très beaux Terrains sur Bièvres 2.087 M2. Prix : 615.000 F. BURES, 840 m2. Px : 448.000 F. Prestigieux s/Les Loges-en-Josas 4.500 m2. 788.000 F. 954-98-88.

A vendre terrain usage industriel 2.000 m2, secteur 33-BEGLES près autoroute. Ecr. K 20277 Havas Bordeaux.

VILLARS - VAUCLUSE 5 MINUTES APT Terrain à bâtir 2.000 m2 plat, expos. Sud, adossé à petit hameau. Px. 80.000 F H.T. av. 16.000 F comptant. Crédit poss. Catry, tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (90) 57-47-95.

CHARENTE MONTBOYER à 80 km Royan vd tr. b. terr constructible en bloc ou en partie de 25.000 m2, très bien situé s/petite colline. Ecr. no 6.058 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Particul. à particul. terrain à bâtir de 6.000 m2, proximité mer et montagne, région PAU (64) vue Pyrénées. Possibilité de lots : 22 F le m2 T. (59) 30-11-49 ou (59) 33-33-28

Dépt. Cher, Apremont, à vendre totalité ou partie formule G.F.A. ou autre 27 ha. très bons prés sans bâtiments libres. TEL. : (36) 74-11-20.

propriétés propriétés

Région ST-NOM-LA-BRETECHE ORGEVAL, belle propriété bourgeoise 10 Pces principales plus dépend. Jardin 4.000 m2, rénovation intérieur à prévoir. Prix : 880.000 F. VIMO. 951-32-70.

Entre BORDEAUX et ROYAN Agrément et Rapport : propriété vitic. Cognac s/coteaux Gironde 20 ha dont 15 vignes. Très beau logis. Un ménage assure travail parc 4.000 m2, pinède 14.000 m2. En société. Prix modéré. PROMOTERRE (FNAIM) « LE SEILLERY » 17600 LA GLISSE. Tél. : (46) 93-28-08 et 01. TELEX No 791.922.

Bord forêt Montmorency, gde maison maître 13 km Paris, logt gardien, 5.000 m2, vue superbe, calme, étang. Bijouterie MP : 296-12-08.

YVELINES, 25 km Paris, belle ppté 300 m2 habit. + maison gardien + terrain 3,50 ha. LODEL. 700-00-99.

Village classé EURE 110 km PARIS, ppté caractère, Maison normande, pressoir, terrain 2.000 m2. Px. 500.000 F. Cab. COCHELIN, 44, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 561-12-16.

MONTMORENCY Sur 3.100 m2 Parc magnif. TRES BELLE PPTE DE 9 P. Décoration très raffinée Prix 2.100.000 F. Tél. 417-03-10.

VERNON (27) Près CHATEAU 84, rue de BIZY
9 MAISONS individuelles neuves 3 à 5 p. de 83 à 112 m2 + jdin privé - Livr. suite Dde 373.000 F à 545.000 F. S/place samedi 14 à 17 h., NERET, 51, av. F.-Roosevelt Paris (8e) - 225-62-20

VILLEMEUX SUR EURE GDE MAISON plain-pied Living, salon, bur., 4 chbres. Parc 4.500 m2, Px 520.000 F. Tél. J. SUTEAU - 579-47-99

Rég. RAMBOUILLET 53 km PARIS OUEST MAISON RURALE XVIIIe SIECLE Séjour, salle à manger, 5 chbres, 2 bains, toil. Garage - JOLI JARDIN Prix TOTAL 735.000 F NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12

VAR UNE DEMI-HEURE MER BORD RIVIERE A L'ORÉE DE LA FORET ancienne bergerie ombragée par immenses chênes sur 12.000 m2 prés et bois, plage de sable fin. Prix : 300.000 F.

SUR JOLI TERRAIN ARBORE pins - cerisiers - lilas, bâtisse pierre, séjour, cuisine, salon + 3 chambres, 2 w.-c., sanitair. Belle cave voûtée. Grenier aménageable. Garage et dépendances. Prix : 260.000 F.

Choix de maisons, terrains et propriétés toute superficie. SUPERBE FERME de CARACT. CREDIT POSSIBLE. LOU PROUVENÇO (94) 77-08-10.

MAISONS-ALFORT (94) PROPRIETE 7 PIECES. (Env. 300 m2 habitables) sur jard. 900 m2. Métro à 200 m Prix : 1.500.000 F. Rens. et vis. Mme Friedrich : 261-56-52, poste 230.

maisons de campagne

Particulier vend 160.000 F. MAISON CAMPAGNARDE A 200 m forêt de TRONCAIS 3 p., cuis., poutr., app., 2 chem., toiture impec., eau, électricité, garage, dépend., cour., jardin 1.075 m2 au total. Visible le dimanche. Contacter M. Roger RENAUD, faubourg de Moulins Ainay-le-Château, 03360 Saint-Bonnet-Troncais.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km de Paris belle maison de campagne, chauffage par accumulateurs, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Prix 190.000 F. - Téléphone : 011-84-74

LOIRET, 115 km Paris, 300 m plage, villa nve 4 P. tout cft. 250.000 F. Crédit : 227-56-53.

VAUCLUSE Près site pittoresque de Gordes pied-à-terre parmi six petites habitations, av. jdin privatif, dans un merveilleux cadre provençal. Prix : 100.000 F, avec 10.000 comptant, crédit possible 80 %, jouissance immédiate après acceptation du crédit. Catry. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (90) 57-47-95.

77 proche Ferté-sous-Jouarre, maison campagne XVIIIe siècle, cuisine, 7 P. sur verger 1.300 m2. Prix 320.000 F. BOISGUERIN - FNAIM. 822-04-21-13-47.

VAUCLUSE 5 MINUTES APT. Ferme en pierres pays, tr. nombreuses pièces + dépend. sur 5.000 m2 vignes et arbres, adoss. à hameau, 400.000 F. av. 30.000 cpt. Catry, Jeudi (91) 54-92-93, jours suivants : (90) 57-47-95.

DROME, entre Serres et Nyons gde bergerie, pierre pays, eau, élect., sur belle prairie 1.500 m2 dans hameau, site except. belle vue, calme et solitude. Prix : 142.000 F. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93. Jours suivants : (91) 65-15-87

AJACCIO Grande maison neuve, 4 chambres, 2 s. eau, cave, débarras, gren., gar., 1.400 m2 terr ou +, v. magn. s/le golfe. Ecr. Havas Conseil no 2.000, 135, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly, qui trans.

180 km Paris, vd chalet tt cft. jardin ds domaine av. piscine, tennis. 160.000 F. T. 520-21-73.

manoirs

ST-MALO, BELLE PROPRIETE bourgeoise, 10 pièces dépend. Parc 1 hectare.
HOTEL PARTICULIER XVIIIe 8 pces, sur remparts. Région FOUGERES PROPRIETE 8 p. t. b. état. Parc 2 ha. Sup. étang. HOUDIARD. B.P. 83 LAVAL. Tél. (43) 56-61-60

domaines

Région DINAN BEAU DOMAINE, 100 ha. Bois. Ferme. Elevage. Rev. élevé. Plusieurs petits bois 20 à 25 ha en C.-du-N., Morbihan, Vendée. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Tél. (43) 56-61-60

fermettes

BAILLY Maison 6 pièces, pierre de taille, dans vieux village, calme, sur 500 m2 terrain clos. Décoration à revoir. 685.000 F. Urgent : 954-68-00.

châteaux

Estuaire MORLAIX CHATEAU b. état, sup. parc 12 ha. Poss. futaie sur 40 ha. Région Lannion, Morlaix.

BELLE VILLA caract. 8 p., parc, vue mer.

DOUARNENEZ, PROPRIETE bourgeoise, 10 p. parc, v. mer. AUDIERNE MAISON de maître près mer, parc, px raisonn.

GOLFE MORBIHAN, grand CHATEAU à rest., dép. 2 ha. Conv. prom, comm. collectivité

HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 56-61-60

PERIGORD XIVe-XIXe SALLE DE GARDE VOUTEE, 7 chbres, confort, bâtiment de ferme, maisons, terres et bois, source, 50 ha. LIBRE. BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone 337-92-76 68, boul. Malesherbes, Paris 8e

proposit. com. capitaux

Rech. Capitaux à partir de 80.000 F. Taux élevé. Garantie hypothécaire. 1er rang. Réalisation devant notaire. M. LACROIX. - 526-70-28

PRETS HYPOTHECAIRES Réalisation rapide. Fonds privés. 526-70-28

Région parisienne : Usine salaison S.A. cause retraite, cherche homme de métier 30 à 35 ans, disposant capitaux, pour participer à la direction de l'entreprise. Adr. offre no 63.980 M, Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes. Discrétion assurée.

travail à domicile

Demande

Exéc. impec. s/IBM boules, travx dact., préf. textes longs. Ev. rewrite. Fournier, 948-01-39.

traductions

Demande

Pour vos travaux de traduction français-arabe-anglais. Tél. : 588-51-42.

Traduct. Interpr. Aéro. Electron. Angl., Japon., allemand. Tél. : 970-12-43.

box-parking

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet (17e) Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

5e - JARDIN DES PLANTES PARKINGS A VENDRE 33, RUE POLIVEAU Ts les jrs sf mardi et mercredi 10 h 30 à 13 h et 14 h 30 à 19 h ou tél. : 266-36-36

CONTRESCARPE Dans imm. neuf, 4 PLACES de PARKING - Location assurée. Prix intéressant - 374-54-04

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE R 5 72 4 CV. 4.500 F - 304-42-41

8 à 11 C.V.

Part. vend PEUGEOT 504 1978 - 15.000 km Téléph. : 267-15-52

A vendre 504 GL TO, 1978, 51.000 km, 1re main. Pneus nfs. Bleu océan. Intérieur velours. Parfait état. Prix : 27.000 F. Mme GANNEAU Tél. domicile : 421-06-67, Bureau : 292-05-80

Part. vd HORIZON GLS, 1,5 l, janv. 79, 4.500 km. Brun maracas, int. velours. Vitre teintée. Tél. domicile : 974-84-74, Bureau : 780-50-10

12 à 16 C.V.

Part. à part. Vds FIAT 127 CL BRAVA, 1.050 cm3, 6 CV, mod. 78, 3 portes, 25.000 km. Parfait état. Prix Argus. Téléphone : 723-43-92, jusqu'à 8 h. 30 et à partir de 20 heures

+ de 16 C.V.

Particul. vend ROLLS SILVER SHADOW, juillet 1976. Téléph. au 854-00-05

Vends LAND-ROVER 88 D 26.000 F. Accessoires divers. 16 (1) 749-72-32

divers

104 - 305 - 504 79 peu roulé, garanties. Auto-Paris XV - 533-69-95 63, r. Desnouettes - Paris (15e)

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

DES EXPÉRIENCES DANS LE NORD

Les communes et leurs emplois

Une commune peut-elle sauver une entreprise ? Sans doute. Quelques exemples dans la région du Nord en portent témoignage, mais il serait hasardeux de tirer déjà les conclusions d'expériences souvent très modestes et limitées.

Dans la métropole du Nord, trois cas peuvent être avancés :

— Marketube, dans la banlieue lilloise : petite entreprise de fabrication de tubes en plastique qui emploie trente personnes : elle a maintenu son activité après la liquidation de l'entreprise Isotube.

— Les Etablissements Delfrenne, à Roubaix et à Leers : tissage du groupe Schlumpf qui employait trois cent trente personnes lors de la liquidation judiciaire en 1976 ; les usines ont été longtemps occupées par les salariés ; ce tissage, sous un nouveau nom, Société Dampierre, a redémarré et emploie maintenant une centaine de personnes ;

— Les Etablissements Dieu, à Villeneuve-d'Ascq : il s'agit d'une unité d'outillage pour emboutissage (quatre-vingts salariés) qui a déposé son bilan en décembre 1977 et a de bonnes chances de poursuivre ses activités sous la forme d'une société coopérative ouvrière de production.

Ces trois exemples ont des caractéristiques communes : il s'agit d'entreprises de petite taille bien implantées localement, dont la menace de disparition a choqué la population. Les syndicats ont réagi rapidement et occupé les locaux pendant de longs mois. Enfin, dans les trois cas, les municipalités sont intervenues. Elles n'ont pu agir que modestement — surtout dans le cadre des textes de 1976 sur les coopératives ouvrières — mais leur démarche a été décisive.

C'est ainsi que les villes de Roubaix et Leers se sont engagées à racheter les usines Delfrenne si le nouveau tissage Dampierre n'était pas en mesure d'honorer ses engagements. Pour Marketube, la commune de Marquette a participé au rachat de l'entreprise, qui vit maintenant une expérience autogestionnaire. Pour ce qui est des Etablissements Dieu, la municipalité a garanti l'emprunt qui permettra le rachat des actifs et des locaux et a même décidé une subvention qui pourrait se transformer en prise de participation...

L'Etablissement public régional (E.P.R.) suit de très près toutes ces opérations et y participe même dans la mesure où il finance l'assistance technique, par le biais de contrats passés avec l'Institut de préparation aux affaires (IPA). Il souhaite faire plus. Car ce qui a été accompli est effectivement marginal, si l'on considère le nombre de fermetures ou de disparitions d'usines, sans parler de problèmes spécifiques comme ceux de la sidérurgie.

L'E.P.R., qui a pour vocation de « contribuer au développement économique de la région », *se trouve paralysé, faute de moyens, certes, mais aussi en raison d'une limitation stricte de ses prérogatives. Ce qui incite les communes, et aussi la région, à vouloir intervenir est le sentiment que des entreprises pourraient être sauvées si l'on s'y prenait à temps pour les aider.*

Erreur de gestion

On ne partage pas, chez les élus, le sentiment que la disparition des canards boiteux assainit le marché. Mais on est très frappé par le fait, révélé par une étude de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, que 50 % des défaillances d'entreprises sont dues à des erreurs de gestion. Il convient donc d'éviter ces erreurs catastrophiques par une assistance technique indispensable. Mais on souhaite aussi aider les entreprises à améliorer leur compétitivité, à innover et à prendre des risques que jusqu'alors aucun établissement bancaire ne voulait couvrir.

C'est pourquoi l'E.P.R. Nord-Pas-de-Calais entend « disposer de moyens propres et en particulier d'une structure légère d'étude et d'animation économique placée sous son autorité directe... ». *On souhaite en particulier la création d'un organisme public de développement industriel qui permettrait notamment de mieux utiliser sur place l'épargne régionale.*

Le dossier est ouvert pour le Nord-Pas-de-Calais, et dans d'autres régions aussi. En tout cas, les interventions des collectivités locales et de la Région, pour modestes qu'elles soient, démontrent tout de même, aux yeux du grand public, que de nouvelles voies sont sans doute à explorer pour maintenir en vie ou développer des entreprises.

TRANSPORTS

Après la définition de nouvelles procédures d'entretien

Les Européens décideront s'ils remettent ou non leurs DC-10 en service

Les DC-10 exploités en Europe reprendront vraisemblablement l'air à partir du mardi 18 juin, estiment les spécialistes après la réunion le 12 juin, à Strasbourg, de la Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.).

Les responsables des administrations civiles aéronautiques européennes ont voulu ménager la susceptibilité des Etats-Unis, qui ont suspendu le certificat de navigabilité des DC-10 après l'accident de Chicago. Ils ont donc décidé d'inviter le constructeur de l'appareil, McDonnell Douglas, et les autorités américaines à une conférence extraordinaire qui examinera de nouvelles procédures d'entretien destinées à assurer une parfaite sécurité.

Au cours de la réunion de Starsbourg, on n'a pu cependant éviter la mise en cause des services d'entretien des avions tels *qu'ils sont assurés par certaines* compagnies américaines. Les compagnies — elles s'étaient réunies la veille — et les autorités aéronautiques européennes sont en effet arrivées à la conclusion que ce sont les procédures d'attache des réacteurs pratiquées par certains transporteurs aux Etats-Unis qui ont provoqué des avaries.

Elles proposent donc que de nouvelles normes d'entretien soient mises en place. Les compagnies Alitalia, British Caledonian et Swissair seront chargées de préparer ce nouveau programme d'entretien et de le présenter, le 15 juin à Zurich, aux experts européens. Si un accord intervient, un certain nombre de propositions seront soumises le 18 juin à l'ensemble des intéressés, y compris McDonnell Douglas et l'Agence américaine de l'aviation (F.A.A.).

L'interdiction de vol qui pèse sur les DC-10 continue cependant à perturber gravement non seulement le trafic de passagers, mais aussi du fret. Cela est vrai notamment aux Etats-Unis. Les opérations de fret les plus affectées sont celles de la région de Los Angeles, car les compagnies Continental Airlines et Western Air*lines, qui assurent beaucoup de* liaisons sur cette ville sont très dépendantes des DC-10. United Airlines, la plus grosse compagnie aérienne du monde occidental, qui sortait à peine d'une très longue grève, perd 25 % de son trafic fret à cause de la mise en quarantaine des DC-10.

Faits et projets

CIRCULATION

● *Moins de morts sur la route.* — Au cours des trois premiers mois de l'année, le nombre des accidents de la route a été de 53 942 (— 1,9 % par rapport à 1978), celui des tués de 2 545 (— 5,7 %), celui des blessés de 73 678 (— 1,1 %) indique le Comité de la sécurité routière.

COLLECTIVITÉS LOCALES

● *Quel pouvoir aux régions ?* Le patronat a tenté de repousser le projet d'avis sur les établissements publics régionaux (*le Monde*, daté 10-11 juin) débattu le 12 juin au conseil économique et social en séance plénière.

Le groupe des entreprises privées a déposé une « motion préjudicielle » demandant le renvoi en scetion de cet avis. La motion — une procédure très rarement utilisée — a été refusée à une large majorité. Le patronat estime que les propositions contenues dans ce projet vont « *trop loin* » et accordent trop de pouvoir aux établissements publics régionaux « *qui risquent ainsi de se substituer à l'Etat, au Parlement et aux entreprises* ».

ENVIRONNEMENT

● *Aménageons la Loire.* — Succédant à M. Pierre Pagot, ancien président du conseil général du Loiret, M. Jean Royer, député (non-inscrit), maire de Tours, a été élu à Orléans président de l'Institution interdépartementale pour la protection des vals de Loire contre les inondations.

Cet organisme composé d'élus riverains du fleuve a été créé en 1975 pour assurer la maîtrise d'ouvrage du barrage de Villerest (Loire), le premier grand barrage réservoir avec celui de Naussac (Lozère), destiné à maîtriser le cours de la Loire. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

● *Tension à Marseille.* — Au lendemain de la prise de position de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, qui, à propos du conflit opposant depuis des mois acconiers et dockers, rappelait que « *le port de Marseille est un outil de travail au service de tout le pays* », l'Union maritime de Marseille, groupant l'ensemble des usagers du port, réagit à la nouvelle grève des dockers, du 12 et du 14 juin, par une journée de « non-travail » et de « non-embauche » fixée au mercredi 13 juin.

Les transporteurs routiers ont en outre annoncé leur intention de répliquer à toute journée à venir par deux jours de blocage du port. — *(Corresp.)*

● *Le rail économe.* — Inaugurant l'exposition de matériel ferroviaire organisée actuellement à Paris dans la gare Montparnasse (notre supplément sur « l'Europe du rail » publié dans *le Monde* daté 10-11 juin), M. Le Theule a déclaré qu'il croyait à l'avenir du rail, notamment pour ceci : « *L'énergie ne représente que 3 % des dépenses de la S.N.C.F. ; moins d'un quart de cette énergie est consommé sous forme de pétrole, et 40 % de l'énergie électrique dépensée par la S.N.C.F. l'est en heures creuses.* »

● *Etats-Unis : la côte ouest por 89 dollars.* — Pan American World Airways a annoncé qu'elle va appliquer u nnouveau tarif de 89 dollars entre New-York et la Californie.

Ce tarif est destiné aux passagers voulant être en liste d'attente (standby). Il est encore moins cher que celu ide 108 dollars offert à l'heure actuelle par de nombreuses compagnies.

URBANISME

● *Création de la ZAC de Baudricourt.* — L'arrêté de création de la /AC de Baudricourt, située à Paris, dans le treizième arrondissement, a été publié au *Bulletin municipal officiel* du 13 juin. Cette ZAC de rénovation est située à l'intérieur d'une zone délimitée par la rue de Baudricourt, l'avenue d'Ivry, la rue de la Pointe-d'Ivry, l'avenue de Choisy.

URBANISME

A LA COMMISSION DU VIEUX-PARIS

Nouvelles découvertes archéologiques autour du Louvre

La commission du Vieux-Paris s'est réunie le lundi 11 juin sous la présidence de M. Michel Fleury, qui lui a signalé deux découvertes archéologiques récentes.

La première dans le sous-sol d'un immeuble, 10, rue de l'Epée-de-Bois, dans le cinquième arrondissement, un des plus riches de Paris en vestiges archéologiques. Elle consiste en de longues galeries souterraines creusées à 13 mètres sous terre et dont l'exploration va continuer.

Mais c'est une bien curieuse et énigmatique trouvaille que celle faite à la faveur de la pose d'un transformateur sous le jardin de l'Infante, qui borde le palais du Louvre, non loin de la colonnade de Perrault. Il s'agit d'une fondation de muraille de plus de 20 mètres dont personne jusqu'ici ne connaissait l'existence. S'agit-il des vestiges des murs de l'ancien Louvre ? M. Fleury ne le croit pas. La question reste donc posée. Aux chercheurs de la résoudre.

La commission a ensuite entendu une communication sur l'ancienne église des Phéatins, dont l'auteur est Mme Laure Beaumont, architecte paléographe, conservateur à la Bibliothèque nationale.

L'église des Phéatins, qui a aujourd'hui disparu, était située dans un quadrilatère formé par le quai Voltaire, la rue de Lille, la rue des Saints-Pères et la rue de Beaune. Construite aux dix-septième siècle et au dix-huitième siècle, elle fut démolie peu après la révolution. De ce très beau et très intéressant sanctuaire, il ne reste plus que quelques vestiges, en particulier, 26, rue de Lille, un majestueux portail en plein *cintre orné de* refends dont le tympan porte une belle sculpture représentant un jeune homme nimbé d'un nuage. Ce portail englobé dans un immeuble donne accès à une élégante cour ovale.

Enfin, M. Fleury fait part à la commission des craintes qu'inspire l'état d'une maison située contre l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour. Cette fort belle construction du dix-huitième siècle, d'une qualité exceptionnelle, inscrite à l'inventaire, est si délabrée qu'elle menace de s'écrouler. Une enquête est en cours auprès des services des monuments historiques.

ANDRÉE JACOB.

LE MINISTRE DE LA CULTURE JUSTIFIE L'ARRÊT DES FOUILLES DU CAMPO-SANTO D'ORLÉANS

Les fouilles archéologiques du Campo-Santo d'Orléans, dernier grand cimetière du Moyen Age mis au jour par la construction d'un parc de stationnement près de la cathédrale, ont-elles duré le temps nécessaire ? A la question posée par M. Paul Kauss, sénateur R.P.R. du Bas-Rhin, le ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, a répondu le 29 mai : « *La fouille du site du Campo-Santo dans une optique anthropologique aurait nécessité des moyens humains et financiers considérables pour un résultat scientifique des plus problématiques et sans commune mesure avec les sommes investies.* » « *L'état de perturbation des couches, constamment remaniées au cours des siècles, rendait impossible la datation des ossements*, précise le ministre. *Un volume de 200 mètation des ossements*, a précisé le *fois été placé en dépôt.* »

Du point de vue strictement archéologique, et pour reconstituer l'histoire de l'occupation du site, « *aucune découverte de grande importance n'a été faite. (...) Au total, le Campo-Santo s'est révélé comme un site de peu d'importance archéologique, ce que laissaient présager sa localisation hors du Castrum de Genabum et son utilisation relativement précoce comme lieu d'inhumation et charnier* ».

P.T.T.

CORRESPONDANCE

Non à la suppression de la deuxième distribution du courrier en province

M. Claude Champaud, président du comité économique et social de Bretagne, vient d'écrire à M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., pour protester contre la suppression, en province, de la distribution du courrier l'après-midi (le Monde *du 7 juin 1979)* :

C'est, une fois de plus, avec stupeur et irritation que je prends connaissance, par *un article du Monde*, de la discrimination dont les villes de province vont être l'objet quant à la distribution du courrier. La suppression de la deuxième distribution qui est annoncée ne fera qu'accentuer la détérioration grave des services de courrier constatée depuis plusieurs mois.

En tant que président du comité économique et social de Bretagne, j'ai reçu à ce sujet depuis plusieurs semaines de nombreuses doléances et demandes d'intervention qui ont conduit le bureau de notre assemblée, réuni ce jour, à demander une enquête et des explications au niveau régional sur ce phénomène que les entreprises, les professions libérales et les particuliers subissent d'autant plus durement que l'excentration de notre province accroît le coût des télécommunications et les temps d'acheminement du courrier.

Cette mesure sera d'autant plus préjudiciable qu'elle s'accompagnera, nous dit-on, d'un retardement de l'heure de la première distribution. Un tel mépris des intérêts des usagers provinciaux est d'autant plus *inacceptable* que les raisons qui sont fournies par M. Guy Delmas, directeur des services postaux, montrent qu'il n'y en a pas plus de supprimer la deuxième distribution en province qu'il n'y en a de la maintenir à Paris, le rapport de 10 à 16 étant, semble-t-il, comparable au rapport de 11 à 20.

Je vous demande, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de bien vouloir faire en sorte qu'une telle mesure soit ou rapportée ou généralisée et que, de toute façon, elle ne puisse se traduire par un retardement de la première distribution et que, en outre, il soit clairement expliqué les effets bénéfiques au niveau des usagers que l'administration en attend, les explications de M. Delmas tendant tout simplement à démontrer la parole attribuée précisément à un fonctionnaire des postes qui prétendrait, derrière son guichet, que son métier serait le plus beau du monde s'il n'y avait pas de clients. Si l'on suivait l'argumentation proposée, il paraîtrait en effet tout à fait rationnel que l'on envisage une distribution biquotidienne, puis peut-être une distribution hebdomadaire. Peut-être même conviendrait-il de demander aux usagers d'aller chercher leur courrier ?

Le Monde

économie

SOCIAL

La C.F.D.T. redistribue les tâches de ses dirigeants

Réuni pour la première fois depuis le congrès national de Brest, le bureau de la C.F.D.T., du 6 au 8 juin, a précisé les lignes directrices de son action pour les trois années à venir.

D'autre part, la commission exécutive, qui avait été renouvelée pour les trois dixièmes par le congrès, est restructurée. Les trois départs sont ceux de M. Jacques Moreau, chargé du secteur politique, qui, le 10 juin, a été élu au Parlement européen sur la liste socialiste, de M. René Decaillon (ex-secrétaire général adjoint) et de M. René Salanne (relations internationales), qui cèdent la place à des militants plus jeunes.

Les trois nouveaux venus sont M. Begot (banque), Cherèque (métallurgie) et Mandray (chimie). Aux côtés de M. E. Maire, la redistribution des tâches place aux leviers de commande M. Jacques Cherèque, « l'homme qui monte », *et qui refusa depuis plusieurs années de quitter la tête de la puissante fédération des* « métallos », *et M. Michel Rolnt, qui tient depuis un certain temps un rôle croissant dans la commission exécutive.*

Ces promotions traduisent-elles une évolution politique dans l'équipe dirigeante ? Rien ne permet de l'assurer. Elle ne compte, en tout cas, pas de « gauchistes ». *Certes, il est sûr que la majorité de ses membres adhèrent au parti socialiste, après être souvent passés par l'étape du P.S.U. Mais aucun n'est officiellement membre d'un organisme de l'appareil de M. Mitterrand. Plusieurs même ne cachent guère leur réserve à son égard.*

La nouvelle répartition des responsabilités n'exclut pas certains chevauchements, et des notions hiérarchiques précises ne semblent pas avoir régi le schéma que voici : M. Edmond Maire, *secrétaire général ;* M. Jacques Cherèque *(métallurgie), secrétaire général adjoint, relations internationales ;* M. Michel Rolant *(agriculture), secteur économique ;* M. Pierre Hureau *(P.T.T.), secteur financier et information ;* Mme Jeannette Laot *(tabacs) et* M. Albert Mercier *(métallurgie), action revendicative ;* M. Robert Bono *(textile), action sociale et cadre de vie ;* M. Hubert Lesire-Ogrel *(services), secteur politique ;* M. Noël Mandray *(chimie), organisation interne, formation syndicale ;* M. Georges Begot *(banque), éducation et consommation.*

Trois nouveaux à la commission exécutive

● *M. JACQUES CHEREQUE :*

Volubile et rigoureux, inattaquable et enclin aux incartades, M. Jacques Cherèque, épaisse moustache noire et solide carrure, a donné une solide image de marque à la fédération de la métallurgie C.F.D.T., dont il est le secrétaire général depuis 1971. Dès le début de la crise de la sidérurgie lorraine, son nom est revenu constamment parmi ceux des syndicalistes qui luttent contre les licenciements *et s'efforcent de négocier avec* le patronat et le gouvernement. Né *à Dijon en 1928, ce Mosellan a passé* dix-sept ans aux aciéries de Pompey. Entré comme ouvrier O.S., il en est sorti, en passant par les cours du soir, avec la qualification de chef de fabrication. Alors qu'il était inscrit à la C.G.C., un conflit entre les agents de maîtrise et la direction le conduit, *dira-t-il plus tard*, à reconnaître la nécessité d'une action collective avec un syndicat ouvrier. Il adhère donc à la C.F.T.C. d'alors et il lui arrive encore souvent de citer *le nom d'Eugène Descamps, numéro* un des métallos chrétiens à l'époque, avec qui *il a été un des partisans* de la laïcisation. Il est secrétaire *national de la métallurgie à Nancy quand il participe, en 1967, à la* grande grève des sidérurgistes, qui aboutit à la première « convention » sociale de la profession. En 1974, la conviction que les conditions sont réunies pour pouvoir constituer en France un grand parti de gauche non communiste l'amène à participer *aux Assises du socialisme*. Mais il ne reste pas sur la scène politique. *S'étant lié avec les syndicats clandestins espagnols, lors d'un séjour professionnel de dix-huit mois à* Vittoria, il est maintenant vice-président de la Fédération européenne de la métallurgie.

● *M. NOEL MANDRAY :*

C'est en 1936, à Aix-les-Bains, *qu'est né M. Noë' Mandray. Pourvu* d'un brevet industriel, il est d'abord *électricien chez Pechiney, à Saint-*Jean-de-Maurienne. Gravissant rapidement les échelons des responsabilités syndicales, il devient, en 1964, permanent à la fédération de la chimie, dont M. Edmond Maire est alors secrétaire général. C'est l'année de la *« déconfessionnalisation »* de la centrale. Ce Savoyard écoute beaucoup, parle peu, et sa persévérance a fait merveille lorsqu'en 1972, à *Saint-Brieuc, durant la longue grève* du Joint français, il conduisit les *négociations finales qui devaient permettre* aux Bretons d'obtenir un rattrapage salarial appréciable.

● *M. GEORGES BEGOT :*

Le benjamin de la commission exécutive est né en 1939, à Roubaix. Des études secondaires le conduisent au Crédit lyonnais de cette ville. Jeune militant, il participe aux opérations de blocage des « antennes » des banques dans les grands magasins afin que ces guichets ne soient *pas ouverts six jours sur sept*. Secrétaire général de la fédération des *banques en 1972, il participe, deux* ans plus tard, à la grande grève de ce *secteur. Il est élu membre du* bureau confédéral en 1973, et il a pris position contre le *« recentrage »* de la C.F.D.T.

Un point commun entre ces trois dirigeants : ils sont tous mariés, pères de famille (trois à cinq enfants) et... *ont adhéré un temps au P.S.U.*

JOANINE ROY.

INCIDENTS A DIJON LORS DE L'EXPULSION D'UN FOYER DE SOIXANTE-SEPT IMMIGRÉS

(De notre correspondant.)

Dijon. — La police est intervenue, mardi 12 juin, vers 6 heures, dans deux foyers Sonacotra à Dijon pour expulser soixante-sept *travailleurs* immigrés. Des incidents se sont produits au foyer Frédéric-Mistral où les C.R.S. ont pénétré à 5 h. 55. Plusieurs dizaines de militants politiques et syndicaux ont voulu empêcher les camions de déménagement de quitter la cour du foyer, au cri de « Solidarité avec les immigrés ». Ils ont été repoussés sans ménagements par les C.R.S. appelés en renfort. Ce n'est qu'à 7 h. 30 que les *camions ont pu* quitter les lieux, emportant les colis des résidents expulsés.

Les responsables des unions départementales C.G.T., C.F.D.T. et de la section départementale de la F.E.N. ont décidé d'appeler à une manifestation de protestation, le mardi 12 juin, à 18 heures, dans *le centre ville*.

A Paris, la C.G.T. a appelé à *manifester*, le *mercredi* 20 juin, à 16 h. 30 de la République à Barbès-Rochechouart pour s'opposer aux projets de loi « *Barre-Bonnet-Stoléru* » qui « *supprimeraient toute garantie de recours des immigrés et permettraient leur expulsion immédiate* ».

Les grèves dans les arsenaux

LES NÉGOCIATIONS AVEC M. BOURGES REPRENDRAIENT LE 19 JUIN

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, rencontrera à partir du mardi 19 juin les organisations syndicales des établissements de la défense pour discuter des salaires et des conditions de travail dans les arsenaux.

Dans un communiqué, le ministère indique que M. Bourges, « *ayant constaté que les actions regrettables de sabotage de matériel ou d'agression contre les cadres et agents non grévistes qui s'étaient produits à l'arsenal de Cherbourg le 25 mai dernier ne se sont pas renouvelés* », ces réunions « *se dérouleront donc à la même période et dans les mêmes conditions que ces dernières années* ». Elles concerneront la période du 1er juillet 1979 au 30 juin 1980.

La principale revendication des syndicats est le rétablissement des décrets de 1951 et de 1967 indexant les salaires des ouvriers de l'Etat sur la métallurgie parisienne. Les syndicats soulignent *que ces décrets ne sont pas* « *négociables* ». Ils font valoir que leur *suspension* depuis 1977 a entraîné une « *perte moyenne de 1 800 francs* » pour chaque travailleur.

Une émission pirate se réclamant de la « C.F.D.T.-Arsenal » a été entendue pour la première fois mardi 12 juin, entre 12 h. 40 et 13 h. 10, dans la ZUP d'Octeville et à Equeurdreville-Hainneville, dans la banlieue de Cherbourg (Manche).

DANS UN RAPPORT SUR LES PERSONNES AGÉES HANDICAPÉES

M. Arreckx, député U.D.F., propose la création d'une assurance obligatoire en faveur du maintien à domicile

« *La nation a réagi comme une peuplade de l'âge de pierre, et, à l'aide de quelques chamarrures, elle a exorcisé la vieillesse (...) puis rassurée, les mauvais esprits dûment conjurés, elle est retournée à ses préoccupations de consommation* », tel est le jugement sévère du rapport de M. Maurice Arreckx, député, maire de Toulon (U.D.F.), sur la politique menée en France envers les personnes âgées depuis la présentation, il y a près de vingt ans, du fameux rapport Laroque. « *Il faut le dire, jusqu'à présent, il n'y a pas véritablement de politique globale en faveur des personnes âgées dépendantes* », affirme l'auteur de ce rapport — « L'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées dépendantes », — qui doit être remis, ce mercredi 13 juin, au premier ministre.

C'est le 18 octobre *1978* que M. Raymond Barre avait demandé à quatre parlementaires d'étudier quatre problèmes, dont le travail temporaire (rapport analysé dans *le Monde* du 13 juin) et les « conditions de vie des personnes très âgées ».

M. Arreckx, chargé de cette étude, présente un copieux ouvrage de 374 pages. Après avoir rappelé les « *données actuelles du problème* » (démographie, synthèse des principaux rapports effectués depuis 1960, évolution législative), le document cite, parmi *les milliers de témoignages* enregistrés par l'auteur, cinquante lettres émouvantes et accablantes sur la solitude et souvent la misère des personnes très âgées.

« *J'ai quatre-vingt-un ans, j'habite au deuxième étage. Je n'ai toujours pas l'eau ni les W.-C. J'avais demandé au propriétaire, à plusieurs reprises, si l'on ne pourrait pas mettre l'eau. Il a toujours refusé. J'ai beaucoup de peine et, de plus, je souffre du cœur* », écrit une vieille dame, veuve depuis 1965 et *victime récente d'un accident*.

« *Elle n'a aucun confort, pas de W.-C. chez elle et a une vieille cuisinière pour se chauffer très mal. Elle ne veut pas quitter son* « *chez elle* » *et elle souhaite ne plus vivre très longtemps* », raconte un témoin.

Ce sont les cas des personnes âgées « dépendantes », c'est-à-dire celles qui, victimes d'un accident de santé, demeurent très handicapées, qu'a surtout étudiées M. Arreckx.

Maintien à domicile

Tirant les leçons de la politique actuelle et de tous ces témoignages, le rapporteur propose une série de réformes, basées sur les principes suivants : « *Les personnes âgées doivent avant tout pouvoir vivre le plus longtemps possible chez elles ; tout transfert hors du domicile devrait être considéré comme une mesure transitoire.* » En tirant les conséquences, le rapport avance des propositions à court et à moyen terme.

Les premières, qu'il estime nécessaires et urgentes, mais qu'il qualifie courageusement de « ravaudage », consistent à améliorer surtout la situation financière des personnes âgées « dépendantes » :

— L'attribution d'une majoration de la pension à partir de soixante-quinze ans (+ 5 %), et à nouveau à quatre-vingt-cinq ans (+ 5 %), lorsque la personne âgée continue à vivre chez *elle ou dans sa famille, afin de* pouvoir satisfaire les « *besoins accrus qui ne peuvent l'être que par une aide particulière* » ;

— Le versement d'une allocation dite de la tierce personne, si les retraités ne peuvent plus exercer les actes courants de la vie quotidienne. Actuellement, seuls les invalides de moins de soixante ans peuvent recevoir cette aide financière, alors qu'elle devrait aussi concerner les vieillards, ce qui, outre l'aspect social et humain évident, faciliterait le maintien à domicile et écarterait les recours à l'hospitalisation, formule traumatisante et coûteuse ;

— L'attribution de dégrèvements fiscaux aux chefs de famille qui accueillent un parent malade ;

— Le maintien de l'affiliation à la Sécurité sociale des enfants ou petits-enfants qui abandonnent momentanément leur *emploi pour prendre soin de leur* ascendant handicapé ;

— L'amélioration de la situation des veuves, par une revalorisation progressive des pensions à 60 %, puis 70 %, de la retraite de l'époux, et la suppression du système « inique » du plafond de ressources qui aboutit parfois à la suppression de ce droit si la veuve dispose d'une « petite fortune personnelle » amassée à grande peine.

A moyen terme, M. Arreckx propose une série de mesures « en profondeur » :

— La suppression de l'obligation alimentaire, qui impose des charges insupportables aux enfants ;

— Le développement des aides à domicile et la transformation de l'aide ménagère en une prestation légale ;

— Une réorientation des maisons de retraite afin d'accepter ou de garder — « *ce qui n'est pas le cas actuellement* — les personnes âgées dépendantes ;

— La *prise en charge totale* des personnes hébergées en centres de long séjour alors que « *jusqu'à présent les enfants doivent verser en moyenne chaque mois plus de 4 000 F* ».

Considérant enfin que le handicap lié à la vieillesse constitue un risque très particulier et inéluctable, le rapporteur estime « nécessaire » de prémunir tous les Français par la création d' « *une assurance obligatoire contre la dépendance* ».

« *Il faut voir la situation avec lucidité et courage* », conclut M. Arreckx. Les régimes de retraite sont dans l'impossibilité de faire face à cette dépense nouvelle. « *Un effort supplémentaire mais modique doit être demandé à tous les Français* », par la création d'une cotisation égale à 1 % des salaires. Effort de solidarité ? Certes. Comme l'a indiqué Alexis Carrel : « *Il appartient aux médecins d'ajouter des années à la vie. Il appartient à la société d'ajouter de la vie aux années.* » — J.-P. D.

● *Aggravation du chômage en Bretagne.* — Selon le centre régional d'études et de formation économiques, le nombre des demandes d'emploi a augmenté en Bretagne de 26 % entre mars 1978 et mars 1979 et le nombre des chômeurs secourus de 28 %.

UNE ÉTUDE DU CERC

Combien rapporte aux familles un second salaire ?

Quelle est l'incidence du second salaire sur les ressources de la famille ? Nul n'imagine que ce soit nécessairement « tout bénéfice ». Mais peut-on calculer ce qu'il en coûte non seulement en impôts supplémentaires, mais aussi par rapport au manque à gagner dû à la perte de différentes allocations et aux frais nouveaux engagés, comme le *transport* ?

C'est ce à quoi s'est employé le *Centre d'études des revenus et des* coûts (CERC) dans un document que *son président, M. Georges Vedel*, présentait à la presse le mardi 12 juin (1).

Pour bien calculer, eût dit M. de La Palice, il faut savoir d'un côté ce que l'on gagne et, de l'autre, ce que l'on perd. Mis en équation, le rendement du second salaire « est *mesuré par le rapport entre le supplément de ressources nettes du ménage (le second salaire moins les prestations perdues et moins le supplément d'impôt) et le second salaire* ». Inversement, « *la perte en ressources nettes est mesurée par les pertes en ressources (— second salaire + prestations gagnées + réduction de l'impôt) rapportées aux ressources nettes du ménage avant l'abandon du second salaire* ».

Le profane en déduira sans se tromper que l'on peut avoir moins en gagnant plus. Pour s'en persuader, *il lui faudra cependant entrer* dans les arcanes de la législation sociale qui a été modifiée le 1er janvier 1978. Si l'impôt sur le revenu n'a pas changé, le « complément familial », en revanche, a regroupé différentes prestations en en modifiant les modes de dévolution.

Avec la nouvelle législation, la perte du complément familial a un effet de reprise moindre. Ce qui compte, dans un cas comme dans l'autre, c'est l'« effet de seuil », en deçà duquel on perd et au-delà duquel on gagne. La combinaison premier salaire - deuxième salaire varie selon leur importance respective, mais chacun sait qu'il est *parfois préférable, pour un ménage*, de disposer d'un seul salaire de *8 000 F plutôt que de deux à 4 000 F*, ou encore d'un à 4 500 F et d'un second à 3 500 F.

Les calculs montrent que le rendement est élevé quand les deux salaires sont très faibles ; il diminue quand l'un des deux augmente, passant par un minimum quand le premier salaire est plus élevé (*jusqu'à environ 4 000 F) et le second* plus faible. Le maximum de rende*ment est atteint lorsque le premier* salaire avoisine les 5 000 F, quel que soit le montant du second salaire, après quoi il diminue de façon continue, quand le premier salaire augmente, sans cependant jamais descendre en dessous de 66 %.

(1) *Document du CERC* n° 47, premier trimestre 1979, 24 F ; en vente à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07.

AFFAIRES

Grève à la direction de la concurrence amputée de 400 emplois

Il y a longtemps que les organisations de consommateurs réclament que l'on étoffe les services de contrôle du ministère de l'économie. La décision prise par le Parlement, dans la loi de finances pour 1979, de créer cent un postes supplémentaires à la direction de la concurrence et de la consommation (ex-direction des prix), pouvait à cet égard sembler de bon augure. Tout parait être remis en question.

M. Blanc, directeur général de la concurrence et de la consommation, a en effet annoncé à ses fonctionnaires, le 29 mai, lors de la réunion du comité technique paritaire, que quatre cents agents vont devoir quitter son administration pour être reclassés dans d'autres administrations financières. Selon les syndicats, ces « suppressions d'emplois » toucheront soixante commissaires (soit un sur six), cent vingt contrôleurs (soit un sur cinq), deux cents adjoints de contrôle (soit un sur deux) et des agents techniques de bureau, soit une diminution de 16 % des effectifs de ce service, qui compte actuellement deux mille trois cent trente-neuf personnes. Géographiquement, ces mesures seront particulièrement sensibles à Paris (où les effectifs « budgétaires » passeront de cent dix à cinquante-sept), à Lyon (de cinquante-deux à trente-cinq), à Marseille (de quarante-neuf à trente-cinq), mais aussi à Nice, à Bobigny et à Nanterre : en gros, disent les syndicalistes, dans les villes touristiques ou à forte concentration industrielle.

Alors, les agents de la direction de la concurrence et de la consommation font grève, ce 13 juin, à l'appel d'une intersyndicale qui regroupe F.O., C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C. et syndicat autonome ; ils tiennent meeting à la Bourse du travail et doivent ensuite, dans l'après-midi, manifester devant le ministère de l'économie, rue de Rivoli

Peut-on tenir les prix sans contrôle ?

Les syndicats, outre qu'ils défendent leur « maison », veulent ainsi « *dénoncer l'hypocrisie gouvernementale qui prétend pratiquer une politique économique et ne se donne pas les moyens de l'appliquer* »... « *On entend multiplier les procédures de conciliation n'offrant aucune garantie et à l'égard desquelles les organisations de consommateurs ont exprimé leurs réserves* »... « *Notre administration s'oriente vers des interventions « à la carte », réalisées à partir de plaintes déposées par ceux qui auront le temps d'écrire ou de se déplacer* »...

Les agents de la concurrence et de la consommation sont soutenus dans leur action par deux organisations de consommateurs : la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), qui « *condamne cette politique mystificatrice (...) dont les travailleurs-usagers-consommateurs subissent les conséquences* », et l'Union départementale des consommateurs de Paris, branche locale de l'Union fédérale des consommateurs (« Que choisir ? »), qui « *prend acte de la volonté délibérée de laisser les consommateurs isolés face aux producteurs et aux distributeurs* ».

Rue de Rivoli, au cabinet de M. Monory, on ne voit pas du tout, on s'en doute, les choses de la même façon. La libération des prix industriels en août dernier a supprimé un certain nombre de tâches. De toute façon ces réductions d'effectifs ne seront pratiquées qu'à terme, lorsque la liberté complète aura été rendue au commerce et aux services. Les tâches de contrôle de la concurrence et d'aide à la consommation requièrent des fonctionnaires moins nombreux, mais plus qualifiés, qui se rendront moins sur le terrain. Quant aux cent agents qui viendront grossir la direction de M. Blanc, ils seront effectivement recrutés, fût-ce à l'intérieur même de l'administration, par promotion interne : ce qui importe c'est que le nombre des fonctionnaires du service des consommateurs augmente.

Les craintes des consommateurs

On veut bien croire que la politique de la concurrence ait du bon : le libéralisme économique du gouvernement n'a pas d'autre justification. Mais il est difficile de croire qu'elle pourra être appliquée dans de nombreuses actions « sur le terrain », tant les mauvaises habitudes se perdent difficilement. La France est riche de textes législatifs et réglementaires fort louables qui restent lettre morte : la simple obligation d'affichage des prix est bien loin d'être respectée, et c'est pourtant l'un des tâches des agents de la direction de la concurrence que de la faire respecter.

Il faut ajouter que la décision en cause vient après celle de dissoudre la direction de la police économique de Paris, qui compte deux cent soixante inspecteurs et enquêteurs (*le Monde* du 7 avril) et après que les agents du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité, qui dépendent du ministère de l'agriculture, eurent entrepris une grève du zèle (*le Monde* des 11 janvier et 2 février) pour réclamer la *création de postes supplémentaires*.

La suppression des organismes de contrôle va donc bon train, sans attendre que la preuve ait encore été faite que la libération des prix n'entraîne pas des dérives excessives et des abus. Jouer la confiance avec les professionnels a des avantages politiques certains. Mais les consommateurs peuvent légitimement craindre que si l'expérience échoue — les hausses en cours montrent qu'elle est loin d'avoir réussi — il soit difficile de recréer un corps d'agents entraînés quand le besoin s'en fera sentir.

M. Monory veut croire à l'efficacité de sa politique et c'est heureux pour lui. Ne prend-il pas ce faisant ses désirs pour des réalités ?

JOSÉE DOYÈRE.

Téléphone : les grandes manœuvres continuent

Les grandes manœuvres dans l'industrie du téléphone continuent. Face aux deux groupes C.G.E. et Thomson qui assurent maintenant les trois quarts des commandes publiques, la C.G.C.T., filiale d'I.T.T., et l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.) s'interrogent sur leur avenir en France. La C.G.C.T. espère que la nouvelle gamme de centraux électroniques d'I.T.T. sera agréée par les P.T.T. Pour l'A.O.I.P., on parle d'une alliance avec un grand groupe (C.G.E. ou Thomson).

La Compagnie générale de constructions téléphoniques, filiale française du groupe I.T.T., vient de présenter à Paris sa nouvelle gamme de centraux téléphoniques électroniques. Sous le nom de « système 12 », I.T.T. propose en fait un réseau complet et intégré de distribution de l'information et non plus de simples centraux.

Le groupe avait misé ces dernières années sur les technologies semi-électroniques (encore appelées spatiales). Or le succès des centraux tout électriques (temporel) a surpris I.T.T. et l'a obligé à modifier sa politique produits. Avec son « système 12 », à base de centraux électroniques, I.T.T. espère non seulement rattraper son retard, mais prendre une petite longueur d'avance sur ses concurrents, notamment en France sur CIT-Alcatel et Thomson, qui ont pris plus tôt le virage du temporel.

Reste à savoir comment un tel système pourrait s'intégrer dans le réseau français qui souffre déjà d'une pléthore de systèmes d'origine différentes. Toutefois, les P.T.T. pourraient commander à la C.G.C.T. un « système 12 », à titre expérimental, et pour ne pas se faire accuser d'ostracisme à l'égard d'I.T.T. et afin que ce groupe n'en tire pas argument pour « brimer » sa filiale française dans la répartition des marchés à l'exportation.

Les difficultés de l'A.O.I.P.

En attendant, la C.G.C.T. connait, comme le reste de l'industrie du téléphone, une baisse de son activité. Depuis le 1er juin, les horaires hebdomadaires de l'ensemble du personnel de production (soit 4 000 personnes) ont été ramenés à trente-deux heures. Chez CIT-Alcatel, la suppression de quatre cents emplois est intervenue, comme prévu, à l'usine de La Rochelle. Toutefois, la société a réussi à reclasser deux cent cinquante personnes en « aidant » des P.M.E. de la région ou en suscitant la création de petites entreprises. A Marcq-en-Barœul, grâce à un transfert d'activité (radio-téléphone), le nombre de suppressions d'emplois envisagé (400) devrait être sensiblement réduit. A Troyes, les cent vingt suppressions d'emplois programmées devraient être obtenues par les départs naturels, plus importants dans l'industrie du téléphone que dans d'autres secteurs en raison de la part prépondérante du personnel féminin.

L'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.), dont le tiers du personnel, soit *mille six cents personnes, travaille* depuis plusieurs mois à vingt-huit heures ou trente-deux heures, connait elle aussi une baisse de son activité et s'interroge sur son avenir.

L'A.O.I.P., plus importante coopérative de France et même du monde avec un effectif de 4 600 personnes pour un chiffre d'affaires, en 1978, de 710 millions de francs, a connu une très forte croissance ces dernières années. Elle a bénéficié de l'accélération du programme d'équipement téléphonique en France, sa part dans les commandes publiques des centraux avoisinant 10 %. Avec les bouleversements intervenus dans les structures industrielles du secteur et le développement, plus rapide que prévu, des centraux électroniques, l'A.O.I.P. fait un peu figure de parent pauvre face aux deux géants, C.G.E. et Thomson, qui couvrent près des trois quarts du marché.

Comment tenir son rang, alors que les dépenses en recherche et développement sont de plus en plus lourdes ? Comment échapper à la marginalité, alors que les marchés du téléphone se situent maintenant à l'échelle mondiale ? Déjà, en juin 1977, le président de l'A.O.I.P. tirait la sonnette d'alarme : « *La faiblesse relative des moyens financiers endogènes d'une coopérative ouvrière, en concurrence avec des groupes nationaux ou internationaux très puissants et diversifiés, dans une profession aux techniques très élaborées et très évolutives, constitue un handicap difficile à surmonter.* »

Or, depuis cette déclaration, les commandes de centraux électromécaniques ont diminué plus vite que prévu, et on fait que, pour fabriquer un central électronique, il faut quatre fois moins de personnel. De plus, l'A.O.I.P. ne construit pas la totalité des centraux électroniques E 10. Elle agit en tant qu'ensemblier et ne produit directement que la partie commutations des unités de raccordement d'abonnés. Dans un central E 10 vendu aux P.T.T., elle ne recueille donc que la moitié environ de la valeur ajoutée, le reste allant pour l'essentiel à CIT-Alcatel (qui fournit le cœur du central) et pour une petite part à la Société anonyme des télécommunications.

Aussi l'A.O.I.P. se trouve-t-elle comme les autres groupes, et peut-être plus qu'eux encore, confrontée à un grave problème d'emploi. Il y a quelques mois, elle a demandé à un cabinet de consultants d'étudier ses perspectives de développement pour les cinq prochaines années. Ses conclusions ne sont guère optimistes. Selon les auteurs de l'étude, « *la survie de l'A.O.I.P. exige d'epasser le cap des réductions d'effectifs ; le danger majeur est celui d'une entreprise qui préférerait mourir en totalité plutôt que d'être sauvée aux trois quarts.* » Ils suggèrent le développement de la sous-traitance, une diversification de l'A.O.I.P. vers de nouveaux produits (Vidéotex par exemple) et une réduction des effectifs de mille vingt personnes au 1er juillet 1980.

Aucune décision dans ce sens n'a encore été prise, les dirigeants de l'A.O.I.P. attendant, semble-t-il, d'être fixés sur l'attitude des pouvoirs publics (à qui l'étude a été transmise il y a un mois). Les P.T.T., de par leurs commandes, détiennent en effet les clés du problème. Dans l'immédiat, ils ont octroyé un petit ballon d'oxygène en accélérant certaines commandes de centraux électromécaniques. Mais il ne s'agit que d'un palliatif et il va falloir définir une politique. Laisser la direction de l'A.O.I.P., comme elle le souhaiterait, appliquer tout ou partie des propositions formulées par le cabinet d'étude ? Dans ce cas, les P.T.T. doivent accepter la suppression de mille vingt emplois à l'A.O.I.P. et reconnaitre ainsi qu'il y a bien un problème d'emploi dans l'industrie du téléphone. Augmenter dans de fortes proportions le volume des commandes publiques à l'A.O.I.P. ? Ne risque-t-on pas alors de déplacer seulement le problèmes vers d'autres constructeurs ?

Une troisième solution est envisagée : « allier » l'A.O.I.P avec un grand groupe, Thomson ou C.G.E. en l'occurrence. On en discute en dehors, semble-t-il, de l'A.O.I.P., mais pour le moment rien n'est encore arrêté. Bref, les grandes manœuvres dans l'industrie du téléphone sont loin d'être terminées.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

AGRICULTURE

Pour protester contre le projet de réforme

LES SYNDICATS ONT SÉQUESTRÉ LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INRA

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une grève de vingt-quatre heures a affecté, mardi 12 juin, l'Institut national de la recherche agronomique. Ce mouvement vise à s'opposer « *à la transformation de l'INRA d'établissement public à caractère administratif en établissement public à caractère industriel et commercial, à la création d'un statut de droit privé et à celle de filiales pour la valorisation des recherches* ».

Selon les syndicats, la direction générale de l'Institut n'a pas voulu s'engager sur ces revendications. Aussi ont-ils décidé d'occuper les locaux du siège de l'INRA et d'y séquestrer la direction générale. Soixante-quinze pesonnes environ ont participé à cette action, qui a pris fin ce mercredi matin à 6 heures.

Après plusieurs mois de préparation, marquée notamment par la commission d'audit sur la recherche agronomique, les pouvoirs publics ont décidé de procéder à une réforme de l'INRA. L'objectif en est le développement des relations entre la recherche et les utilisateurs potentiels de ses résultats.

ÉTRANGER

La C.E.E. cherche à relancer la négociation pour le renouvellement de la Convention de Lomé

Luxembourg. — Réunis le mardi 12 juin à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères ont préparé le Conseil européen qui se tiendra les 21 et 22 juin, à Strasbourg, et ils ont délibéré d'une série de problèmes intéressant les relations extérieures de la C.E.E.

De notre correspondant

« Un large accord s'est manifesté pour que l'énergie constitue le thème central du Conseil européen », a indiqué à l'issue de la session M. François-Poncet, qui, jusqu'à la fin du mois, préside les travaux des Neuf. Les Français remettront bientôt un mémorandum sur ce qui pourrait être l'action de la Communauté : les Neuf, y expliquent-ils, devraient s'engager à ne pas acheter du pétrole à des prix anormalement élevés par rapport à ceux pratiqués dans les pays producteurs ; on peut penser qu'ils y décrivent les dispositions à prendre pour qu'un tel engagement soit tenu. Le Conseil européen précédant d'une semaine le sommet des Sept (1) à Tokyo, l'attitude à adopter par la Communauté à l'égard des Etats-Unis sera sans doute un des points importants de ce débat sur l'énergie. *« L'autre grand thème sera l'examen de la situation économique et sociale dans la Communauté et des mesures qu'elle pourrait appeler de la part des Neuf »*, a poursuivi M. François-Poncet. Il est également acquis que les chefs de gouvernement feront le point sur le fonctionnement du S.M.E. (système monétaire européen), et s'entretiendront des mesures à prendre pour assurer une meilleure *« convergence »* (tel est le mot-clé) des performances économiques dans la C.E.E. C'est là le thème préféré des Italiens et surtout des Anglais, qui soulignent qu'une meilleure convergence, nécessaire en particulier à la survie durable du S.M.E., exige un rééquilibrage dans l'utilisation du budget européen : les Etats membres pauvres, c'est-à-dire eux-mêmes, devraient contribuer moins et recevoir plus. Les chefs de gouvernement délibéreront une fois de plus de la stratégie à suivre à l'égard du Japon, dont l'excédent commercial vis-à-vis de la C.E.E. ne cesse de croître (même si dans le même temps, son excédent global, c'est-à-dire à l'égard de l'ensemble du monde, diminue). Du débat d'orientation qu'ont eu, mardi, sur ce thème les ministres des affaires étrangères, il ressort que la Communauté n'ira pas très loin pour forcer le Japon à moins nous vendre et nous acheter plus : plusieurs Etats membres, surtout l'Allemagne fédérale et le Danemark, sont hostiles à l'idée d'éventuelles mesures de rétorsion commerciale.

Comment relancer la négociation en vue du renouvellement de la convention de Lomé, interrompue le 26 mai parce que les A.C.P. trouvent insuffisant le montant de l'aide financière — 5,1 milliards d'unités de compte soit 29,6 milliards de francs — que la Communauté est prête à mettre à leur disposition (2).

M. François-Poncet a rencontré lundi M. Anchouey, le ministre du Plan du Gabon et l'actuel président du groupe A.C.P., qui lui a exposé le point de vue des partenaires de la C.E.E.

L'exercice en cours est délicat. Les Neuf, conscients de la nécessité de ne pas laisser « pourrir » la situation, veulent favoriser la reprise du dialogue, mais compte tenu, en particulier, de la position réticente des Anglais à l'égard d'une augmentation de l'enveloppe financière, leur marge de manœuvre est faible. Ils peuvent faire valoir une volonté de mouvement, mais sans être trop précis : les ultimes concessions qu'ils ont en poche sont en nombre limité.

Faute de pouvoir « bouger » deux fois — pour reprendre la négociation, puis pour parvenir à un accord avec les A.C.P. — elles ne pourront être mises sur la table qu'au moment de la phase de conclusion des pourparlers. M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique de développement, qui vient de rendre visite à plusieurs gouvernements A.C.P. pour les inciter à faire preuve de souplesse, a l'impression que les pays africains eux aussi ne voudraient pas laisser traîner les choses. Ils redoutent que les tensions nouvelles qui risquent de survenir bientôt, à cause de l'évolution e nAfrique australe, n'aboutissent à rendre le climat politique encore moins favorable à une négociation harmonieuse sur Lomé.

La négociation d'un accord avec la Chine sur les conditions d'importation de textile dans la Communauté, bloquée depuis avril, pourrait bientôt reprendre avec alors des chances de conclusion rapide. En avril, ce sont les Français qui ont empêché l'opération d'aboutir parce qu'ils trouvaient trop élevé le quota annuel que la Commission recommande d'ouvrir aux importations de tissus de coton chinois (20 000 tonnes, alors que la Chine est autorisée à en exporter actuellement 11 000 et que les Français étaient prêts à accepter 14 000 tonnes). La Commission suggère maintenant de retenir, toujours pour les tissus de coton, 18 000 tonnes comme *« objectif de négociation »*. Les Français ont maintenu, *« pour le moment »*, une réserve, mais les experts de la Commission ont le sentiment qu'elle sera bientôt levée. D'ailleurs, M. François-Poncet a effectivement indiqué qu'il souhaitait que cette affaire trouve une solution sans tarder.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie.

(2) La convention de Lomé lie les Neuf à cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dits pays A.C.P.

Les États-Unis vont libérer progressivement les importations d'aciers spéciaux

Le contingentement des importations d'aciers spéciaux aux Etats-Unis, instauré en 1976 par le président Gerald Ford, à la demande de l'industrie sidérurgique américaine pour lutter contre la concurrence des producteurs japonais et européens, va être progressivement levé. Arrivé à expiration ce mercredi 13 juin, il a été prolongé de huit mois par le président Carter, avec augmentation progressive du tonnage admis en août, octobre et décembre.

Cette décision a été très mal accueillie par les sidérurgistes américains, qui réclamaient le maintien du contingentement pendant une nouvelle période de trois années : elle rencontre une vive opposition au Congrès, qui appuie la revendication du patronat et des syndicats. Pour ces derniers, les producteurs étrangers, qui ont accru de façon substantielle leur potentiel de production, vont *« envahir »* le marché américain et faire *« planer une menace de mort »* sur une industrie qui emploie cinquante-cinq mille personnes. Les Européens et les Japonais, en revanche, estiment que la prolongation du contingentement n'est plus nécessaire en raison de la *« bonne santé »* actuelle de la sidérurgie des Etats-Unis.

ESPAGNE

● *L'Espagne comptait 1 009 507 chômeurs*, soit 7,67 % de la population active, le 31 mai. Selon le ministère du travail, une baisse de 7 227 chômeurs a été enregistrée, ce qui traduirait une certaine reprise avant le début de la saison touristique. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LA ROUMANIE AUGMENTE LE PRIX DES CARBURANTS DE 40 %

Le gouvernement roumain vient de décider d'augmenter le prix des carburants de près de 40 % à compter du mercredi 13 juin. Selon l'agence roumaine Agerpres, le prix du litre d'essence ordinaire passe à 6 lei (2,20 F) et celui du supercarburant à 6,20 lei (2,26 F).

La Roumanie, qui produit 14 millions de tonnes de pétrole par an, doit, selon M. Ceausescu, le chef de l'Etat, en importer désormais autant. Or ce pays ne reçoit pas de pétrole d'U.R.S.S., mais s'approvisionne auprès des pays de l'OPEP. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,4145	4,4265	— 70	— 35	— 140	— 95	— 250	— 180
$ can. ...	3,7720	3,7750	— 105	— 65	— 185	— 135	— 355	— 280
Yen (100).	2,0125	2,0160	+ 25	+ 65	+ 60	+ 100	+ 250	+ 310
DM	2,3155	2,3280	+ 45	+ 75	+ 100	+ 140	+ 275	+ 335
Florin ...	2,1140	2,1165	— 15	+ 15	— 15	+ 20	— 5	+ 45
F.B. (100).	14,4080	14,4195	— 110	+ 5	— 290	— 120	— 510	— 185
F.S. (100).	2,5550	2,5580	+ 130	+ 165	+ 280	+ 305	+ 815	+ 885
L. (1 000).	5,1845	5,1885	— 165	— 100	— 345	— 265	— 915	— 795
£	9,2665	2,2740	— 465	— 370	— 855	— 740	—1855	—1590

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	5 5/8	6	6 3/8	6 3/4
$ E.-U. ..	29 7/8	30 1/2	9 7/16	10 1/16	9 3/4	10 3/8	9 7/8	10 1/2
Florin ...	7 1/4	8 1/8	7 3/4	8 1/2	8	8 11/16	8 11/16	9 3/8
F.B. (100).	8 1/4	9 3/4	8 7/16	9 3/16	9	9 3/4	9 3/8	10 1/8
F.S.	11/16	1 1/16	1 5/8	2	1 3/4	2 1/8	2 1/2	2 7/8
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	10 3/4	11 3/4	11	12 3/4	12 1/8	12 7/8
£	13 3/4	15 1/4	13 3/4	14 3/4	13 1/2	14 3/8	12 7/8	13 3/4
Fr. franç..	7 1/2	8 1/2	10	10 3/4	10 3/8	11 1/8	10 5/8	11 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les réformes de Mme Thatcher

(Suite de la première page.)

La réduction de la taxation directe représente 4 540 millions de livres. *Elle est compensée par une majoration* de la taxation indirecte, évaluée à 4 175 millions de livres. Une *hausse surprise de la T.V.A., qui* passe de 12,5 % à 15 %, aura pour conséquence une augmentation du *prix des cigarettes (6 pences)*, de la bière (2 pences) et du whisky (26 pences). Le prix du pétrole subit *surtout une augmentation globale* de 10 pences (7 du fait de la T.V.A., 3 de l'impôt spécial).

Parallèlement, le gouvernement se *propose de réduire les dépenses* publiques de 4 milliards de livres. Les économies envisagées affecteront *notamment la taxe immobilière qui*, à la suite de la diminution de la contribution de l'Etat (pour un montant de *300 millions de livres), devra être* augmentée d'environ 14 % ; le budget de l'éducation (55 millions de livres), *les créations d'emplois et le recyclage* de la main-d'œuvre (172 millions de livres), l'environnement *(440 millions de livres), ainsi que* les prêts d'aide à l'industrie (210 millions de livres).

Aucune réduction n'est prévue en *ce qui concerne le budget de la* santé, mais le coût des ordonnances à la charge des bénéficiaires de la *Sécurité sociale va augmenter de* 20 à 40 pences. Cependant, le budget de la défense sera augmenté de *100 millions de livres*.

Le chancelier de l'Echiquier n'a pas donné de précisions sur l'intention *gouvernementale de vendre tout* ou partie de l'actif des entreprises nationalisées, ainsi que des participations *financières de l'Etat dans* certaines firmes privées. Néanmoins, les pouvoirs publics envisagent de *céder les parts que celui-ci détient* dans certaines *sociétés, notamment* dans la British Petroleum, ce qui lui *assurera une recette d'un milliard* de livres sterling.

Sir Geoffrey a annoncé, par *ailleurs, une augmentation des pensions* et une exemption fiscale pour celles qui sont attribuées aux *veuves de guerre. Enfin le budget* prévoit un démantèlement progressif du contrôle sur les changes, *ce qui permettra aux particuliers* et aux sociétés d'acheter à l'étranger dans des limites élargies.

Par ailleurs le gouvernement aurait l'intention de supprimer 75 000 à 150 000 emplois de fonctionnaires *au cours des trois prochaines* années, apprend-on de source syndicale. Ces projets représenteraient *une réduction de* 10 à 20 % du nombre des fonctionnaires britanniques. Les syndicats de la fonction publique ont annoncé leur opposition à ce projet, alors que le chômage touche déjà actuellement, selon les statistiques officielles, un million trois cent cinquante mille personnes.

HENRI PIERRE.

● *Le Conseil national helvétique* a voté, le 11 juin, des crédits d'un montant de 300 millions de francs suisses en faveur de l'aide au Tiers *monde. Ces crédits* représentent la participation financière de la Suisse à la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique et la *Banque africaine*, à laquelle le gouvernement helvétique va adhérer. *Ils* ont été approuvés par quatre-vingt-dix voix contre huit (extrême droite) et de nombreuses *abstentions socialistes*.

● RECTIFICATIF. — A propos de la nationalisation des banques en Iran (*le Monde* du 10 juin, page 35), nous avons écrit que, outre le Crédit lyonnais et la B.N.P., la Banque de Suez et de l'Indochine et le CIC possédaient des participations dans la banque Etebarat. En fait, ces deux dernières banques françaises se sont défaites de leurs participation au début de 1978. Le Crédit lyonnais et la B.N.P. restaient donc seuls dans Etebarat avec 35 % du capital.

CONJONCTURE

LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'O.C.D.E.

Les experts du château de la Muette : venir d'abord à bout de la crise de l'énergie et de l'inflation avant d'éliminer le chômage

Les ministres des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique, qui regroupe les pays industrialisés du monde capitaliste) ont commencé, mercredi matin, à 10 h. 30, au château de la Muette, leur session qui doit durer deux jours sous la présidence du vice-chancelier et ministre des finances d'Autriche, M. Hannes Androsch.

La première journée doit être consacrée à un échange de vues sur l'« interdépendance », concept forgé par la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) et qui recouvre les relations Nord-Sud. Une des autres questions inscrites à l'ordre du jour est le renouvellement de l'accord signé, il y a trois ans, au sujet des multinationales (« code de bonne conduite », droits et obligations des pays hôtes, etc.).

Quant à la journée de mercredi, elle sera consacrée à la politique économique générale du ou des derniers événements survenus, notamment et surtout en ce qui concerne le pétrole.

La politique de la demande n'est pas suffisante

Cependant, les experts de l'O.C.D.E. ne voient aucune raison pour que les pays membres de l'Organisation modifient le « programme d'action concertée » adopté en 1978. C'est ce qu'a déclaré mardi matin M. Van Lennep à l'occasion d'une conférence de presse en prélude à la réunion des ministres des pays membres de l'O.C.D.E.

En vertu de ce programme les Etats-Unis *sont invités à modérer* leur expansion afin de lutter plus efficacement contre l'inflation tandis que, ailleurs, les pays doivent poursuivre une politique de croissance « raisonnable » de la demande, ceux qui souffrent des pressions inflationnistes devant bien sûr en tenir compte. Les recommandations du secrétariat général ne vont donc pas aussi loin que celles contenues, dans le *dernier rapport de la BRI* (Banque des règlements internationaux) — et non de l'APRI, comme cela a été écrit par erreur dans nos dernières éditions de la veille — qui demande aux Etats-Unis de consentir à une « récession modérée » afin d'éviter l'éventualité d'une récession mondiale de grande ampleur.

M. Van Lennep a donné aussi des indications sur les travaux de l'O.C.D.E. concernant les perspectives à moyen terme des pays industrialisés : « *Nous devons encore éliminer un certain nombre de contraintes qui pèsent sur nos économies avant d'espérer retrouver un taux de croissance plus rapide et soutenable, qui permette de réduire le chômage.* » Le nombre de chômeurs atteint actuellement quelque 18 millions de personnes dans la zone de l'O.C.D.E. Avant de diminuer le sous-emploi il faut, d'après l'O.C.D.E., venir à bout de ces contraintes, qui sont au nombre de trois, la première étant la crise de l'énergie, la seconde, l'inflation, et la troisième, que M. Van Lennep a citée comme constituant en quelque sorte un facteur à part, les déséquilibres des balances de paiements et les troubles de change.

Pour vaincre l'inflation les gouvernements ne devront pas seulement dans l'avenir poursuivre des politiques de régulation de la demande, mais s'occuper aussi du *facteur production, qui a précisément* souffert de l'accent trop exclusivement mis sur la demande (le ralentissement des investissements et la moindre productivité risquent de compliquer la lutte contre l'inflation, selon les experts de l'O.C.D.E.).

Au cours de la réunion ministérielle les vingt-quatre pays membres de l'Organisation renouvelleront certainement leur engagement de maintien du libre-échange.

● *M. Raymond Barre et le troisième pacte pour l'emploi des jeunes. — « Ni le patronat ni le gouvernement ne doivent assister en spectateurs à l'augmentation du chômage des jeunes. La mobilisation est nécessaire »,* a déclaré le premier ministre, mardi 12 juin, devant les délégués patronaux pour l'emploi reçus au ministère du travail.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



centrale internationale des services

Le 7 juin 1979, MM. Laurent Négro, président de la société BIS S.A., et John E. Dallas, représentant de la société E B S Investment Limited (filiale à 100 % de la Banque d'Angleterre), ont signé les accords de cession des 142 576 actions détenues par cette dernière dans le capital de la banque Pommier.

Cette opération se traduit pour BIS S.A. par une participation majoritaire à hauteur de 67,2 % tandis que le Crédit commercial de France acquiert 16 % de ce capital. M. Christian Pommier, président, conservera sa participation et une offre aux porteurs minoritaires sera faite ainsi qu'il est précisé dans l'avis à la cote officielle du 7 juin 1979, n° 79-588.

Par cette acquisition, BIS S.A. marque une nouvelle étape dans sa stratégie définie en 1972. En effet, BIS S.A. exerce ses activités dans les services offerts aux entreprises recouvrant les domaines :

— des ressources humaines : travail temporaire en Europe et aux Etats-Unis, formation, recherche de cadres supérieurs, communication interne ;

— de l'assistance technique : sous-traitance industrielle, informatique ;

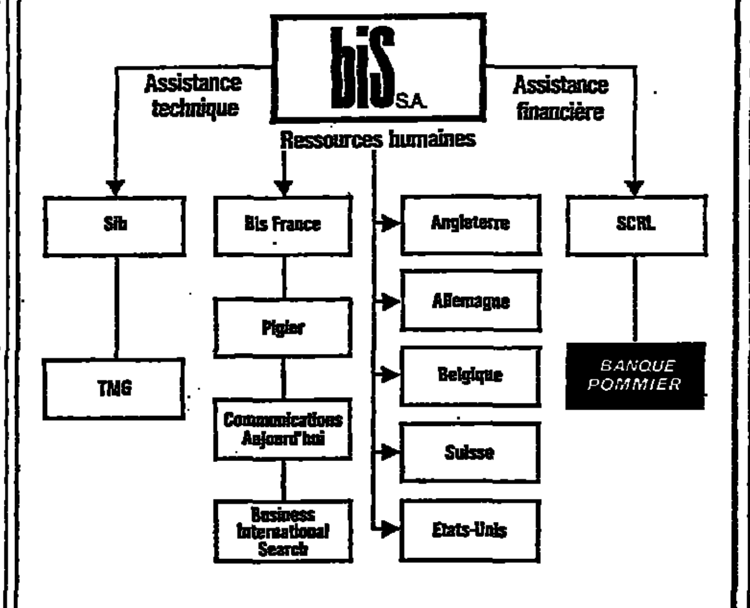
— de l'assistance financière : prévention et traitement des impayés.

La prise de participation dans la banque Pommier va dans le sens de ce dernier volet du dispositif de diversification.

La banque Pommier, fondée en 1880, au capital actuel de 10 609 200 F, a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires hors taxes de 23 976 196 F.

Son activité s'exerce à partir de son siège social et de trois agences situées à Paris et à Levallois au profit d'une clientèle de petites et moyennes entreprises. La direction de la banque Pommier restera inchangée.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 1 235 millions de francs en 1978, BIS S.A. confirme sa position de leader dans le domaine des services.



IMETAL
PENARROYA

Les actionnaires de Penarroya, réunis le 12 juin 1979, ont approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par une perte de 38,2 millions de francs, et les autres résolutions soumises à leur approbation. L'assemblée a notamment décidé, par prélèvement sur les réserves, d'apurer le report à nouveau négatif et de distribuer un dividende net de 2 F par action (3 F de revenu global) dont la mise en paiement interviendra à partir du 3 juillet 1979.

S'adressant aux actionnaires, et après avoir fait remarquer que, si l'image de Penarroya était associée au plomb et au zinc, près du quart de son chiffre d'affaires provenait désormais de métaux et produits connexes, le président Bernard de Villeméjane a indiqué que l'évolution favorable actuelle des différents secteurs d'activité de la société devrait conduire à des résultats positifs pour le premier semestre 1979, permettant de compenser la perte enregistrée en 1978. Pour ce qui concerne le second semestre, le président a estimé difficile de faire des prévisions en raison des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de l'économie mondiale ; il s'est contenté d'indiquer qu'il apparaissait présentement admis que le prix du plomb, sans rester nécessairement à son niveau actuel, devrait demeurer soutenu et que celui du zinc pourrait poursuivre son lent redressement. S'il en était ainsi, le deuxième semestre serait bénéficiaire. M. de Villeméjane a tenu enfin à souligner que, la stabilité n'étant pas la caractéristique essentielle d'une société minière, Penarroya connaîtrait encore des hauts et des bas, mais que sa situation financière saine, ses politiques d'investissements et les efforts accomplis en permanence contribuaient au renforcement de sa compétitivité internationale.

DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Réunie le 8 juin sous la présidence de M. Jules Armand, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un chiffre d'affaires en progression de 14 % (22 556 898 F contre 19 781 026 F en 1977). Après dotation de 5 145 491 F aux comptes d'amortissements et de provisions (dont 735 000 F au titre de la provision pour amortissement financier), le bénéfice net ressort à 412 352 F contre 233 577 F en 1977.

L'assemblée a décidé la répartition, à partir du 10 juillet 1979, de 5,50 F aux 97 800 actions composant le capital social. Cette répartition, effectuée au titre de l'amortissement du capital des sociétés concessionnaires, par prélèvement sur la provision pour amortissement financier, est exempte de tous impôts conformément aux dispositions de l'article 112 du C.G.I. Rappelons que, l'an dernier, c'est un dividende, taxé comme tel, de 5 F qui avait été distribué (avec avoir fiscal de 2,50 F).

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur d'ESSO SAF. Elle a également élu comme administrateur M. Bruno Siguier, en remplacement de M. Jules Armand qui a atteint la limite d'âge statutaire.

Au cours de la réunion, le président a indiqué que le trafic des entrepôts était, fin mai, sensiblement au même niveau que l'année dernière à la même époque, mais que les *difficultés d'approvisionnement* rendaient très aléatoires les prévisions d'activité surtout en ce qui concerne le dernier trimestre. Le conseil d'administration qui s'est réuni immédiatement après l'assemblée générale a nommé M. Bruno Siguier président-directeur général.

LOCATEL

Ainsi que vient de l'annoncer par ailleurs la société britannique Thorn, un accord est intervenu entre cette société et les deux principaux actionnaires de Locatel, aux termes duquel Thorn se propose d'acquérir la majorité du capital de Locatel, sous réserve de l'accord des autorités françaises et britanniques compétentes, sur la base d'un prix de 450 francs par action.

Lors de la réalisation de cette transaction et conformément à la réglementation en vigueur, Thorn se portera acquéreur en Bourse, au même prix, de toutes quantités d'actions offertes à la vente. La Chambre syndicale des agents de change a en conséquence décidé de suspendre la cotation de l'action Locatel jusqu'à ce que l'accord des autorités compétentes soit obtenu.

L'intention clairement exprimée par Thorn est non seulement que la gestion de Locatel continue d'être assurée par sa direction actuelle — à la tête de laquelle doit demeurer son président-directeur général, M. Jacques Guggenheim, — mais, en outre, que l'expansion de la société se poursuive avec l'appui de son nouvel actionnaire et que soient ménagées des possibilités de développement pour le personnel de Locatel dans l'avenir.

BANQUE CANADIENNE NATIONAL (EUROPE)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue, le 6 juin 1979, à Paris, au siège social de la banque, 47, avenue George-V (75008), en présence de MM. Jacques Douville, vice-président exécutif et directeur général en chef, et Pierre Castonguay, premier vice-président et directeur général de la Banque canadienne nationale de Montréal.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Le total du bilan s'élève à 1 725 732 000 F et le hors-bilan à 275 050 000 F. Les produits bancaires se sont élevés à 177 504 000 F, et le bénéfice d'exploitation à 11 769 000 F. Après passation des diverses provisions, le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 6 190 000 F. Les actionnaires ont décidé de le reporter à nouveau.

Par ailleurs, les mandats d'administrateur de MM. Pierre Castonguay, Marc Dhavernas, Jacques Douville, Henri Hottinguer, Germain Perreault, André Plagnol et Jean Terray ont été renouvelés, M. Michel Tessier a été élu administrateur et, à la suite du conseil d'administration qui a suivi, M. Jacques Douville a été réélu président, et M. André Plagnol confirmé dans ses fonctions de directeur général.

COGIFI
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue *le 7 juin 1979* sous la présidence de M. Michel de Boissieu.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 qui, compte tenu d'une plus-value nette à long terme de 1 501 000 F, font ressortir un bénéfice net de 40 815 000 F contre 35 900 000 F en 1977.

L'assemblée a décidé la distribution d'une somme globale de 37 731 818 F représentant un dividende de 12,35 F par action (dont 2,56 F en exonération de l'impôt sur le revenu) contre 11,25 F au titre de l'exercice précédent.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 25 juin 1979, contre remise des coupons nos 17 A et 17 B.

MOTEURS LEROY SOMER

L'assemblée générale ordinaire de la Société des moteurs Leroy Somer s'est tenue le 8 juin 1979 à Angoulême sous la présidence de M. Albert Jean Bertin, président du *conseil de surveillance.*

M. Georges Chavanes, président du directoire, a brièvement présenté les résultats de l'exercice : chiffre d'affaires HT 807,7 millions de francs, dont 27,5 % à l'exportation, bénéfice d'exploitation : 84,5 millions de francs, résultat net (sans reprise de provision pour investissements) : 28,3 millions de francs.

L'exercice 1978 aura été caractérisé par une amélioration des résultats, ce qui permettra à la société de retrouver une latitude de manœuvre normale, de pouvoir financer des activités nouvelles et éventuellement de créer des emplois. Le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de l'année 1979 est supérieur de 18 % à celui de la même période de l'année précédente, ce qui permet d'envisager l'avenir, malgré quelques incertitudes pour le deuxième semestre, avec un optimisme raisonné.

Parmi les événements qui intéressent notre branche, il faut signaler que la plainte déposée à Bruxelles concernant une certaine forme de concurrence étrangère a été *déclarée recevable.*

Il y a de sérieuses chances pour que satisfaction soit obtenue avant la fin de la présente année.

Mais le problème de loin le plus préoccupant est bien évidemment celui du coût et la raréfaction de l'énergie : il s'avère de plus en plus que le choix fait par Leroy Somer de s'orienter dans le sens des économies d'énergie, et vers la production d'énergies nouvelles était judicieux.

En concluant son exposé M. Chavanes a adressé ses remerciements à tout le personnel qui par sa prise de conscience de la gravité de la situation mondiale a permis une fois encore d'assurer la conservation de l'emploi et du pouvoir d'achat.

France Garantie

Situation au 6 avril 1979

Actif net F. 1 405 226 267, 29

Répartition de l'actif	
- obligations classiques	97,45 %
- obligations indexées	0,17 %
- liquidités et autres éléments de l'actif	2,38 %
Nombre d'actions en circulation	5 914 065
Valeur liquidative	F. 237, 61
Dividende 1978 (net + avoir)	F 16,35 + F 1,65

mis en paiement le 26 mars 1979

BANQUE FRANÇAISE INTERCONTINENTALE
FIBA
30, avenue George-V 75008 Paris

A la suite de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires et du conseil d'administration qui se sont tenus le 18 avril 1979, le capital de la société vient d'être porté de 20 millions à 38 millions de francs par l'émission de cent quatre-vingt mille actions nouvelles souscrites en espèces et libérées intégralement à la souscription.

A la même date, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un bénéfice de 410 052,81 F après amortissements, provisions et impôt sur les sociétés.



SOCIETE FRANCAISE D'INVESTISSEMENT en France et à l'étranger

Situation au 6 Avril 1979

Actif net		F.116 010 063,95
Répartition de l'actif net		
- actions françaises		16,81 %
- actions étrangères		42,16 %
- obligations françaises		33,33 %
. classiques	20,95 %	
. indexées	9,49 %	
. convertibles	2,80 %	
- obligations étrangères		3,60 %
. classiques	1,34 %	
. convertibles	2,26 %	
- liquidités		4,10 %
Nombre d'actions en circulation		591 404
Valeur liquidative		F. 196, 16
Dividende 1978 (net + avoir)		F. 7,40 + F. 1,16

mis en paiement le 2 mai 1979

UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION

L'exercice 1978 a été marqué par d'excellents résultats financiers.

Le bénéfice net, en progression de 19 % par rapport à 1977 atteint $ 234 millions ; le chiffre d'affaires, en progression de 13 % s'élève à $ 6,3 milliards et le carnet de commandes se monte à $ 8,7 milliards, en progression de 31 %. UTC a versé un dividende total de $ 2 par action ordinaire (+21,2 % par rapport à 1977).

Plus d'un million de $ par jour d'investissements en Recherche et Développement a été engagé en 1978.

La prise de participation d'UTC dans CARRIER, numéro un mondial de conditionnement d'air, constitue la première étape d'une fusion qui aura lieu en juillet 1979.

FACOM
exercice 1978

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 9 juin 1979 sous la Présidence de Monsieur Roger DESVIGNES a approuvé les *comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.*

● **Chiffre d'affaires : 468 MF contre 450 MF en 1977**
L'activité de la société qui s'est insérée dans le contexte peu favorable de l'industrie française a été marquée, après un recul au premier semestre, par un redressement sensible au deuxième semestre. Et le carnet de commandes, très bas au début de l'exercice, atteignait en fin d'exercice un niveau tout à fait satisfaisant.

● **Bénéfice d'exploitation : 65,13 MF contre 69,88 MF en 1977**
Le Bénéfice d'exploitation a subi la conséquence :
de la réévaluation du bilan (création d'une dotation de 2 MF concernant l'amortissement sur l'exercice 1977 de l'écart de réévaluation).
de l'édition du nouveau catalogue (reprise de la provision pour catalogue de 6 MF figurant au bilan 1977, le solde non utilisé devant couvrir le coût des catalogues non encore distribués).

● **Bénéfice net : 27 MF contre 20,71 MF en 1977**

● **Dividende global : 8,75 MF contre 8,00 MF en 1977**
Ce dividende est réparti à raison de F 14 par action (F 12,80 en 1977) à chacune des 625 000 actions constituant le capital social.
Ce dividende, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F 7, est mis en paiement à compter du 13 juin 1979 contre remise du coupon N 10.

FACOM - 6-8, rue Gustave-Eiffel - 91420 Morangis

EUROTAINER

Le conseil de gérance de la S.A.R.L. Eurotainer s'est réuni le 8 mai 1979 pour examiner les comptes de l'exercice 1978, ainsi que ceux du pool de conteneurs-citernes dont elle assure la gestion.

La location de conteneurs-citernes qu'exerce Eurotainer sur les grands axes de transport international maritime et terrestre a connu, en 1978, une croissance en chiffre d'affaires de 66,5 %, atteignant près de 10 millions de francs.

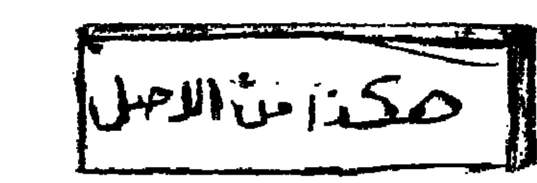
Eurotainer exploitait, à fin 1978, six cent cinquante-cinq grands conteneurs-citernes de 20 pieds pour tous types de produits chimiques ou alimentaires, avec un taux d'emploi élevé.

En 1979, la conjoncture demeurant soutenue sur la plupart des trafics, Eurotainer verra son parc augmenter d'environ six cents unités nouvelles, actuellement en cours de fabrication. S'y ajouteront d'importantes commandes pour 1980. Cela implique des investissements élevés qui pourraient s'élever à près de 50 millions de francs.

La gérance souligne la nécessité de continuer le développement d'Eurotainer en suivant les données favorables de la conjoncture actuelle, tout en restant prudent car il n'en reste pas moins que la crise mondiale, les risques de protectionnisme constituent *toujours une incertitude* à moyen terme pour ce type d'activité. C'est pourquoi les programmes nouveaux sont décidés en accord avec les membres du pool qui sont, pour la plupart, des sociétés industrielles intéressées aux transports.

Les associés d'Eurotainer décideront, d'autre part, l'augmentation du capital de la société de 400 000 F à 2 000 000 F, de façon à porter les fonds propres de celle-ci à un niveau compatible avec les engagements qu'elle peut être amenée à donner pour la gestion du pool.

Eurotainer est animée par ses quatre actionnaires, le conseil de gérance étant composé de MM. Raymond Bus, président-directeur général de Lotraaid ; Raymond de Blegiers, administrateur directeur général adjoint de la STEMI ; Raymond Marchal, directeur à Denain Nord-Est Longwy ; Robert Saunal, président-directeur général de SITRAM (groupe C.G.I.P.). La direction est assurée par MM. Michel Doucet, directeur général ; Maurice Schleich, directeur commercial.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 JUIN

Hausse modérée

Largement initié dès la semaine dernière par les investisseurs institutionnels, le mouvement de hausse des actions françaises qui a connu une pause lundi, a repris modérément ce mardi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance encore assez calme du point de vue des échanges, l'indicateur instantané, en progrès de 0,45 % à l'ouverture s'est finalement établi en hausse de 0,9 % environ.

Littéralement « tirée » en avant par les performances réalisées par deux de ses vedettes traditionnelles — Rhône-Poulenc + 4,6 % P.U.K. + 4 %, — la cote n'a cependant pas progressé unanimement. Certains secteurs comme les pétroles, la métallurgie et le bâtiment, qui devrait bénéficier d'une prochaine relance gouvernementale, se sont mis en évidence. Ailleurs le climat est resté plutôt morose.

Les plus fortes hausses de la séance ont été enregistrées par Crouzet, Générale occidentale, D.M.C., Grands travaux de Marseille (Bouygues aussi) et Eurafrance (+ 5 à 7 %), tandis que S.A.T. Mérieux et l'emprunt 4 1/2 % 1973 perdaient 4 % en moyenne.

Il est vrai que, conformément à la tendance internationale, le métal jaune a cédé du terrain, le lingot s'est établi à 41 990 F (contre 42 290 F) et le napoléon, 330,50 F, puis 328 F (contre 330,90 F).

L'emprunt d'Etat de 4 milliards de francs qui sera lancé le 20 juin au taux de 10 %, ne fait pas peur au marché. C'est, en tout cas, ce que la séance d'aujourd'hui a sans doute voulu démontrer. Et il est vrai qu'autour de la corbeille l'on s'accordait généralement pour qualifier cette « ponction étatique » de « modérée ».

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/6	13/6
1 dollar (en yens) ..	219 40	219 85

LONDRES

La physionomie de la séance du 13 juin ne nous est pas parvenue à temps. Les lecteurs trouveront la tendance dans la deuxième édition du « Monde » daté 14 juin.

Or (ouverture) (dollars) 276 10 contre 277 75

VALEURS	CLOTURE 12/6	COURS 13/6
Beecham	562	558
British Petroleum (1)..	11 84	11 23/32
Courtaulds	99	97 .
De Beers	449 ..	407 ..
Imperial Chemical ..	371 ...	367 ...
Rio Tinto Zinc. Cor..	312 ...	305 ...
Shell	378 ..	364 ...
Vickers	124	124
War Loan 3 1/2 %....	32 1/8	32 3/16
*West Driefontein	48 7/8	45 5/8
*Western Holdings ...	34 1/4	33 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PENARROYA. — « Les perspectives de 1979 laissent espérer un exercice permettant d'effacer la perte de 1978 », a déclaré le président du groupe (perte en 1978 : 38 millions de francs).

MOTEURS LEROY-SOMER. — L'augmentation de 18 % du chiffre d'affaires pour les cinq premiers mois de l'année 1979 « permet d'envisager l'avenir, malgré quelques incertitudes pour le second semestre, avec un optimisme raisonnable », a indiqué M. Chavanes, président de la société.

NATIONALE NEDERLANDEN N.V. — Sauf événement exceptionnel, le bénéfice net par action devrait augmenter d'au moins 10 % en 1979, a indiqué le conseil exécutif du groupe.

C.G.E. — « Si la tendance actuelle se confirme, le chiffre d'affaires devrait progresser de 10 % en 1979 et les résultats consolidés seraient maintenus à leur niveau précédent », a déclaré M. Ambroise Roux avec toutes les réserves d'usage.

NOUVELLES GALERIES. — Le taux de progression des ventes, qui se situe à plus de 10 % depuis début 1979, devrait se maintenir à ce niveau pour l'ensemble de l'année, espère-t-on à la direction de la société.

WEST DRIEFONTEIN. — Dividende final : 415 cents (contre 250), soit un total annuel de 615 cents contre 385 cents.

NEW-YORK

Forte hausse dans un marché actif

Sur 1 951 valeurs traitées, 1 219 ont progressé mardi à Wall Street, permettant à l'indice Dow Jones, un moment en hausse de 10 points, de conserver, en fin de séance, une avance de 7,71 points à 845,29. Plus significatif encore de l'amélioration du climat autour du Big Board, celui-ci a connu sa séance la plus active depuis le 1er novembre 1978 : 45,59 millions d'actions ont en effet changé de mains contre 28,29 millions la veille.

Certes, les investisseurs institutionnels (caisses de retraites et autres) se sont échangés 548 « paquets » d'au moins 10 000 actions (contre 290 lundi), mais les opérateurs privés ne sont pas restés les mains dans les poches.

Le premier symptôme concret de la « récession » s'est révélé : la décrue, attendue, des taux d'intérêts a commencé. La Morgan Guaranty Trust a en effet ramené son taux de base (« prime rate ») à 11,50 % contre 11,75 %, tandis que le taux d'adjudication du « papier commercial » à quatre-vingt-dix jours de la Citicorp est tombé à 9,845 % contre 10,112 % une semaine plus tôt.

VALEURS	COURS 11 6	COURS 12 6
Alcoa	55 1/4	56 3/8
A.T.T.	58 ...	58 1/4
Boeing	42 ...	43 3/8
Chase Manhattan Bank..	36 ...	38 3/8
Du Pont de Nemours....	127 3/4	128 7/8
Eastman Kodak	56 5/8	57 3/4
Exxon	51 7/8	51 3/4
Ford	43 3/8	43 5/8
General Electric	49 7/8	49 1/2
General Foods	28 1/4	36 ...
General Motors..........	60 1/4	60 7/8
Goodyear	16 3/4	17 3/8
I.B.M.	77 1/2	78 ...
I.T.T.	28 1/8	28 3/4
Kennecott	23 1/8	23 1/2
Mobil Oil	75 3/4	76 ...
Pfizer	31 1/8	31 1/8
Schlumberger	78 ...	76 ...
Texaco	26 3/4	26 3/4
U.A.L. Inc.	23 7/8	24 5/8
Union Carbide	36 3/4	37 1/8
U.S. Steel	22 1/4	22 7/8
Westinghouse	18 3/8	18 7/8
Xerox	62 1/2	62 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	11 juin	12 juin
Valeurs françaises ..	103,8	104,8
Valeurs étrangères ..	125,3	126,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	88,9	89,3

BOURSE DE PARIS - 12 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	37 50	2 056	GAN (Sté) Centr..	670	679	Laffitte-Bail....	220	214	Immoinvest......	138	138
[illegible]	[illegible]	[illegible]	S.P.E.G.	184	180 ..	Locabail Immob..	321	317 .	Cie Lyon. Immob...	148 ..	139 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Loca-Expansion..	142 50	142 50	UFIMEG........	122 .	122
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Plac. institut.	16557 58	15897 56
1re catégorie	10323 62	10121 28

13/6	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France..	141 10	135 07
Actions Sélec...	168 92	161 26
Audificandi	228 67	218 31
A.G.F. 5000.....	144 87	138 31
Agfimo..........	262 80	250 10
A.L.T.O..........	188 92	171 95
America-Valor...	312 92	298 73
Amérique Gestion	171 78	163 69
Assurances Plac..	137 80	131 55
Bourse-Invest...	168 17	158 54
C.I.P..........	374 73	357 74
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * : droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 424	4 431	[illegible]	[illegible]
Allemagne (100 DM) .	231 420	231 340	224 ..	238
Belgique (100 F)	14 402	14 411	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 340	211 250	205	215
Danemark (100 krd) .	80 310	80 270	78 500	83 500
Norvège (100 k)	85 910	85 190	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 149	9 283	8 900	9 400
Italie (1 000 lires) .	5 184	5 185	5 000	5 400
Suisse (100 fr.)	255 300	265 390	249	262
Suède (100 krs)	100 355	100 890	97 500	102
Autriche (100 sch.) .	31 410	31 400	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 690	6 702	6 450	6 950
Portugal (100 esc.) .	8 835	8 830	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) .	3 765	3 775	3 670	3 900
Japon (100 yens)	2 024	2 015	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre) ..	41900	41900
Or fin (en lingot)	42200	41990
Pièce française (20 fr.)	330 90	328
Pièce française (10 fr.)	225 90	222
Pièce suisse (20 fr.) ..	302 80	305 70
Union latine (20 fr.) ..	292 20	291 80
Souverain	369 90	370
Pièce de 20 dollars	1750	1700
Pièce de 10 dollars	1000	1050
Pièce de 5 dollars	598	...
Pièce de 50 pesos	1599 50	1590 50
Pièce de 10 florins	300 ..	299 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G H

Au Tchad

Des combats entre le Frolinat et le M.P.L.T. auraient fait plusieurs dizaines de morts à N'Djamena

N'Djamena (*A.F.P.*). — Plusieurs dizaines de personnes auraient été tuées à N'Djamena au cours de combats opposant le Frolinat (Front de libération national du Tchad) de M. Goukouni Oueddei au M.P.L.T. (Mouvement populaire pour la libération du Tchad) de M. Idriss Adoun Mustapha (nos dernières éditions du 13 juin).

Le « général » Idriss Adoun Mustapha aurait été abattu alors qu'il tentait de s'enfuir au Cameroun en traversant le fleuve Chari qui marque la frontière, ont indiqué des combattants du M.P.L.T. faits prisonniers par le Frolinat (1).

Les combats, qui avaient commencé lundi 11 juin, ont cessé mardi matin. Les victimes se compteraient aussi bien dans les rangs du M.P.L.T. que parmi la population civile. Le bâtiment qui abrite la présidence de la République a été en grande partie détruit par un incendie, mais le chef de l'Etat et président du gouvernement d'union nationale de transition, M. Lol *Mahamat Choua, se trouvait* mardi « *sous la protection* » du Frolinat.

Aucun des quelque quatre cents Européens qui étaient restés à N'Djamena depuis la guerre civile de février et mars derniers n'a été tué ou blessé. Bien que les militaires français n'aient pas tiré un seul coup de feu, le dispositif de protection des quartiers européens mis en place par le commandant en chef des unités françaises au Tchad, le général Louis Forest, semble avoir dissuadé les combattants des deux mouvements de s'affronter dans les quartiers européens.

Cependant, l'une des quatre automitrailleuses légères (A.M.L.), qui avaient pris position devant la résidence de l'ambassadeur de *France — où se trouvait* le directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay, M. Georgy — a été détruite par un obus tiré par les hommes du M.P.L.T.

(1) Le Mouvement populaire pour la libération du Tchad (ex-troisième armée) *comprend quelques centaines* d'hommes qui, avant la formation du gouvernement d'union nationale de N'Djamena, opéraient dans la région du lac. D'apparition récente, il est financé et soutenu par le Nigéria. Son chef le plus connu, M. Aboubakar Abderahman, que l'on avait cru mort pendant plusieurs semaines, avait fait sa réapparition lors de la conférence de Lagos, à la fin du mois dernier (« le Monde » du 30 mai). Le général Idriss Adoun Mustapha est l'un de ses chefs militaires. Le chef de l'Etat tchadien, M. Choua, dirige la fraction du M.P.L.T. ayant rallié le régime de N'Djamena. — (N.D.L.R.)

M. Mauroy estime que le P.S. a fait « la moins bonne de ses campagnes depuis huit ans »

M. Laurent Fabius, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, mardi 12 juin sur France-Inter, que la gauche française, dans la nouvelle Assemblée européenne, « *l'emportera sur la droite, avec quarante et un élu contre quarante* », et que « *le P.S. restera le premier parti de la gauche avec vingt-deux élus, contre dix-neuf au P.C.F.* ». M. Fabius estime que, si l'on observe un « tassement » des socialistes au niveau européen, les socialistes français sont ceux qui « *résistent, de loin, le mieux* ». Evoquant la campagne menée par M. François Mitterrand, M. Fabius a déclaré qu'elle avait été « *demandée par l'ensemble du P.S.* » et que tous les camarades du parti y avaient été associés.

M. Pierre Mauroy, député du Nord, maire de Lille, déclarait pour sa part, mardi après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que la campagne européenne avait été « *la moins bonne campagne que le parti socialiste ait faite depuis huit ans* ». M. Mauroy estime que le P.S. « *n'a pas eu une tonalité à lui* » et il a souligné que les militants socialistes s'étaient sentis peu motivé par les thèmes développés par la direction.

Le maire de Lille a déclaré que, selon lui, « *il ne faut surtout pas poser la question du candidat à l'élection présidentielle de 1981 dans les six mois à venir* ». Il estime nécessaire que M. Mitterrand prenne « *un certain nombre de décisions* », de nature à rétablir un consensus au sein du parti. « *En d'autres termes*, a-t-il dit, *il faut mettre la voiture au garage pour une bonne révision.* »

HAUSSE DE LA LIVRE APRÈS LE RELÈVEMENT DU TAUX D'INTÉRÊT OUTRE-MANCHE

La livre sterling a vivement monté après l'annonce du projet de budget britannique, et surtout le relèvement massif du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, qui est porté de 12 % à 14 %, non loin du record de 15 % établi à la fin de 1976. Le cours de la livre est passé de 9,20 F à 9,26 F à Paris et de 2,07 dollars à un peu plus de 2,16 dollars à Londres et New-York. Comme au début de 1977, une véritable ruée s'est produite sur la livre, l'ampleur de la rémunération offerte par la City provoquant un afflux massif de capitaux.

Aux Etats-Unis, en revanche, les taux d'intérêt, qui plafonnaient depuis le début de l'année après leur flambée du dernier mois de 1978, amorcent une décrue. L'une des grandes banques américaines, la Morgan Guaranty Trust, a ramené, mardi 12 juin, son taux de base (« prime rate ») de 11,75 % à 11,50 %. Il est probable que les autres établissements imiteront la Morgan, le marché de l'argent étant orienté à la baisse depuis quelque temps.

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ONT AUGMENTÉ DE 6 % EN UN AN

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté de 0,3 % en mai par rapport à avril et de 6,2 % en un an (mai 1979 comparé à mai 1978).

Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 0,4 % en un mois et de 7 % en un an. En revanche, les prix des matières premières industrielles ont augmenté de 0,9 % en un mois et de 23,1 % en un an. Les hausses ont été les suivantes : + 37,5 % en un an sur les métaux non ferreux, + 1,5 % sur les textiles, + 12,3 % sur le caoutchouc.

HAUSSE DE PRÈS DE 6 % SUR LES PNEUS

Michelin a décidé d'augmenter de 4,5 % à 6 % les prix de tous ses pneumatiques (tourisme, poids lourd, génie civil, agraire). Cette mesure prend effet immédiatement. Sa filiale Kléber-Colombes, second fabricant français, va également relever ses barèmes de 5 % à 6 % d'ici une semaine. Rappelons que les deux groupes couvrent à eux seuls près de 80 % du marché national.

A leur exemple Goodyear-France (11 % du marché des pneus tourisme en première monte) va aussi procéder à des majorations de tarifs de 5 % à 6 %, modulées selon les produits, applicables à partir du 25 juin prochain. C'est la seconde fois cette année que les prix des pneumatiques augmentent. Une première hausse de 5 % est intervenue en janvier dernier.

Ces hausses permettront aux fabricants de combler une partie de leur retard par rapport aux autres marchés de la Communauté européenne, où les prix des pneus leur sont encore supérieurs de 5 % en moyenne. Cela améliore la rentabilité des firmes, mise à mal par le plafonnement de leur activité depuis six ans.

Le directeur de la prison de Grenoble est menacé d'une mutation d'office

Le conseil de discipline de l'administration pénitentiaire a proposé, mardi 12 juin, que M. Jean-Pierre Jesson, directeur *de la maison* d'arrêt de Grenoble, fasse l'objet d'une mutation disciplinaire d'office.

De nombreux griefs étaient articulés contre M. Jesson, âgé de trente ans, qui dirige depuis dix-huit mois cet établissement ; celui-ci compte trois cents détenus et quatre-vingt-dix membres du personnel.

Le principal reproche fait à M. Jesson était d'avoir recouru occasionnellement au service d'un surveillant pour aider à la restauration d'une maison ancienne dont il est propriétaire dans la Drôme. L'administration pénitentiaire, que dirige M. Christian Dabianc, également président du conseil de discipline, avait été avertie par deux lettres anonymes.

Il reste maintenant à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, à prendre une décision définitive. Pour sa part, le directeur de l'administration pénitentiaire avait requis la révocation pure et simple.

[Cette procédure disciplinaire appelle deux observations : 1) l'incontestable bévue de M. Jesson est conforme à une pratique malheureusement courante dans l'administration pénitentiaire (il n'y a pas si longtemps un de ses dirigeants avait fait détacher un surveillant pendant deux mois pour procéder à la réfection de sa maison) ; 2) bien que l'accusation n'en ait jamais officiellement fait mention, l'existence, dans la prison de Grenoble, d'un journal intitulé « l'Echo de Varces » (« le Monde » du 14 avril) et rédigé entièrement par des détenus, n'apparaît pas comme étrangère aux poursuites actuelles. — Ph. B.]

M. PIERRE-BERNARD COUSTE S'ÉTONNE DE LA PUBLICATION DE SON RAPPORT SUR LE TRAVAIL TEMPORAIRE

M. P.-B. Cousté, député du Rhône, s'étonne « *de la parution, dans* le Monde *du 13 juin, d'extraits des rapports sur le travail temporaire qu'il doit remettre dans les prochains jours au premier ministre. Il tient à préciser qu'aucune déclaration n'a été faite et ne sera faite et qu'aucun document ne sera remis avant la conférence de presse qu'il tiendra au ministère du travail, le jeudi 21 juin, à 10 heures. Toute interprétation est donc prématurée, ne pouvant se fonder que sur des éléments d'information incomplets* ».

[Le document dont nous avons fait état comporte 35 pages d'explications et de propositions.]

DEUX DC-3 S'ÉCRASENT AUX ÉTATS-UNIS

Deux bimoteurs DC-3 se sont écrasés aux Etats-Unis à vingt-quatre heures d'intervalle. Il y a eu au total quatre morts et neuf disparus. L'un des appareils s'est abattu, le 11 juin, dans une rivière de l'Idaho et le deuxième s'est écrasé, le 12 juin, en Floride.

[Plus de trois mille DC-3, le Dakota, surnommé « la jeep de l'air », sont encore utilisés dans le monde sur les dix mille construits depuis 1934, indique-t-on chez son constructeur, la firme McDonnell Douglas.

Celle-ci a arrêté la construction de cet avion depuis plusieurs années, mais le stock des pièces de rechange permet cependant l'entretien des appareils en service, qui sont encore largement employés en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie par des compagnies de transports privées ou nationales et dans plusieurs armées de l'air.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Trois jeunes gens*, deux garçons et une fille, ont été inculpés, mardi 12 juin, pour non-assistance à personne en danger et homicide volontaire après la mort d'une lycéenne âgée de dix-sept ans, qui avait absorbé une trop grande quantité de produits pharmaceutiques. Le corps de la jeune fille, pensionnaire dans un établissement scolaire de Quimper (Finistère), a été retrouvé par une amie dans un placard d'un appartement qu'elle partageait à Concarneau avec les jeunes gens inculpés. La mort remonterait au samedi 9 juin.

● *Après l'attentat commis contre « le Monde »*, le 29 avril dernier (*le Monde* du 2 mai), M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, a été chargé d'une information ouverte contre X... *pour destruction volontaire* d'édifice par substance explosible. Cet attentat, qui avait provoqué des dégâts matériels, avait été revendiqué à 1 h. 53 par un appel téléphonique à l'Agence France-Presse au nom d'une « *Ligue des combattants français contre l'occupation juive* ».

Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1979 a été tiré à 594 066 exemplaires.

